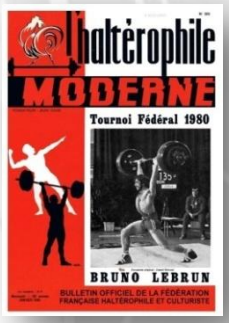
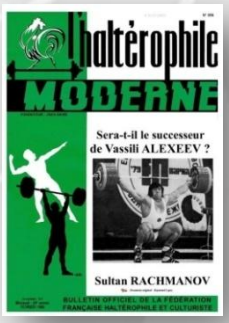
La ligue Occitanie FFHM

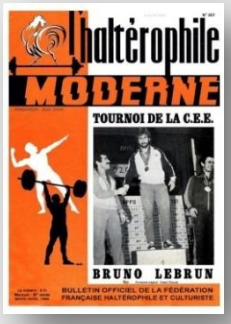
présente

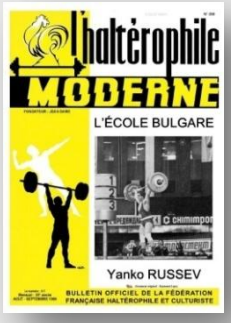
L'Haltérophile Moderne

1980















Sommaire H.M. 1980

Haltérophile Moderne n° 355 (01-1980)

- Tournoi Fédéral Inter-Zones Seniors (Marquette) - Compte-rendu et résultats
- Tournoi Fédéral Inter-Zones Seniors (Comines) - Compte-rendu et résultats
- Tournoi Fédéral Inter-Zones Seniors (Douai) - Compte-rendu et résultats
- Classement national Coupe des clubs des jeunes d'automne
- Table de Cotation I.W.F.
- Records de France Haltérophiles au 1er février 1980
- Portrait d'un Club : E.E.A.R. Carpentras
- Article (Albert Delaitte) « Une page d'histoire : Louis Uni »
- Article (Yannick Gricourt) « Cinq minutes avec Bruno Maier »
- Document de l'entraîneur : Concepts sur l'apprentissage et l'entrainement haltérophile
- Challenge triennal : classement général définitif 1976-77 - 1977-78 - 1978-79 (suite)
- L'épaulé de Sarkissian 56 kg Juniors - Champion et Recordman du Monde

Haltérophile Moderne n° 356 (02-1980)

- Tournoi Fédéral Inter-Zones Juniors - Compte-rendu et résultats
- Article (Aimé Terme) « France-Égypte - Compte-rendu »
- Classement national Coupe de France des Clubs
- A l'écoute du sport athlétique : Michel Taret
- Article (Albert Delaitte) « Une page d'histoire : Pierre Bonnes »
- Article (Bernard Coupe) « Cinq minutes avec... Robert Janssen »
- Document de l'entraîneur : Les relations entre les proportions du corps… et la technique des exercices classiques
- Article (Albert Delaitte) « Une page d'histoire : Pierre Bonnes » (suite)
- Article (Bernard Coupe) « Cinq minutes avec... Robert Janssen » (suite)

Haltérophile Moderne n° 357 (03-04-1980)

- Article (Aimé Terme) « IXe COUPE de la Communauté Économique Européenne - Compte-rendu et résultats »
- Article (Jean Bonhoure) « Coupe de France des Clubs Division Cadets - Compte-rendu et résultats »
- Article (Jean Bonhoure) « Coupe de France des Clubs Division Juniors et Seniors - Compte-rendu et résultats »
- Classement National des Éliminatoires des Championnats de France
- Championnat Zone des 2e séries
- Challenge de France des Clubs (Classement des 100 meilleures équipes)
- Article (Albert Delaitte) « Une page d'histoire : Maurice Deriaz »
- Article (Aimé Terme) « Match France Espoir-Tunisie - Compte-rendu et résultats »
- Document de l'entraîneur : La compréhension de la force et du mouvement

Haltérophile Moderne n° 358 (08-09-1980)

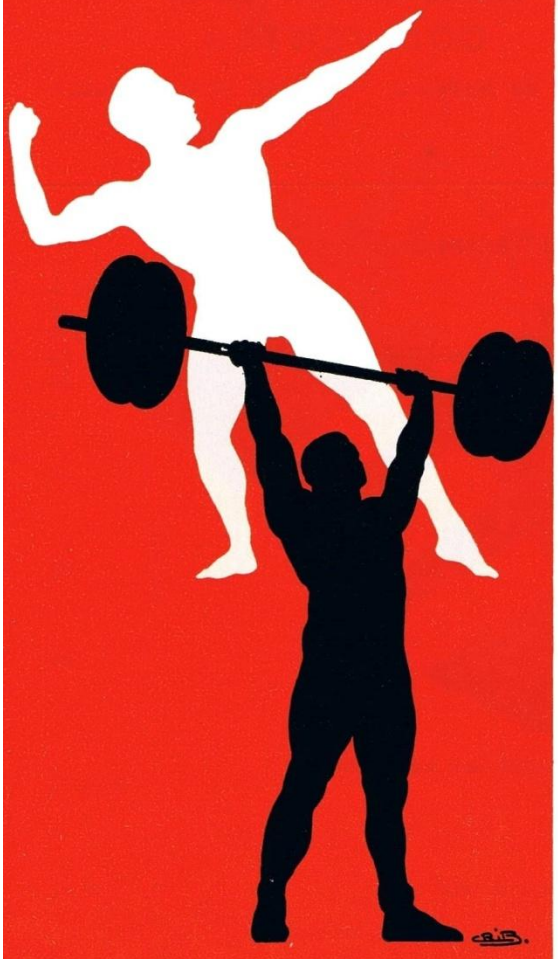
- Championnats de France 1980 Cadets Juniors - Résultats
- Championnat de France 1980 Seniors - Résultats
- Match France-Égypte - Résultats
- Championnats de France des Comités - Résultats
- Nos Podiums des Championnats de France Seniors
- Match France-Italie-Maroc Juniors - Résultats
- Championnats de France U.N.S.S. - F.N.S.U. - Résultats
- Championnats du Monde Juniors 1980 - Résultats
- Article (Aimé Terme) « Championnats d'Europe 1980 - Compte-rendu et résultats »
- Challenge Fédéral 1979-80
- Cinquante meilleures performances Françaises
- Document de l'entraîneur : La compréhension de la force et du mouvement (suite)

© RLPZ (2019)

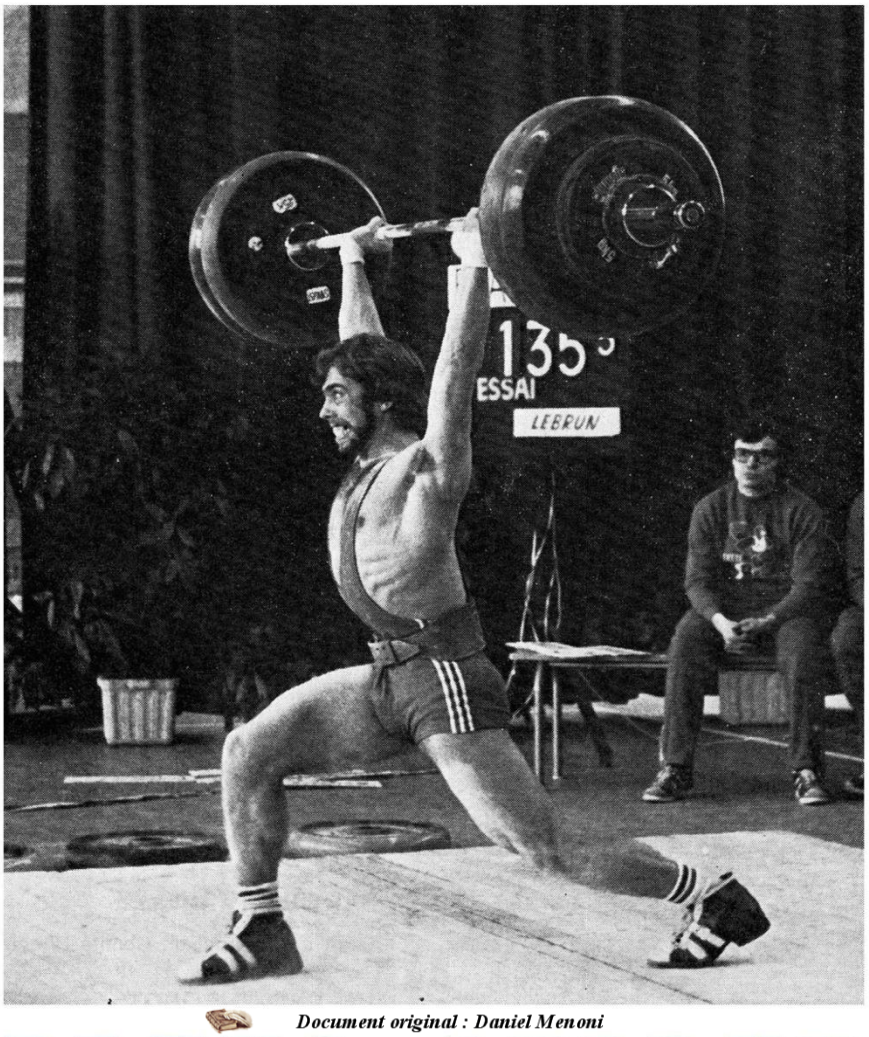
N° 355

L'haltérophile MODERNE

FONDATEUR : JEAN DAME



Tournoi Fédéral 1980



Document original : Daniel Menoni

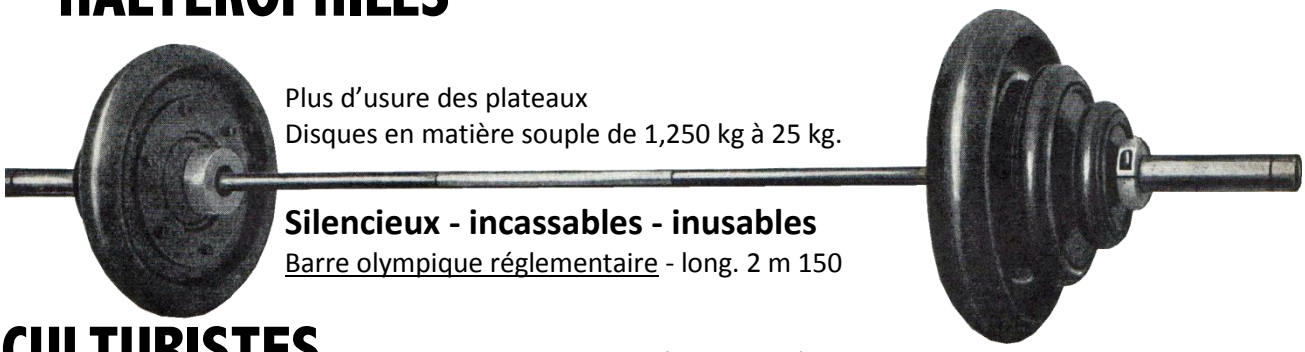
BRUNO LEBRUN

Le numéro : 6 F
Mensuel — 35° année
JANVIER 1980

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où



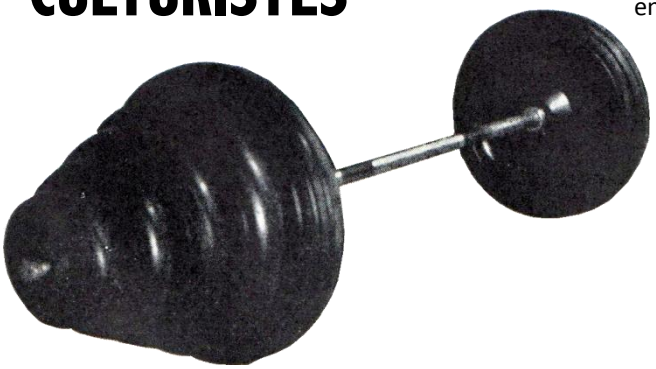
Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables

Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous



grâce à notre barre d'appartement
disques en matière souple de 1 à 10 kg.

Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique

Documentation sur demande

CODIVENTES

40,rue de Bellevue – 78560 PORT-MARLY

SOMMAIRE

RÉSULTATS ET COMPTE RENDU TECHNIQUE

Tournoi fédéral Inter-Zones seniors ..... 3, 4, 5 et 6
Coupe des Clubs des Jeunes d'Automne 7
Table de cotation I.W.F. ..... 8 et 9
Records de France Haltérophile au 1er février 1980 10
Challenge triennal (suite) 22

PORTRAIT D'UN CLUB

E.E.A.R. Carpentras 15

UNE PAGE D'HISTOIRE

Louis UNI (Albert DELAITTE) 16

CINQ MINUTES AVEC :

Bruno MAIER (Yannick GRICOURT) 17

LE DOCUMENT DE L'ENTRAINEUR

Concepts sur l'apprentissage et l'entraînement haltérophile
(Alain RENAULT) ..... 18 et 19

PARTIE OFFICIELLE

Procès-verbal du Comité Directeur du 1-12-1979 ..... 20 et 21

UN PHOTO-ROBOT

Ce mois-ci : SARKISSIAN (photos : R. Maier). (Fichier annexe)

/

Notre photo couverture **: Bruno LEBRUN.**

Responsable de la rédaction **: J.-P. BULGARIDHES**

Tournoi Fédéral INTER - ZONES

SENIORS — 26 et 27 *janvier* 1980

REPARTIE sur trois implantations, la troisième édition du Tournoi Inter-Zones, disputée à Marquette, Comines et Douai, a regroupé la quasi totalité de l'élite nationale.

Cette épreuve, servant également de support pour la formation des futures sélections internationales, n'a pas permis la chute de records nationaux.

MARQUETTE, 26 janvier - catégories 52, 56 et 60 kg

52 kg - Hiérarchie bouleversée.

1.	MIETTE (51,6)	Nord	82,5	+	100	=	182,5	36 pts
2.	LARGET (50,5)	Centre	75	+	95	=	170	25 pts
3.	BILLET (52)	Nord-est	70	+	100	=	170	25 pts
4.	NIVAULT (52)	Nord-est	67,5	+	97,5	=	165	22 pts

Longtemps invaincu sur le plan national, le champion de France BILLET n'a pas pu contenir les assauts de ses rivaux habituels, le Picard MIETTE, très régulier, réédite ses performances antérieures et devance le jeune LARGET à court d'entraînement et le Bourguignon BILLET en très net déclin. Pour la quatrième place, le junior NIVAULT améliore son record personnel.

56 kg - Gomard, sans opposition.

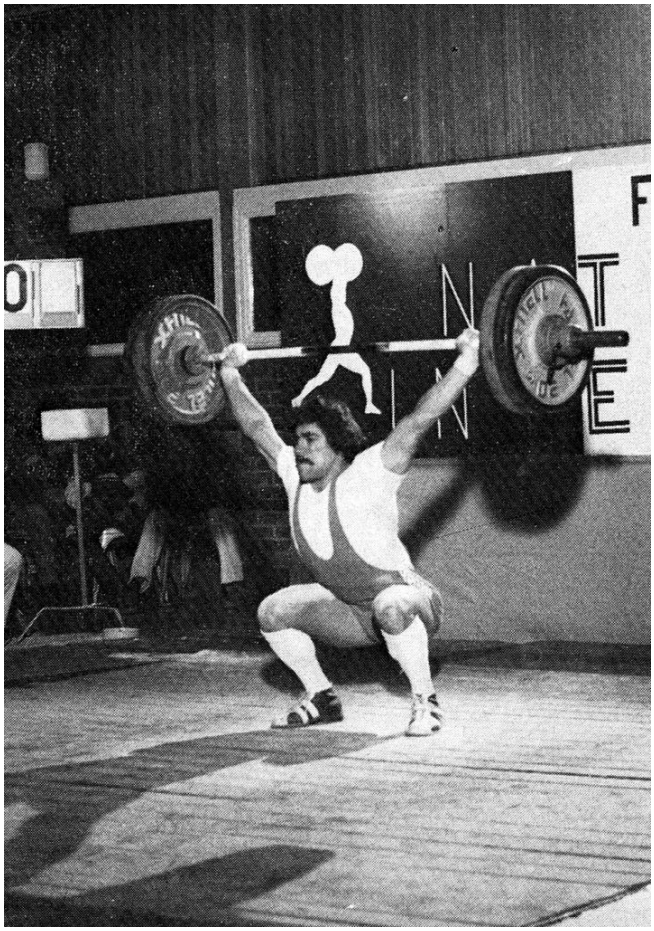
1.	GOMARD (55,3)	Nord-est	87,5	+	110	=	197,5	36 pts
2.	GLEICH (54,9)	Sud-ouest	77,5	+	97,5	=	175	27 pts

En l'absence de Bruno MAIER et de LEBRUN, l'auxerrois GOMARD n'a pas eu à forcer son talent pour l'emporter très largement devant le Pyrénéen GLEICH.

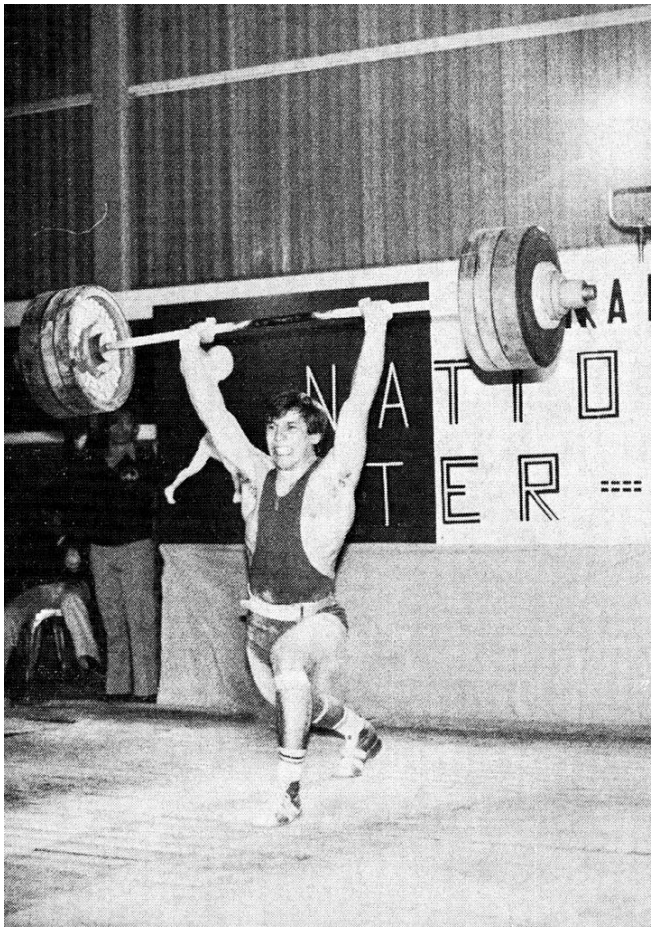
60 kg - Un sans faute pour Lebrun.

1.	LEBRUN (60)	Nord	110	+	145	=	255	36 pts
2.	BIDARD (59,8)	Ouest	107,5	+	137,5	=	245	27 pts
3.	LIMANNI (57,3)	Nord-est	87,5	+	120	=	207,5	20 pts
4.	LENOBLE (59,5)	Sud-est	92,5	+	115	=	207,5	20 pts
5.	ABBO (59,3)	Sud-est	90	+	115	=	205	19 pts
6.	NOEL (59,6)	Centre	95	+	110	=	205	17pts
7.	AUBRÉE (60)	Ouest	90	+	112,5	=	202,5	14pts
8.	DUPAU (59,8)	Sud-ouest	87,5	+	110	=	197,5	9 pts

Tout comme lors de la précédente édition, le Normand LEBRUN a, une fois de plus, marqué cette compétition de son empreinte. Pour sa première apparition sérieuse dans cette catégorie LEBRUN améliore de 10 kg son record personnel en réussissant tous ses essais, devançant le Breton BIDARD, victime de crampes. LEBRUN s'affirme déjà comme un adversaire redoutable pour le maître de la catégorie, Jean-Claude CHAVIGNY. Pour la troisième place, le vétéran LIMANNI devance le Monégasque LENOBLE.



67,3 kg : COLLINOT (Zone Nord-est)



75 kg : LEROUX (Zone Nord-est).

Tournoi FÉDÉRAL "Seniors"

COMINES, 26 janvier - catégories 67,5 et 75 kg

67,5 kg - Collinot en forme ascendante.

1.	COLLINOT (67,5)	Nord-est	125	+	150	=	275	26 pts
2.	NUCCI (63,7)	Sud-est	115	+	142,5	=	257,5	26 pts
3.	LOPEZ (67,5)	Sud-ouest	115	+	140	=	255	21 pts
4.	J-C. CHAVIGNY (63,5)	Centre	110	+	140	=	250	20 pts
5.	RONTARD (66,7)	Centre	125	+	145	=	250	19 pts
6.	PAOLINI (67,5)	Sud-ouest	105	+	142,5	=	247,5	15 pts
7.	LENDA (67,5)	Ouest	110	+	135	=	245	15 pts
8.	PETIT (65)	Nord	165	+	137,5	=	242,5	12 pts
9.	SICALAC (65,2)	Ouest	95	+	125	=	220	6pts

Cette catégorie marquée par l'absence de Daniel SENET et le forfait de LASORSA a permis au Bourguignon COLLINOT d'exprimer une partie de ses grandes possibilités. Après avoir réussi 125 kg à l'arraché et manqué de fort peu 130 kg, le Bourguignon resta quelque peu en retrait dans le second exercice, ne réussissant sa barre de départ de 150 kg que lors de sa troisième tentative. Pour la seconde place, l'Ardéchois NUCCI devance de fort peu un étonnant LOPEZ qui améliore son record personnel. A signaler l'apparition de Jean-Claude CHAVIGNY, à un poids de corps inhabituel. L'orléanais prend la quatrième place avec un total conforme à son degré de préparation actuelle.

75 kg - Nouvelle ascension pour Leroux.

1.	LEROUX (73,7)	Nord-est	135	+	162,5	=	297,5	36 pts
2.	KINCK (75)	Nord	135	+	157,5	=	292,5	27 pts
3.	SENET (75)	Nord	120	+	157,5	=	277,5	25 pts
4.	CATANOSO (75)	Nord-est	120	+	152,5	=	272,5	21 pts
5.	BENASSI (71,8)	Centre	115	+	140	=	255	15 pts
6.	LEBLOA (72)	Ouest	112,5	+	142,5	=	255	13 pts
7.	FELICITE (74,3)	Centre	115	+	140	=	255	10 pts
8.	CHAMBON (73,8)	Sud-est	107,5	+	145	=	252,5	11 Pts
9.	DUBOURDIEU (74,8)	Sud-ouest	105	+	130	=	235	4 pts
10.	COSNARD (74,1)	Sud-ouest	0	+	155	=	155	7 pts
11.	GOHIN (74,1)	Ouest	0	+	140	=	140	2pts

Opposé au sélectionné olympique Christian KINCK et à son rival habituel Pascal SENET, LEROUX a une nouvelle fois démontré ses qualités de gagneur. Après avoir amélioré son record personnel à 'arraché, faisant jeu égal avec le Lillois KINCK, le Nivernais a donné bien des frayeurs à ses supporters en ne réussissant 162,5 kg qu'à issue du troisième essai. Son total de 297,5 kg le situe très prés du record national. Pour la seconde place, KINCK devance très largement Pascal SENET que nous avons vu évoluer à plus haut niveau.

DOUAI, 27 janvier - catégories 82,5 et 90 kg

82,5 kg - Faucher, sans opposition.

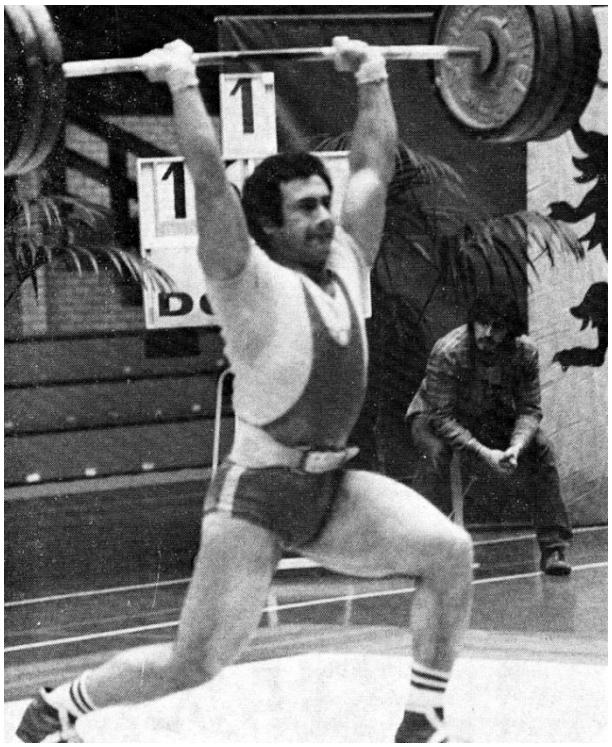
1.	FAUCHER (82,5)	Centre	125	+	135	=	290	36 pts
2.	BUYSSE (82,3)	Nord	122,5	+	152,5	=	273	27 pts
3.	GUILLAUMET (82,5)	Sud-est	115	+	150	=	265	23 pts
4.	MERAT (81,5)	Centre	115	+	145	=	263	25 pts
5.	LEBRETON (75,1)	Ouest	110	+	147,5	=	257,5	18 pts
6.	MOREL (77,3)	Sud-ouest	112,5	+	145	=	257,5	17 pts
7.	GRENET (78)	Ouest	105	+	133	=	235	12 pts

En 'absence de son rival immédiat JOUAN, le Parisien FAUCHER s'impose sans opposition sérieuse, avec un total de routine de 290 kg. Loin de son meilleur total réalisé lors du dernier championnat de France à Lille, le Lillois BUYSSE obtient néanmoins la seconde place avec 275 kg.

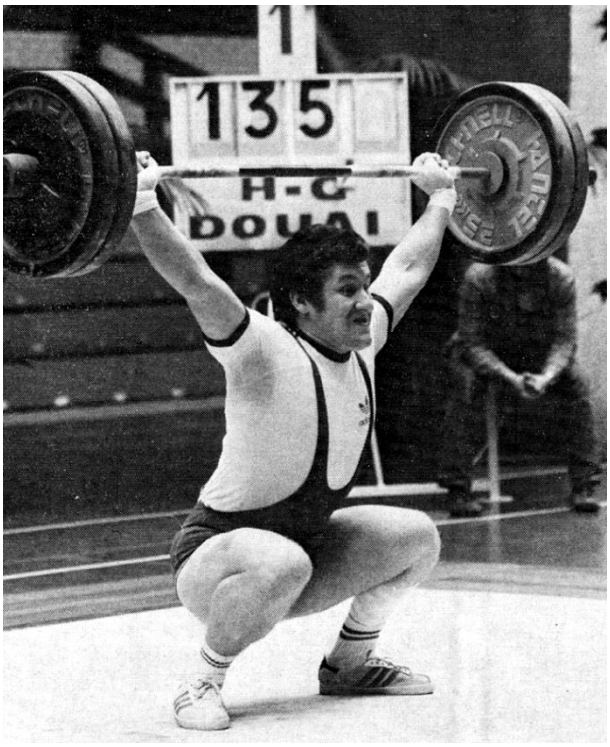
90 kg - Coussin, in extremis.

1.	COUSSIN (90)	Sud-est	140	+	175	=	315	36pts
2.	LECOUVEZ (90)	Nord	140	+	175	=	315	33 pts
3.	KRETZ (88,5)	Nord-est	130	+	157,5	=	287,5	24 pts
4.	PIERRET (88,6)	Nord	122,5	+	155	=	277,5	20 pts
5.	MESLIN (82,6)	Ouest	115	+	155	=	270	19 pts
6.	MALLET (85)	Ouest	80	+	100	=	180	15 pts

Après un an d'absence, le Lillois LECOUVEZ retrouve son meilleur niveau, en accrochant jusqu'au bout l'Aixois COUSSIN. Crédités tous deux de 315 kg et d'un poids de corps identique, il fallut attendre la seconde pesée pour déterminer le vainqueur. Assez loin derrière, le jeune KRETZ, ne maîtrisant pas son émotivité, reste largement en dessous de son potentiel actuel.

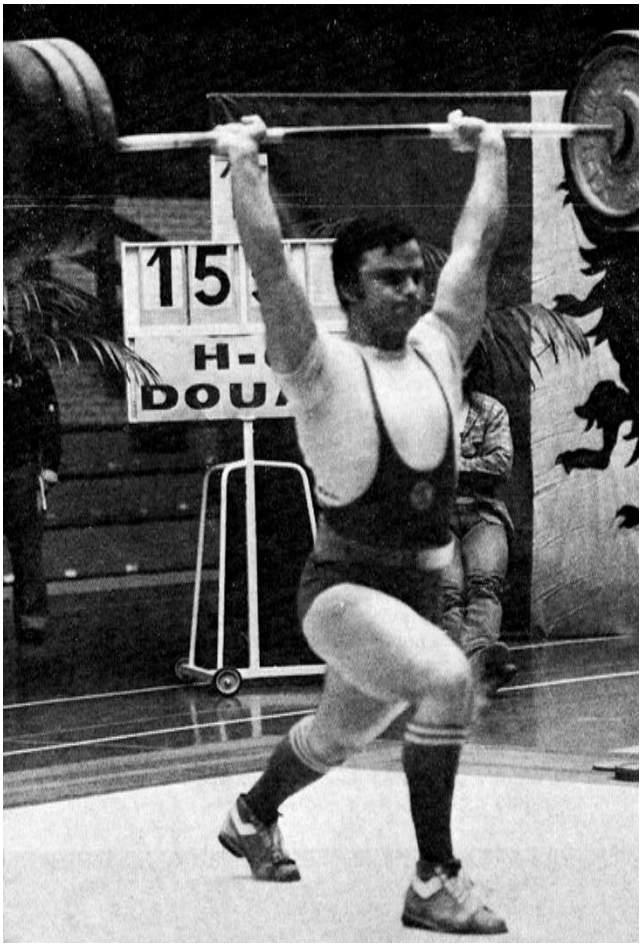


90 kg : COUSSIN (Zone Sud-est).



90 kg : LECOUVEZ (Zone Nord).

Tournoi FÉDÉRAL "Seniors"

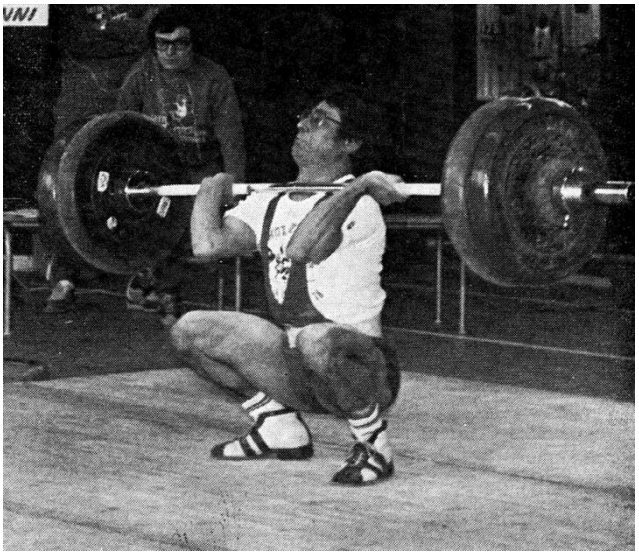


82,5 kg : FAUCHER (Zone Centre).

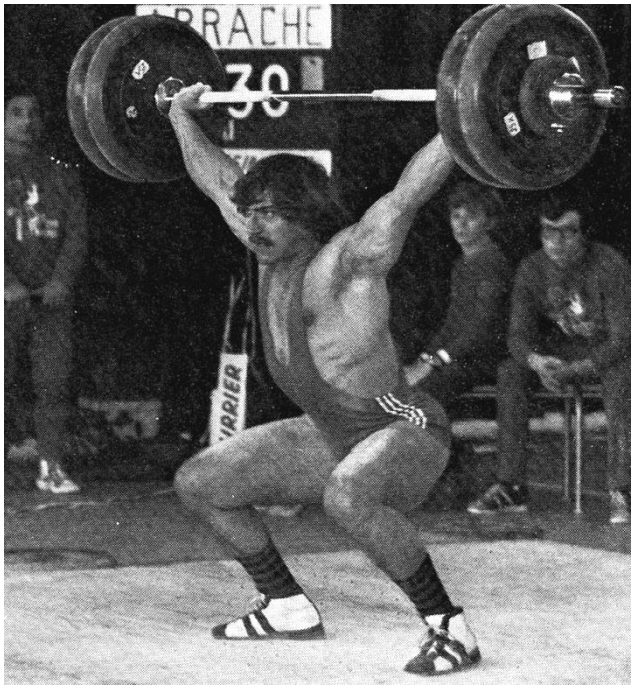
LES VAINQUEURS



52 kg : MIETTE (Zone Nord).



56 kg LIMANNI (Zone Nord-est).



100 kg HEINRICH (Zone Sud-est).

Tournoi FÉDÉRAL "Seniors"

DOUAI, 27 janvier - catégories 100, 110 et plus de 110 kg

100 kg - Doublé pour le Sud-est.

1.	HEINRICH (88,9)	Sud-est	139	+	170	=	305	32 pts
2.	MENONI (99,4)	Sud-est	130	+	175	=	305	28 pts
3.	DESPECHE (95,7)	Sud-ouest	130	+	190	=	290	22 pts
4.	CADARS (98)	Sud-ouest	120	+	170	=	290	21 pts
5.	PAUTOT (99,1)	Nord-est	130	+	170	=	300	23 pts

En retrait par rapport à sa prestation des Jeux Méditerranéens, le sculptural Aixois HEINRICH réalise un total de 305 kg, lui permettant de devancer, au bénéfice du poids de corps, son coéquipier MENONI.

110 kg - Gourrier en déclin

1.	GOURRIER (100,05)	Sud-est	135	+	177,5	=	312,5	33 pts
2.	MAHIEUX (104,5)	Centre	142,5	+	170	=	312,5	30 pts
3.	DORMIEU (100,05)	Nord	132,5	+	160	=	292,5	22 pts
4.	BECKER (100,5)	Centre	125	+	162,5	=	287,5	21 pts
5.	GARCIA (100,1)	Sud-est	0	+	165	=	165	8 pts

En restant à 60 kg du total réalisé lors des Jeux de Montréal, Pierre GOURRIER se situe désormais à un échelon beaucoup plus modeste sur le plan international. Son total de 312,5 kg lui permet cependant de devancer au bénéfice du poids de corps l'Orléanais MAHIEUX.

+ 110 kg Final sans passion.

1.	HILLER (112,1)	Nord	140	+	180	=	320	33 pts
2.	KOLLER (120,6)	Nord-est	132,5	+	182,5	=	315	30 pts

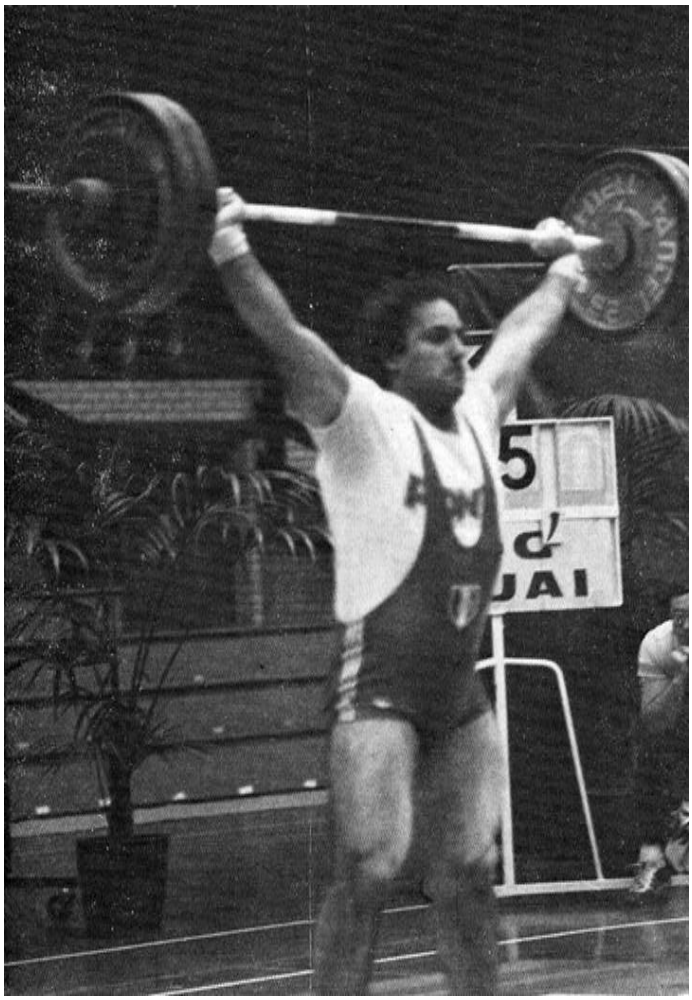
Dans cette catégorie la suprématie nationale a évolué. Le champion de France KOLLER, encore assez faible à l'arraché, n'a pu refaire son retard sur le nordiste HILLER, dans le second exercice. Ce dernier l'emporte avec 5 kg d'avance, sans toutefois réaliser un total bien significatif.

Le classement final par équipes ne subit aucun changement par rapport à l'édition précédente. La Zone Nord-est l'emporte une nouvelle fois, mais de très peu devant la Zone Nord. Assez nettement distancée, la Zone Sud-est devance l'équipe du Centre, tandis que l'équipe du Sud-ouest arrache la cinquième place à la Zone Ouest.

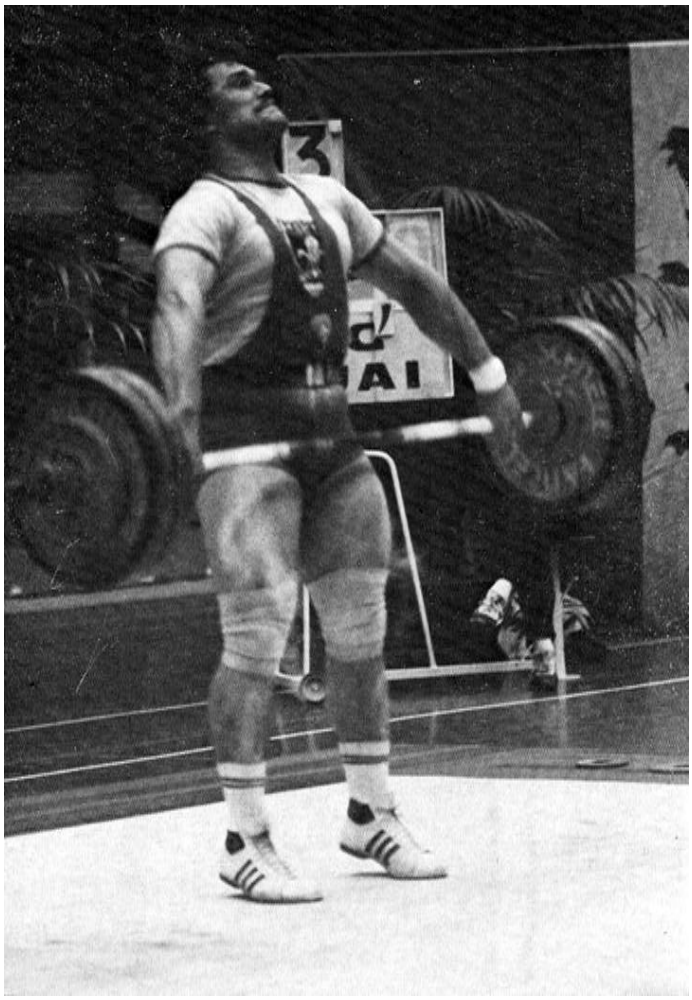
CLASSEMENT

1.	NORD-EST	273 pts
2.	NORD	271 pts
3.	SUD-EST	236 pts
4.	CENTRE	213 pts
5.	SUD-OUEST	143 pts
6.	OUEST	139 pts

Centre Recherche et Documentation (HALTÉROPHILE MODERNE)



110 kg : GOURRIER (Zone Sud-est)



+ 110 kg : MILLIER (Zone Nord).

Coupe des clubs des jeunes d'automne

Classement national

1	H.C. Avallon (BOU)	316,5 pts
2	J.F. Bourgoin (DSA)	306,5
3	Colombelles (BNO)	295,8
4	Clermont-Sports (LAN)	246,8
5	H.C. Marseille (PRO)	244,9
6	S.C. Neuilly (I. de F.)	244,7
7	Reims H.M. (CHA)	235
8	U.S. Ste-Tulle (PRO)	216
9	O.S. Hyérois (CAZ)	204
10	C.H. ANSE (LYO)	193,1
11	C.H. Gonesse (I. de F.)	192
12	H.C. Avallon 2 (BOU)	191,7
13	USAM Toulon (CAZ)	185,2
14	E.S. Laneuveville (LOR)	182,2
15	Colombelles 2 (BNO)	178,4
16	UGA Péageois (DSA)	176,5
17	Espérance de Secs (BNO)	162,1
18	O.M. Felletin (LIM)	156,8
19	S.C. Navis (DSA)	151,4
20	St-Pierre-La Cour (ANJ)	149,1
21	CA. Evron (ANJ)	149
22	H.C. Figeac (PYR)	147,6
23	Clermont-Sports 2 (LAN)	140,3
24	Reims H.M. 2 (CHA)	139,4
25	U.A. Cognac (POI)	137,5
26	Nice U.C. (CAZ)	135,5
27	Armentières (FLA)	134,5
28	S.C. Navis 2 (DSA)	129,6
29	Clermont-Sports 3 (LAN)	125,5
30	E.E.R. Carpentras (PRO)	128,5
31	S.C. Navis 3 (DSA)	115,5
32	U. Hagondange (LOR)	114,3
33	A.C. Gardeen (CAZ)	113,1
34	Reims H.M. 3 (CHA)	102,6
35	H.C. Figeac 2 (PYR)	101,5
36	O.M. Felletin 2 (LIM)	101,3
37	S.O. Calais (FLA)	99,2
38	Clermont-Sports 4 (LAN)	98,9
39	UGA Péageois 2 (DSA)	89,7
40	A.S. Montbéliard (FRC)	88,4
41	Clermont-Sports 5 (LAN)	79,2
42	Amiens S.C. (PIC)	75,7
-	Colombelles 3 (BNO)	75,7
44	C.A. Evron 2 (ANJ)	72,1
45	C.H. Anse 2 (LYO)	72
46	S.C. Neuilly 2 (I. de F.)	64,3
47	M.J.C. Avignon (PRO)	63,2
48	Reims H.M. 4 (CITA)	60,7
49	Reims H.M. 5 (CHA)	57,8
50	S.O. Calais 2 (FLA)	54
51	C.A. St-Priest (LYO)	39,9
52	Arbisson M.P.T. Tourette-Levens (CAZ)	30,75
53	O.M. Felletin 3 (LIM)	26,8
54	A.S.B.G. La Flèche (ANJ)	23,4
55	Cheminots de Caen (BNO)	22,1
56	Colombelles 4 (BNO)	9,1
57	S. Bayeux (BNO)	4,9
58	Cheminots de Caen (BNO)	3,3
59	Longues-sur-Mer (BNO)	2,1

Statistiques

PARTICIPATION DES COMITES RÉGIONAUX

1	BASSE-NORMANDIE	27 athlètes
2	DAUPHINE-SAVOIE	18
3	CHAMPAGNE	15
-	COTE D'AZUR	15
-	LANGUEDOC	15
6	ANJOU	12
-	PROVENCE	12
8	FLANDRES	9
-	ÎLE-DE-FRANCE	9
-	LIMOUSIN	9
-	LYONNAIS	9
12	BOURGOGNE	6
-	LORRAINE	6
-	PYRÉNÉES	6
15	FRANCHE-COMTÉ	3
-	PICARDIE	3
-	POITOU	3
	TOTAL :	177 athlètes

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM..... Prénom .....Adresse.....

..... Ville..... Département

Souscrit ..... (1) abonnement(s) d'un an à la revue « HALTÉROPHILE MODERNE ». 10 numéros : 60 F.

Ci-joint mon règlement au nom de la
Fédération Française Haltérophile et Culturiste

❑Chèque ❑Mandat lettre ❑Chèque Postal
(Mettre une croix dans la case correspondante.)

Adresser les demandes d'abonnement à la
Fédération Française Haltérophile et Culturiste

Secrétariat technique, Rés. St-Robert, bât. D3
Ch. du Petit-St-Barthélémy 13100 Aix-en-Provence

1) Indiquer le nombre d'abonnements.

C.C.P. Paris 130-482

TARIF 79 - 80.

TABLE DE COTATION I.W.F.

Homologué par le Comité directeur F.F.H.C. du 27 janvier 80

Poids / Corps	Coef.	P.C.	Coef.	P.C.	Coef.	P.C.	Coef.	P.C.	Coef.	P.C.	Coef.
40,0	2,4903	49,0	1,9061	58,0	1,5810	67,0	1,3819	76,0	1,2523	85,0	1,1647
,1	2,4814	,1	1,9014	,1	1,5783	,1	1,3801	,1	1,2511	,1	1,1639
,2	2,4726	,2	1,8968	,2	1,5755	,2	1,3784	,2	1,2499	,2	1,1631
,3	2,4569	,3	1,8922	,3	1,5728	,3	1,3766	,3	1,2488	,3	1,1623
,4	2,4552	,4	1,8876	,4	1,5701	,4	1,3749	,4	1,2476	,4	1,1615
,5	2,4466	,5	1,8830	,5	1,5674	,5	1,3732	,5	1,2465	,5	1,1607
,6	2,4381	,6	1,8785	,6	1,5647	,6	1,3715	,6	1,2453	,6	1,1599
,7	2,4296	,7	1,8740	,7	1,5820	,7	1,3698	,7	1,2442	,7	1,1591
,8	2,4212	,8	1,8695	,8	1,5594	,8	1,3681	,8	1,2431	,8	1,1584
,9	2,4129	,9	1,8851	,9	1,5567	,9	1,3664	,9	1,2419	,9	1,1576
41,0	2,4046	50,0	1,8607	56,0	1,5541	68,0	1,3647	77,0	1,2408	86,0	1,1568
,1	2,3964	,1	1,8563	,1	1,5515	,1	1,3630	,1	1,2397	,1	1,1551
,2	2,3883	,2	1,8520	,2	1,5489	,2	1,3614	,2	1,2386	,2	1,1553
,3	2,3802	,3	1,8476	,3	1,5463	,3	1,3597	,3	1,2375	,3	1,1545
,4	2,3722	,4	1,8433	,4	1,5437	,4	1,3581	,4	1,2364	,4	1,1538
,5	2,3643	,5	1,8391	,5	1,5412	,5	1,3564	,5	1,2353	,5	1,1530
,6	2,3564	,6	1,8348	,6	1,5386	,6	1,3548	,6	1,2342	,6	1,1523
,7	2,3485	,7	1,8336	,7	1,5361	,7	1,3532	,7	1,2331	,7	1,1515
,8	2,3408	,8	1,8264	,8	1,5336	,8	1,3515	,8	1,2320	,8	1,1508
,9	2,3331	,9	1,8222	,9	1,5311	,9	1,3499	,9	1,2309	,9	1,1500
42,0	2,3254	51,0	1,8181	60,0	1,5286	69,0	1,3483	78,0	1,2298	87,0	1,1493
,1	2,3178	,1	1,8140	,1	1,5261	,1	1,3467	,1	1,2287	,1	1,1485
,2	2,3178	,2	1,8099	,2	1,5236	,2	1,3451	,2	1,2277	,2	1,1478
,3	2,3028	,3	1,8058	,3	1,5212	,3	1,3436	,3	1,2266	,3	1,1471
,4	2,2954	,4	1,8018	,4	1,5187	,4	1,3420	,4	1,2256	,4	1,1464
,5	2,2880	,5	1,7978	,5	1,5163	,5	1,3404	,5	1,2245	,5	1,1456
,6	2,2807	,6	1,7938	,6	1,5139	,6	1,3389	,6	1,2235	,6	1,1449
,7	2,2735	,7	1,7898	,7	1,5115	,7	1,3373	,7	1,2224	,7	1,1442
,8	2,2663	,8	1,7858	,8	1,5091	,8	1,3358	,8	1,2214	,8	1,1435
,9	2,2591	,9	1,7819	,9	1,5067	,9	1,3342	,9	1,2203	,9	1,1428
43,0	2,2520	52,0	1,7780	61,0	1,5043	70,0	1,3327	79,0	1,2193	88,0	1,1420
,1	2,2450	,1	1,7742	,1	1,5020	,1	1,3312	,1	1,2183	,1	1,1413
,2	2,2280	,2	1,7704	,2	1,4996	,2	1,3296	,2	1,2172	,2	1,1406
,3	2,2310	,3	1,7665	,3	1,4973	,3	1,3281	,3	1,2162	,3	1,1399
,4	2,2241	,4	1,7627	,4	1,4950	,4	1,3266	,4	1,2152	,4	1,1392
,5	2,2173	,5	1,7589	,5	1,4927	,5	1,3251	,5	1,2143	,5	1,1385
,6	2,2185	,6	1,7551	,6	1,4904	,6	1,3236	,6	1,2132	,6	1,1378
,7	2,2038	,7	1,7514	,7	1,4881	,7	1,3222	,7	1,2122	,7	1,1372
,8	2,1971	,8	1,7477	,8	1,4858	,8	1,3207	,8	1,2112	,8	1,1365
,9	2,1904	,9	1,7440	,9	1,4836	,9	1,3192	,9	1,2102	,9	1,1358
44,0	2,1838	53,0	1,7403	62,0	1,4813	71,0	1,3177	80,0	1,2092	89,0	1,1351
,1	2,1773	,1	1,7366	,1	1,4791	,1	1,3163	,1	1,2082	,1	1,1344
,2	2,1708	,2	1,7340	,2	1,4768	,2	1,3148	,2	1,2072	,2	1,1337
,3	2,1643	,3	1,7294	,3	1,4746	,3	1,3134	,3	1,2063	,3	1,1331
,4	2,1579	,4	1,7258	,4	1,4724	,4	1,3119	,4	1,2053	,4	1,1324
,5	2,1515	,5	1,7222	,5	1,4702	,5	1,3105	,5	1,2043	,5	1,1317
,6	2,1452	,6	1,7187	,6	1,4680	,6	1,3091	,6	1,2034	,6	1,1311
,7	2,1389	,7	1,7152	,7	1,4659	,7	1,3077	,7	1,2024	,7	1,1304
,8	2,1327	,8	1,7117	,8	1,4637	,8	1,3063	,8	1,2014	,8	1,1297
,9	2,1265	,9	1,7082	,9	1,4616	,9	1,3049	,9	1,2005	,9	1,1291
45,0	2,1204	54,0	1,7047	63,0	1,4594	72,0	1,3035	81,0	1,1995	90,0	1,1284
,1	2,1143	,1	1,7013	,1	1,4573	,1	1,3021	,1	1,1986	,1	1,1278
,2	2,1082	,2	1,6979	,2	1,4552	,2	1,3021	,2	1,1977	,2	1,1271
,3	2,1022	,3	1,6944	,3	1,4531	,3	1,3007	,3	1,1967	,3	1,1265
,4	2,0962	,4	1,6911	,4	1,4510	,4	1,2979	,4	1,1958	,4	1,1258
,5	2,0903	,5	1,6877	,5	1,4489	,5	1,2965	,5	1,1949	,5	1,1252
,6	2,0844	,6	1,6843	,6	1,4468	,6	1,2952	,6	1,1939	,6	1,1246
,7	2,0786	,7	1,6810	,7	1,4447	,7	1,2938	,7	1,1930	,7	1,1239
,8	2,0728	,8	1,6777	,8	1,4427	,8	1,2925	,8	1,1921	,8	1,1233
,9	2,0670	,9	1,6744	,9	1,4406	,9	1,2911	,9	1,1912	,9	1,1227
46,0	2,0613	55,0	1,6711	64,0	1,4386	73,0	1,2898	82,0	1,1903	91,0	1,1220
,1	2,0556	,1	1,6679	,1	1,4366	,1	1,2885	,1	1,1894	,1	1,1214
,2	2,0499	,2	1,6647	,2	1,4346	,2	1,2871	,2	1,1885	,2	1,1208
,3	2,0443	,3	1,6614	,3	1,4325	,3	1,2858	,3	1,1876	,3	1,1202
,4	2,0387	,4	1,6582	,4	1,4305	,4	1,2845	,4	1,1867	,4	1,1195
,5	2,0332	,5	1,6551	,5	1,4286	,5	1,2832	,5	1,1858	,5	1,1189
,6	2,0277	,6	1,6519	,6	1,4266	,6	1,2819	,6	1,1849	,6	1,1189
,7	2,0222	,7	1,6488	,7	1,4246	,7	1,2806	,7	1,1840	,7	1,1177
,8	2,0168	,8	1,6456	,8	1,4227	,8	1,2793	,8	1,1831	,8	1,1171
,9	2,0114	,9	1,6425	,9	1,4207	,9	1,2780	,9	1,1823	,9	1,1171
47,0	2,0061	56,0	1,6394	65,0	1,4188	74,0	1,2767	83,0	1,1814		
,1	2,0007	,1	1,6363	,1	1,4168	,1	1,2755	,1	1,1805		
,2	1,9954	,2	1,6333	,2	1,4149	,2	1,2742	,2	1,1797		
,3	1,9902	,3	1,6302	,3	1,4130	,3	1,2729	,3	1,1788		
,4	1,9850	,4	1,6272	,4	1,4111	,4	1,2717	,4	1,1779		
,5	1,9798	,5	1,6242	,5	1,4092	,5	1,2704	,5	1,1771		
,6	1,9747	,6	1,6212	,6	1,4079	,6	1,2692	,6	1,1762		
,7	1,9696	,7	1,6182	,7	1,4055	,7	1,2679	,7	1,1754		
,8	1,9645	,8	1,6153	,8	1,4036	,8	1,2667	,8	1,1745		
,9	1,9594	,9	1,6123	,9	1,4017	,9	1,2655	,9	1,1737		
48,0	1,9544	57,0	1,6094	66,0	1,3999	75,0	1,2642	84,0	1,1729		
,1	1,9494	,1	1,6065	,1	1,3980	,1	1,2630	,1	1,1720		
,2	1,9445	,2	1,6036	,2	1,3962	,2	1,2618	,2	1,1712		
,3	1,9396	,3	1,6007	,3	1,3944	,3	1,2606	,3	1,1704		
,4	1,9347	,4	1,5970	,4	1,3926	,4	1,2594	,4	1,1695		
,5	1,9299	,5	1,5950	,5	1,3908	,5	1,2582	,5	1,1687		
,6	1,9250	,6	1,5922	,6	1,3890	,6	1,2570	,6	1,1679		
,7	1,9202	,7	1,5894	,7	1,3872	,7	1,2558	,7	1,1671		
,8	1,9155	,8	1,5866	,8	1,3854	,8	1,2546	,8	1,1663		
,9	1,9108	,9	1,5838	,9	1,3836	,9	1,2534	,9	1,1655		

Numérisation :
R. LPZ
2012 (2019)
Original :
D. MNN

TABLE I.W.F.

Poids / Corps	Coef.	P.C.	Coef.	P.C.	Coef.	P.C.	Coef.	P.C.	Coef.	P.C.	Coef.
92,0	1,1159	101,0	1,0706	110,0	1,0397	119,0	1,0193	128,0	1,0070	137,0	1,0011
,1	1,1153	,1	1,0702	,1	1,0394	,1	1,0191	,1	1,0069	,1	1,0010
,2	1,1147	,2	1,0698	,2	1,0391	,2	1,0190	,2	1,0068	,2	1,0010
,3	1,1141	,3	1,0694	,3	1,0388	,3	1,0188	,3	1,0067	,3	1,0010
,4	1,1135	,4	1,0690	,4	1,0386	,4	1,0186	,4	1,0066	,4	1,0009
,5	1,1129	,5	1,0686	,5	1,0386	,5	1,0184	,5	1,0065	,5	1,0009
,6	1,1123	,6	1,0682	,6	1,0383	,6	1,0183	,6	1,0065	,6	1,0009
,7	1,1117	,7	1,0678	,7	1,0380	,7	1,0181	,7	1,0064	,7	1,0008
,8	1,1112	,8	1,0673	,8	1,0375	,8	1,0179	,8	1,0063	,8	1,0008
,9	1,1106	,9	1,0669	,9	1,0372	,9	1,0178	,9	1,0062	,9	1,0008
93,0	1,1100	102,0	1,0666	111,0	1,0369	120,0	1,0176	129,0	1,0061		
,1	1,1094	,1	1,0662	,1	1,0367	,1	1,0174	,1	1,0060	138,0	1,0007
,2	1,1088	,2	1,0658	,2	1,0364	,2	1,0173	,2	1,0059	,1	1,0007
,3	1,1083	,3	1,0654	,3	1,0359	,3	1,0171	,3	1,0058	,2	1,0007
,4	1,1077	,4	1,0650	,4	1,0362	,4	1,0169	,4	1,0057	,3	1,0007
,5	1,1071	,5	1,0646	,5	1,0356	,5	1,0168	,5	1,0056	,4	1,0006
,6	1,1066	,6	1,0642	,6	1,0354	,6	1,0166	,6	1,0056	,5	1,0006
,7	1,1060	,7	1,0638	,7	1,0351	,7	1,0164	,7	1,0055	,6	1,0006
,8	1,1053	,8	1,0634	,8	1,0349	,8	1,0163	,8	1,0054	,7	1,0006
,9	1,1049	,9	1,0630	,9	1,0346	,9	1,0161	,9	1,0053	,8	1,0005
94,0	1,1013	103,0	1,0627	112,0	1,0343	121,01	1,0160	130,0	1,0052	,9	1,0005
,1	1,1038	,1	1,0623	,1	1,0341	,1	1,0158	,1	1,0052	139,0	1,0005
,2	1,1032	,2	1,0619	,2	1,0338	,2	1,0156	,2	1,0051	,1	1,0005
,3	1,1027	,3	1,0615	,3	1,0336	,3	1,0155	,3	1,0050	,2	1,0004
,4	1,1021	,4	1,0608	,4	1,0333	,4	1,0153	,4	1,0048	,3	1,0004
,5	1,1016	,5	1,0604	,5	1,0331	,5	1,0152	,5	1,0047	,4	1,0004
,6	1,1010	,6	1,0600	,6	1,0328	,6	1,0150	,6	1,0047	,5	1,0004
,7	1,1005	,7	1,0697	,7	1,0326	,7	1,0149	,7	1,0046	,6	1,0004
,8	1,1000	,8	1,0593	,8	1,0323	,8	1,0147	,8	1,0046	,7	1,0003
,9	1,0994	,9	1,0511	,9	1,0321	,9	1,0146	,9	1,0045	,8	1,0003
95,0	1,0989	104,0	1,0589	113,0	1,0319	122,0	1,0144	131,00	1,0044	,9	1,0003
,1	1,0984	,1	1,0586	,1	1,0316	,1	1,0143	,1	1,0043		
,2	1,0978	,2	1,0582	,2	1,0314	,2	1,0141	,2	1,0043	140,0	1,0003
,3	1,0973	,3	1,0578	,3	1,0311	,3	1,0140	,3	1,0042	,1	1,0003
,4	1,0968	,4	1,0575	,4	1,0309	,4	1,0138	,4	1,0041	,2	1,0002
,5	1,0963	,5	1,0571	,5	1,0307	,5	1,0137	,5	1,0040	,3	1,0002
,6	1,0957	,6	1,0568	,6	1,0304	,6	1,0135	,6	1,0040	,4	1,0002
,7	1,0952	,7	1,0564	,7	1,0302	,7	1,0134	,7	1,0039	,5	1,0002
,8	1,0947	,8	1,0561	,8	1,0300	,8	1,0133	,8	1,0038	,6	1,0002
,9	1,0942	,9	1,0557	,9	1,0297	,9	1,0131	,9	1,0038	,7	1,0002
96,0	1,0937	105,0	1,0554	114,0	1,0295	123,0	1,0130	132,0	1,0037	,8	1,0002
,1	1,0932	,1	1,0550	,1	1,0293	,1	1,0128	,1	1,0036	,9	1,0001
,2	1,0927	,2	1,0547	,2	1,0290	,2	1,0127	,2	1,0035	141,00	1,0001
,3	1,0922	,3	1,0543	,3	1,0288	,3	1,0126	,3	1,0035	,1	1,0001
,4	1,0917	,4	1,0540	,4	1,0286	,4	1,0124	,4	1,0034	,2	1,0001
,5	1,0912	,5	1,0536	,5	1,0284	,5	1,0123	,5	1,0033	,3	1,0001
,6	1,0907	,6	1,0533	,6	1,0281	,6	1,0122	,6	1,0033	,4	1,0001
,7	1,0902	,7	1,0529	,7	1,0279	,7	1,0120	,7	1,0032	,5	1,0001
,8	1,0897	,8	1,0526	,8	1,0277	,8	1,0119	,8	1,0032	,6	1,0001
,9	1,0892	,9	1,0523	,9	1,0275	,9	1,0118	,9	1,0031	,7	1,0001
97,0	1,0887	106,0	1,0519	115,0	1,0272	124,0	1,0117	133,0	1,0030	,8	1,0000
,1	1,0882	,1	1,0516	,1	1,0270	,1	1,0115	,1	1,0030	,9	1,0000
,2	1,0877	,2	1,0513	,2	1,0268	,2	1,0114	,2	1,0029		
,3	1,0872	,3	1,0509	,3	1,0266	,3	1,0112	,3	1,0028		
,4	1,0867	,4	1,0506	,4	1,0264	,4	1,0111	,4	1,0028	142,0	1,0000
,5	1,0863	,5	1,0503	,5	1,0262	,5	1,0110	,5	1,0027		
,6	1,0858	,6	1,0500	,6	1,0259	,6	1,0108	,6	1,0027		
,7	1,0853	,7	1,0496	,7	1,0257	,7	1,0107	,7	1,0026		
,8	1,0848	,8	1,0493	,8	1,0255	,8	1,0106	,8	1,0026		
,9	1,0843	,9	1,0490	,9	1,0253	,9	1,0105	,9	1,0025		
98,0	1,0839	107,0	1,0487	116,0	1,0251	125,0	1,0104	134,0	1,0024		
,1	1,0834	,1	1,0483	,1	1,0249	,1	1,0102	,1	1,0024		
,2	1,0829	,2	1,0480	,2	1,0247	,2	1,0101	,2	1,0023		
,3	1,0825	,3	1,0477	,3	1,0245	,3	1,0100	,3	1,0023		
,4	1,0820	,4	1,0474	,4	1,0243	,4	1,0097	,4	1,0022		
,5	1,0816	,5	1,0471	,5	1,0241	,5	1,0096	,5	1,0022		
,6	1,0811	,6	1,0468	,6	1,0239	,6	1,0096	,6	1,0021		
,7	1,0806	,7	1,0465	,7	1,0237	,7	1,0095	,7	1,0021		
,8	1,0802	,8	1,0461	,8	1,0235	,8	1,0094	,8	1,0020		
,9	1,0797	,9	1,0458	,9	1,0233	,9	1,0093	,9	1,0020		
99,0	1,0793	108,0	1,0455	117,0	1,0231	126,0	1,0092	135,0	1,0019		
,1	1,0788	,1	1,0452	,1	1,0229	,1	1,0090	,1	1,0019		
,2	1,0784	,2	1,0449	,2	1,0227	,2	1,0089	,2	1,0018		
,3	1,0779	,3	1,0446	,3	1,0225	,3	1,0088	,3	1,0018		
,4	1,0775	,4	1,0443	,4	1,0223	,4	1,0087	,4	1,0017		
,5	1,0770	,5	1,0440	,5	1,0221	,5	1,0086	,5	1,0016		
,6	1,0766	,6	1,0437	,6	1,0219	,6	1,0085	,6	1,0016		
,7	1,0762	,7	1,0434	,7	1,0217	,7	1,0084	,7	1,0016		
,8	1,0757	,8	1,0431	,8	1,0215	,8	1,0083	,8	1,0016		
,9	1,0753	,9	1,0428	,9	1,0213	,9	1,0082	,9	1,0015		
100,0	1,0749	109,0	1,0425	118,0	1,0211	127,0	1,0081	136,0	1,0015		
,1	1,0744	,1	1,0422	,1	1,0210	,1	1,0080	,1	1,0014		
,2	1,0740	,2	1,0420	,2	1,0208	,2	1,0078	,2	1,0014		
,3	1,0736	,3	1,0417	,3	1,0206	,3	1,0077	,3	1,0013		
,4	1,0731	,4	1,0414	,4	1,0204	,4	1,0076	,4	1,0013		
,5	1,0727	,5	1,0411	,5	1,0202	,5	1,0075	,5	1,0013		
,6	1,0723	,6	1,0408	,6	1,0200	,6	1,0074	,6	1,0012		
,7	1,0719	,7	1,0405	,7	1,0199	,7	1,0073	,7	1,0012		
,8	1,0714	,8	1,0402	,8	1,0197	,8	1,0072	,8	1,0011		
,9	1,0710	,9	1,0400	,9	1,0195	,9	1,0071	,9	1,0011		

Pour tous les poids de corps au-dessus de 142,0 kg, prendre le Coefficient : 1.000

Numérisation :
R. LPZ
2012 (2019)
Original :
D. MNN

Records de France Haltérophiles

au 1er février 1980

CADETS - Arraché

52	Cassiau Daniel (Orbec)	80	18/12/76
56	Maier Bruno (Debrecen)	102,5	17/ 6/79
60	Maier Bruno (St-Quentin)	103	11/11/79
67,5	Senet Pascal (Montdidier)	108	28/ 5/77
75	Félicité Frantz (Grigny)	115	29/ 4/78
82,5	Derop Philippe (Châtellerault)	116,5	15/12/79
90	Pierret Pascal (Avallon)	121	3/12/77
100	Dormieu Raymond (Lille)	120	18/12/76
110	Brulois (Troyes)	117,5	11/ 1/75
+ 110	Néant		

CADETS - ÉPAULÉ-JETÉ

52	Paterni J.-Christophe (Nevers)	101	26/ 5/79
56	Maier Bruno (Nevers)	120,5	26/ 5/79
60	Cassiau Daniel (Lille)	125	23/ 6/79
67,5	Senet Pascal (Lille)	136	17/12/77
75	Leroux Didier (Lille)	145,5	17/12/77
82,5	Pierret Pascal (Chambéry)	145,5	8/ 4/77
90	Pierret Pascal (Avallon)	151,5	3/12/77
100	Dormieu R. (Rueil-Malmaison)	155	6/11/76
110	Brulois (Lille)	150	30/ 3/74
+ 110	Néant		

CADETS - TOTAL OLYMPIQUE

52	Paterni J.-Christophe (Rueil)	177,5	21/ 4/79
56	Maier Bruno (Debrecen)	220	17/ 6/79
60	Cassiau Daniel (Lille)	227,5	23/ 6/79
67,5	Senet Pascal (Montdidier)	242,5	28/ 5/77
75	Leroux Didier (Lille)	260	17/12/77
82,5	Pierret Pascal (Montbéliard)	257,5	26/ 2/77
90	Pierret Pascal (Avallon)	270	3/12/77
100	Dormieu Raymond (Lille)	272,5	18/12/76
110	Néant		
+ 110	Néant		

JUNIORS - ARRACHE

52	Stresser Serge (Haguenau)	87,5	18/ 6/73
56	Maier Bruno (Debrecen)	102,5	17/ 6/79
60	Bidard Dominique (Fougères)	108	30/11/74
67,5	Cosnard Patrice (Nice)	118,5	15/ 5/76
75	Kinck Christian (Lille)	137.5	18/10/76
82,5	Kinck Christian (Rueil)	135	6/11/76
90	Pierret Pascal (Laon)	136	5/ 5/79
100	Heinrich Dominique (Amiens)	137,5	1/ 5/77
110	Delpuech (Palavas)	140	29/ 8/68
+ 110	Brulois (Saint-Maur)	112,5	1/ 5/76

JUNIORS - ÉPAULÉ-JETÉ

52	Stresser Serge (Cuba)	110	15/ 9/73
56	Maier Bruno (Nevers)	120,5	26/ 5/79
60	Bidard Dominique (Paris)	132,5	8/ 6/74
67,5	Rontard Didier (Rueil)	148	27/ 3/76
75	Leroux Didier (Ebensee)	165	24/ 3/76
82,5	Leroux Didier (Nevers)	167,5	11/12/79
90	Cadars Bernard (Cahors)	165,5	9/ 1/72
100	Heinrich Dominique (Amiens)	173	1/ 5/77
110	Dormieu R. (Armentières)	168,8	23/12/78
+ 110	Brulois (Saint-Maur)	140	1/ 5/76

JUNIORS - TOTAL OLYMPIQUE

52	Stresser Serge (Cuba)	193	15/ 9/73
56	Maier Bruno (Debrecen)	220	17/ 6/79
60	Bidard Dominique (Amiens)	235	15/ 6/74
67,5	Kinck Christian (Lomme)	300	18/10/76
75	Kinck Christian (Lille)	300	18/10/76
82,5	Senet Pascal (Amiens)	295	11/11/79
90	Pierret Pascal (Laon)	290	5/ 5/79
100	Heinrich Dominique (Amiens)	310	1/ 5/77
110	Dormieu R. (Armentières)	300	23/12/78
+ 110	Néant		

SENIORS - ARRACHE

52	Stresser Serge (Vérone)	92,5	29/ 5/74
56	Lebrun Bruno (Salonique)	107,5	4/11/79
60	Bidard D. (Bourg-en-Bresse)	116	3/ 2/79
67,5	Senet Daniel (Split)	142,5	26/ 9/79
75	Terme Aimé (Reims)	145,5	24/ 6/72
82,5	Coussin Yvon (St-Estève)	150	15/ 3/75
90	Coussin Yvon (Saint-Maur)	156	7/ 5/76
100	Coussin Yvon (Salon-Provence)	152,5	3/ 3/79
110	Gourrier Pierre (Alexandrie)	160,5	10/ 3/77
+ 110	Gourrier P. (Aix-en-Provence)	150,5	1/ 7/76

SENIORS - ÉPAULÉ-JETÉ

52	Stresser Serge (Vérone)	117,5	29/ 5/74
56	Lebrun Bruno (Salonique)	140	4/11/79
60	Chavigny Jean-Claude (Split)	152,5	26/ 9/79
67,5	Senet Daniel (Split)	175	26/ 9/79
75	Chavigny Roland (Lille)	168,5	23/ 6/79
82,5	Barroy Michel (Massy)	175,5	5/ 3/72
90	Gourrier Pierre (Szombathely)	192,5	26/ 6/70
100	Gourrier Pierre (Havirov)	197,5	17/ 6/78
110	Gourrier Pierre (Montréal)	215	26/ 7/76
+ 110	Gourrier P. (Aix-en-Provence)	201	1/ 7/76

SENIORS - TOTAL OLYMPIQUE

52	Stresser Serge (Vérone)	210	29/ 5/74
56	Lebrun Bruno (Salonique)	247,5	4/11/79
60	Chavigny J.-C. (Split)	265	26/ 9/79
67,5	Senet Daniel (Split)	312,5	26/ 9/79
75	Kinck Christian (Lille)	302,5	15/ 4/76
82,5	Coussin Yvon (Moscou)	315	20/ 9/75
90	Coussin Yvon (Montréal)	332,5	25/ 7/76
100	Gourrier Pierre (Stuttgart)	345	24/ 9/77
110	Gourrier Pierre (Montauban)	372,5	19/ 6/76
+ 110	Gourrier P. (Aix-en-Provence)	350	1/ 7/76

RECORDS PAR ÉQUIPES DE CLUBS

Seniors - Lille U.C.	2 325	26/ 2/78	Lille
Juniors - ASPTT Lille	1 740	21/ 6/75	Lille

RECORDS PAR ÉQUIPES RÉGIONALES

Seniors - Île-de-France	2 555	29/ 1/77	Lisieux
Juniors - Flandres	1 897,5	14/12/75	Lille
Cadets - Île-de-France	1 742,5	08/12/78	Grigny

HOMMES - COUPE DE FRANCE DES CLUBS

Seniors - Lille U.C.	475,6 pts	St-Médard	17/ 3/79
Juniors - Amiens S.C.	398,2 pts	Herblay	1/ 4/79
Cadets - Amiens S.C.	302 pts	Lille	17/12/77

Portrait d'un Club

E.E.A.R. Carpentras



FONDÉ en 1888 (?), par MM. Cafarel, Elaire et Équin, le club de la citée des berlingots, longtemps cantonné dans des activités départementales et régionales, connaît ces dernières années une audience sans cesse croissante, sous l'impulsion de son dynamique animateur J.-P. Brunet.

Jusqu'en 1966, année qui vit les débuts de Amier, Brunet, Laurent et Bagnol, le principal titre de gloire du club vauclusien remontait à 1934, avec un titre de champion de France « B » de Giombini. L'arrivée de nouveaux éléments, coïncident avec le développement de l'haltérophilie provençale sous la houlette d'un C.T.R. dynamique, Roger Gerber, et permit à l'E.E.A.R. Carpentras de se rapprocher puis de rivaliser avec les meilleurs clubs provençaux de l'époque : l'H.C. Marseille et l'U.S.C. Marseille.

En 1971, Brunet devenait le premier Carpentrassien à disputer un championnat de France è Romans ; durant huit années consécutives il devait représenter avec honneur son club au plus haut niveau national en obtenant une victoire au critérium national, une deuxième et troisième place, lors des championnats de France d'Amiens et de Rueil.

L'arrivée de Jouan Robert, champion de France et finaliste du championnat du Monde 1977, et de Raynaud Michel, finaliste du championnat du Monde junior 1977 permirent au club vauclusien d'obtenir une cinquième place lors de la finale de la coupe de France des clubs.

Bénéficiant depuis le début de la saison d'un renfort de poids, en la personne de Pierre Gourrier, 1'E.E.A.R. Carpentras devrait cette saison donner la pleine mesure de ses possibilités.

Disposant d'installations convenables, disponibles toute la journée, ce club est également pourvu de structures administratives indispensables à la bonne évolution d'un club. La présidence est assurée par Bougnard Marceau, le secrétariat par Lambertin et la trésorerie par Brunet. Les trois entraîneurs : Brunet, Lucius et Bougnard assurent l'encadrement technique des différents pratiquants.

Le club comprend également une école d'haltérophilie, regroupant quinze adhérents, et pour la saison dernière comptait 70 licenciés.

Avec des éléments aussi renommés, l'E.E.A.R. Carpentras envisage à court terme, une qualification pour la finale de la Coupe de France des clubs, les qualifications de Gourrier et Jouan pour les prochains jeux Olympiques et une participation au championnat de France pour Raynaud, Augier et J.-P. Brunet.

A plus long terme, les dirigeants mettront tout en œuvre pour maintenir ce sympathique club à un niveau honorable au sein de I 'haltérophilie nationale.

DISPORTEX

25, RUE HENRI-MONNIER - 75009 PAPIS
TEL. 280.18.97 - C.C.P. 205 75 58 G Paris

TOUT LE MATÉRIEL MODERNE DE MUSCULATION
PRESSES - Bancs - Supports - Barres à disques -
Haltères - Disques caoutchouc, fonte, acier

CEINTURES de sudation et d'HALTÉROPHILIE
SURVÊTEMENTS - MAILLOTS - SLIPS
SAUNA PORTATIF

INSTALLATIONS de Salles - Clubs culturistes -
Gymnases
Appareils de **CULTURE PHYSIQUE**
Multi gym - Door Fix - Bar sport - Extenseurs

Comparez nos prix avant d'acheter
QUALITÉ SUPÉRIEURE - PRIX IMBATTABLES

• **Conditions spéciales de crédit pour**
CLUBS HALTÉROPHILES ET CULTURISTES

TOUT POUR L'**HALTÉROPHILIE**
LA **CULTURE PHYSIQUE**
LA **MUSCULATION**

ALIMENTS DE FORCE ET DE SANTE - PROTÉINES
Naturels et sains - Tonicité musculaire -
Vitalité et force Crème musculaire -

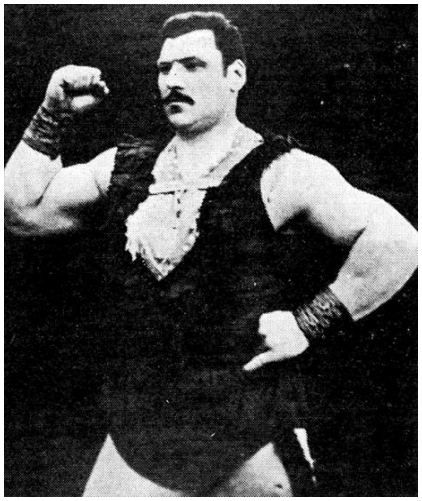
Améliorez vos performances athlétiques
Augmentez votre force

Catalogue sur demande
Prière joindre 2 timbres pour frais.

Une page d'histoire

Louis Uni

racontée par Albert DELAITTE



LOUIS UNI est né à Marsillargues (Hérault) le 21 janvier 1862. Très fort dis son plus jeune âge, il quitte à 16 ans la maison paternelle et parcourt la France, d'abord avec les lutteurs professionnels Félix Bernard et Piétro Dalmasso. Ces derniers lui enseignèrent la lutte gréco-romaine, mais le jeune Apollon est plus attiré vers les exercices de force. A 17 ans, il gagne l'haltère court de 77 k, qu'offrait Victor Sosson à celui qui pourrait l'arracher d'un bras. Après avoir effectué certains tours de force, dans les milieux du spectacle, tels que l'écartement des barreaux d'une grille, jongler avec un poids de 80 kg, l'épaulé d'un essieu de wagonnet de 118 kg.

Plus tard il remplaça l'essieu par une barre à sphère, dont le poids pouvait être porté à 155 kg, puis par un autre essieu de 166,500 kg, dit « essieu d'Apollon », que Charles Rigoulot épaula et jeta le 3 mars 1930 à la salle Wagram à Paris.

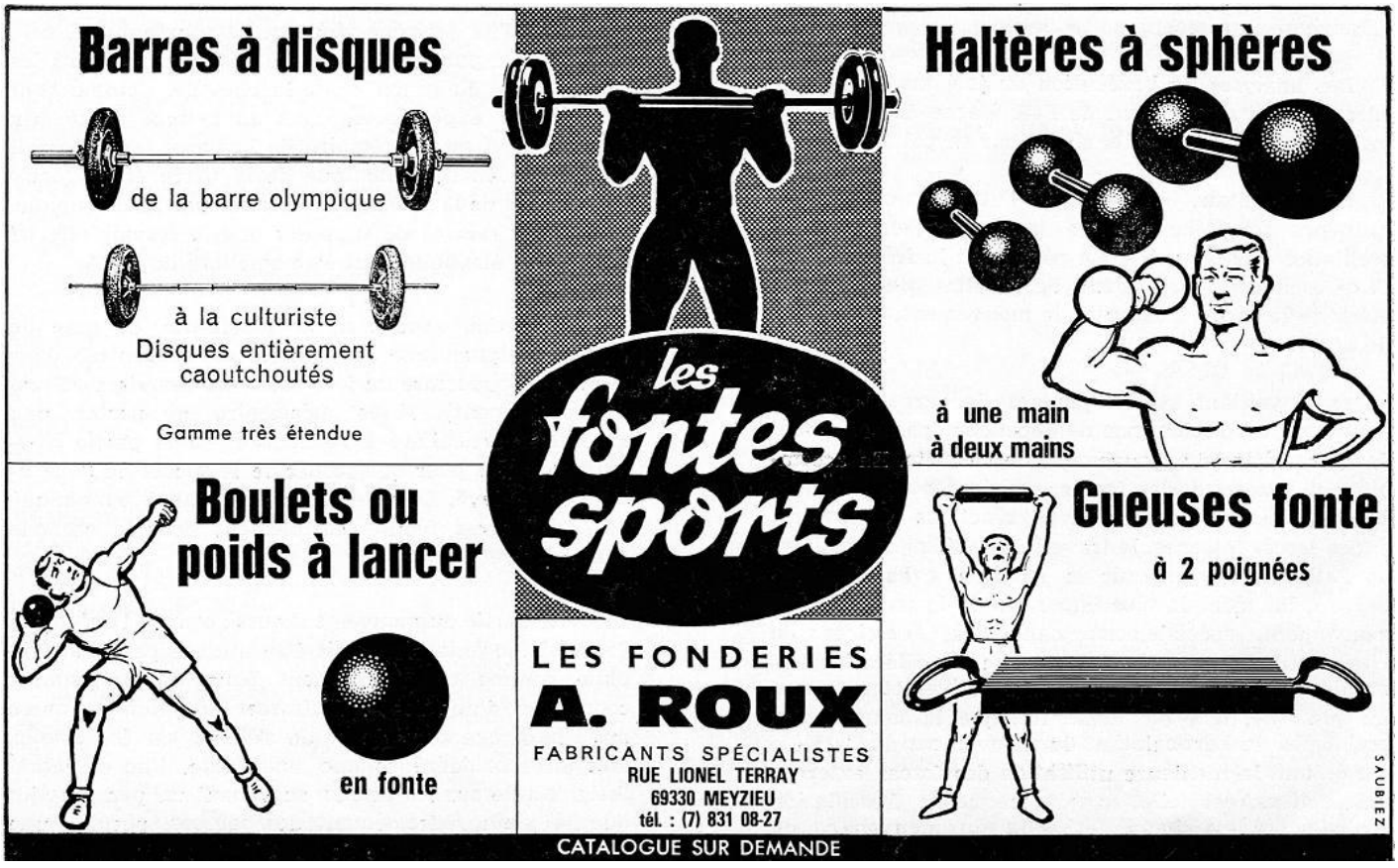
Le 30 décembre 1896, à Lille il arracha d'une main une barre à sphère de 80 kg, puis il arracha 86 kg répartis en quatre poids de 25 kg, 21 kg et deux de 20 kg, liés par un mouchoir, puis réussit deux fois la volée avec le même engin.

Après avoir connu une grande popularité à l'étranger, Louis Uni, perdit peu à peu de son audience et connu des moments difficiles.

Il devait décéder à l'âge de 66 ans à Évreux en 1929.

Une anecdote se situant en 1888, nous permet de mieux situer la force extraordinaire de ce bel athlète. A Bordeaux, Victor Jadin était très fier de réaliser sur un haltère court de 65 kilo, composé d'un axe et de disques, la volée à une main. Il défiait quiconque d'en faire autant. Louis Uni releva le défi, en effectuant un nombre de volées égal à celui des spectateurs présents, soit treize au total.

Louis Uni, tint un rôle dans un film et s'exhiba un moment aux « Folies Bergères ».

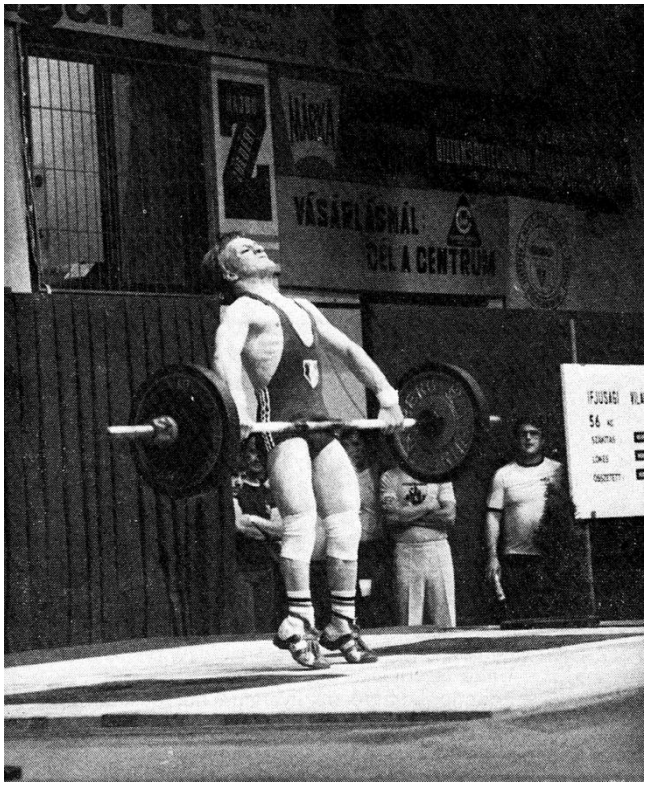


Cinq minutes avec

BRUNO MAIER

Né le 14 juillet 1961 à Roubaix.

Club Amiens S.C.



GRAND espoir du sport haltérophile, Bruno Maier, a bien voulu répondre à quelques questions relatives à sa jeune carrière.

La première question qui revient invariablement est : « Comment es-tu venu à la pratique de l'haltérophilie ».

C'est un milieu que je connais depuis toujours au travers de la carrière de mon père, si bien que pratiquer ce sport était presque dans la logique des choses. D'autre part, mon frère Éric avait commencé un peu avant moi et, je crois que ce sont les résultats de Daniel Senet, à Montréal, qui m'ont le plus motivé.

Quelles autres disciplines sportives as-tu pratiqué ?

Avec l'école, dans le cadre de 1'A.S.S.U., j'ai pratiqué le handball et le football.

Peux-tu, en quelques lignes, retracer le début de ta carrière ?

Pour ma première saison, en 76/77, j'ai remporté le Prix fédéral à Toul avec 152,5 kg, chez les 52 kg et j'ai terminé sixième du championnat de France à Amiens. Cette saison là, mes meilleures performances étaient le record de France A.S.S.U. à l'arraché avec 73 kg, 85 kg à l'épaulé-jeté et 157,5 kg au total.

En 77/78, j'ai terminé quatrième au Critérium national chez les 56 kg et j'ai participé à trois finales nationales par équipes : la coupe de France « cadets », le Championnat de France des comités régionaux et le Tournoi par équipes régionales « juniors », avec un record de France à l'épaulé-jeté à 113 kg et 200 kg au total.

Cette saison m'a permis de participer à mes premières rencontres internationales, avec le Tournoi de Bagdad (185 kg), France-Autriche à Amiens (1er avec 195 kg, les championnats du Monde et d'Europe à Athènes où je termine quatrième européen à l'arraché et au total et neuvième mondial. Pour terminer je remporte mon premier titre national avec 192,5 kg et devient le premier « cadets » à monter sur le podium d'un championnat de France « seniors ».

En 78/79, j'ai participé à 4 épreuves internationales le Tournoi du Portugal, Franche-Autriche « juniors », le Tournoi de Berlin-Est et les championnats du Monde et d'Europe en Hongrie où j'ai terminé huitième et septième avec 220 kg. J'ai participé aux différentes compétitions par équipes et j'ai amélioré 25 records de France. Mes records sont, chez les 56 kg : 102,5 kg à l'arraché, 120,5 kg à l'épaulé-jeté et 220 kg au total.

Être international après trois années de pratique est déjà une performance en soi. Comment t'es-tu entraîné pour atteindre ce niveau ?

Il n'y a évidemment aucun secret. C'est surtout le travail qui paie. La première année, j'ai commencé mon initiation au C.A.S. que dirigeait Y. Gricourt et que fréquentait déjà mon frère Éric et Pascal Senet. A cette séance hebdomadaire se sont rapidement ajoutées trois séances hebdomadaires. Mon jour de repos était placé le jeudi.

La saison dernière je m'entrainais 5 fois par semaine, le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi à raison de deux heures et demie à trois heures par séance. Ayant cessé ma scolarité après les championnats du Monde en juillet 1979, je m'entraîne désormais à raison de deux séances quotidiennes durant trois jours et une séance quotidienne durant trois autres jours.

Quels sont les hommes ou les faits qui t'ont le plus marqué ?

C'est bien sûr la carrière de mon père qui a disputé trois jeux Olympiques et la réussite de Daniel Senet à Montréal qui m'ont le plus marqué. J'ai également été très surpris par l'élimination, lors des jeux Olympiques de Munich, de Rigert. Plus récemment, Yuri Sarkissian (19 ans), un arménien m'a étonné. Il termina second chez les 52 kg à Athènes avec 217,5 kg et l'année suivante à Debrecen, il obtenait la première place dans la catégorie supérieure avec 250 kg. Deux mois plus tard, il réalisait 115 kg à l'arraché 152,5 kg à l'épaulé-jeté et 267,5 kg au total, soit deux records du Monde « juniors » et « seniors ».

Quels sont tes meilleurs souvenirs ?

Ma carrière est encore courte, mais je retiens deux très bons souvenirs :

- ma première sélection internationale à Amiens à l'occasion de France-Autriche « juniors », avec un premier record de France, ravi à Bidard avec 90,5 kg à l'arraché.
- ma première sélection pour les Championnats du Monde et d'Europe « juniors ».

Quel est ton plus mauvais souvenir ?

Ma blessure au coude, fin 76, lors de ma première compétition fédérale.

Comment occupes-tu tes loisirs ?

J'aime beaucoup la moto et surtout la vitesse, ainsi que le cinéma et la télévision.

As-tu fait des projets à court terme ?

Pour cette saison, je reste préoccupé par mon avenir professionnel mais je pense surtout effectuer une bonne saison et enlever le titre de Champion de France. J'espère obtenir un bon classement lors du Championnat du Monde « junior » au Canada et réaliser les minima olympiques.

Et tes projets à long terme ?

Obtenir de nombreuses sélections internationales, participer aux jeux Olympiques de 1984 et poursuivre le plus longtemps possible ma carrière haltérophile.

Propos recueillis par Y. GRICOURT.

Document de l'entraîneur

par Alain RENAULT

N° 18

CONCEPTS SUR L'APPRENTISSAGE ET L'ENTRAINEMENT HALTÉROPHILE

1. Démarche logistique

A) Analyse traditionnelle : nécessaire

- Pratique sportive (entraînement et essais de méthodes empiriques).
- Étude technique analytique
- à partir du geste de champions,
- par des photos, des kinogrammes.
  - ❖ mais insuffisante.

B) Analyse neuropsychologique

- Anatomie - Physiologie :
  - ~ Muscles et analyse sensitivodynamique ;
  - ~ Unité motrice et entraînement ;
  - ~ Fonctionnement du système nerveux central :
    - > la moelle
    - > la somesthésie
    - > la voie pyramidale
    - > le système extrapyramidal
    - > l'appareil vestibulaire
    - > le contrôle cérébelleux
- - Psychologie
- - Schéma sensitivo - urotern avec les notions d'accommodation - assimilation ;
- - Motivation et apprentissage :
  - > - BUT = objectif à atteindre qui conditionne l'action ;
  - > - Niveau de vigilance ;
  - > - Réussite.

2. Rappels très schématiques du fonctionnement du système nerveux

A. La moelle est le premier centre d'élaboration et de contrôle de l'information

- - Centre réflexe
- - Réflexe myotatique (fuseaux neuromusculaires)
- - Action intégrative
  - > - Contrôle de l'excitabilité du réflexe mono- synaptique
  - > **circuit récurant inhibiteur de Renshaw**
  - > **motoneurones gamma**
  - > Inhibition réciproque
  - > Réflexe myotatique inverse
  - > **organe tendineux de Golgi**
- - **Des influences d'origines variées** (faisceau pyramidal, faisceau réticule spinal, faisceau vestibule opinal...) viennent moduler **l'activité réflexe**. Les informations sont en plus contrôlées par les **structures supra-segmentaires.**

B. La somesthésie (sensibilité) : Il existe de nombreux récepteurs dans le corps humain

- - Muscles fuseaux neuromusculaires
- - Articulations donnant le sens de position
- - Sensation tactile
- - Stimulations thermiques, douloureuses...

La voie lemniscate a pour fonction d'adresser au cortex cérébral des informations précises intéressant la **discrimination tactile** et le **déplacement des articulations.**

La voie extra lemniscate intervient dans les modalités discriminatives des sensibilités thermiques et douloureuses.

C. La voie pyramidale est bien individualisée, allant de neurones situés dans le cortex cérébral jusqu'à des neurones intercalaires dans la moelle en relation avec les motoneurones alpha (moteurs). Un trouble à ce niveau entraîne surtout une difficulté ou une impossibilité de la commande volontaire.

D. **La voie extrapyramidale** est assez complexe avec plusieurs structures de noyaux gris. Globalement, les **noyaux gris centraux** exercent dans le mouvement une triple fonction

- Intégrant les informations d'origine **vestibulaire** et **visuelle**, ils achèvent l'acquisition de la station érigée ;
- Modulant les activités toniques et leur superposant des activités phasiques, ils rendent possibles les adaptations posturales ;
- Ils organisent les réponses motrices globales aux stimulations extérieures favorisant des adaptations fines du geste.

D'une façon générale, la destruction limitée du cortex centrale laisse persister une motilité relativement riche mais qui est globale, syncinétique, avec absence des adaptations spatiales fines de la réponse motrice en fonction des qualités de la stimulation.

E. Le cervelet n'est indispensable à aucune des formes de le motrité. Il fonctionne comme **un organe de contrôle extrêmement élaboré.**

Il est pourvu de toutes les afférences :

- proprioceptives ;
- extéroceptives ;
- sensorielles

qui permettent au système nerveux de contrôler le mouvement au cours de son déroulement. La structure du cortex du cervelet assure **l'intégration de ces informations**, avec pour effet de **moduler l'action excitatrice tonique**

- > pour l'archéocérébellum : le rendement et l'équilibration ;
- > pour le paléocérébelleux : la motilité axiale et la motilité d'attitude ;
- > pour le néocérébellum : la déroulement du mouvement propositionnel.

Au total

- Le système nerveux dispose d'un grand nombre de boucles rétroactives lui permettant de corriger l'activité motrice en fonction de l'erreur détectée.

Par exemple :

- la régulation du **tonus musculaire par le circuit gamma** ;
- l'action des noyaux vestibulaires sur les muscles spinaux ;
- le contrôle du mouvement **volontaire par la vue, la somesthésie**.

- **L'automatisation d'un mouvement** correspondrait à la superposition, au contrôle rétroactif nécessairement imparfait du système nerveux, d'un **contrôle programmé**. Ce contrôle programmé, c'est le cervelet, parfaitement informé sur l'état du mouvement et sur le niveau d'activité des voies effectrices, qui en assurerait la charge ceci **en fonction des programmes imprimés dans son cortex cérébelleux à la faveur des expériences antérieures.**

3. Divers concepts sur l'apprentissage

- **Schéma sensori-moteur** allant du plus **simple** pour l'enfant vers des **situations motrices** plus **élaborées**, plus diversifiées.
- C'est **l'action intentionnelle** qui modifie peu à peu le schéma sensori-moteur initial.
- Il faut agir en faisant appel à toutes les **informations** fournies par son corps et par l'environnement.
- Les perceptions physiques permettent une sélection de l'information par une expérimentation active autonome.
- Principales motivations :
  - **Mettre une situation motrice ou sensitive à la portée de l'enfant**
- la réussite de l'objectif.
  - > La mémorisation du geste est fonction de l'éveil psychomoteur, proportionnée au **degré de vigilance**.

Au total :

A partir d'un **schéma moteur initial, global, simple**, on construit peu à peu un geste élaboré se rapprochant d'un geste parfait.

A chaque fois, on **intègre des informations successives** de plus en plus fines : motrices de position, de posture, de rythme, de sensations...

Celles-ci peuvent s'intégrer en **portant l'attention**, la vigilance, sur une situation concrète, **un but à réaliser à la portée** de l'exécutant qui **doit réussir**.

L'apprentissage et l'entraînement doivent se baser sur ces notions en faisant appel à tout moment à **l'acte intelligent**, orienté sur un objectif précis pour améliorer sans cesse le **niveau de discrimination sensorielle**.

On obtient ainsi un **geste parfait** mais susceptible à tout moment de modifications, d'**adaptabilité**.

4. Opposition technicien -pédagogue

Récemment encore, on opposait :

- le technicien qui s'occupe de **l'entraînement**, qui connaît la **technique**, qui recherche la **performance** ;
- le pédagogue qui s'efforce d'améliorer l'adaptabilité psychomotrice de ses élèves, sans recherche de la performance.

En fait, un apprentissage et un entraînement construits à partir d'actes intelligents orientés vers un but précis apportent en même temps une adaptabilité psychomotrice.

Inversement, il me parait indispensable, pour obtenir des performances de haut niveau, que l'athlète possède une adaptabilité psychomotrice très développée.

Plutôt que de s'opposer, techniciens et pédagogues devraient s'entraider, chacun pouvant apporter à l'autre quelque chose de plus. Je dirai même que cette distinction ne devrait plus exister au bénéfice d'un **enseignant-entraîneur unique** ayant **assimilé** parfaitement **technique et pédagogie**.

Dans l'idéal, un **haltérophile doit savoir tout faire** avec une barre d'haltérophilie :

- tous les exercices techniques, semi-techniques, musculation ;
- avec toutes les sensations possibles.

Bras relâchés, tirage de bras long et constant sans aucun relâchement, action dynamique des membres inférieurs, extension lente et contrôlée en restant en appui au sol, etc.

5. La motivation

Elle s'obtient surtout en mettant une **situation nouvelle à la portée de l'exécutant**, situation qui lui permet de réaliser, de sentir, quelque chose de nouveau pour lui.

Elle varie dans le temps.

- Chez le débutant c'est la réalisation des **gestes techniques** et des **sensations** correspondantes qui **prime**.
- Puis on affine les sensations, on augmente la **gamme des exercices** à réaliser (semi-techniques).

A cette période, la motivation est à court terme : les progrès doivent se voir, pour cela des tests assez fréquents sont nécessaires.

- Par la suite, la motivation peut être à **plus longue échéance**, on vise une compétition qui aura lieu dans un à plusieurs mois. C'est déjà l'entraînement avec l'apparition des **notions de périodes d'entraînement**.
- On arrive enfin à l'athlète de haut niveau, ou à l'adulte qui, seul, est véritablement capable de **se préparer à long terme** pour une compétition qui aura lieu dans douze mois, voire plus.

A chaque fois, **un but précis, un objectif** doivent être fixés et éteints globalement pour que **la motivation rebondisse et progresse.**

Il faut **faire preuve de réalisme** dans tous les buts à atteindre (ni trop faibles, ni trop forts), à tous les niveaux (débutants, athlètes de haut niveau).

Là encore, rien ne remplace chez l'entraineur - pédagogue **une maîtrise parfaite de la discipline** qui ne s'acquiert que par un **vécu** de tous les jours associé à une **réflexion**.

Partie officielle

Procès-verbal du Comité directeur

Nevers 1er décembre 1979

Séance ouverte à 8 heures sous la présidence de M. CORET.

Membres présents :

MM. ASPART, BAUER, BULGARIDHES, BURUCOA, CHANUT, CHAPELAIN, CHARRIE, DUMOULIN, FANGUIAIRE, GAIOTTI, LOPEZ, LUQUET, MALLEY, MICHEL, PERRIER, RENAULT, SERRANO, THOMAS.

Membres excusés :

MM. ASSO, BERTHOLET, BRUNET, CHARIOT, FULLA, MARCHIONI, SAINT-MARTORY.

Assistaient également à la réunion :

M. GERBER, D.T.N., MM. TOURNIER, BOVI, Présidents de Comités.

M. CORET souhaite la bienvenue aux membres présents et ouvre la séance en passant au premier point de l'ordre du jour.

1) CONDOLÉANCES - FÉLICITATIONS

Le Comité directeur adresse ses condoléances à la famille de M. VILLAGRASSE, président de l'A.C. Vienne, décédé récemment.

Les félicitations du Comité directeur sont exprimées à Patrice COSNARD et Patrice NUCCI à la suite d'une naissance au sein de leur foyer.

Le Comité directeur tient également à féliciter Daniel SENET, élu par le journal « l'Équipe » pour recevoir le « Bouchon d'or » à la suite de ses belles performances des Jeux Méditerranéens et des Championnats du Monde.

2) DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Comité directeur est fixée au dimanche 27 janvier 1980 à LILLE, à l'occasion de la finale du Tournoi Interzones.

3) PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 24 JUIN 1979 A LILLE

Ce procès-verbal est entériné sans observation.

4) COMMUNICATIONS DU D.T.N.

A) - Homologation des demandes d'affiliations :

N° 4231 - Red Star Club Montreuillois (Île-de-France)
4232 - Poissons Athlétic Club (Champagne)
4233 - Haltéro Culturiste Brive (Limousin)
4234 - Stade Lorrain Université Club (Lorraine)
4235 - union Sportive Bouscataise (Aquitaine)
4236 - Club Fosséen de Gymnastique et Musculation (Provence)
4237 - Comité dos Loisirs de Longnes-sur-Mer (Basse-Normandie)
4238 - Athlétic Club Languidic (Bretagne)
4239 - Le Penthièvre Lamballe (Bretagne)
4240 - Stade Ploufraganais (Bretagne)
L'Association Haltérophile et Culturiste de, St-Léonard-de-Noblat change son titre qui devient : Haltérophile Club Saint-Léonard-de-Noblat (Limousin)
Nouvelle appellation du Comité de Guyenne : Aquitaine.
4241 - Neuilly Plaisance Sports (Île-de-France)
4242 - Sporting Club Olympique Scéen (Île-de-France)
4243 - Club Haltérophile et Culturiste Maurienais (Dauphiné-Savoie)

B) Homologation de nominations d'arbitres Régionaux

DENICHOU Fernand	Limousin
BESSE Jacky	Limousin
COUDERT Hubert	Limousin
ORSAL Pierre	Limousin
ERUDEL Jocelyn	Ile de la Réunion
HELENA Charles	Flandres
NAQUIN Christian	Dauphiné-Savoie
PAPANDROU Christian	Provence
AUDOUZE Jacques	Limousin
PEJOINE Jacques	Limousin

C - Homologation de records de France :

Cadets

56 kg

- MAIER Bruno	102,5 Arraché
- MAIER Bruno	220 Total Olymp.

60 kg

- CASSIAU Daniel	102,5 Arraché
- CASSIAU Daniel	125 Épaulé-jeté
- CASSIAU Daniel	225 Total Olymp.
- CASSIAU Daniel	227,5 Total Olymp.
- MAIER Bruno	103 Arraché

Juniors

56 kg

- MAIER Bruno	102,5 Arraché
- MAIER Bruno	220 Total Olymp.

82,5 kg

- SENET Pascal	165,5 Épaulé-jeté
- SENET Pascal	290 Total Olymp.
- SENET Pascal	295 Total Olymp.

Seniors

56 kg

- LEBRUN Bruno	106 Arraché
- LEBRUN Bruno	107,5 Arraché
- LEBRUN Bruno	140 Épaulé-jeté
- LEBRUN Bruno	245 Total Olymp.
- LEBRUN Bruno	247,5 Total Olymp.

60 kg

- CHAVIGNY J.-Claude	262,5 Total Olymp.
- CHAVIGNY J.-Claude	150 Épaulé-jeté
- CHAVIGNY J.-Claude	152,5 Épaulé-jeté
- CHAVIGNY J.-Claude	265 Total Olymp.

67,5 kg

- SENET Daniel	137,5 Arraché
- SENET Daniel	142,5 Arraché
- SENET Daniel	168 Épaulé-jeté
- SENET Daniel	175 Épaulé-jeté
- SENET Daniel	305 Total Olymp.
- SENET Daniel	312,5 Total Olymp.

75 kg

- CHAVIGNY Roland	168,5 Épaulé-jeté

ATHLÉTIQUE :

Juniors

82,5 kg

- SENET Pascal	220,5	Flexion sur jambes
- SENET Pascal	230	Flexion sur jambes

D) - Communications diverses

M. GERBER relate tout d'abord l'inauguration du Centre national d'Aix, en présence de M. DELAVIER, représentant M. PERRILLIAT, le Directeur régional et diverses personnalités. Il a surtout noté la bonne ambiance régnante.

M. GERBER signale que pour la saison passée 81 records de France haltérophiles ont été homologués, contre 31 la saison précédente, il souligne toutefois que le pourcentage de records est beaucoup plus élevé dans les petites catégories que dans les grandes.

En ce qui concerne les récents Championnats du Monde seniors qui ont eu lieu à Salonique, M. GERBER estime que les 4 athlètes participants se sont fort honorablement classés compte tenu de l'évolution très importante depuis les Championnats du Monde de 1978 à Gettysburg.

Dans les poids coqs Bruno LEBRUN se serait trouvé sur le podium avec la même performance l'année dernière alors que cette année il n'est que douzième ! Le cas est le même pour Jean-Claude CHAVIGNY.

Pour les Jeux de Moscou, le cercle des athlètes pressentis pourra être agrandi à condition de réaliser les minima exigés avant le mois de juin.

M. GERBER fait d'autre part un résumé concernant le plan pluriannuel mis en place pour les jeunes qui a reçu un très bon accueil de la part du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il pense que la subvention demandée sera accordée.

Au cours de son tour d'horizon, M. GERBER fait état de la nomination des C.T.I. :

MM. MAIER, PATERNI, DINI, GALLEANO, COMBET. BONHOURE « Entraîneurs nationaux adjoints et de la réunion bénéfique des cadres nationaux qui a eu lieu à Aix.

Avec l'accord du Ministère, et plus précisément du service du Dr PÉRIE, un nouveau médecin fédéral et un masseur entreront bientôt en fonction, - ceux-ci habitant Aix-en-Provence pourront suivre d'une manière permanente les athlètes en stage et les voir quotidiennement ce qui est absolument nécessaire.

Une réunion est prévue en février 1980 au cours de laquelle sera formée la Commission médicale avec les six médecins interrégionaux et le médecin fédéral.

En mai prochain, une réunion de travail est également prévue avec les membres du Comité de direction et les présidents des comités. Une mise au point sera faite afin que les médecins trouvent un bon accueil dans les Comités régionaux.

Un échange de vues s'instaure ensuite notamment sur la détection des jeunes et sur les entraîneurs fédéraux.

Comme pour les arbitres, une carte d'entraineur avec un timbre annuel va entrer en vigueur et tous les ans, avant le renouvellement de cette carte, il sera demandé aux Comités de signaler les entraîneurs qui n'ont pas d'activité.

5) - CHAMPIONNATS DU MONDE SENIORS 1981 - LILLE

M. CORET regrette l'absence de M. SAINT-MARTORY qui aurait pu apporter des détails complémentaires concernant cette organisation sur le plan local.

M. CORET reprend ensuite l'historique des contacts pris pour cette très importante manifestation

dont la confirmation a été donnée lors du dernier congrès de l'I.W.F. à Salonique.

MM. HOUTE et SAINT-MARTORY étant entrés en action depuis près d'un an, une première réunion de mise au point a eu lieu au Ministère en présence de M. PERILLIAT, avec Messieurs HOUTE, SAINT-MARTORY, GERBER, FANGUIAIRE, CORET puis, récemment, à Lille, avec les personnalités locales s'est déroulée une seconde réunion qui tient lieu d'assemblée générale pour constituer le Comité d'organisation et des statuts.

Chaque membre du Comité directeur a pu prendre connaissance des structures de ce Comité d'organisation sur l'organigramme qui lui a été distribué. Un Comité d'honneur a été constitué dans lequel figurent les hautes personnalités concernées à des niveaux divers par cette organisation.

M. CORET passe la parole à M. GERBER qui explique en détails le contenu de l'organigramme. Le président du Comité d'organisation est M. CORET, le secrétariat général sur place à Lille est assuré par M. Jean HOUTTE en étroite relation avec la Municipalité et deux administrations locales.

MM. SAINT-MARTORY et DOU Ont été détachés complètement par le Ministère auprès du Comité d'organisation pour se consacrer à cette tâche de longue haleine.

Le trésorier de la F.F.H.C., M. FANGUIAIRE, est responsable de la gestion financière car tous les fonds seront acheminés par la voie fédérale, mais il y aura tout de même sur place à Lille un conseiller de gestion qui sera à même de donner toutes indications utiles.

Des commissions ont été formées médicale, transports, technique, matériel, etc.

Les relations nationales et internationales assumées par la F.F.H.C. occupant un point très important également.

Le Comité directeur, quant à lui, aura son rôle à jouer, sous l'impulsion de son secrétaire général, M. BULGARIDHES, au moment même des championnats. Dans ce but, M. CORET demande aux membres du Comité directeur d'envisager d'ores et déjà, la possibilité de consacrer plusieurs jours pendant le déroulement des championnats car leur aide sera nécessaire.

La Municipalité de Lille fournira les installations, du personnel administratif et ouvrier, des salles pour les congrès et les transports gratuits pendant toute la durée des compétitions.

Il ressort des deux réunions qui ont eu lieu, l'assurance d'une subvention de 600 à 700.000 F entre la Municipalité de Lille et l'État.

Les bénéfices éventuels seront répartis de la manière suivante Fédération 30 %, Comité du Nord 40 %, Comité des Flandres 30 %D'autre part, l'assurance a été donnée par M. PERRILLIAT que le déficit éventuel serait épongé par une subvention.

A l'occasion du Tournoi Interzones et lors du prochain Comité directeur, il y aura une réunion commune avec les représentants de Lille au cours de laquelle toute organisation sera vue en détails.

M. CORET souligne l'importance que revêtent ces Championnats qui doivent être réussis à 100 %. Tout sera mis en œuvre pour que ceux-ci soient les plus beaux jamais réalisés.

6) - VŒUX ARBITRAGE

Vœu N° 1 : U.S. TOUL (Lorraine)

Que la Fédération attribue gratuitement à chaque arbitre, dès sa nomination, l'écusson correspondant à sa catégorie. Il devra obligatoirement porter cet écusson sur sa veste lors de toutes les compétitions officielles, même régionales.

Réponse : Vœu repoussé. Voir avec le Comité régional.

Vœu N° 2 : U.S. St-HERBLAIN (Com. d'Anjou).

Que les arbitres-athlètes puissent officier en arbitrage sur des plateaux d'athlètes cadets ou juniors et ensuite participer à cette même compétition.

Réponse : Vœu accepté, cette clause est déjà prévue dans le règlement I.W.F.

Vœu N° 3 : E.S. SAINT-MARTIN-D'HÈRES (Dauphiné-Savoie).

Qu'une meilleure information soit faite concernant les modifications se rapportant à l'arbitrage tant haltérophile que culturiste.

Réponse : Ce vœu est renvoyé à la Commission d'arbitrage.

FORCE ATHLÉTIQUE

Vœu N° 4 : E.S. SAINT-MARTIN-D'HÈRES Dauphiné-Savoie).

Il serait souhaitable que chaque athlète ayant réussi les minima de classe internationale Soit qualifié d'office aux Championnats de France de force athlétique.

Réponse : Vœu accepté. Toutefois les minima devront obligatoirement être réalisés durant les éliminatoires du Championnat de France.

Vœu N° 5 : E.S. SAINT-MARTIN-D'HÈRES (Dauphiné-Savoie)

La Fédération française haltérophile et culturiste prenant en charge les deux disciplines (Haltérophilie et Force athlétique) il serait également souhaitable qu'elle s'en occupe à proportions plus égales en organisant pour la Force athlétique, des stages, des rencontres internationales, etc.

Réponse : Vœu repoussé en raison de ce que l'État ne donne aucune subvention pour la Force athlétique, mais seulement pour l'Haltérophilie.

Vœu N° 8 : U.S. ST-HERBLAIN (Com. d'Anjou)

Que le premier pas athlétique soit ouvert :

1) - A tous les non classés athlétiques en dessous des minima d'enregistrement F.F.H.C.

2) - A tous les athlètes n'ayant participé qu'à des combinés haltéro-athlétiques ne donnant aucun classement en série (la quatrième série haltérophile restant valable).

Réponse : Vœu accepté. Une modification au règlement sera apportée dans ce sens.

Vœu N° 7 : A.C. DINARD (Bretagne)

Pour la qualification au championnat de France athlétique, la formule actuelle, 20 cadets, 20 juniors, 20 seniors et les 2 meilleurs athlètes par catégorie de poids, à condition qu'ils aient réalisé un minima de classe nationale n'est plus adaptée, et ne répond pas à un critère d'équité sportive.

Trois amendements sont proposés :

1) - Impérative pour la raison que vous n'ignorez pas la suppression des cadets, car, avec le maintien actuel de cette catégorie, la spécialisation chez les jeunes est trop hâtive.

L'Haltérophilie y gagnerait dans cette catégorie qui est en nette régression par rapport aux autres années

2) - Maintien des catégories juniors et seniors

3) - Qualification juniors et seniors augmentation de leur nombre et retour à un critère de sélection tant en juniors qu'en seniors en tenant compte de l'indice de performance par rapport à des minima qui restent à définir.

Ces aménagements permettraient d'assainir un mode de sélection incohérent d'uns part et le retour des cadets vers ce qui reste essentiel pour notre Fédération : l'Haltérophilie.

Réponse : Vœu repoussé. Observation du règlement en vigueur.

Vœu N° 8 : A.S. SAINT-MÉDARD-EN-JALLES (Aquitaine)

Organisation d'un Championnat de France VÉTÉRANS athlétique avec règlement en vigueur mais minima 1er degré,

Réponse : Vœu repoussé, mais il peut être organisé une compétition VÉTÉRANS à l'échelon régional. A l'échelon national, le calendrier est déjà chargé.

COMPÉTITIONS HALTÉROPHILES

Vœu N° 9 : A.S. SAINT-MÉDARD-EN-JALLES (Aquitaine)

Organisation d'un Championnat de France « VÉTÉRANS » Haltérophile avec règlement en vigueur mais minima deuxième série.

Réponse : Même vœu que le précédent également repoussé.

Vœu N° 10 : A.S. SAINT-MÉDARD-EN-JALLES (Aquitaine)

Organisation d'éliminatoires au Prix Fédéral. En faisant les éliminatoires en même temps que les sélections inter comités, on pénalise l'équipe du comité qui présente un athlète qui veut faire sa sélection junior.

Réponse : Il sera précisé dans les règlements qu'un remplaçant quel qu'il soit a le droit de participer à la compétition, à condition qu'il soit du niveau de cette dernière. Ce remplaçant étant totalement pris en charge par son Comité.

CHAPITRE INTERNATIONAL

A. S. SAINT-MÉDARD-EN-JALLES (Aquitaine).

Organisation d'une Coupe internationale. Coupe d'Europe des clubs ou Coupe du Marché Commun par équipe de club. Pour cela, il faudrait au maximum 32 équipes engagées à répartir par le nombre de pays voulant participer...

Réponse : Vœu repoussé. La Fédération européenne a essayé de mettre sur pied une telle compétition, cela s'est avéré impossible.

7) - QUESTION DIVERSES

- Banque Le Comité directeur donne à nouveau l'autorisation à MM. FANGUIAIRE et CORET de faire fonctionner le compte bancaire dont la F.F.H.C. est titulaire à la Société Nancéienne de Crédit industriel et Varin Bernier, à découvert. Cette autorisation étant valable pour toute l'année 1980.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

Le Président : **A. CORET** — *Le Secrétaire :* **J.-P. BULGARIDHES**

Challenge triennal (suite)

CLASSEMENT GENERAL DÉFINITIF

1976-77 – 1977-78 – 1978-79

«	U.A. Cognac	48 pts
«	C.H. Angoumesien	48 pts
153.	S.E..P. Cours	47 pts
«	Pontarlier	47 pts
«	C.J.F. Laval	47 pts
«	C.S.M. Le Pecq	47 pts
157.	Ricamarie	46 pts
158.	U.A. Tarbes	45 pts
159.	U.S. Melun	43 pts
«	A.S.P.T.T. Paris	43 pts
«	A.S. Lille I.E.	43 pts
162.	Prémery	42 pts
«	C.C.S. Armentières	42 pts
«	S.A. Koenigshoffen	42 pts
«	A.H.C. Aubusson	42 pts
166.	E.S. St-Martin-d'Hères	41 pts
«	A.C. Vienne	41 pts
«	Lavandou	41 pts
«	C.S. Bellac	41 pts
170.	U.S. Vendôme	40 pts
«	A.C. St-Vallier	40 pts
172.	A.S. Police Marseille	39 pts
«	H.C. Villeneuve-St-Germain	39 pts
«	H.C.C. Gardanne	39 pts
«	Vannes A.C.	39 pts
«	U.S. Veynes	39 pts
177.	M.J.C. Gacé	38 pts
«	A.G. Bourg	38 pts
«	C.S.M. Epinay-sur-Seine	38 pts
«	A.S.B. Rézé	38 pts
«	C.S. Hyérois	38 pts
«	Colombelles	38 pts
«	A.S. Vaiête	38 pts
184,	C.A. Plurien	37 pts
«	R.S. Limoges	37 pts
186.	U.S. Lomme	35 pts
«	H.C. Chambon	35 pts
188.	Wittenheim	34 pts
«	Toulouse U.C.	34 pts
190.	A.S. Savenay	33 pts
«	H.C. Riom	33 pts
«	C.H.C. Pibrac	33 pts
«	H.C. Pont-l'Evêque	33 pts
«	U.A. Valence	33 pts
«	C.O. Joinville	33 pts
196.	L'Ornanaise	32 pts
«	C.H.C. Châteauroux	32 pts
«	F.C. Langres	32 pts
199.	Luxeuil	31 pts
«	S.O. Cogolin	31 pts
201.	O.M. Felletin	30 pts
202.	U.S.C. St Etienne	29 pts
«	A.S.C. Chrysler-Poissy	29 pts
«	A.S.E.M. Ste-Tulle	29 pts
«	G.A.N. Montluc	29 pts
«	A.S. St-Junien	29 pts
«	G.M.M. St-Yriex	29 pts
208.	C.H.C. Angérien	28 pts
«	S.R. St-Die	28 pts
«	V.O.M. St-Brice	28 pts
«	M.J.C. Castres	28 pts
212.	M.J.C. Lisieux	28 pts
«	H.C. Nouméa	27 pts
«	A.L. Roanne	27 pts
«	U.M. Penhoet	27 pts
216.	H.C. Villefranche	26 pts
«	A.S.P.T.T. La Réunion	26 pts
«	C.C.S. Tulle	26 pts
219.	A.S.C.E.M. Le Bourget	25 pts
«	J. Perpignan	25 pts
221.	A.C. Gardéen	24 pts
«	St-Amand	24 pts
«	Nancy H.C.	24 pts
224.	A.C. Mono	23 pts
«	H.C. Lyon	23 pts
«	U.A. Vichy	23 pts
«	Cherbourg	23 pts
«	M.J.C. La Source	23 pts
«	C.S.M. Chaville	23 pts
«	M.J.C. Chalon	23 pts
«	H.C. Grenoble	23 pts
232.	Clermont l'Hérault	22 pts
«	C.A. Nantais	22 pts
«	A.S. Piraë	22 pts
«	La Montluçonnaise	22 pts
«	U.S. Thann	22 pts
«	H.C. Menton	22 pts
«	St-Aignan	22 pts
«	AP.E.C.A. Sp. La Réunion	22 pts
«	A.S.I. Durdsel	22 pts
«	C.S. Gennevilliers	22 pts
242.	Mont-de-Marsan	21 pts
«	Byans-Doubs	21 pts
«	Gournay-en-Bray	21 pts
«	A.S. Mantaise	21 pts
«	S.A. Floirac	21 pts
«	Paris U.C.	21 pts
«	Petit-Couronne	21 pts
«	A.S. Bobigny	21 pts
«	C.O.M. Étampes	21 pts
251.	St-Marquette	20 pts
«	La Charité-sur-Loire	20 pts
«	S.U.C. Givors	20 pts
«	Duclair	20 pts
255.	C.S.M. Le Plessis-Rob	19 pts
«	H.C. Albi	19 pts
«	U.S. Crest	19 pts
«	A.V.A. Limoges	19 pts
«	M.J.C. St-Marcellin	19 pts
«	A.S. Pérollière	19 pts
«	S.C. Dillon	19 pts
263.	Domfront	18 pts
«	Asnières Sports	18 pts
«	C.H.C. Uzerche	18 pts
«	E.S. Massy	18 pts
«	Châlons-sur-Saône	18 pts
260.	Nogent-le-Rotrou	17 pts
«	E. Haguenau	17 pts
«	S.C. Le Rheu	17 pts
«	C.A. Meulas	17 pts
«	H.C. St-Herblain	17 pts
«	E.S. Brumath	17 pts
274.	M.J.C. Jonquières	16 pts
«	S.P.O. Dijon	16 pts
276.	Sélestat	15 pts
«	Tabacs-Lille	15 pts
«	Chef-du-Pont	15 pts
«	C.H.C. Marignane	15 pts
280.	A.A. Ajaccio	14 pts
«	Sens	14 pts
«	F.M. Coignères	14 pts
«	Courbevoie Sports	14 pts
«	A.S.B. Bréguet	14 pts
285.	S.A.S. Niort	13 pts
«	E.S. Viry-Châtillon	13 pts
«	C.H. Quimper	13 pts
288.	C.H. Arnouville	12 pts
«	Tourcoing	12 pts
«	Lingreville	12 pts
«	C.O. Savigny-sur-Orge	12 pts
«	C.M.O.S. Herblay	12 pts
«	Dreux A.C.	12 pts
«	M.J. Cluses	12 pts
«	Pontcharra	12 pts
«	S.C. St-Paul-la-Réu.	12 pts
«	Le Havre	12 pts
298.	P.S. Charleville	11 pts
«	A.C.C. Petite-Rosselle	11 pts
«	C.S.C. Amiens-Nord	11 pts
«	A.S.L. Nouméa	11 pts
«	H.C. Scherwiller	11 pts
303.	Pfaffenhoffen	10 pts
«	Vitrolles	10 pts
«	Vaulx-en-Velin	10 pts
«	Saint-Estève	10 pts
307.	M.J. Espéraza	9 pts
«	Orange	9 pts
«	R.S. Champigny-sur-Mer	9 pts
«	H. Pontivy	9 pts
«	U. Haubourdin	9 pts
«	A.S.P.T.T. Nancy	9 pts
«	C.A. Orléans	9 pts
«	M.J.C. Morteau	9 pts
«	U.S.C. Portes	9 pts
316.	E.E.S. Hyères	8 pts
«	Andelot	8 pts
«	Miramas	8 pts
«	U.S. L'Isle-Adam-P.	8 pts
«	Saintes	8 pts
«	M.J. Tarascon	8 pts
«	C.A. Noisy-le-Sec	8 pts
«	A.C.V. Guéret	8 pts
«	C.A. Gedun	8 pts
«	C.S. Papeete	8 pts
«	H.C. Villerupt	8 pts
327.	S.G.A. Sélestat	7 pts
«	C.H. Dol	7 pts
«	C.H. Laumion	7 pts
«	E.S.R. Arpajon	7 pts
«	H.C. Noves	7 pts
333.	U.S.C. Pontois	6 pts
«	Guise	6 pts
«	C.A.P.O. Limoges	6 pts
«	Orbec	6 pts
«	A.S.C. Soignolles-en-Brie	6 pts
338.	C.S.P.O. Ste-Clotilde	5 pts
«	Aubenas	5 pts
«	Soissons	5 pts
«	I.S. Montluçon	5 pts
«	Venarey-Lès-Laumes	5 pts
«	Hanau 66	5 pts
«	St. Jean-d'Angély	5 pts
«	Pont-de-Ruan	5 pts
«	V. Ozoir-la-Ferrière	5 pts
«	M.J.C. Romans	5 pts
«	U.S.C. Marseille	5 pts
«	J.S.P. Rhinau	5 pts
«	C.E.P. St-Nazaire	5 pts
351.	Rodez	4 pts
«	C.H. Beaurevoir	4 pts
«	H.C. Lannion	4 pts
«	Vervins	4 pts
355.	M.J. Thonon-les-Bains	3 pts
«	La Bastide-Virac	3 pts
«	L. Brest	3 pts
358.	Port-Saône	2 pts
«	Calais	2 pts
«	Cholet	2 pts
«	M.J. Dourne	2 pts
«	A.C. Issy-les-Moulins	2 pts
«	H.C. Nazau	2 pts
«	A.A.P.T.T. Brive	2 pts
«	Agora Évry	2 pts
«	S.A. Verdun	2 pts
«	Fleury-sur-Orne	2 pts
368.	S.A. Reims	1 pt
«	A.S. Ste-Coulomb	1 pt
«	C.S. Le Blanc-Mesnil	1 pt
«	U.S. Gentilly	1 pt
«	A.S.S.A. St-Victoret	1 pt
«	H. Marillais	1 pt
«	H.C. Compiègne	1 pt
«	Migennes	1 pt
«	Pont. Longjumeau	1 pt
«	Béthune	1 pt
«	C.S. Montereau	1 pt

Saison 1978-79 : Classement des dix premiers

1.	Amiens S.C.	207 pts
2.	S.P.N. Vernon	183 pts
3.	Reims H.M.	155 pts
«	Lille U.C.	155 pts
5.	U.S.A.M. Toulon	136 pts
6.	H.C. Avallon	130 pts
7.	H.C. Nevers	123 pts
8.	S.C. Neully-sur-Saône	94 pts
9.	Nice U.C.	91 pts
10.	A.S. St-Médard-en-J.	90 pts

BILAN : 378 clubs classés sur 510

C'est donc l'Amiens S.C. qui remporte la victoire définitive, talonné par le Lille A.C.

Succès mérité d'un club qui, au cours des trois saisons a fait preuve d'une belle régularité et qui a gagné le sprint final grâce à une présence de qualité dans toutes les séries au cours de la dernière saison.

Rappelons une dernière fois le principe de ce Challenge destiné à situer les Clubs et dont la première édition a débuté en 1955.

☞ Points attribués seulement aux dix premiers des épreuves individuelles de chaque série, à savoir le Prix des Débutants, le Prix d'Encouragement, le Prix Interrégional, le Prix 2e série, le Prix Fédéral, le Critérium National et le Championnat de France (à noter que pour cette dernière épreuve, les cadets et juniors ne marquent qu'une fois des points, dans la finale où ils se classent le mieux ceci pour la régularité et la parité du classement).

R. TOURNIER.


adidas
adidas
La supériorité technique
au service du sport :
A3, survêtement
nylon-coton, inusable.
Chamois,
chaussure d'entraînement,
tige cuir velours,
semelage extra-souple.
Skaï, sac de sport
en simili cuir, lavable
et très résistant.
adidas®
La marque aux 3 bandes.

CONTINENT SPORTS

LE SPECIALISTE DU MATERIEL D'HALTEROPHILIE ET DE MUSCULATION

PROPOSE

UN NOUVEAU SERVICE

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES

■

catalogue gratuit sur demande

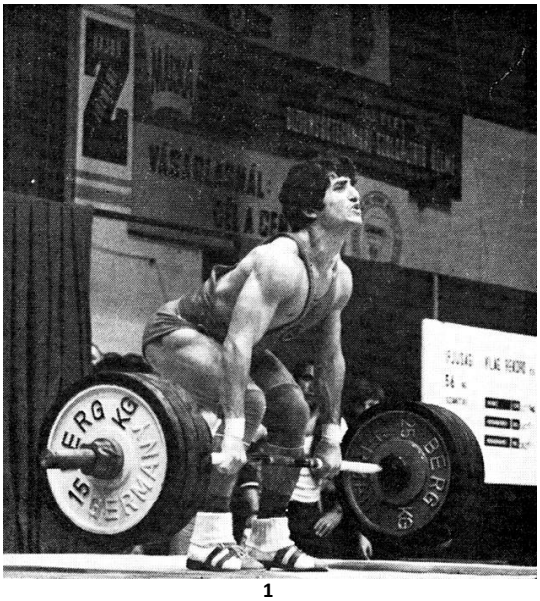
BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC & ACIER . PLATEAUX D'HALTÉROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉSIE

PRESSES . BANCS . APPAREILS A CONTREPOIDS . BLOCS UNIVERSELS . REPOSE BARRES . RATELIERS DE RANGEMENT . MANCHONS POUR SQUATS

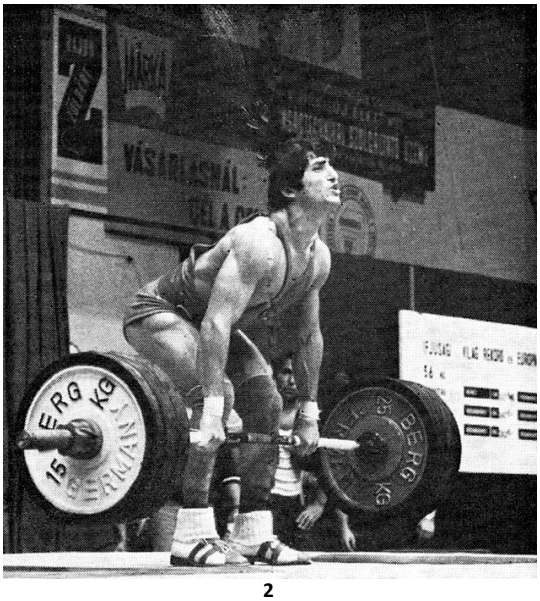
11 rue Pasteur . Brie_Cte_Robert . 77170 . Tel: 405 05 97
r.c.Melun 71B1

Imprimerie Universelle - 06000 Nice — Le directeur de la publication : A. CORET — Dépôt légal n° 3211, le 18-6-1977
L'Haltérophile Moderne F.F.H.C. : 51, rue Vivienne, 75002 Paris - Tél. 236 53 60 - C.C.P. Paris 1304-82

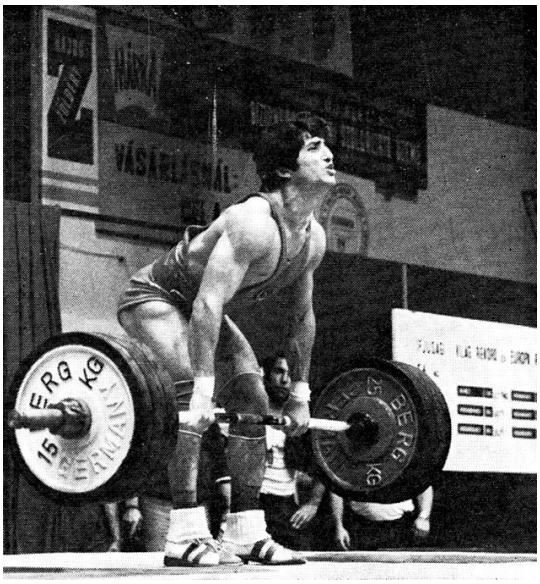
L'épaulé de Sarkissian (U.R.S.S.). Catégorie : 56 kg « JUNIORS » — Champion et Recordman du Monde.



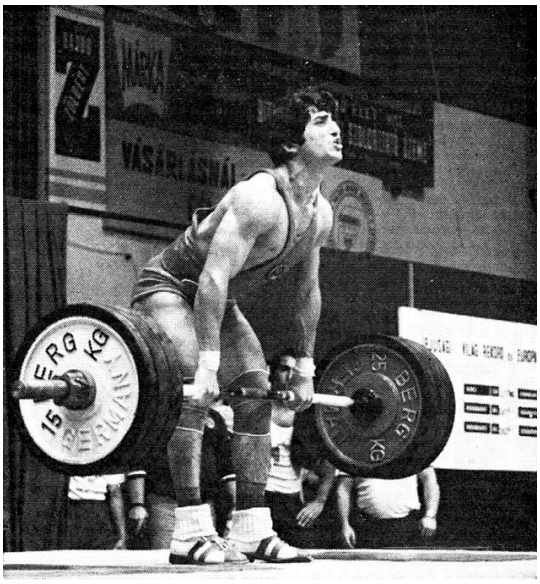
1



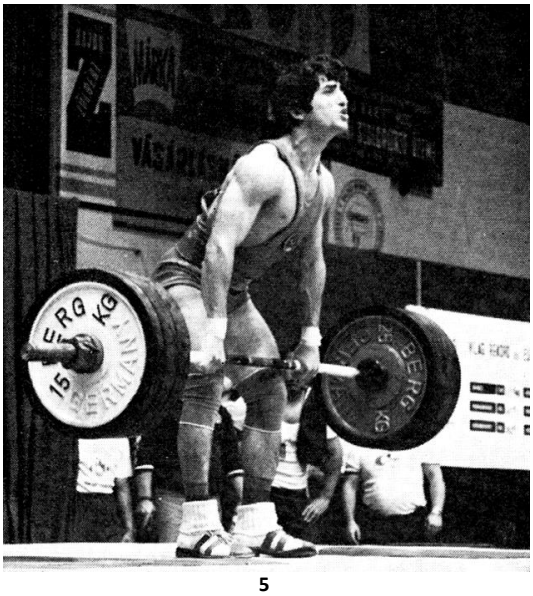
2



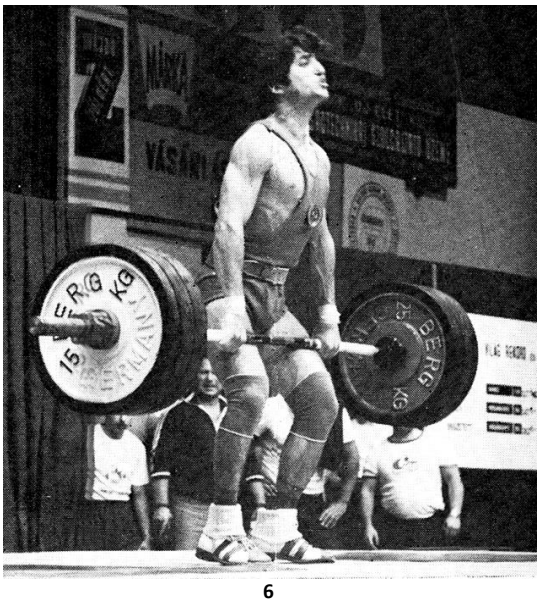
3



4



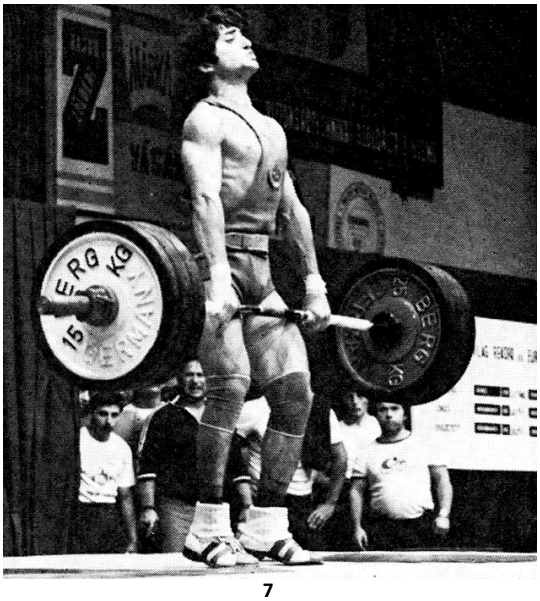
5



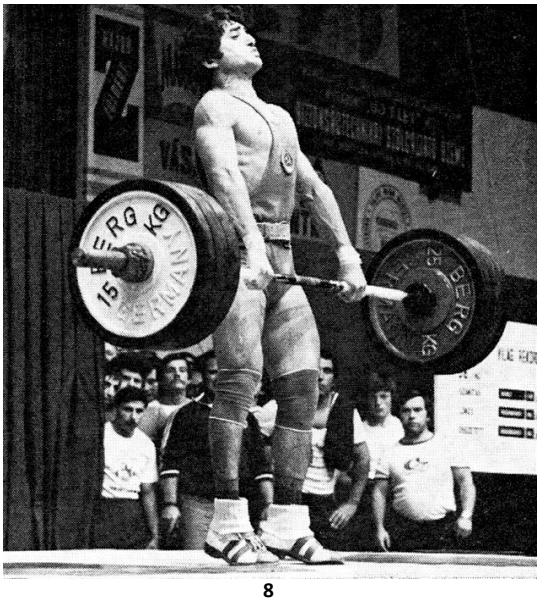
6

(Poster inclus en page centrale du n° 355 de l'Haltérophile Moderne de janvier 1980.)

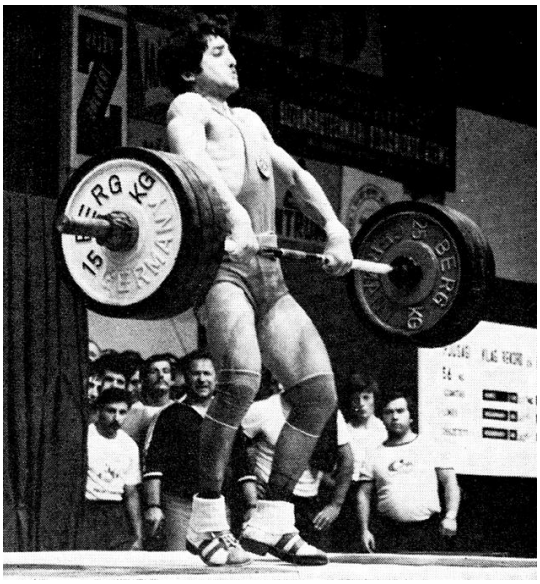
(Photos : R. MAIER). (Fichier annexe)



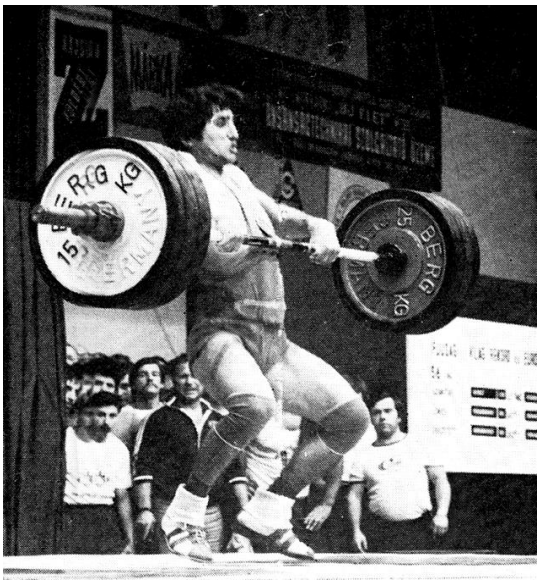
7



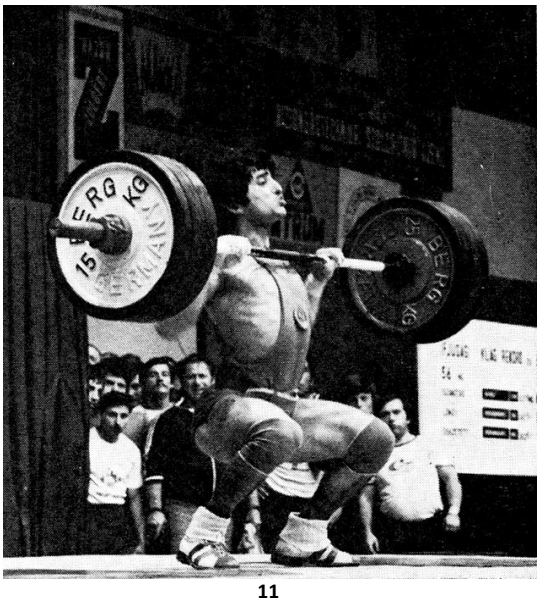
8



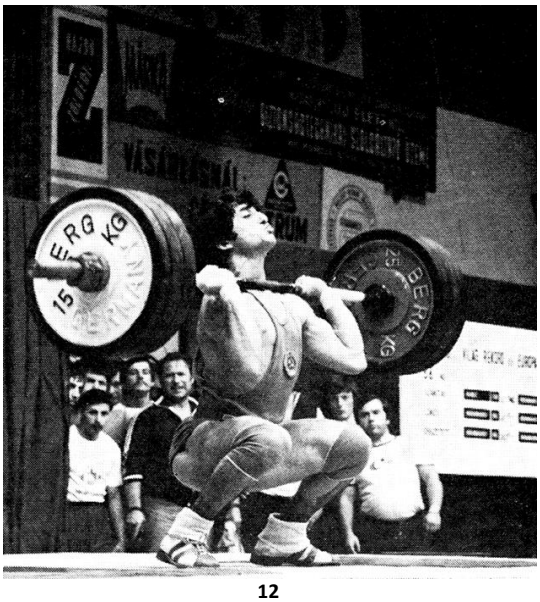
9



10



11



12

(Poster inclus en page centrale du n° 355 de l'Haltérophile Moderne de janvier 1980.)

© RLPZ (2019)

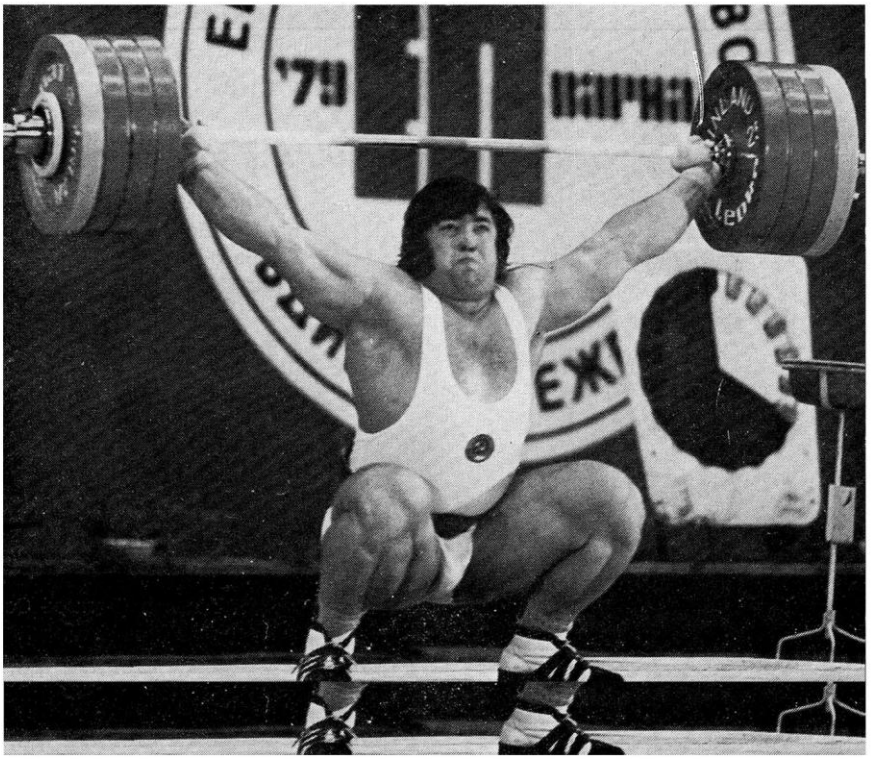
N° 356

L'haltérophile MODERNE

FONDATEUR : JEAN DAME



Sera-t-il le successeur de Vassili ALEXEEV ?



Sultan RACHMANOV

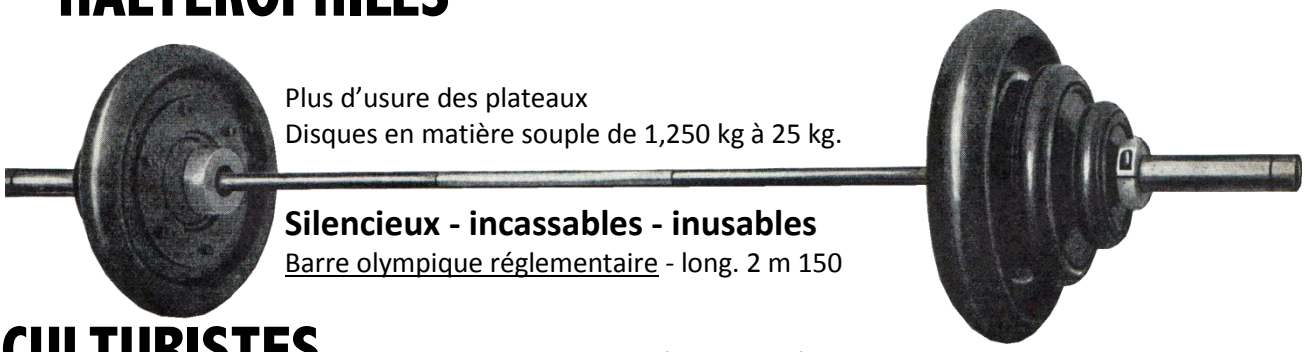
Document original : Raymond Lopez

Le numéro : 6 F
Mensuel - 35e année
FEVRIER 1980

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

HALTÉROPHILES

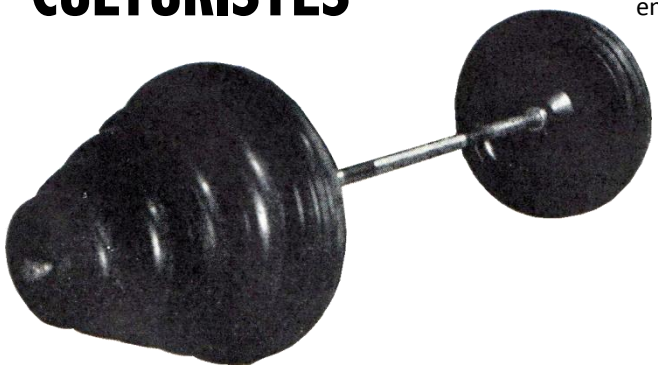
Entraînez-vous n'importe où



Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables
Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES



entraînez-vous même chez vous

grâce à notre barre d'appartement
disques en matière souple de 1 à 10 kg.

Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique

Documentation sur demande

CODIVENTES

40,rue de Bellevue – 78560 PORT-MARLY

SOMMAIRE

RÉSULTATS ET COMPTE RENDU TECHNIQUE

Tournoi fédéral interzone « juniors » ..... 3, 4, 5 et 6
France - Egypte (Aimé TERME) 7
Coupe de France des clubs
- Classement national et statistiques ..... 8 et 9
- Classement national du deuxième tour 10

A L'ÉCOUTE DU SPORT ATHLÉTIQUE

Michel Taret 11

UNE PAGE D'HISTOIRE

Pierre Bonnes (Albert DELAITTE) ..... 12 et 16

CINQ MINUTES AVEC...

Robert Janssen (Bernard COUPE) ..... 12 et 16

DOCUMENT DE L'ENTRAINEUR

Les relations entre les proportions du corps
et la technique des exercices classiques (A.N. VOROBIEV) ..... 14, 15, 16 et 17

EN POSTER CE MOIS-CI :

BESSONOV (absent sur le présent pdf).

/

Notre photo couverture **: Sultan RACHMANOV (U.R.S.S.).**

Responsable de la rédaction **: J.-P. BULGARIDHES**

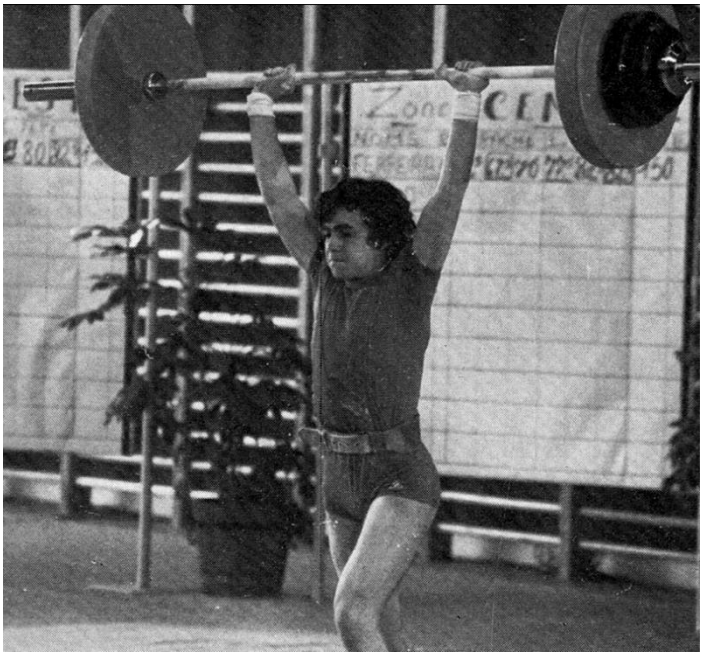
Haltérophile Moderne n° 356 (02-1980)

TOURNOI FÉDÉRAL INTERZONES JUNIORS

GRIGNY 8 et 9 mars

ENCOURAGÉE par le succès rencontré à l'issue des trois premières éditions du Tournoi interzones « seniors », la F.F.H.C. a pour la première fois mis sur pied un tournoi similaire, pour les « cadets » et « juniors ».

Remarquablement organisée par l'US. Grigny et son dynamique président, M. Gaurat, cette épreuve, servant de support pour les sélections aux Championnats du Monde « juniors », au Canada et aux Championnats d'Europe « juniors » à San Marino, a donné lieu à d'intéressantes prestations et à une lutte serrée pour les places d'honneur, derrière la zone Nord, inaccessible.



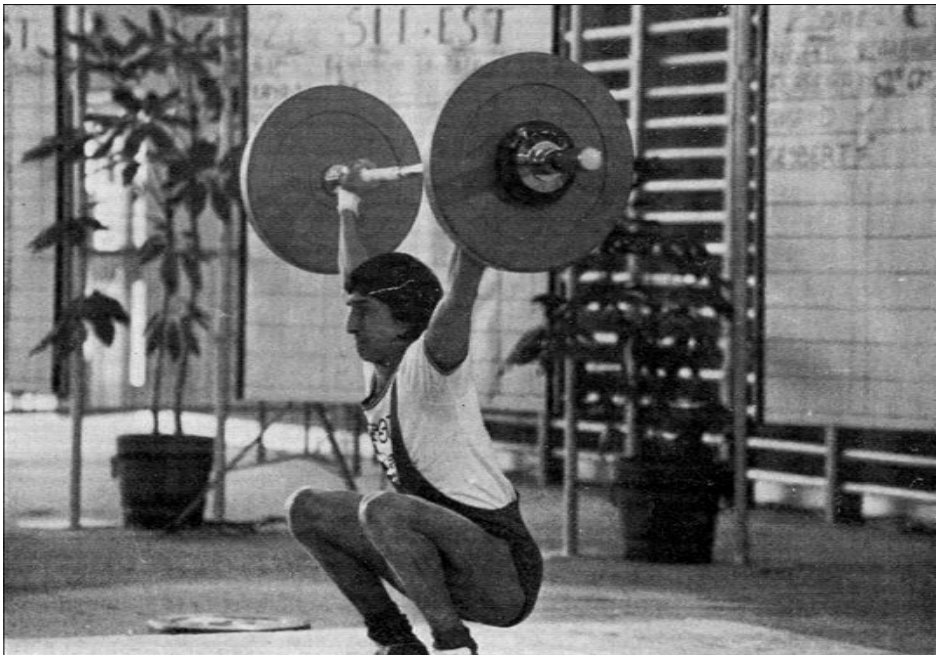
Catégorie 52 kg

Trois zones engagent deux athlètes dans cette catégorie. Le Bourguignon Nivault part nettement favori et confirmera sa position à l'issue d'un concours très animé.

Après l'arraché, le très jeune azuréen Layrac devance au bénéfice du poids de corps Nivault, tandis que Chanut suit à 2,5 kg. Dans le second exercice, la supériorité du Bourguignon s'affirme avec un bon 95 kg, qui lui permet de devancer de 10 kg, Chanut et Dhenin.

Le classement final voit la victoire logique de Nivault qui réalise une performance de série nationale « juniors », devant Chanut (Sud-Ouest) et Layrac (Sud-Est), qui améliore son record personnel de 15 kg. Layrac et Fourmy réalisent tous deux une performance qui leur ouvre les portes de la Finale du Championnat de France « cadets ».

1.	Nivault (61)	Nord-Est	52	70	+	95	=	165	33 p
2.	Chanut (62)	Sud-Ouest	51,3	67,5	+	85	=	152,5	26 p
3.	Layrac (64)	Sud-Est	51,35	70	+	82,5	=	152,5	26 p
4.	Dhenin (60)	Nord	51,5	65	+	85	=	150	21 p
5.	Ferreira (61)	Centre	52	67,5	+	82,5	=	150	18 p
6.	Fourmy (64)	Ouest	50,9	62,5	+	82,5	=	145	17 p
7.	Théroine (62)	Nord	51,4	57,5	+	80	=	137,5	11 p
8.	Limanni (63)	Nord-Est	47,6	60	+	70	=	130	9p
9.	Mannequin (64)	Sud-Ouest	49,5	55	+	72,5	=	127,5	7p



52 kg : NIVAULT (Nord-Est)

52 kg : CHANUT (Sud-Ouest)

TOURNOI FÉDÉRAL "JUNIORS "

Catégorie 56 kg

Quatre zones engagent deux athlètes dans une catégorie composée de dix participants, ce qui confirme la richesse en athlètes de niveau national dans les petites catégories.

A l'arraché, trois athlètes réalisent 77,5 kg, Gisbert (Centre) devançant Jonquières (Nord) et Rigaud (Centre) au bénéfice du poids de corps.

A l'épaulé-jeté, le Rémois assure la victoire, mais doit se contenter de 2 essais réussis. Très près du vainqueur, Rigaud et Gesbert, démontrent de belles possibilités qui peuvent leur permettre d'inquiéter le vainqueur du jour, lors des prochains championnats de France. Classé septième, Paris réalise un total de série national « cadets » se qualifiant ainsi pour la finale du championnat de France.

1.	Jonquières (60)	Nord	55,6	77,5	+	97,5	=	175	32 p
2.	Rigaud (63)	Centre	55,4	77,5	+	95	=	172,5	29 p
3.	Gesbert (60)	Centre	55,5	77,5	+	95	=	172,5	23 p
4.	Caumet (64)	Sud-Ouest	55,4	72,5	+	95	=	167,5	20 p
5.	Santos (60)	Sud-Est	53,6	72,5	+	92,5	=	165	17 p
6.	Sanchez (62)	Nord-Est	55	75	+	87,5	=	162,5	14 p
7.	Paris (63)	Ouest	55,8	65	+	97,5	=	162,5	16 p
8.	Groff (61)	Nord-Est	56	65	+	92,5	=	157,5	9 p
9.	Quintin (64)	Ouest	54,95	67,5	+	87,5	=	155	9 p
10.	Freitas (63)	Sud-Ouest	53,45	62,5	+	85	=	147,5	3 p

Catégorie 60 kg

Champion de France et finaliste du Championnat du Monde « juniors », le Picard Maier Bruno ne pouvait être battu. Après avoir devancé de 5 kg le Nordiste Sferruzza, dans le premier exercice, Maier devait accentuer son avantage à l'épaulé-jeté et réaliser le très bon total de 227,5 kg. Moins fort, mais extrêmement dynamique, Sferruzza, faisait étalage de réelles qualités et devrait constituer une menace très sérieuse pour les meilleurs, lors du Championnat de France. Loin derrière les deux premiers, Lescanne, nouvellement incorporé à l'E.I.S. obtient la troisième place et se qualifie pour la finale du Championnat de France. Le « cadet » Lys, classé quatrième obtient lui aussi son billet pour cette épreuve.

1.	Maier B. (61)	Nord	58,8	100	+	127,5	=	227,5	36 p
2.	Sferruzza (61)	Nord	593	95	+	125	=	220	27 p
3.	Lescanne (60)	Nord-Est	59,9	85	+	112,5	=	197,5	24 p
4.	Lys (62)	Nord-Est	60	85	+	102,5	=	187,5	18 p
5.	Lopez E. (61)	Sud-Ouest	59	80	+	105	=	185	18 p
6.	Ferro (60)	Sud-Est	58,6	77,5	+	102,5	=	180	14 p
7.	Royuela (61)	Sud-Ouest	58.9	75	+	105	=	180	13 p
8.	Fernandez (63)	Sud-Est	59,3	77,5	+	100	=	177,5	9 p
9.	Levoyer (81)	Ouest	59,4	80	+	92,5	=	172,5	8 p
10.	Pauvert (63)	Centre	58,9	72,5	+	95	=	167,5	4 p

Catégorie 67,5 kg

Cette catégorie était marquée par le duel à distance que se livraient Petit, sélectionné pour le Tournoi international de Berlin-Est et Paoloni en net progrès.

Dès l'arraché, Paolini prenait le large en réussissant un très beau mouvement avec 107,5 kg. Pour les accessits, dans cet exercice, Petit suivait à 5 kg, tandis que le Breton Sicallac était largement distancé de 12,5 kg.

Le second exercice devait confirmer la supériorité du Bordelais qui réussissait à l'énergie les 135 kg, qui lui permettaient d'atteindre les minima qualificatifs pour le Championnat de France « seniors ». Petit prenait la seconde place à 10 kg du vainqueur, tandis que Sicallac réussissait 225 kg qui le qualifiait pour la finale du Championnat de France. Classé quatrième, le Bourguignon Siri semble marquer le pas pour sa première saison chez les « juniors ».

1.	Paoloni (60)	Sud-Ouest	66,6	107,5	+	135	=	242,5	36p
2.	Petit (60)	Nord	65,1	102,5	+	130	=	232,5	27 p
3.	Sicallac (60)	Ouest	65,25	95	+	130	=	225	24 p
4.	Siri (61)	Nord-Est	66,8	92,5	+	122,5	=	215	21 p
5.	Dallaglio (60)	Sud-Est	65,9	87,5	+	120	=	207,5	15 p
6.	Augier (61)	Sud-Est	66,6	90	+	115	=	205	13p
7.	Delvallez (60)	Nord	67,15	92,5	+	110	=	202,5	12 p
8.	Marignan (62)	Centre	67,45	87,5	+	115	=	202,5	8 p
9.	Mercier (61)	Ouest	67,3	92,5	+	105	=	197,5	7 p
10.	Blondy (61)	Sud-Ouest	67,5	87,5	+	110	=	197,5	3 p
11.	Boiston (61)	Nord-Est	65,9	80	+	115	=	195	5 p
12.	Silva (62)	Centre	64,7	77,5	+	97,5	=	175	0 p

Catégorie 75 kg

Le Parisien Félicité partait largement favori de cette catégorie. Dès l'arraché, Félicité prenait la tête du concours en réussissant 117,5 kg avec aisance, mais manquant 120 kg par manque de détermination. Derrière lui, Maier Éric, très volontaire réussissait ses trois essais et suivait avec 112,5 kg. En troisième position Rabino Ch., encore « cadet » réalisait 105 kg suivi par le Normand Planche avec 100 kg.

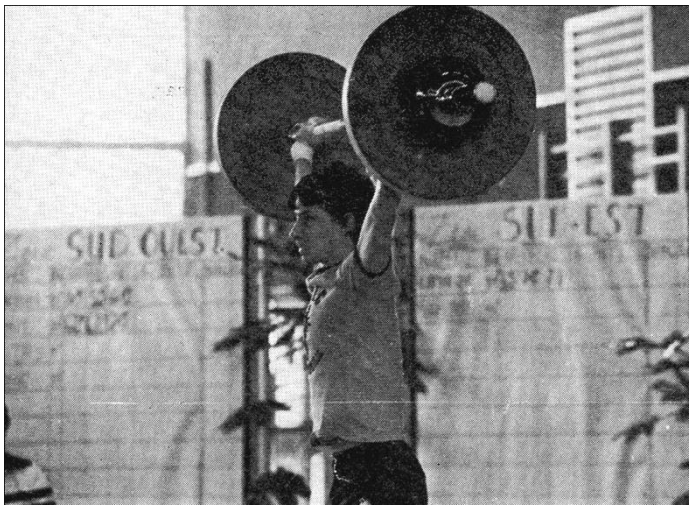
L'épaulé-jeté allait confirmer la supériorité du Parisien qui avec une aisance déconcertante réussissait 145 kg, avant d'échouer au jeté pour son dernier essai. E. Maier confirmait la bonne impression laissée à l'arraché en maîtrisant 140 kg et en améliorant ainsi son record personnel avec 252,5 kg.

Pour la troisième place, Ch. Rabino, beaucoup moins à l'aise, échouait une première fois avec 132,5 kg au jeté, puis maîtrisait avec de grandes difficultés cette charge à sa seconde tentative. Un bon total de 237,5 kilos lui ouvre les portes de la Finale du Championnat de France.

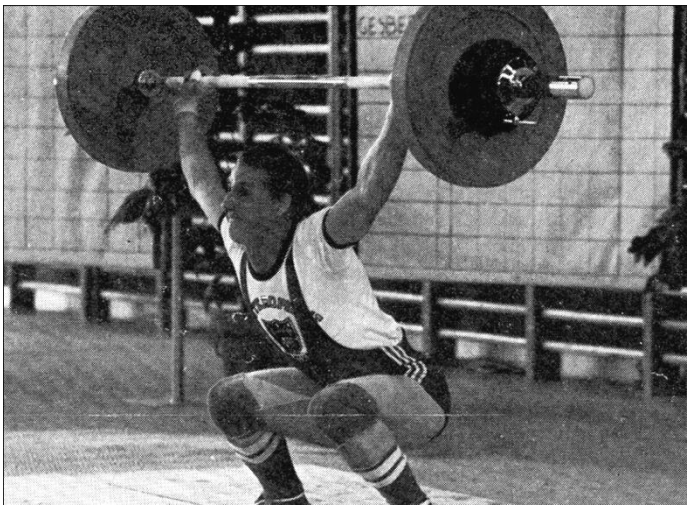
Largement distancé par les trois premiers, Planche résiste au retour de Chazelle, tandis que Leverino assez bien placé après l'arraché, rétrograde nettement dans le second exercice.

1.	Félicité (60)	Centre	74,7	117,5	+	145	=	262,5	36 p
2.	Maier E. (60)	Nord	73,9	112,5	+	140	=	252,5	27 p
3.	Rabino (62)	Sud-Est	74,5	105	+	132,5	=	237,5	24 p
4.	Planche (61)	Ouest	72,95	100	+	120	=	220	20 p
5.	Chazelle (60)	Nord-Est	69,5	90	+	125	=	215	18 p
6.	Leverino (62)	Sud-Est	73	97,5	+	115	=	212,5	15 p
7.	Elnabdi (61)	Centre	71,85	87,5	+	115	=	202,5	13 p
8.	Roulland (63)	Ouest	74,35	85	+	107,5	=	192,5	9 p

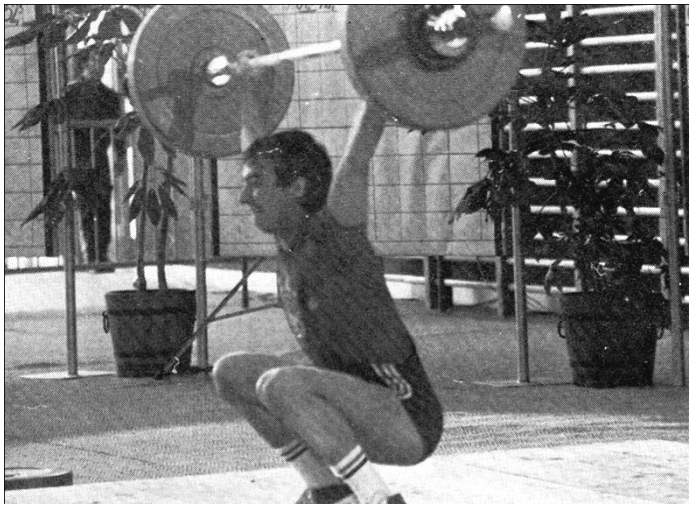
TOURNOI FÉDÉRAL "JUNIORS "



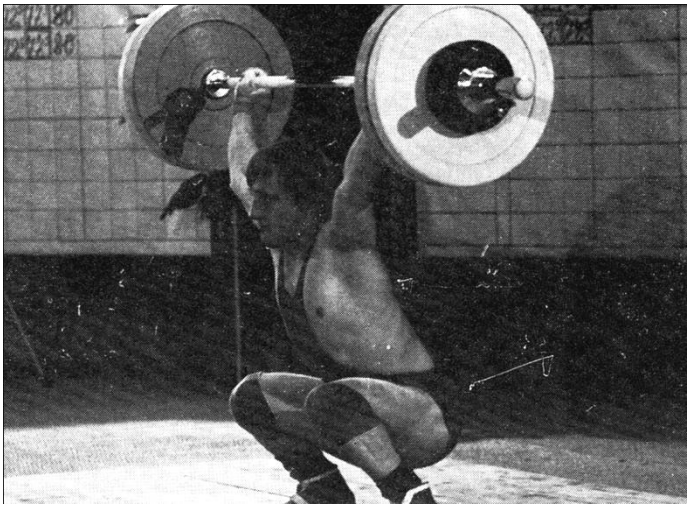
52 kg : LAYRAC (Sud-Est)



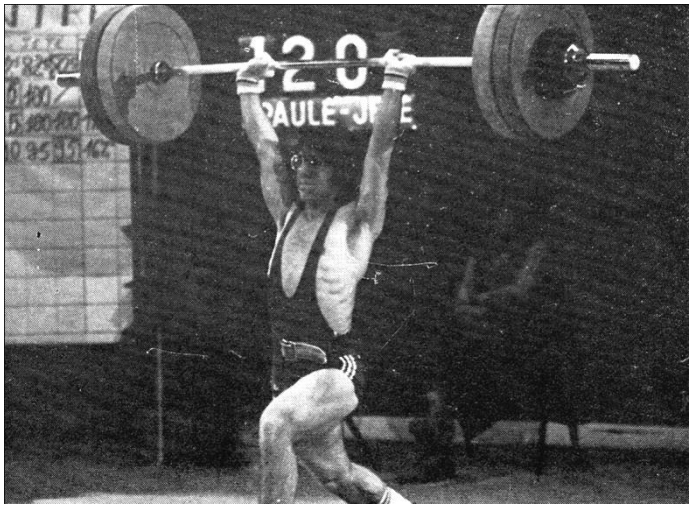
56 kg : JONQUIERES (Nord)



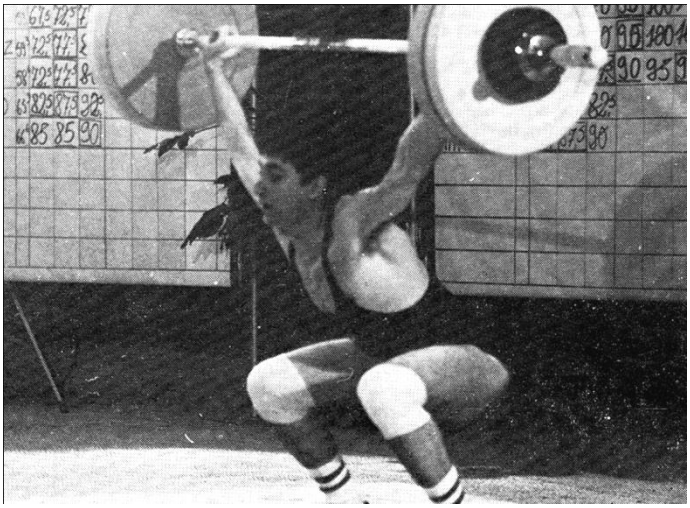
56kg : RIGAUD (Centre)



60 kg : MAIER (Nord)



60 kg : SFERRUZZA (Nord)



67,5 kg : PAOLONI (Sud-Ouest)

TOURNOI FÉDÉRAL "JUNIORS "

Catégorie 82,5 kg

Cette catégorie composée de six athlètes a donné lieu aux deux seuls « zéros » enregistrés dans cette épreuve. L'Azuréen Cordonnier, sélectionné pour le Tournoi international de Berlin Est, termine largement en tête, bien que restant largement en dessous de ses possibilités. Pour la seconde place, le Picard Derop, engagé à 75,1 kg assurait sa position dès l'arraché avec 110 kg, puis en réussissant à son premier essai 135 kg se qualifiait pour la finale du Championnat de France dans la catégorie « 75 kg ». A son troisième essai Derop réussissait 140 kg, ce qui lui permet d'améliorer son record personnel du total avec 250 kg. Très loin derrière les deux premiers, Maréchal et Malzac, bénéficient de la contre performance du Marseillais Affricano pour prendre les troisième et quatrième places.

1.	Cordonnier (60)	Sud-Est	80,7	115	+	150	=	265	36 p
2.	Derop (61)	Nord	75,1	110	+	140	=	250	27 p
3.	Maréchal (63)	Centre	75,45	100	+	120	=	220	23 p
4.	Malzac (63)	Sud-Ouest	78,85	92,5	+	120	=	212,5	20 p
	Affricano (61)	Sud-Est	75,1	0	+	125	=	0	8 p
	Ozenne (63)	Ouest	80,8	0	+	105	=	0	5 p

Catégorie 90 kg

A partir de cette catégorie, l'effectif devient restreint ainsi que la qualité. Rossetti, très largement supérieur à son adversaire obtient le maximum de points parachevant ainsi la victoire de la zone Nord.

1.	Rossetti (50)	Nord	82,6	105	+	130	=	235	36 p
2.	Wassermann (60)	Ouest	85,8	87,5	+	105	=	192,5	27 p

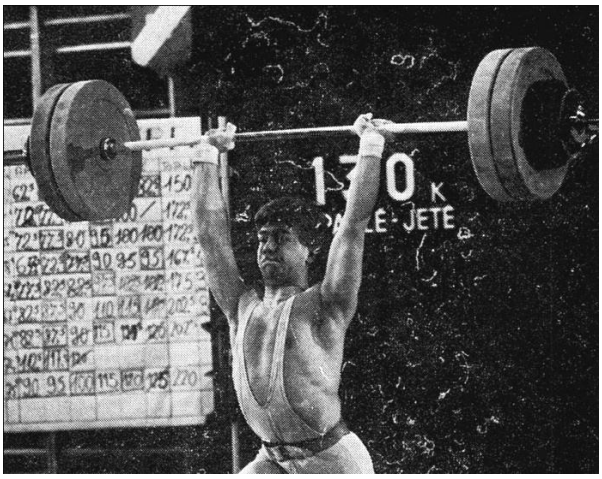
Catégorie 100 kg

Seul un « zéro » de la part de Dutruc, seul engagé dans cette catégorie pouvait priver la zone Nord-Est de la seconde place. Sur de lui, cet athlète réussissait une honnête prestation en réalisant la total de 252,5 kg.

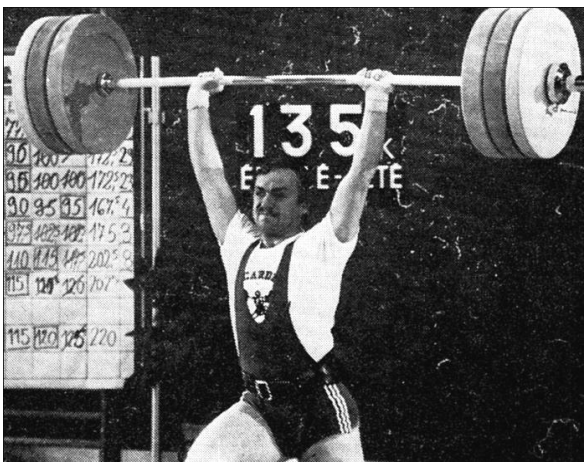
1.	Dutruc (60)	Nord-Est	96,9 /	110	+	142,5	=	252,5	36 p

Comme prévu, la zone Nord enlève ce premier Tournoi « juniors » avec 256 points, devant le Nord-Est, 187 pts, le Sud-Est, 177 pts, le Centre, 154 pts, le Sud-Ouest, 146 pts et l'Ouest, 142 pts.

Cette attrayante épreuve, rassemblant le rassemblement de l'élite « cadet » et « juniors » nationale a permis aux responsables nationaux de recenser les candidats susceptibles de représenter l'haltérophilie française dans les prochaines confrontations internationales. Malgré quelques signes encourageants, le niveau d'ensemble demeure très moyen par rapport aux années antérieures. L'absence de records de France mérite d'être signalée à ce stade de la saison sportive. Sur le plan de la répartition des effectifs, une certaine richesse se manifeste dans les catégories inférieures, tandis que dans les quatre dernières catégories un vide inquiétant se manifeste.



90 kg : ROSSETTI (Nord)



82,5 kg : DEROP (Nord)

DISPORTEX

25, RUE HENRI-MONNIER - 75009 PARIS
TEL. 280.18.97 - C.C.P. 205 75 58 G Paris

TOUT LE MATÉRIEL MODERNE DE MUSCULATION
PRESSES - Bancs - Supports - Barres à disques -
Haltères - Disques caoutchouc, fonte, acier

CEINTURES de sudation et d'HALTÉROPHILIE
SURVÊTEMENTS - MAILLOTS - SLIPS
SAUNA PORTATIF

INSTALLATIONS de Salles - Clubs culturistes -
Gymnases
Appareils de **CULTURE PHYSIQUE**
Multi gym - Door Fix - Bar-sport - Extenseurs

Comparez nos prix avant d'acheter
QUALITÉ SUPÉRIEURE - PRIX IMBATTABLES

● **Conditions spéciales de crédit pour :**
CLUBS HALTÉROPHILES ET CULTURISTES

TOUT POUR **L'HALTÉROPHILIE**
\- LA **MUSCULATION**
\- LA **CULTURE PHYSIQUE**

ALIMENTS DE FORCE ET DE SANTE - PROTÉINES
Naturels et sains - Tonicité musculaire -
Vitalité et force. Crème musculaire

Augmentez votre force
Améliorez vos performances athlétiques

Catalogue sur demande
Prière joindre 2 timbres pour frais

FRANCE : 5 - EGYPTE : 4

ASSOUAN, 23 FÉVRIER

Berceau de la civilisation méditerranéenne, l'Egypte, et plus particulièrement Assouan, sur la vallée du Nil, accueillait un match international qui s'annonçait équilibré.

Voici près de cinquante ans, ces deux nations occupaient le sommet de la hiérarchie internationale : aujourd'hui, malgré l'évolution rapide du sport haltérophile, les Français demeurent en tête des nations européennes, tandis que les Égyptiens, après une longue période de léthargie, renouent peu à peu leurs relations sportives avec les meilleures.

Composée de MM. Coret, président de la F.F.H.C., Gerber, directeur technique national, Terme, entraîneur national et Petit, masseur et des athlètes, Miette, Maier, Lebrun, Collinot, Leroux, Kinck, Coussin, Gourrier, Mahieux et Koller, la sélection française après un voyage sans histoire, faisait connaissance avec les aléas d'un hébergement quelconque et de difficultés matérielles pour les moins curieuses.

Animée d'un excellent moral, l'équipe de France abordait ce match avec détermination.

Chez les 52 kg, Attia, largement supérieur à Miette, ne fut jamais inquiété et réalise le bon total de 202,5 kg, devançant le Français de 20 kg.

Seconde victoire égyptienne, chez les 56 kg, avec Yousee pourtant Maier avait bien commencé son concours en devançant l'Égyptien de 5 kg après l'arraché. Toujours sur de lui, le Picard réussissait 122,5 kg dans le second exercice, améliorant ainsi le record de France « juniors ». Ce nouveau record s'avérait toutefois insuffisant pour résister au retour de son adversaire, qui, avec 130 k. devance le Français de 2,5 kg.

Lebrun ne pouvait être inquiété chez les 60 kg. Avec un total de routine de 250 kg, il offre une première victoire à la France.

Opposé à un adversaire de bonne valeur, Collinot, prenait l'avantage à l'arraché et faisait ensuite jeu égal avec son adversaire dans le second exercice. Un bon total de 270 kg sanctionne la prestation du Bourguignon qui s'affirme assurément comme le dauphin de Daniel Senet.

Déconcerté, et désorienté, Leroux devait donner des inquiétudes aux dirigeants français. Après avoir frôlé par deux fois l'élimination, Leroux devait se contenter du faible total de 280 kg, se faisant souffler la victoire par Abdelaelhaine, plus sûr à l'épaulé-jeté.

Débarrassé de toute opposition après l'arraché, Kinck, toujours brillant dans ce mouvement, devait se contenter de jeter 150 kg, échouant ensuite à 160 kg. Le Nordiste donne une nouvelle victoire à son équipe, fort loin toutefois du niveau international.

Coussin avait bien commencé son concours. Après avoir pris un net avantage dès son premier essai à l'arraché, l'Aixois échouait par deux fois à 147,5 kg. Fort d'une avance de 7,5 kg, Coussin, commençait l'épaulé-jeté à 167,5 kilos et surprenait tout le monde en ne pouvant maîtriser cette charge à chacune de ses tentatives. L'Égyptien Ibrahim, imitait le Français, échouant lui aussi contre 170 kg.

Gourrier, chez les 100 kg, était trop fort pour son adversaire. Sans trop forcer son talent, le Vauclusien assure deux barres et devance son rival de 25 kg.

Sans opposition, chez les 110 kg, Mahieux, hors de forme devait se contenter d'assurer un essai par exercice et apporte une nouvelle victoire à la France, avec le très faible total de 280 kg.

Les Égyptiens remporteront la dernière victoire, par l'intermédiaire de Abdel Laza, chez les + 110 kg. Koller, lui aussi assez quelconque termine à 42,5 kg de l'Égyptien.

Comme après chaque confrontation, il est utile de tirer quelques conclusions.

Pays doté d'une longue tradition haltérophile, l'Egypte a offert une bonne résistance à l'équipe de France et ainsi prouvé qu'un match n'est jamais gagné d'avance. La montée des pays arabes dans le sport haltérophile rendra désormais de plus en plus difficile les confrontations avec ceux-ci.

Tous les athlètes sont à remercier pour leur comportement tout au long du séjour. Je souhaite, toutefois, que certains prennent conscience du travail qu'il leur reste à accomplir, tant sur le plan physique que psychique, pour atteindre le plus haut niveau.

A. TERME,
Entraîneur national.

(A découper ou à recopier)

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM..... Prénom..... Adresse .....
..... Ville..... Département .....
Souscrit .....(1) abonnement(s) d'un an à la revue « HALTÉROPHILE MODERNE ». 10 numéros : 60 F.

Ci-joint mon règlement au nom de la ❑Chèque ❑Mandat lettre ❑Chèque Postal
Fédération Française Haltérophile et Culturiste (Mettre une croix dans la case correspondante.)
1) Indiquer le nombre d'abonnements.
Adresser les demandes d'abonnement
à la **Fédération Française Haltérophile et Culturiste**
Secrétariat technique
Rés. St-Robert, bât. D3 - Ch. du Petit-St-Barthélémy - 13100 Aix-en-Provence
C.C.P. Paris 1304 82 TARIF 79 - 80

COUPE DE FRANCE DES CLUBS

Classement national

Cadets

1.	S.A.C.A.M.P. Paris	+	177,1
2.	Nice U.C.	+	162,1
3.	Reims H.M.	+	159,4
4.	S.P.N. Vernon	+	148,4
5.	H.C. Vénissieux	+	137
6.	O.M. Felletin	+	135,9
7.	A.A.E. Péronne	+	127,1
8.	Billy Berclau	+	126
9.	Évreux A.C.	+	112,1
10.	Clermont Sports	+	108,4
11.	C.H.C. Gonesse	+	107,6
12.	U.S. Ste Tulle	+	100,8
13.	Saint Brieux	+	99.8
14.	Colombelles	+	90,5
15.	S.G.S.A. Sélestat	+	84,9
16.	J.F. Bourgoin	+	79
17.	S.C. Fameck	+	76,9
18.	Vaulx-en-Velin	+	72,2
19.	S.C. Navis	+	67,9
20.	A.S. Monaco	+	67,3
21.	Louviers	+	61
22.	C.A. Rosendaël	+	58,5
23.	H.C. Avallon	+	58,1
24.	C.A. Evron (1)	+	57,5
25.	H.C.C. Arbresle	+	56,5
26.	V.G.A. St-Maur	+	55,3
27.	A.S. Jœuf	+	53,3
28.	C.S. Bellac	+	52,7
29.	Cosne-sur-Loire	+	52
30.	H.C. Marseille	+	51,9
31.	S.A. Montrouge	+	48,9
32.	Amiens S.C.	+	48,7
33.	H.C. Saint-Lô	+	45,6
34.	U.S. St-Herblain	+	43,6
35.	H.C. St-Baldolph	+	38,4
36.	St-Médard-en-Jalles	+	33,3
37.	S.P.N. Vernon (2)	+	31,3
38.	U.G.A. Péageois	+	30,3
39.	O.S. Hyérois	+	19
40.	H.C.C. Arbresle (2)	+	15,4
41.	H.C. Montbéliard	+	10,3
42.	S.P.N. Vernon (3)	+	8,1
43.	S.P.N. Vernon (4)	+	6,3
44.	S.P.N. Vernon (5)	+	5
45.	St-Aubin-Les Elbeuf (1)	+	1,1
46.	Byans-sur-Boubs	+	0,5
47.	ESP. Sées (1)	+	0,2

STATISTIQUES

	CADETS	JUNIORS	SENIORS	TOTAL
FLANDRES	16	16	108	140
HAUTE-NORMANDIE	48	4	64	116
CHAMPAGNE	12	4	52	68
PICARDIE	8	20	76	104
BRETAGNE	20	8	60	88
ANJOU	20	8	28	56
BASSE-NORMANDIE	28	16	88	132
ÎLE-DE-FRANCE	16	16	144	176
ORLÉANAIS	–	8	28	36
LYONNAIS	36	24	84	144
ALSACE	4	4	36	44
LORRAINE	16	8	52	76
BOURGOGNE	8	12	72	92
FRANCHE-COMTÉ	8	4	20	32
PYRÉNÉES	4	4	28	36
POITOU	4	12	24	40
LIMOUSIN	8	8	20	36
AQUITAINE	4	8	32	44
DAUPHINE-SAVOIE	28	8	64	100
PROVENCE	24	28	108	160
CÔTE-D'AZUR	36	8	40	84
AUVERGNE	4	4	32	40
LANGUEDOC	12	4	24	40
F.F.H.C.	**364**	**236**	**1284**	**1884**

91 équipes cadets
59 équipes juniors
321 équipes seniors
471 équipes

JUNIORS

1.	Amiens S.C.	+	265,5
2.	H.C. Marseille	+	212,7
3.	Lille U.C.	+	200,3
4.	Évreux A.C.	+	188,9
5.	USAM Toulon	+	185,4
6.	F. Besançon	+	176,9
7.	C.S.A. Châtellerault	+	166,0
8.	Vaillante-Saint-Quentin	+	157,5
9.	H.C. Figeac	+	151,6
10.	Armentières	+	149,5
11.	C.A. Saint-Priest	+	149,3
12.	Reims H.M.	+	130,9
13.	S.C. Neuilly	+	119,8
14.	Comines	+	111,5
15.	ASPTT Lille	+	110,6
16.	Portbail	+	109,5
17.	Stade Croisic	+	108,3
18.	USAM Toulon (2)	+	104,6
19.	SEP Cours	+	104,4
20.	EER Carpentras	+	93,4
21.	C.P.B. Rennes	+	82,4
22.	U.S.C. Moislains	+	73,6
23.	Cheminots de Caen	+	71,8
24.	Dreux A.C.	+	71,6
25.	Stade Montois	+	69,4
26.	C.H. Angérien	+	63,3
27.	H.C.C. Arbresle	+	61,8
28.	H.C. Marseille (2)	+	61,3
29.	Châtillon-sur-Seine	+	59,9
30.	U.S. Vendôme	+	59,3
31.	U.A. Cognac	+	57,5
32.	O.M. Felletin	+	53,5
33.	A.S. Val de l'Aurence	+	52,8
34.	Le Rheu	+	51,8
35.	C.S.M. Le Pecq	+	48,8
36.	C.H.C. Oyonnax	+	43,9
37.	H.C. Avallon	+	43,5
38.	C.S. Montereau	+	42,1
39.	H.C. Marseille (3)	+	39,6
40.	Auxerre	+	29,8
41.	U.S. Aubenas	+	26,6
42.	C.H.C. Gonesse	+	23,5
43.	H.C. Beauvais	+	18,8
44.	Stade Montois	+	17,9
45.	St-Quentin-Fallavier	+	8,6
46.	A.S.I.N. Ste-Tulle	+	4,6
47.	L.L. Narbonne	+	2,2
48.	Cheminots de Caen	+	1,5

SENIORS

1.	E.E.R. Carpentras	+	435,3
2.	S.P.N. Vernon	+	408,6
3.	Lille U.C.	+	406,8
4.	H.C. Avallon	+	393,6
5.	A.S.P.T.T. Lille	+	392,2
6.	C.A. Lorient	+	383,5
7.	Reims H.M.	+	376,7
8.	C.M. Orléans	+	362,3
9.	U.S. Grigny	+	352,9
10.	A.S.P.T.T. Privas	+	352,1
11.	St-Médard-en-Jalles	+	345
12.	H.C. Nevers	+	329,7
13.	A.S.P.T.T. Strasbourg	+	324,2
14.	Clermont Sports	+	323,6
15.	Lille U.C. (2)	+	318
16.	Amiens S.C.	+	314,5
17.	H.C. Vénissieux	+	314,1
18.	C.P.B. Rennes	+	312,8
-	A.S. Montbéliard	+	312,8
20.	S.C. Navis	+	309,7
21.	U.G.A. St-Maur	+	305,5
22.	CHPO Lavelanet	+	303,5
23.	ASC Pessac A	+	302,6
24.	Celtique Montdidier	+	300,4
25.	Nice U.C.	+	298,8
26.	H.C.C. Arbresle	+	295,8
27.	H.C. Nice	+	293,4
28.	E.J. Laneuveville	+	291,8
29.	H.C. Saint-Baldoph	+	279,4
30.	E. Sées	+	277,7
31.	C.H.C. Oyonnax	+	277,2
32.	H.C. Beauvais	+	273,3
33.	H.C. Lunéville	+	272,9
34.	S.C. Neuilly	+	271,4
35.	C.S.M. Pantins	+	269,6
36.	St-Pol-sur-Mer	+	267.8
37.	C.H. Saint-Malo	+	267,3
38.	Gauloise de Vaise	+	257,1
39.	H.C. Montpellier	+	255,6
40.	USMT Paris	+	253,9
41.	Billy Berclau	+	247,8
42.	ASPTT Lille (2)	+	245,8

43.	U.S. Beaumont	+	245
-	C.H. Saint-Malo	+	245
45.	S.A. Colmar	+	244,2
46.	H.C. Creil	+	243,3
47.	ASPTT Mulhouse	+	243,1
48.	Lille U.C.	+	241,4
49.	H.C. Marseille	+	241,3
50.	Mâcon	+	240,2
51.	Rueil A.C.	+	239,4
52.	Montreuil-sur-Mer	+	238,4
-.	H.C. Figeac	+	238,4
54.	Rueil A.C. (2)	+	236,5
55.	Paimpol	+	235,6
56.	Reims H.M.	+	233,9
57.	Cheminots de Caen (1)	+	233
58.	U.S. Grigny (2)	+	232,5
59.	UA Tarbes	+	232,1
60.	U.S. Tours	+	231,2
61.	Le Croisic	+	224,4
62.	H.C. Grande-Combe	+	223,5
63.	M.J.C. Avignon	+	222,9
64.	A.S. St-Savine	+	222,2
65.	A.S. St-Médard (2)	+	219,3
66.	C.S.A. Châtellerault	+	218,5
67.	C.S.M. Villepinte	+	218,1
68.	COCH Chalons	+	216
69.	S.P.N. Vernon (2)	+	213,9
70.	St-Nazaire O.S.	+	213,3
71.	S.A. Montmartroise	+	212,8
72.	U.S. Melun	+	210,9
73.	U.G.A. Péageois	+	209.4
74.	Évreux A.C.	+	209,2
75.	C.H. Saint-Brieuc	+	205,3
76.	Hagondange	+	204,8
77.	J.O.H. Labastidette	+	204,5
78.	U.S. Brumath	+	202
79.	O. Grande-Synthe	+	201,6
80.	CAE Épernay	+	200,4
81.	Auxerre	+	200,3
82.	U.S. Saint-Herblain	+	198,7
83.	USAM Toulon	+	198
84.	A.S. Monaco	+	197
85.	Vannes A.C. (1)	+	196,9
86.	C.H. Rosendaël	+	195,3
87.	S.M. Montrouge	+	193,3
88.	Lille U.C. (4)	+	191,2
-.	H.C. Nice	+	191,2
90.	H.C. Riomois	+	190
91.	C.H.C. Pontoise	+	189,7
92.	C.S. Alençon	+	189,2
-.	A.S. Montferrand	+	189,2
94.	Stade Montois	+	188,8
95.	H.C. Pierrelatte	+	188,6
96.	Paris U.C.	+	187,3
97.	C.H.A. Angoumoisin	+	187,2
98.	M.J. Chambéry	+	182,4
99.	Vaulx-en-Velin	+	182,2
-.	Moulins Engilbert	+	182,2
101.	U.S. Toul	+	181,1
102.	H. Durstel	+	179,7
103.	Marquette	+	178,7
-.	C.S.M. Le Pecq	+	178,7
105.	SACAMP Paris	+	177,1
106.	S.A. Verdun (1)	+	171
107.	E. Haguenau	+	170,9
108.	H.C. Creil (2)	+	170,6
109.	A.H.C. Aubusson	+	170,5
110.	O.S. Hyérois	+	168,4
111.	St-Aubin-les-Elbeuf	+	168,3
112.	H.C. Compiègne	+	166,7
113.	Lille U.C. (5)	+	166,5
114.	CSM Épinay	+	166,2
115.	C.C.S. Tulle	+	165,6
116.	Saint-Lô	+	165,5
117.	Cosne-sur-Loire	+	165,3
118.	E.S. St-Martin-Heres	+	163,4
119.	U.A. Cognac	+	163,2
120.	U.S.A. Dijon	+	162,7
121.	ASEL Lille	+	162,4
122.	SCO Sceaux	+	161,2
123.	S.C. St-Amand	+	159,2
124.	S.C. Neuilly	+	158,9
125.	G.H. Saint-Yriex	+	157,2
126.	Lille U.C. (6)	+	156,8
127.	Colombelles (1)	+	155,7
128.	C.C.H. Châteauroux	+	154,5
129.	C.H.P.O. Lavelanet (2)	+	154,4
130.	Rueil A.C. (3)	+	153,8
131.	H.C. Menton	+	152,9
132.	S.R. Saint-Dié (1)	+	152
133.	C.H. Anse	+	150,1
134.	A.S. Mantes	+	149
135.	Nogent-le-Rotrou	+	147,9
136.	U.S. Grigny	+	146,6
137.	C.H.C. Gonesse	+	146,2
138.	V.O. St-Brice	+	145,9
139.	E.S. Massy	+	145,4
140.	G.S. Sorgues	+	145,1
141.	Stade Clermontois	+	142,1
142.	ASPTT Mulhouse (2)	+	141,8
143.	E.E.R. Carpentras	+	141,5
144.	C.M. Orléans	+	139,1
145.	A.S.C. Béziers	+	135,4
146.	SPN Vernon (3)	+	134,3
147.	H.C. Villefranche (1)	+	133,2
148.	H.C. Villerupt	+	131,7
149.	H.C.C. Arbresle	+	131,4
150.	Gournay-en-Bray	+	130,7
151.	C.A. Mantes	+	130,5
152.	ESCL Amiens	+	129,8
153.	ASBG La Flèche	+	129,1
154.	C.H.O. La Ferte-Milon	+	127,6
155.	A.S. Thiriez-Loos	+	127,5
156.	SPN Vernon (4)	+	126,1
157.	S.C. Fameck	+	124,4
158.	A.S. Chaville	+	123,8
159.	F. Besançon	+	123
160.	H.C. Albi	+	122,3
161.	H.C. Avallon	+	121
162.	H.C. Marseille	+	120,5
163.	M.J.C. Avignon	+	118,4
164.	C.H. Anse	+	118,2
165.	Chalon-sur-Saône	+	115,4
166.	H.C. Villefranche (2)	+	112,5
167.	F.J.T. Langres	+	112,2
168.	S.G.S.A. Sélestat	+	111,8
169.	A.S.P.O.M. Bordeaux	+	108,7
170.	L.L. Narbonne	+	108,2
171.	A.G. Bourg	+	107,8
172.	S.C. Neuilly (3)	+	106
173.	Nice U.C. (2)	+	105,9
174.	A.S. Montferrand	+	102,5
-.	U.M.S. Estaque	+	102,5
176.	M.J.C. Avignon	+	101,1
177.	C.H.C. Fougères	+	100,8
178.	S.G.T. Angers	+	99,9
179.	Clermont Sports	+	99,5
180.	Ricamarie	+	97,8
181.	C.O.M. Argenteuil	+	97,8
182.	C.G.A. Péageois	+	97,5
183.	S.C. Navis	+	95,8
184.	Montreuil-sur-Mer	+	95,6
185.	M.J.C. Salon	+	95,4
186.	J.F. Bourgoin	+	94,5
187.	Gauloise de Vaise	+	92,8
188.	R.S. Limoges	+	92,5
189.	U.S. Melun (2)	+	92,3
190.	ASPTT Strasbourg	+	90,9
191.	C.H.A. Pontcharra	+	88
192.	Gauloise de Vaise (2)	+	87,8
193.	C.S.M. Gennevilliers	+	84,5
194.	Saint-Florentin	+	82,6
195.	H.C. Commercy	+	81,4
196.	Loudun A.C.	+	80
197.	C.H. Lunéville	+	79,7
198.	Colombelles (2)	+	79,4
199.	Bayeux (1)	+	77,9
200.	M.J. Salon	+	75,5
-.	A.S. Thiriez-Loos (2)	+	75,5
202.	E.S. Viry-Châtillon	+	74,7
203.	Lille U.C. (7)	+	72,5
204.	Chambon-Feugerolles	+	71,8
205.	C.S.A. Châtellerault (2)	+	71,7
206.	A.S. Maisons-Alfort	+	71,6
207.	S.P.M. Vernon (5)	+	71,5
-.	C.H.M. Labastidette-Virac	+	71,5
209.	U.S.M.T. Paris (2)	+	71,2
210.	H.C. Nevers	+	70,6
211.	C.A. Saint-Priest	+	69,6
212.	C.H.C. Albertville	+	68,7
213.	Byans-sur-Doubs	+	66,8
214.	Amiens S.C. (2)	+	63,9
215.	V.G.A. St-Maur (2)	+	63,4
216.	Cheminots de Caen (2)	+	62,9
217.	A.S. Junien	+	59,6
218.	U.S.F. St-Herblain	+	59,3
219.	C.S. Alençon (2)	+	57,9
220.	T.O.S. Troyes	+	57,8
221.	C.A. Rosendaël (2)	+	56,9
222.	C.H.M. Thonon	+	56,3
223.	H.C. Marseille	+	55,5
224.	H.C. Nevers	+	54,7
225.	C.P.B. Rennes	+	54,5
226.	SLUC Nancy	+	53,8
227.	C.H. Laudien	+	51,1
228.	ASPTT Lille (3)	+	50,1
229.	Billy-Berclau (2)	+	50
230.	Vannes A.C. (2)	+	49,8
231.	Reims H.M. (3)	+	47,6
232.	A.S.C. Soignolles	+	47,4
233.	M.J.C. Castres	+	46,2
234.	H.C. Lyon	+	45,7
235.	U.S. Beaumont	+	45
236.	A.S. Ste-Savine (2)	+	44,2
237.	H.C. Creil (3)	+	41,7
238.	Duclair	+	41,0
239.	Longjumeau	+	40,3
240.	ASPTT Lille (4)	+	39
241.	St-Médard-en-Jalles (3)	+	38,7
242.	H.C. Marseille	+	38
243.	S.C.H. Gap	+	35,3
244.	Celtique Montdidier (2)	+	32,5
245.	R.C. Marseille	+	31,5
246.	V.G.A. Péageois	+	30,8
247.	U.S.A.M. Toulon	+	30,5
248.	H.C. Riomois	+	29,8
249.	E. Sées	+	28,7
250.	H.C. Nevers (4)	+	22,2
251.	H.C.C. Arbresle (3)	+	21,5
252.	V.A.C St-André-de-Cubzac	+	21,3
253.	H.C. Marseille	+	21,1
254.	C.O.C.M. Chalons	+	17,3
255.	AS. Bédarrides	+	16,9
256.	C.H.C. Mondragon	+	16,2
257.	H.C. Marseille	+	16
258.	C.H. St-Malo (4)	+	15,8
259.	T. Calais	+	13,3
260.	Châtillon-sur-Seine (1)	+	11,3
-.	Cheminots de Caen (4)	+	11,3
262.	C.H. St-Malo (3)	+	10,8
263.	H.C. Marseille	+	9,9
264.	U.S.O. Dijon (2)	+	9
265.	Amiens S.C. (3)	+	8,8
266.	Duclair (2)	+	7,6
-.	U.S. Saint-Aignan	+	7,6
268.	H.C. Arbresle (4)	+	6,4
269.	E. S.C.L Amiens (2)	+	5,8
270.	Lille U.C. (8)	+	5
271.	S.P.M. Vernon (6)	+	4,8
272.	S.P.M. Vernon	+	4,3
273.	Amiens S.C. (4)	+	3,4
274.	H.C. Beauvais (2)	+	3,2
-.	Amiens S.C. (5)	+	3,2
276.	Vaillante-St-Quentin	+	3
277.	Cheminots de Caen (3)	+	2,3
278.	S.A.S. Niort	+	1,8
279.	SPM Vernon (8)	+	1,6
280.	U.S. Vesoul	+	0,9

COUPE DE FRANCE DES CLUBS

Classement national 2e tour

Cadets

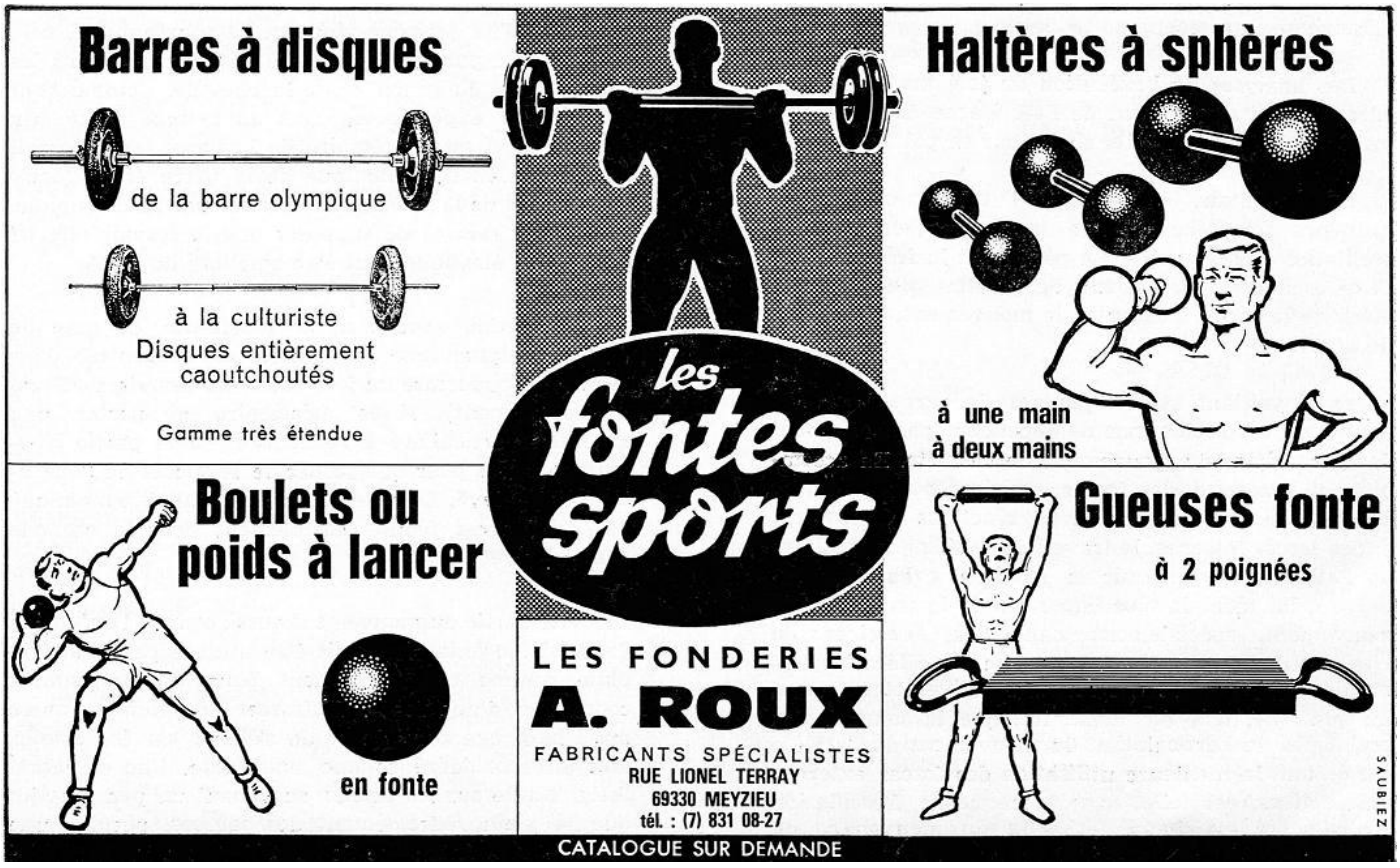
1.	Reims H.M.	+	186,4	7.	Péronne	+	130,0	13.	Colombelles	+	90,3
2.	Nice U.C.	+	178,7	8.	C.H.C. Gonesse	+	124,6	14.	U.G.A. St-Maur	+	67,7
3.	H.C. Vénissieux	+	172,2	9.	Clermont Sports	+	122,7	15.	C.A. Evron	+	49,5
4.	Sacamp Paris	+	167,8	10.	US. Ste-Tulle	+	121,3	-.	C.S. Bellac	+	49,5
5.	S.P.N. Vernon	+	165,5	11.	C.H. St-Brieuc	+	118,1	17.	A.S. St-Médard-en-Jalles	+	16,4
6.	O.M. Felletin	+	158,3	12.	S.G.S.A Sélestat	+	98,2	18.	S.C. Fameck	-	7,4

Juniors

1.	Amiens S.C.	+	312,5	7.	H.C. Figeac	+	1745	13.	USAM Toulon (2)	+	103,3
2.	Lille U.C.	+	283,3	8.	Châtellerault	+	164,1	14.	Dreux A.C.	+	83,2
3.	H.C. Marseille	+	251,6	9.	C.S. St-Priest	+	148,1	15.	Stade Montois	+	72,9
4.	Évreux A.C.	+	245,3	10.	Stade Croisic	+	123,6	16.	C.S.M. Le Pecq	+	49,3
5.	USAM Toulon	+	232,4	11.	S.C. Neuilly	+	113,4	17.	S.P. Cours	+	40
6.	Française Besançon	+	200,7	12.	C.P.B. Rennes	+	112,5	18.	Portbail	+	30,8

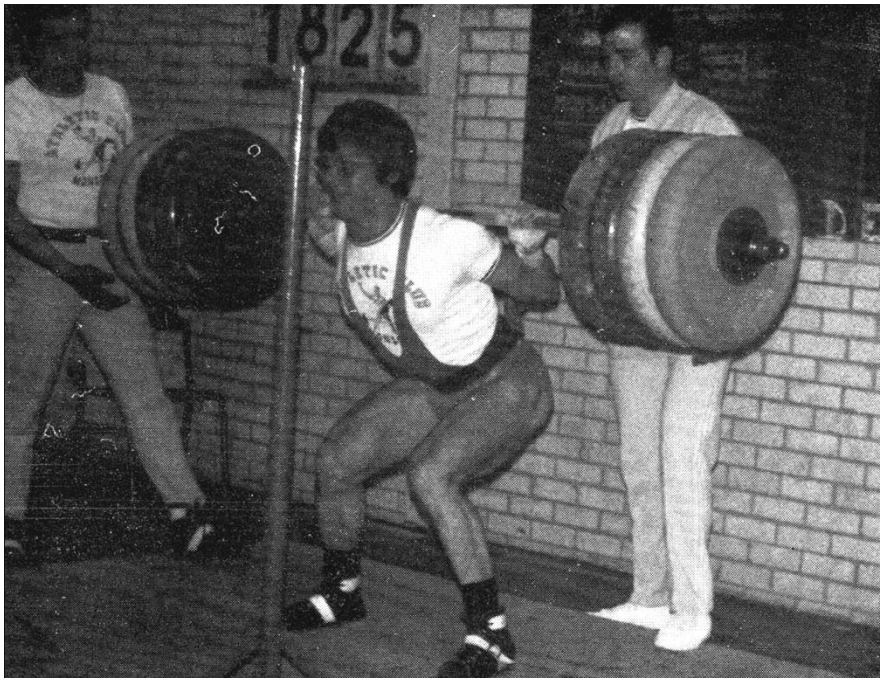
Seniors

1.	Amiens S.C.	+	486,9	13.	V.G.A. St-Maur	+	341,8	25.	C.H. St-Malo (1)	+	271,6
2.	A.S. St-Médard-en-Jalles	+	463,0	14.	A.S. Montbéliard	+	329,2	-.	U.A. Tarbes	+	271,6
3.	E.E.R. Carpentras	+	453,8	15.	Lille U.C. (2)	+	327,1	27.	S.C. Neuilly	+	261,9
4.	Lille U.C. (1)	+	448,9	16.	A.S. Pessac Alouette	+	324,5	28.	Clermont Sports	+	256,2
5.	S.P.N. Vernon	+	419,3	17.	H.C. Nice	+	324,2	29.	A.S. St-Médard-en-Jalles	+	221,1
6.	C. Paul-Bert-Rennes	+	397,6	18.	H.C. Vénissieux	+	302,1	30.	Cheminots de Caen	+	212,1
7.	C.M. Orléans	+	390,9	19.	E. Sées	+	297,3	31.	ASPTT Strasbourg	+	209,2
8.	A.S.P.T.T. Lille	+	388,0	20.	H.C. Avallon	+	288,4	32.	S.C. Navis	+	208,5
9.	C.A. Lorient	+	374,9	21.	H.C. Arbresle	+	287,7	33.	CHPO Lavelanet	+	166,6
10.	A.S.P.T.T. Privas	+	358,4	22.	C.S.M. Pantin	+	285,8	34.	U.S. Métro T. Paris	+	110,7
11.	Reims H.M.	+	351,6	23.	E.S. Laneuveville	+	280,8	35.	H.C. Figeac	+	103,6
12.	U.S. Grigny	+	347,7	24.	Nice U.C.	+	278,2	36.	C.H. St-Malo (2)	+	63,4



A L'ÉCOUTE DU SPORT ATHLÉTIQUE

Michel TARET



Nom :
TARET

Prénom :
MICHEL

Date de naissance :
26 JUIN 1953

Club :
ATHLÉTIC CLUB MONSOIS

Profession :
EMPLOYÉ DE PRESSE

Comment êtes-vous venu à la Force athlétique ?

Je suis arrivé à la force athlétique par l'intermédiaire de mes oncles qui pratiquaient cette discipline depuis quelques années.

Avez-vous pratiqué d'autres sports ?

Auparavant je faisais de la gymnastique de compétition depuis dix ans environ.

Pouvez-vous nous retracer votre carrière ?

Le côté positif de ma carrière en compétition n'a vraiment débuté qu'en 1975. En voici un rapide tour d'horizon :

- Saison 75/78 en poids léger :
  Champion et recordman des Flandres (307,5 kg) ;
  3e au championnat de France.

- Saison 76/77 en poids moyen :
  2e au championnat des Flandres (320 kg).

- Saison 77/78 en poids moyen :
  Champion et recordman des Flandres (350 kg) ;
  2e du Championnat de France.

- Saison 78/79 en poids moyen
  2e au championnat des Flandres ;
  Recordman des Flandres :
  Développé couché 160,5 kg du total 355 kg
  2e au championnat de France.

Quel a été votre meilleur souvenir ?

Mon meilleur souvenir a été certainement ma première finale au championnat de France en 1978 à Plurien. J'ai connu pour la première fois tout ce qu'une finale nationale apportait comme sensations.

Votre plus mauvais souvenir ?

Quant à mon plus mauvais souvenir, c'est le fait de ne pas avoir pu disputer la finale des poids légers en 1976 car la fédération n'y envoyait que les deux premiers athlètes d'après le classement aux éliminatoires.

Comment vous entraînez-vous ?

Je m'entraîne trois fois par semaine à raison de trois heures à chaque entraînement. Il se compose :

- d'une séance de développé couché et de divers mouvements annexes (triceps, épaules etc.) ;
- d'une séance de squats suivis de lombaires ;

Tous les dimanches, le fais un footing d'une heure environ.

Quels sont vos objectifs ?

A court terme, mon objectif est de rester parmi les meilleurs poids moyens avec peut-être un titre de champion de France qui couronnerait des années d'effort. Ensuite, c'est d'obtenir mon diplôme de cadre technique afin de conseiller et d'aider les jeunes dans cette discipline.

Avez-vous d'autres loisirs ?

Les rares loisirs que me laisse la pratique de ce sport sont la lecture et la musique.

CARNET DE L'HALTÉROPHILE

• NÉCROLOGIE

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris les décès de :

- M. Jean - Pierre BURUCOA, vice-président de la F.F.H.C., président de la zone Sud-Ouest et ancien président du Comité Guyenne ;

- Mme RIGAUD, épouse de notre C.T.R. de l'Île-de-France.

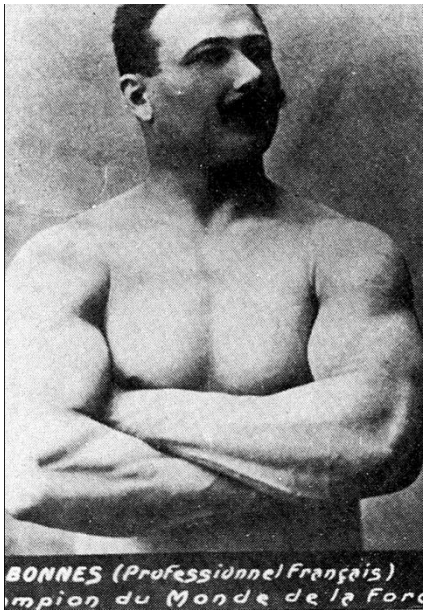
A toutes les familles cruellement touchées par ces deuils, nous présentons nos plus sincères condoléances.

• MARIAGE

C'est avec un immense plaisir que nous avons appris le mariage de Mlle Brigitte PLOCHINO avec M. Claude MARIE, commissaire aux comptes de la F.F.H.C. et trésorier du Comité Provence.

Nous leur présentons tous nos vœux de bonheur.

UNE PAGE D'HISTOIRE



Pierre BONNES

Raconté par Albert DELAITTE

Pierre Bonnes. Tous les vieux haltérophiles vibrent en entendant ce nom, et leurs yeux brillent à se remémorer celui qui stupéfia les spécialistes de la Force de toute l'Europe ; le seul Athlète qui fut aussi fort à droite qu'à gauche.

Pierre Bonnes est né à Narbonne (France) en 1867. Entrepreneur de maçonnerie, il se laissait tenter, la journée terminée, par son ami Armand Lagarde, qui pratiquait les poids et haltères en amateur. Le matériel de celui-ci se composait de quelques vrais poids de 20 kg. Bonnes, doué d'une force naturelle prodigieuse, remue cette fonte avec une facilité remarquable. Tout cela lui semble trop léger. Par, ses ouvriers, il fait exécuter une série d'haltères courts et de barres à deux mains de 50 à 115 kg composées de barres de fer scellées dans des blocs de pierre. Engins difficiles à manier, ne s'équilibrant guère, ne ressemblant à rien à nos barres modernes à disques tournant sur la barre (ce qui supprime ce choc au poignet bien connu de tous ceux qui manient les barres à sphères). Bonnes continuait ses occupations, se contentant d'étonner son entourage.

Un jour, après une représentation où Batta (Charles Estienne) surnommé l'Hercule du Nord, de passage à Narbonne, faisait montre de sa grande force, Bonnes lui demande à voir son matériel de champion. La barre de 100 kg que Batta faisait en deux temps, épaulé et jeté (en 1895, on travaillait peu les barres à deux mains et les pieds restaient sur la même ligne, donc sans fente de jambes), est épaulée par Bonnes et développée sans difficulté, au grand étonnement de Batta. Celui-ci, en athlète loyal, le félicite et lui conseille vivement de continuer.

Bonnes s'entraîne alors régulièrement et se produit dans toutes les fêtes de Charité des environs, émerveillant chaque fois le public par sa facilité et sa grande correction d'exécution, travaillant toujours avec le sourire qui épanouit sa belle figure joviale, même pendant ses plus dures performances. Mais voulant se tailler un nom dans l'Athlétisme, il quitte Narbonne et se rend à Paris où, à cette époque, Noël Rouveirollis, surnommé « Noël le Gaulois », tenait un gymnase, rue des Boulets. Noël était connu pour sa force et avait gagné le Championnat de Bruxelles en 1897. Bonnes se rend au gymnase, dépose son haut de forme, et, sans retirer sa redingote, épaule et jette 100 kg, puis 125 toujours avec le sourire, devant les amateurs présents et littéralement suffoqués. Noël, prévenu entretemps, demande à Bonnes de recommencer devant lui, ce que notre champion fait de bonne grâce. Il lui demande ensuite un développé et un arraché avec la barre de 90 kg, ce que Bonnes fait, mais avec 100 kg ! Noël, qui jusque là, se considérait comme le champion de la barre à deux mains, est écrasé par une telle force et il lui fallu plusieurs jours pour se remettre d'une telle entrevue.

Bonnes passe alors professionnel et vers 1897, à un gala de bienfaisance rue de la Gaieté à Paris, le professeur Dubois, qui se fit l'historiographe de Pierre Bonnes dans le livre « Comment on devient Champion de la Force », le vit épauler et jeter une barre humaine, composée de deux demi-sphères dans lesquelles se trouvaient deux hommes, le tout pouvant peser, 130 et 135 kg.

Le 1er mai 1898, engagé par le célèbre professeur Desbonnet, Bonnes se rend à Roubaix et, au Club roubaisien, devant plus de 500 amateurs du Nord, parmi lesquels Parent, Marchand, Dubois, Allemand, Screpel, Deroubaix, Vandenocke, il développe plusieurs fois de suite 100 kg en décomposant, puis les arrache plusieurs fois de suite. Il arrache à gauche et à droite 80 kg. Il tient à bras tendus 30 kg sur la main droite aussi bien que sur la main gauche, et 25 kg accrochés à une corde à droite et à gauche également. Puis, les pieds sur la même ligne, il épaule, (d'un temps) et jette 125, 130, 135 et 140,5 kg toujours avec la plus grande facilité. Malheureusement, le public doute des poids déclarés, et demande des preuves. On pèse les poids immédiatement, mais ce manque de confiance déplaît à l'athlète loyal qu'est Bonnes qui ne veut pas continuer. D'après l'assurance du professeur Desbonnet, avis de première compétence, il aurait certainement poussé jusqu'à 150 kg. Les 140,5 kg resteront le record du monde jusqu'en 1906, date è laquelle Anderson (le champion suédois), épaula d'un temps et jeta 149 kg. A la même représentation, Bonnes, juché sur une table, s'accroupit sur une jambe, l'autre jambe pendant sur le côté et lestée d'un poids de 35 kg. Il se redressa complètement et déposa le poids sur la table. Il fit le même exercice avec l'autre jambe.

Il part pour Vienne et, en juillet 1898, il participe au Championnat de Force. De nouveau, il suscite l'admiration du public et Wilhelm Turck lui-même, le colosse de 1,80 m et de 120 kg est sidéré quand, au premier mouvement, l'arraché d'un bras, Bonnes fait à droite et è gauche 85,5 kg. Seuls Maspoli (alors âgé de 23 ans) et le « Lion russe » Georges Hackenschmit arrachèrent le poids, mais seulement à droite. Turck n'avait pu aller plus haut que 76,5 kg Il est vrai que le champion viennois se rattrapa aux mouvements à deux bras. Bonnes épaule 141,3 kg en 1 temps.

Rentré en France, au gymnase Arasse, rue de Ménilmontant, il réussit plusieurs magnifiques performances. Les voici :

(Suite page 17)

Cinq minutes avec...

Robert JANSSEN

Masseur-Kinésithérapeute

Propos recueillis par Bernard COUPE

B. Coupe. - **Robert, tu connais bien l'haltérophilie, puisque tu le pratiques depuis plusieurs années et tu as pris des responsabilités dans ton club et au comité départemental, et à plusieurs reprises je t'ai sollicité pour mettre ton art, la kinésithérapie, au service des haltérophiles du Pas-de-Calais ou des Flandres. Aux derniers championnats des Flandres et de France à Lille tu es intervenu en tant que kinésithérapeute. Peux-tu me donner ton point de vue à ce sujet ?**

R. Janssen. - Oui, pour les championnats de France à Lille, le comité des Flandres m'a demandé d'assurer durant les deux journées un service de kinésithérapie c'est-à-dire de me tenir à la disposition des athlètes, ce que j'ai accepté, car comme tu l'as dit je connais l'haltérophilie et j'aime ce sport, qui, à mon sens, est l'un des plus complet. J'ai donc eu à intervenir sur la demande de certains entraîneurs ou C.T.R. ou d'athlètes eux-mêmes pour l'échauffement ou parfois pour « lever » une petite contracture musculaire avant la compétition.

B. C. - **Quels sont les moyens dont tu disposes et quels sont les techniques que tu emploies pour tenir ton rôle de « soigneur » ?**

R. J. - Il s'agit bien entendu de « petits moyens » car, en principe, les athlètes qui arrivent au championnat de France ou à une autre compétition sont en parfaite santé et il ne s'agit pas de faire de la rééducation ou de la physiothérapie ou des traitements plus compliqués. Ces « petits moyens » sont les agents physiques simples : glace, chaleur, contentions souples, et parmi les techniques, bien entendu : les massages, classiques ou réflexes, les mobilisations tissulaires, les étirements, les mobilisations analytiques. Toutes ces techniques sont très simples et ne nécessitent pas d'équipements coûteux. Éventuellement, certains petits appareils portables d'électrothérapie pourraient rendre des services mais l'essentiel est de savoir choisir opportunément et rapidement la technique ou l'agent physique à utiliser. Il va de soi que devant des symptômes graves mon rôle de « kiné » serait de dépister et de prévenir le médecin sur place. Là encore le contrôle médical a une importance primordiale.

B. C. - **Ne penses-tu pas que le « kiné » peut avoir auprès des athlètes un rôle de conseil et avoir une certaine influence psychologique ?**

R. J. - C'est certain, encore qu'il ne faille pas lui donner une importance essentielle. Le rôle de l'entraîneur est sur ce plan beaucoup plus direct. Ce que l'on peut dire c'est qu'un dialogue s'établit souvent entre praticien et athlète (j'allais dire « patient ») et qu'à cette occasion des conseils d'hygiène et de diététique, par exemple peuvent facilement « filtrer ». Si l'athlète se sont compris et écouté par quelqu'un qui connaît bien les problèmes de son sport, une mise au point peut se faire à cette occasion.

B. C. - **Peux-tu nous donner un cas précis ?**

R. J. - Oui. J'en reviens à la diététique, l'alimentation, les rations d'entraînement et de récupération. Il me semble que des erreurs sont parfois commises par des athlètes et parfois par des entraîneurs. Si nous connaissons bien l'athlète, il nous est facile de lui donner des conseils à ce sujet en fonction de son tempérament, de ses problèmes de poids, etc. D'intéressants articles sont déjà parus dans « l'Haltérophilie Moderne » sur la diététique sportive. Il est nécessaire de s'en inspirer constamment.

B. C. - **Tu fais partie de la S.F.K.S., peux-tu nous dire ce dont il s'agit ?**

R. J. - C'est la Société française des kinésithérapeutes du sport j'en fais partie depuis sa création, en 1969. Cette société regroupe les kinésithérapeutes qui ont des fonctions de masseurs auprès des groupements sportifs ou les fédérations ou les centres médico-sportifs, etc., voire clubs professionnels. Ces kinésithérapeutes ont suivi un enseignement post-diplôme à l'Institut national de la kinésithérapie ou à l'I.N.S.E.P., et se penchent avec précision sur les problèmes de la santé des sportifs. Chaque année la S.F.K.S. organise des journées scientifiques autour d'un thème et les mises au point thérapeutiques sont exposées à cette occasion. La majorité des membres de la S.F.K.S. suit ces journées, véritables recyclages des masseurs sportifs.

Des publications sont faites, à partir de ces travaux, et proposés aux confrères et éventuellement aux entraîneurs, médecins de clubs, dirigeants, etc.

Par exemple en 1973, le thème était : « l'échauffement du sportif » ; en 1974 : « Les accidents du muscle » (dont j'ai fait parvenir quelques extraits dans le bulletin du Pas-de-Calais) ; en 1976 : « La maladie des adducteurs » ; en 1977 : « La tendinite d'Achille », cette année ce sera : « L'entorse tibio-tarsienne ».

Comme tu le vois, tous ces sujets sont directement liés à l'activité du sportif et pour nous, kinésithérapeutes, ces mises au point scientifiques nous permettent de mieux servir les sportifs en difficulté.

Les kinésithérapeutes du sport sont nombreux et il y a eu dans toute la France; il me semble qu'il serait intéressant que les clubs ou les entraîneurs qui ont des problèmes avec certains sportifs se mettent en rapport avec eux. Il leur suffirait d'écrire au siège de sa société, S.F.K.S., 7, avenue du Général-Patton à Melun 77000. Le secrétariat leur donnera l'adresse du kiné S.F.K.S. le plus proche. Tous ne sont pas spécialistes d'haltérophilie, mais beaucoup s'intéressent au sport en général et connaissent bien les différents aspects de la compétition sportive.

B. C. - **Penses-tu qu'une coopération entre dirigeant, athlète, médecin et kiné soit profitable ?**

R. J. - C'est l'évidence, si tous les spécialistes d'une même discipline savent accorder leurs idées et se mettre ensemble au service d'un sport, les progrès ne devraient pas tarder. C'est ce qui se fait dans la plupart des centres médico-sportifs. Les équipes professionnelles de football ou de cyclisme l'ont très bien compris. Médecin, entraîneur et kiné se mettent au service du sportif et cette coopération porte souvent ses fruits. Nous devrions pouvoir obtenir la même chose pour l'haltérophilie, toutes proportions gardées.

B. C. - **Quelles sont à ton avis les qualités que doit avoir le kiné du sport ?**

R. J. - Outre la compétence professionnelle, je pense que la principale qualité que recherche le sportif, c'est la « disponibilité ». Il faut pouvoir être là au moment où l'athlète a besoin de vous. C'est probablement la plus difficile à acquérir, pour diverses raisons : occupations professionnelles, rendez-vous, éloignement géographique, etc., or il est évident que la qualité des soins de kinésithérapie dépend souvent de la rapidité d'intervention. Par exemple, il est périlleux de laisser un athlète continuer à s'entraîner malgré une entorse mal soignée ou sur une tendinite débutante, son avenir sportif peut en dépendre. Si les conseils ne sont pas donnés à temps, des dégâts importants peuvent compromettre une saison.

(Suite page 17)

DOCUMENT DE L'ENTRAÎNEUR

Les relations entre les proportions du corps … et la technique des exercices classiques

N°19

En pratique, dans la définition de la technique de l'arraché et de l'épaulé jeté, les caractéristiques individuelles des structures du corps ne sont pas prises en compte. Des haltérophiles, ne prenant pas en compte leur développement physique individuel, ont appris et perfectionné la technique des mouvements classiques sur un plan général. Dans le rapport, une grande partie est consacrée à la maîtrise technique. A cause d'une imperfection technique, le procédé d'accomplissement d'une haute maîtrise est, ou bien éloigné, ou bien il n'est pas totalement achevé

Notre laboratoire a effectué une recherche de la technique des mouvements classiques du corps.

Une recherche anthropométrique sur 395 haltérophiles a mis en lumière une définition des types de proportions du corps. Une comparaison de la taille du corps a montré la présence d'une grande étendue entre le minimum et le maximum des proportions importantes des haltérophiles dans toutes les catégories. Il a été vu, d'une part, que dans une même catégorie de poids, les haltérophiles pouvaient avoir des hauteurs différentes, d'une part, des haltérophiles ayant une même taille pouvaient avoir différentes longueurs de jambes, de bras, du tronc, de largeur d'épaules et de poids de corps. Cela a pu être observé chez les haltérophiles soviétiques, qui étaient les plus forts en leur temps.

Tableau 1

Valeurs des proportions de base des haltérophiles, dans la catégorie 60 kg.

Noms	Taille	Longueur du tronc	Longueur des jambes	Longueur des bras	Largeur d'épaules
Murtazaev	160	51	80	72	37
Minaev	155	48	77	59	39
Varava	150	53,9	70,6	55,1	38,5

Valeurs des proportions de base des haltérophiles ayant la même taille.

Noms	Poids	Taille	Longueur du tronc	Longueur des jambes	Longueur des bras	Largeur d'épaules
Murtazaev	60	160	51	80	72	37
Nogaitsev	67,5	160	53	77	60	38
Kurentsov	74	160	53	82,5	72	40
Voitsekhovskii	82	160	52	83,6	75	40

L'importance des tailles pour les différentes catégories et les valeurs moyennes pour chacune d'elles sont montrées au tableau 3.

L'analyse des proportions du corps, correspondant à la valeur moyenne de la taille, de la longueur de la jambe et du bras ont montré que des différences aigues n'étaient presque pas visibles entre les différents groupes, car les différences dans les valeurs citées dans les recherches ne sont pas cruciales. Évidement, des haltérophiles de toutes catégories peuvent avoir des types différents dans la structure du corps, c'est-à- dire ectomorphe et endomorphe. (Un ectomorphe est un athlète avec de longs bras et jambes, comparativement à un tronc court et large. Un mésomorphe est un athlète bâti proportionnellement. Un endomorphe est un athlète qui possède des bras et des jambes court et un long corps étroit.)

Tableau 3

Valeur moyenne des tailles par catégories de poids.

Taille en cm			Poids de corps
149	±	0,49	52
151,46	±	0,51	56
156,1	±	0,56	60
160,43	±	0,42	67,5
165,58	±	0,50	75
169,36	±	0,49	82,5
171,39	±	0,52	90
178,77	±	6,83	+ 90

Dans ce rapport, la définition du type de structure du corps fut impossible par une taille absolue des indications de base de tel ou tel athlète, l'utilisation fut effectuée par la méthode des tailles relatives avec ceci fut construite une table de classification des haltérophiles en trois groupes (tableau 4).

Tableau 4

Taille moyenne des parties du corps, en pourcentage de la taille, dans trois groupes d'haltérophiles.

Léger

Ectomorphe					
29 %	23,1 %	16,4 %	55,5 %	45,8 %	
Mésomorphe					
31,1 %	24,1 %	17,8 %	53,3 %	44 %	
Endomorphe					
33 %	25,1 %	19,2 %	51,1 %	42,2 %	

Lourd-léger

Ectomorphe					
29,4 %	22,9 %	16 %	55 %	45,3 %	
Mésomorphe					
31,5 %	23,8 %	16,8 %	52 %	43,8 %	
Endomorphe					
33,3 %	24,7 %	17,6 %	50,8 %	42,3 %	

Lourd

Ectomorphe					
29,8 %	22,9 %	16,1 %	54,2 %	45,1 %	
Mésomorphe					
31,5 %	23,8 %	17,7 %	52,1 %	43,6 %	
Endomorphe					
33,6 %	24,7 %	19,9 %	50 %	42,1 %	

Le type de proportions du corps de n'importe quel haltérophile est défini de la façon suivante. Premièrement la taille est mesurée, puis la longueur du tronc, des jambes et des bras, la largeur de l'épaule et de la hanche et ensuite la formule suivante est utilisée :

$$F = \frac{G}{1} \times 100$$

… où G est la longueur de la partie du corps concernée. 1, la taille et F est l'indice calculé.

Par la méthode de comparaison des indices atteints avec ceux du tableau 4, le type de structure du corps de l'athlète est établi.

« *L'Haltérophilie* », de A. N. VOROBIEV
Traduction : D. ZANNETTACCI

DOCUMENT DE L'ENTRAÎNEUR

TECHNIQUE DE L'EXÉCUTION DU TIRAGE PAR LES HALTÉROPHILES DES TROIS TYPES DE BASE

La technique sportive doit être vue par dessus tout comme l'organisation rationnelle de la structure motrice du mouvement pour chaque athlète. De plus, si le système du mouvement donné est envisagé seulement comme une organisation rationnelle de tous lus composants, alors il n'est pas nécessairement compris comme un modèle, mais une norme. Une technique normale peut avoir quelques déviations, variations dans la cinétique du mouvement du corps. Mais la standardisation ordonne aux haltérophiles de suivre exactement toutes les spécifications d'un modèle. Cette déviation de la cinétique du mouvement des parties du corps, de la moyenne est conditionnée par des différences individuelles : construction corporelle, niveau de développement des groupes moyens, des muscles, mobilité des articulations etc.

Avec cela en mémoire, la technique rationnelle d'un athlète ne devrait pas se trouver être suffisamment efficace pour un autre. Évidemment donc, la technique rationnelle doit être le reflet des interactions internes et externes.

Avec une mobilité normale de l'articulation du coude et de l'épaule dans le jeté, l'angle entre l'extension du bras et la barre est de 82° pour un Ectomorphe, 84° pour un mésomorphe et 86° pour un endomorphe. Une mobilité normale des articulations est une caractéristique des haltérophiles qui peuvent, lorsqu'ils sont stabilisés, la barre à bout de bras, tenir librement les bras perpendiculaires à la barre. Un manque de mobilité est observé, quand, durant la stabilisation de la barre, l'angle des articulations du coude et de l'épaulé est observé quand l'angle des coudes est plus grand que 180°.

Avec une mobilité insuffisante des articulations, l'angle entre la barre et les bras doit être entre 86° et 90° pour des haltérophiles de tous types.

A l'arraché, le tableau suivant est recommandé pour l'angle entre l'axe du bras et la barre.

Tableau 5

Taille de l'angle avec charge – 50 % :
Ectomorphe : 58 - 59
Mésomorphe : 59 - 60,5
Endomorphe : 60.5 - 62

Taille de l'angle avec charge = 50 % :
Ectomorphe : 56 - 58
Mésomorphe : 59 - 59,5
Endomorphe : 59,5 - 61

Taille de l'angle avec charge + 50 % :
Ectomorphe : 55 - 56
Mésomorphe : 56 - 58
Endomorphe : 58 - 60

Position des pieds.

Les pieds, au départ de l'arraché et du l'épaulé jeté sont placés à la largeur des hanches, avec les orteils tournés naturellement vers l'extérieur. La position relative de la barre pour l'épaulé est au-dessus des pieds, ainsi donc, sa projection est de 2 à 3 cm, derrière l'articulation des métatarses pour un haltérophile de type ectomorphe, du 1 à 2 cm pour un mésomorphe et de 0 à 1 cm pour un endomorphe. A l'arraché, pour les haltérophiles de type ectomorphe, la projection de la barre au départ se situe à 1 à 2 cm derrière cette articulation, pour un mésomorphe du 0 à 1 cm. Les haltérophiles de type endomorphe place les pieds de telle façon, qu'au départ la projection de la barre est à 1, à 2 cm en avant de cette articulation.

Grandeur des angles articulaires au départ.

Avec les articulations de l'épaule placées strictement au-dessus de la barre, la force du tirage de l'athlète est dans la direction du passage de la barre lorsqu'elle va être soulevée du plateau. Pour monter la barre jusqu'aux tibias, l'haltérophile doit développer la force additionnelle.

Sur les bases de calcul et d'expérience, il est opportun, dans le départ statique, de placer les articulations de l'épaule un petit peu derrière la verticale, ainsi l'axe prolongé des bras et la verticale font un angle de 2 à 4°. Au moment de tirer la barre du plateau, les articulations de l'épaule doivent être positionnées strictement au-dessus de la barre, ensuite l'effort musculaire s'effectuera pleinement dans une direction verticale, surmontant la force de gravité du système et lui donnant une accélération.

Dans le départ dynamique pour l'épaulé, un athlète de type ectomorphe a les angles des genoux à 103°, des hanches à 70°, pour un mésomorphe ce sera 93° et 67° et pour un endomorphe 85° et 62°. Dans l'arraché, un athlète avec de longs membres et un tronc court a un angle du genou de 88° au moment de tirer la barre du plateau et un angle de la hanche supérieur à 54°. Un athlète avec des membres courts et un long tronc a un angle du genou supérieur à 67° et aux hanches l'angle est de 46°. Un athlète bâti proportionnellement a des angles au genou lors du départ dynamique, supérieurs à 73° et aux hanches, 52°. Ainsi la plus grande valeur des angles articulaires dans le départ dynamique est observée chez un athlète de type ectomorphe et la plus petite chez un endomorphe. A l'épaulé, l'angle entre les cuisses et une ligne horizontale est de 29° chez un ectomorphe et de 49° pour le tronc. Pour un mésomorphe 24° et 44° et pour un endomorphe 16° et 47° pour le tronc. Pour un mésomorphe 24° et 44° et pour un endomorphe 16° et 47°, c'est-à-dire que chez un athlète qui possède des membres courts et un long tronc, l'angle des cuisses est réduit et celui du tronc augmenté.

Le tirage jusqu'aux genoux.

Il est important de noter, qu'avec des valeurs différentes des angles articulaires dans les poses du départ dynamique, les conditions de travail d'un groupe musculaire donné ne sont pas identiques. Par exemple, dans le départ dynamique d'un épaulé avec un poids de 150 kg, le moment de la force dans les articulations de la hanche pour un haltérophile poids moyen de type ectomorphe, mésomorphe et endomorphe est respectivement de 61,9 kg, 61,2 kg, 60,6 kg et dans les articulations des genoux 10,7 kg, 11,3 kg, 11,9 kg: dans les articulations des chevilles 9,5 kg, 11,3 kg, 12,8 kg. Une position analogue est observée dans la pose prise par l'athlète quand il soulève la barre au niveau des genoux. Dans le départ dynamique, le moment total des forces d'opposition est le plus petit chez un ectomorphe. (82,1 kg), Le plus grand chez un endomorphe (85,3 kg) et de 83,8 kg chez un mésomorphe. Le plus petit moment total de la force permet à un haltérophile ayant de longs membres de développer une grande pression aux points d'équilibre et par conséquent de donner une plus grande accélération à la barre. Une relation similaire existe à l'arraché.

Les haltérophiles ectomorphes soulèvent la barre jusqu'aux genoux dans l'épaulé avec une flexion moyenne des articulations de la hanche de 37°, des genoux 49°, pour un mésomorphe 33° et 53°, pour un endomorphe 28° et 39°. A l'arraché, pour un athlète avec des membres longs et un corps court, l'amplitude moyenne de flexion des articulations de la hanche est de 32° et pour les genoux 56° ; pour un mésomorphe 28° et 63° et pour un endomorphe 26° et 70°. Évidemment, un athlète ectomorphe possède la plus grande amplitude de flexion dans les articulations des hanches et la plus petite dans celles des genoux. Pour un athlète endomorphe, la plus grande amplitude de flexion se situe au niveau dus genoux et la plus petite aux hanches. L'étendue du

mouvement des parties du corps est telle que les cuisses et les tibias ont la plus petite amplitude chez les athlètes ectomorphes et la plus grande chez les endomorphes.

L'amplitude moyenne de mouvement du tronc est la plus grande chez les ectomorphes et la plus petite chez les endomorphes.

Ainsi les haltérophiles de type ectomorphe, dans cette phase du tirage complètent celui-ci avec une accentuation sur les muscles extenseurs des hanches, et un endomorphe sur les muscles redressant l'articulation du genou. Un mésomorphe utilise les muscles redressant les articulations des hanches et des genoux, de manière égale.

Le tirage au-dessus des genoux

Dans cette phase du mouvement, la plus petite valeur moyenne de mouvement dans l'articulation de la hanche est observée chez bas ectomorphes (10° à l'épaulé et 16° à l'arraché). Une légère amplitude supplémentaire de redressement dans les articulations des hanches est observée chez les mésomorphes (12° à l'épaulé et 27° à l'arraché). La plus grande amplitude est observée chez les endomorphes (20° à l'épaulé et 32° à l'arraché). Dans cette phase du tirage, les articulations des genoux et des hanches sont ployées à leur plus petite amplitude chez les ectomorphes, la plus grande chez les endomorphes. Si la valeur moyenne de flexion des articulations des genoux chez les ectomorphes est de 4° à l'épaulé et de 10° à l'arraché, alors elle est de 30 et 8° dans les articulations des chevilles. En ce qui concerne les endomorphes, si la flexion des articulations des genoux est de 10° à l'épaulé et de 15° à l'arraché, elle est de 8° et de 14° aux chevilles. Les amplitudes de flexion dans les articulations des genoux et des chevilles pour les haltérophiles de type mésomorphe ont une valeur moyenne.

L'amplitude de l'extension du tronc dans cette phase est la plus petite pour un haltérophile ectomorphe et la plus grande pour un endomorphe.

Après le décollement de la barre du plateau, les articulations de l'épaule se déplacent dans un sens ascendant et en avant, mais la barre se déplace en arrière vers l'athlète. Le mouvement en avant des articulations de l'épaule par rapport à la barre continue jusqu'au moment où la barre atteint le niveau des genoux. Ainsi dans la préparation pour la pleine extension, les articulations de l'épaule se déplaceront dans la direction ascendante et arrière. Le mouvement opposé de la barre et des épaules enlève la nécessité d'augmenter le centre de gravité de la barre et du corps de l'athlète, et enlève également la tentative de réduire le moment de force de gravité opposé, en relation avec les articulations des chevilles, des genoux et des hanches. Cependant, la grandeur de ce mouvement diffère : (tableau 6).

Chez les haltérophiles ectomorphes, l'amplitude du mouvement avant des articulations de l'épaule par rapport à la base est moindre que chez un endomorphe ; cela détermine le caractère du mouvement du tronc. Si pour un haltérophile ectomorphe, le tronc, au moment où la barre est au niveau des genoux, est incliné de + 6° à l'épaulé et de - 4° à l'arraché, il sera (l'angle de déviation du tronc par rapport à l'horizontal) de - 9° à l'épaulé et de - 20° à l'arraché.

A partir du tableau 6, nous voyons que le plus grand mouvement horizontal des hanches vers la barre survient aux haltérophiles de type ectomorphe.

Tableau 6

Paramètre du mouvement de la base et des articulations, dans le tirage, pour des haltérophiles de types différents (en centimètres)

Epaulé :
- Mouvement de la barre vers l'athlète :
  Ectomorphe : 6,15
  Mésomorphe : 6,65
  Endomorphe : 6,90
- Mouvement de hanches :
  Ectomorphe : 9,90
  Mésomorphe : 8,50
  Endomorphe : 7,60
- Mouvement des épaules (1) - (2) :
  Ectomorphe : 4,70 - 2,4
  Mésomorphe : 7,7 - 6,6
  Endomorphe : 9,4 - 9,2

Arraché
- Mouvement de la barre vers l'athlète :
  Ectomorphe e 6,40
  Mésomorphe : 6,80
  Endomorphe : 6,2
- Mouvement de hanches :
  Ectomorphe : 7,5
  Mésomorphe : 6,2
  Endomorphe : 5,4
- Mouvement des épaules : (1) - (2) :
  Ectomorphe : 5,7 - 6,3
  Mésomorphe : 8 - 9,3
  Endomorphe : 9,8 - 12

☞ (1). *Tirage de la barre jusqu'aux genoux.*

☞ (2). *Tirage de la barre au-dessus des genoux.*

Chez les haltérophiles de type endomorphe survient la plus grande approche de la barre à l'athlète dans la première phase du tirage, à l'épaulé, à 4,16 % de la hauteur moyenne (166 cm), chez un mésomorphe. Elle est de 4,01 % et de 3,71 % pour un ectomorphe. A l'arraché, des valeurs sont de 4,34 %, 4,10 %, 3.86 % respectivement. Si la valeur relative de l'approche de la barre à l'athlète diminue avec une augmentation proportionnelle du poids de l'athlète, alors la valeur absolue de ce mouvement sera plus grande pour un 75 kg que pour un 60 kg, et plus grands pour un plus de 90 kg que pour un 75 kg.

La grandeur de l'approche de la barre à l'athlète de différents types, dans la première phase du tirage, définit la position de la projection de la barre sur le pied, dans le départ préparatoire. Chez un endomorphe, la barre est projetée plus près de l'avant du pied, que pour un mésomorphe ou un ectomorphe. La conséquence de ceci est que la grandeur de l'approche de la barre dans la première phase du tirage est plus grande pour un endomorphe. Aussi, pour quelques athlètes, comme L. Zhabotinsky, la grandeur de l'approche de la barre, dans la phase d'ouverture du tirage, quand on établit des records à l'arraché, était supérieure à 20 cm.

Ainsi, ignorant les différences vitales dans l'amplitude de mouvement de la barre, le centre de gravité de la barre et celui de l'athlète sont plus près chez tous les haltérophiles, indépendamment de toutes morphologies. Cependant, un rapprochement maximum arrive toujours au moment ou le tireur se place pour commencer la pleine extension.

En comparant les conditions de travail des principaux groupes musculaires dans les placements pris par les athlètes au commencement de la pleine extension, il a été établi que le moment total des forces est approximativement égal. Mais les conditions de travail des muscles, l'extension de telle ou telle partie du corps n'est pas égale en fin de compte. Pour un athlète de type ectomorphe, le moment de force-résistance est le plus grand dans les muscles qui redressent les articulations de hanches, et, le moins grand, dans les muscles redressant les genoux, mais chez un endomorphe, il en est différemment. Un athlète de type mésomorphe a la charge mieux répartie sur tous les groupes musculaires majeurs.

D'après les expériences, il est opportun, au départ de la plein extension, d'avoir les articulations de l'épaule placées en avant de la barre, de telle façon que l'angle entre l'axe du bras tendu et la verticale de la barre n'excède pas 4° à 6°.

Il a été observé que la hauteur atteinte par la barre après la plaine extension, s'accorde avec l'équation

$$H = \frac{V2}{2 \quad (g - a)}$$

… c'est-à-dire, est directement proportionnelle au carré de la vitesse d'élévation de la barre (et la force d'interaction de l'athlète avec la barre avant la chute), et inversement proportionnelle à la force de gravité de la barre.

En accord avec le théorème de l'énergie cinétique d'un corps V = V2 Fs Cis a, ou F est la force active, s est la longueur d'application des actions de F, m est la masse du corps, c'est-à-dire que la vitesse d'élévation de la barre est directement proportionnelle à l'effort et sa durée, et inversement proportionnel à la masse du corps. Évidemment, la vitesse de la barre pour une force constante, dépend principalement de la longueur sur laquelle la force s'applique.

La grandeur de la longueur s est variable. Des athlètes de type ectomorphe ont la longueur s à l'épaulé, égale à 25,3 %, d'une hauteur moyenne de 166 cm, 27,1 % pour un mésomorphe, 29,1 % pour un endomorphe. A l'arraché, la longueur s constitue 32,3 %, 34,2 %, 36,2 % respectivement. La longueur d'interaction avec la barre est le plus grand chez les endomorphes et le plus petit chez les ectomorphes. Donc, les paramètres d'un athlète de type endomorphe ont quelques avantages sur les mésomorphes et les ectomorphes. Ici, il est nécessaire de noter que, si l'endomorphe gagne dans la longueur de l'interaction avec la barre, ensuite dans l'effort biomécanique du travail des muscles, au moment du décollement de la barre du plateau et de l'élévation jusqu'aux genoux, il perd sur un ectomorphe ou un mésomorphe. Il y a ici une compensation ; les haltérophiles de type ectomorphe et mésomorphe, dans le tirage en pleine extension, ont la possibilité de développer une plus grande force moyenne F, qu'un endomorphe.

Ainsi le degré de réalisation des capacités motivées dans les résultats sportifs, dépend, non de sa construction corporelle, mais de l'adoption par l'athlète d'une technique sportive. Une technique rationnelle, des caractéristiques morphologiques et fonctionnelles très bonnes, sont la sécurité pour de grands résultats sportifs.

« *L'Haltérophilie* », de A. N. VOROBIEV
Traduction : D. ZANNETTACCI

UNE PAGE D'HISTOIRE PIERRE BONNES

- Arraché à droite et à gauche : 90 kg
- Jeté à deux mains : 145,5 kg
- Arraché à deux mains : 115 kg
- Bras tendu à droite et à gauche : 35 kg

… malheureusement, il n'y avait pas d'arbitre officiel pour homologuer cette performance.

- Epaulé à deux mains d'un temps mais non jeté : 153 kg

Plus tard, au « Sporting Club de Lille » en mai 1901, il réussit :

- Arraché à deux mains : 110 kg
- Développé à deux mains : 116 kg

… (développé militaire sans aucun retrait du corps, record qui est toujours le record français professionnel).

- Arraché à droite et à gauche : 82 kg

Le 15 octobre 1903, au Championnat du monde professionnel organisé au Moulin Rouge à Paris, il réussit devant un jury sévère mais juste (tous les poids étaient pesés) :

- Bras tendu par l'anneau : 25 kg
- Bras tendu sur la main : 36,5 kg
- Arraché à droite et à gauche : 83 kg
- Développé à droite : 50 kg
- Développé à gauche : 77,3 kg
- Développé à d'eux bras : 114,5 kg
- Arraché à deux bras : 110 kg
- Epaulé et jeté : 135 kg

Il gagne ce championnat avec 90 pts d'avance sur le second le Russe Serge Elysseeff. Bonnes mesurait 1,71 m et pesait 92 kg. Chez lui la qualité du muscle remplace la quantité. Bonnes fut donc champion du monde professionnel en 1903 - 1904 et 1905. Il mourut à Angers en 1945, il avait 78 ans.

CINQ MINUTES AVEC … ROBERT JANSSEN

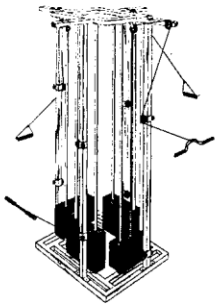
B. C. - **Si tu avais à conseiller un ouvrage « paramédical » aux entraîneurs, lequel donnerais-tu ?**

R. J. - Sans hésiter, je conseillerai aux entraîneurs de lire et de se référer au livre de Alain Ceccaldi et Bernard Le Balch intitulé « Les contentions souples ». Cet ouvrage, très bien illustré, et facile à utiliser, explique la façon de poser un « Elastoplaste » ou une contention souple de façon efficace. Cela n'est pas une thérapeutique en soi mais l'utilité de ces contentions n'est plus à démontrer. Encore faut-il savoir les poser correctement Cet ouvrage est en vente à la S.F.K.S. dont j'ai donné l'adresse précédemment : 7, av. du Général-Patton à Melun 77000.

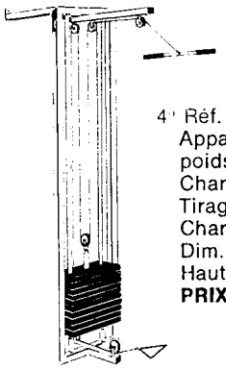
B. C. - **Robert, nous te remercions pour toutes les précisions que tu nous as données sur le rôle du kinésithérapeute du sport tel que tu le conçois et je souhaite que tu puisses rendre de grands services à ton comité en mettant tes compétences au service d'un sport auquel tu as déjà beaucoup donné.**

R. J. - L'haltérophilie apporte également des éléments intéressants à la kinésithérapie ; en particulier sur tous les problèmes de pression vertébrale, de musculation lourde, de récupération musculaire, je crois que tout est lié ; des recherches intéressantes en kinésithérapie peuvent être faites à partir de l'haltérophilie, c'est dans ce sens que je vais continuer à travailler.

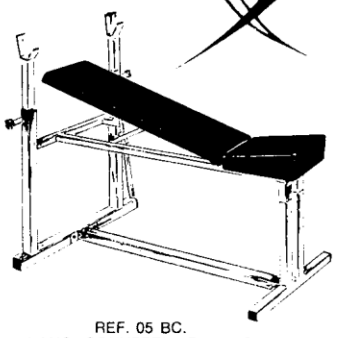
CONTINENT SPORTS



REF. 240 AC : ENSEMBLE 4 CONTREPOIDS CHARGE AUTOMATIQUE
Tirage de haut en bas ; bas en haut et latéral.
Bâti : Tube carré.
Poulies et câbles nylon.
Sélection automatique des charges :
Charges : 2 × 70 kg - 2 × 100 kg.
Dimensions : 0,80 × 0,80 - Hauteur : 2,60 m.
Finition : Peinture époxy.
PRIX : 16 800,00 F.

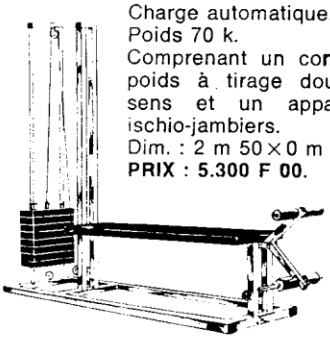


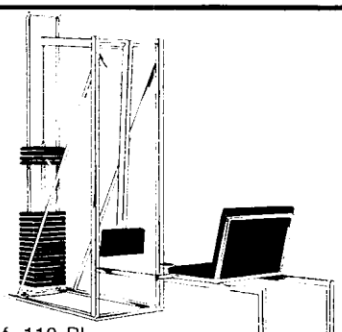
4° Réf. 220 AC
Appareil à contre-poids
Charge automat.
Tirage double sens
Charge 70 k.
Dim. 0,40 × 1,50 m
Hauteur 2 m 50.
PRIX : 4.400 F 00.



REF. 05 BC.
BANC CONVERTIBLE AVEC SUPPORTS DE BARRE
Ce banc démontable aux dimensions réduites donne un maximum d'autonomie pour l'entraînement individuel.
Prix : F 700,00

3° Réf. 210 AM
Mini Bloc
Charge automatique.
Poids 70 k.
Comprenant un contre-poids à tirage double sens et un appareil ischio-jambiers.
Dim. : 2 m 50 × 0 m 90
PRIX : 5.300 F 00.





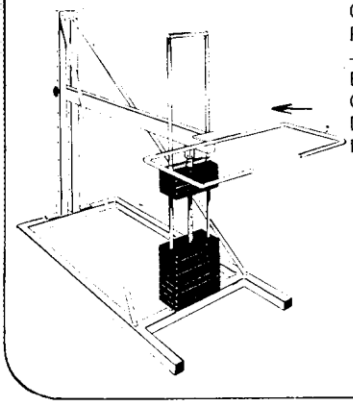
2° Réf. 110 PL
Presse à levier horizontale
Charge automatique. Poids 200 k
Destinée au travail des jambes.
Dimension : 2 m × 0 m 60.
PRIX : 5.400 F 00.

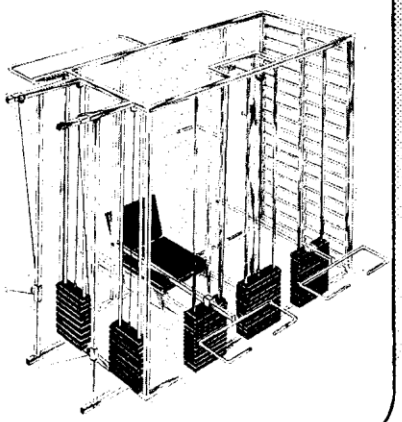




SPORTEINE 60
1 boite 26 F + 8 F (frais d'envoi)
3 boites 75 F + 10,50 F (frais d'envoi)
NUTRI + Poids net 400 gr
1 boite 23 F + 8 F (frais d'envoi)
3 boites 66 F + 10,50 F (frais d'envoi)

1° Réf. 101 PL
Presse à levier UNIVERSELLE
Charge automatique, poids 100 k
Permet le développé couché
— à 45° — Assis.
Extension et flexion de jambes
Charges 100 kg.
Dimension : 1 m 40 × 1 m.
PRIX : 4.700 F 00.





REF. 211 AM : BLOC UNIVERSEL 11 POSITIONS
Appareil complet adapté aux salles de petites dimensions.
Charges entièrement automatiques.
Comprenant : — 2 presses à levier universelles charge 100 kg.
— 2 contrepoids charge 100 kg.
1 presse horizontale charge 120 kg.
2 espaliers.
2 plans abdominaux réglables.
1 bazre parallèle.
1 barre fixe.
Dimensions au sol : 2 m × 3 m - Hauteur : 2,60 m.
PRIX : 35 000,00 F.

11, RUE PASTEUR
77170 BRIE COMTE ROBERT TEL:405 05 97

NOM ..... PRENOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... DEPART. .....
ADRESSE LIVRAISON .....
.....

Réf.	Désignation	Quant.	Poids	Montant

Total

NOTRE MATERIEL EST EXPEDIE EN PORT DU
MINIMUM DE COMMANDE : 100 F
PRIX VALABLES POUR LA FRANCE METROPOLITAINE UNIQUEMENT
Règlement (joint à la commande)
☐ Chèque bancaire ☐ Chèque postal
☐ Mandat-lettre

☐ JE DESIRE RECEVOIR VOTRE CATALOGUE
— Possibilités de crédit sur demande.
— Délais de livraison 10 semaines.

A....., le..... Signature,


adidas
La supériorité technique
au service du sport :
A3, survêtement
nylon-coton, inusable.
Chamois,
chaussure d'entraînement,
tige cuir velours,
semelage extra-souple.
Skaï, sac de sport
en simili cuir, lavable
et très résistant.
adidas®
La marque aux 3 bandes.

CONTINENT SPORTS

LE SPECIALISTE DU MATERIEL D'HALTEROPHILIE ET DE MUSCULATION

PROPOSE

UN NOUVEAU SERVICE

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC & ACIER . PLATEAUX D'HALTÉROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉSIE

PRESSES . BANCS . APPAREILS A CONTREPOIDS . BLOCS UNIVERSELS . REPOSE BARRES . RATELIERS DE RANGEMENT . MANCHONS POUR SQUATS

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur . Brie-Cte-Robert . 77170 . Tel: 405 05 97

r.c.Melun 71B1

© RLPZ (2019)

N° 357

L'haltérophile MODERNE

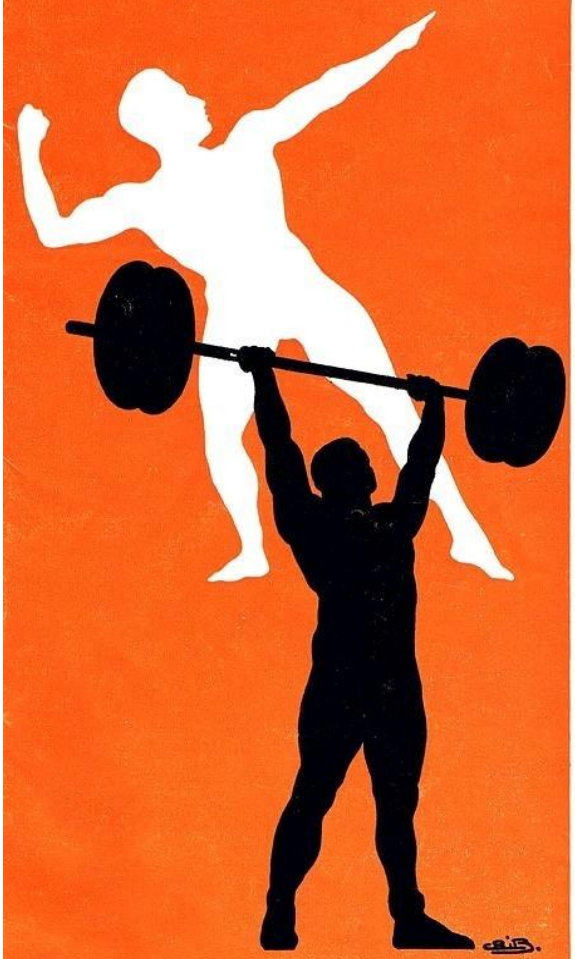
FONDATEUR : JEAN DAME

TOURNOI DE LA C.E.E.



BRUNO LEBRUN

Document original : Daniel Menoni

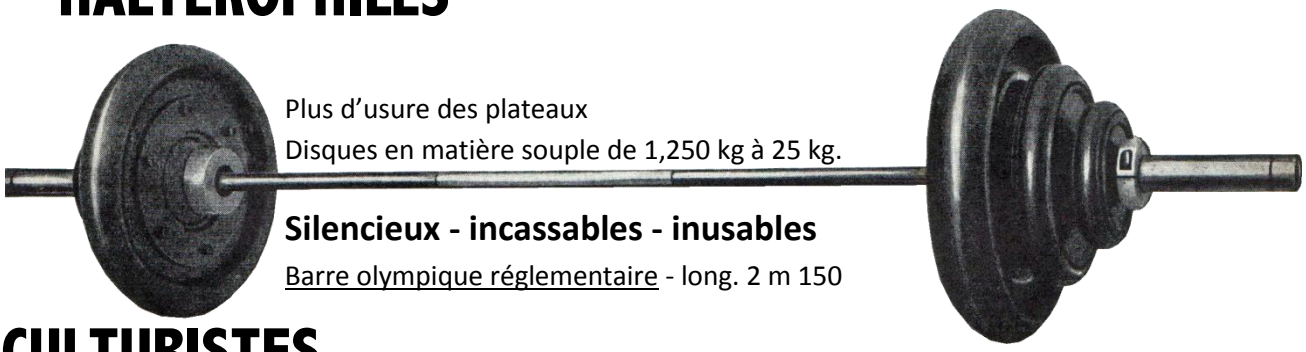


Le numéro : 6 Fr
Mensuel - 35° année
MARS-AVRIL 1980

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où



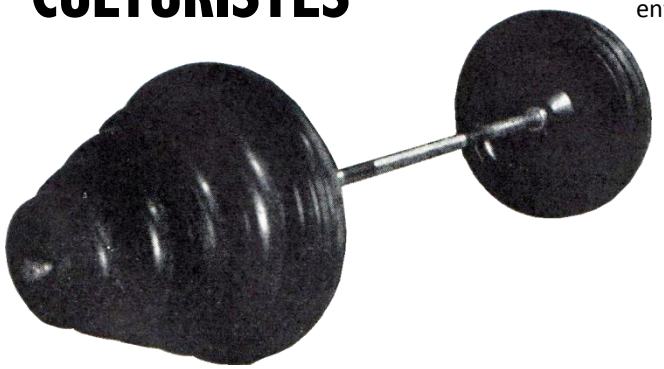
Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables

Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous



grâce à notre barre d'appartement
disques en matière souple de 1 à 10 kg.

Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique

Documentation sur demande

CODIVENTES

40,rue de Bellevue – 78560 PORT-MARLY

SOMMAIRE

RÉSULTATS ET COMPTE RENDU TECHNIQUE

IX^e Coupe de la C.E.E. ..... 3, 4 et 5
Coupe de France des clubs
- Division Cadets ..... 6 et 7
- Division Juniors et Seniors ..... 8, 9 et 11

Championnat de France (éliminatoires régionales) 10
Championnat de zone des 2^es séries ..... 12 et 13

A L'ÉCOUTE DU SPORT ATHLÉTIQUE

Challenge de France des clubs ..... 14 et 15

UNE PAGE D'HISTOIRE

Maurice Deriaz 16

NOUVELLES INTERNATIONALES

France Espoirs - Tunisie 17
Tournoi international Juniors Berlin Est 17
Tournoi international Meissec 17
Panomia Cup 17

COUP D'ŒIL TECHNIQUE

(Par Aimé TERME) 17

DOCUMENT DE L'ENTRAINEUR

La compréhension de la force et du mouvement ..... 18 et 19

PARTIE OFFICIELLE

Procès-verbal de la réunion du comité directeur du 26-1-1980 ..... 20 et 21

/

Notre photo couverture **: Bruno LEBRUN vainqueur à Udine.**

Responsable de la rédaction **: J.-P. BULGARIDHES**

IXe COUPE de la Communauté Économique Européenne

UDINE 22 et 23 MARS

Pour la seconde fois en sept ans, la ville d'Udine située près de la frontière italo-yougoslave, a accueilli le Tournoi de la Communauté Européenne économique.

Organisée les 22 et 23 mars, cette épreuve regroupait neuf équipes, représentant, l'Allemagne Fédérale, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Belgique, le Danemark, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Francs, et pour la première fois, la Grèce.

La délégation française, encadrée par MM. CORET, président de la F.F.H.C., GERBER, directeur technique national, TERME, entraîneur national PFEIFFER, médecin fédéral et PETIT, masseur kinésithérapeute, était composée de la façon suivante :

52	**kg**	**MIETTE Jean-Noël**
56	**kg**	**LEBRUN Bruno**
60	**kg**	**CHAVIGNY Jean-Claude et BIDARD D.**
67,5	**kg**	**NUCCI Patrice**
75	**kg**	**LEROUX Didier**
90	**kg**	**LECOUVEZ Didier et COUSSIN Yvon**
100	**kg**	**HEINRICH Dominique (remplaçant)**
110	**kg**	**GOURRIER Pierre**

Cette sélection a fort bien rempli son contrat en obtenant trois premières places, quatre places de second et deux quatrièmes places. Pour la troisième fois consécutive, la France remporte la victoire devançant une équipe italienne, en plein renouveau.

Avant de relater le déroulement de cette épreuve, il est bon de rappeler quelques points du règlement. Des médailles d'or, d'argent et de bronze sont attribuées dans chacun des deux mouvements, ainsi que le total. Le décompte des points s'effectuait de la façon suivante 10 pts pour le premier, 8 pts pour le second, 7 pts pour le troisième, 6 pts pour le quatrième, 5 pts pour le cinquième, 4 pts pour le sixième, 3 pts pour le septième. 2 pts pour le huitième et 1 pt pour le neuvième.

52 kg

MIETTE, remplaçant de dernière minute, remplit fort bien son contrat. En arrachant 85 kg et jetant 95 kg, le picard obtient une méritoire quatrième place, se faisant malgré tout devancer au bénéfice du poids de corps, pour la troisième place, par le britannique Revolta. Dans cette catégorie, le belge Chiapparo domine tous ses adversaires et réalise 195 kg.

1.	Chiapparo	51,5	Belgique	195	kg
2.	D'Angelo	51	Italie	185	kg
3.	Revolta	51,2	G.-Bretagne	180	kg
4.	Miette	51,4	France	180	kg
5.	Lo Buono	51,4	Italie	155	kg
6.	Balcant	51,7	Belgique	145	kg

56 kg

Dans cette catégorie, Bruno LEBRUN domine très largement la situation. Dès l'arraché, il affichait de brillantes dispositions en améliorant deux fois le record national et réussissait 110 kg dans cet exercice. A l'épaulé-jeté, le normand après avoir réussi 135 kg et 140,5 kg, échouait à 142,5 kg au jeté. En améliorant quatre records de France, LEBRUN confirme ses qualités de compétiteur de haut niveau. Il devance son suivant immédiat, le grec SIDOROPOULOS de 15 k.

1.	Lebrun	56	France	250	kg
2.	Sidoropoulos	55,9	Grèce	235	kg
3.	Tosto	55,1	Italie	215	kg
4.	Willey	55	G.-Bretagne	212,5	kg
5.	Mac Niven	55,4	G.-Bretagne	207,5	kg
6.	Dhondt	54,3	Belgique	187,5	kg
7.	Saia	54	R.F.A.	175	kg
8.	Sondergaard	55,3	Danemark	170	kg
H.M.	Machetti	55,4	Italie	185	kg

60 kg

Dans cette catégorie, la lutte tourne court entre CHAVIGNY et BIDARD. Après trois essais manqués, le breton se trouve éliminé de la compétition. Handicapé par un dérangement intestinal, CHAVIGNY trouve les ressources nécessaires pour repousser les assauts du redoutable allemand BACHFISCH. L'Orléanais réussit 147,5 kg à l'épaulé jeté ce qui lui permet de devancer son rival de 2,5 kg.

1.	J-C. CHAVIGNY	59,7	France	257,5	kg
2.	Bachfisch	59,55	R.F.A.	255	kg
3.	Daniels	59,2	G.-Bretagne	227,5	kg
4.	Ercoléo	59,45	Italie	217,5	kg
5.	Vantrois	59,3	Belgique	197,5	kg
6.	Thémen	59,65	Pays-Bas	187,5	kg

67,5 kg

NUCCI Patrice, remplaçant au pied levé. COLLINOT, concrétise ses grandes qualités physiques. Il réussit correctement son concours en réalisant 262,5 kg, donnait ainsi une seconde place à son équipe.

1.	Lespouridis	67,2	Grèce	280	kg
2.	Nucci	65	France	262,5	kg
3.	Di Febo	66,8	Italie	262,5	kg
4.	Winterbourne	66,8	G.-Bretagne	257,5	kg
5.	Nickels	66,5	Luxembourg	235	kg
6.	Bryce	61,9	G.-Bretagne	232,5	kg
7.	Schnider	66,7	Danemark	230	kg
8.	Swagers	66,9	Pays-Bas	212,5	kg
9.	Grumbkow	65,4	Pays-Bas	202,5	kg

75 kg

Dans cette catégorie, Didier LEROUX, ne put rien, contre l'Italien PEDICONE, en pleine progression depuis l'an dernier. LEROUX, après un passage à vide, retrouve sa combativité et réalise un bon total de 292,5 kg qui lui permet d'obtenir la seconde place.

1.	Pedicone	72,9	Italie	300	kg
2.	Leroux	74,5	France	292,5	kg
3.	Rimbock	74,4	R.F.A.	275	kg
4.	Jacobsen	73,2	Danemark	250	kg
5.	Damsell	70,1	G.-Bretagne	245	kg
6.	Lazou	74,4	Belgique	237,5	kg
7.	Marx	74,6	Luxembourg	235	kg
H.M.	De Luca	68,9	San Marino	252,5	kg

82,5 kg

Dans une catégorie ou aucun français n'était engagé, l'Allemand GROH, domine la situation de belle manière. Avec un excellent total de 325 kg, il devance largement l'étonnant Danois JOHANSEN, qui a progressé de 20 kg depuis l'an dernier.

1.	Groh	80,8	R.F.A.	325	kg
2.	Johannsen	81,7	Danemark	307,5	kg
3.	Lagrotteria	78,5	R.F.A.	305	kg
4.	Lagrotteria	78,5	Italie	290	kg
5.	Quintus	81	Luxembourg	290	kg
6.	Van Cotton	82,4	Belgique	287,5	kg
7.	De Grauwe	81,1	Belgique	270	kg
8.	Ten Brink	81,5	Pays-Bas	245	kg
H.M.	De Marco	81,1	Italie	157,5	kg

90 kg

L'Italien MENEGUZZO apporte à son équipe une seconde victoire. Les deux Français engagés, LECOUVEZ et COUSSIN, ne purent en aucun moment repousser les assauts de l'Italien et durent subir sa loi. Pour sa première grande compétition internationale, LECOUVEZ se comporte bien, en apportant à l'équipe de France une nouvelle place de second. COUSSIN restant sur son premier essai à l'épaulé-jeté se fait souffler la troisième place par le belge DE GRAUWE, au bénéfice du poids de corps.

1.	Meneguzzo	88,3	Italie	325	kg
2.	Lecouvez	88,6	France	312,5	kg
3.	De Gauwe	89,1	Belgique	307,5	kg
4.	Coussin	89,2	France	307,5	kg
5.	Bérensen	90	Danemark	280	kg
6.	Derammelaere	87,6	Belgique	270	kg

100 kg

HEINRICH participe, hors match à cette compétition. Il démontre une nouvelle fois ses belles qualités physiques en arrachant 142,5 kg et jettent 177,5 kg à son premier essai. Pour la première place, le Britannique BURNS et l'Allemand RADTKE se livre une lutte serrée. Le Britannique, supérieur à l'arraché remporte la victoire avec 5 kg d'avance sur son adversaire.

1.	Burns	99,2	G.-Bretagne	330	kg
2.	Radke	91,7	R.F.A.	325	kg
3.	Muller	98	R.F.A.	315	kg
4.	Oberburger	91,1	Italie	307,5	kg
5.	Risme	95,1	Danemark	297,5	kg
H.M.	Heinrich	99,1	France	320	kg

110 kg

Engagé pour la circonstance dans cette catégorie, Pierre GOURRIER, vieux serviteur du sport haltérophile a su répondre à la pression des jeunes générations. Il livra un combat sans merci à ses rivaux et su, imposer son expérience à la fougue de ses adversaires. Il apporte une troisième victoire à l'équipe de France et assure ainsi la victoire finale au classement général.

1.	Gourrier	100,5	France	325	kg
2.	Daub	109,4	R.F.A.	325	kg
3.	Drzewiecki	109,4	G.-Bretagne	322,5	kg
4.	Rutters	100,9	Pays-Bas	287,5	kg
5.	Coccia	100,2	Italie	285	kg

+ 110 kg

Après avoir disputé plusieurs match internationaux cette saison, Guy KOLLER montre à nouveau ses capacités physiques et morales. Après un excellent concours, il apporte une nouvelle place de second à son équipe et parachève ainsi le bon travail d'ensemble de ses équipiers.

1.	Flarzavatsidis	117,3	Grèce	322,5	kg
2.	Koller	118,2	France	312,5	kg
3.	Sizopoulos	111,1	Grèce	310	kg
4.	Hynd	120,5	G.-Bretagne	310	kg

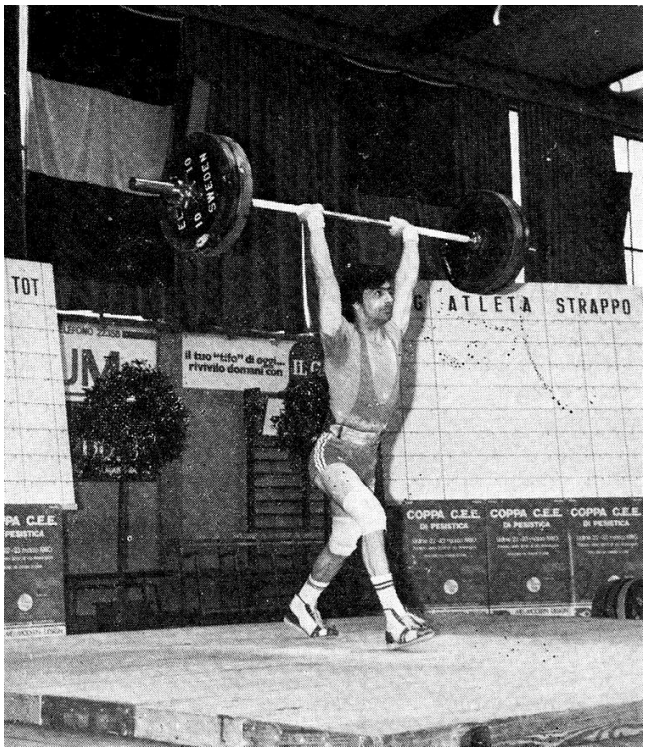
Les dernières catégories offrirent l'occasion d'une belle démonstration de l'esprit collectif d'une équipe, décidée à exister aussi sur le terrain.

Pour conclure je tiens en mon nom personnel et à celui de la Fédération à remercier tous les athlètes, pour leur excellent esprit d'équipe. Je me réjouis d'avoir vu une équipe de France, rajeunie, combative et agressive, qui enlève pour la troisième fois la victoire dans cette épreuve de haut niveau. Je tiens aussi à remercier, le médecin et le nouveau masseur pour l'assistance très bénéfique auprès des athlètes.

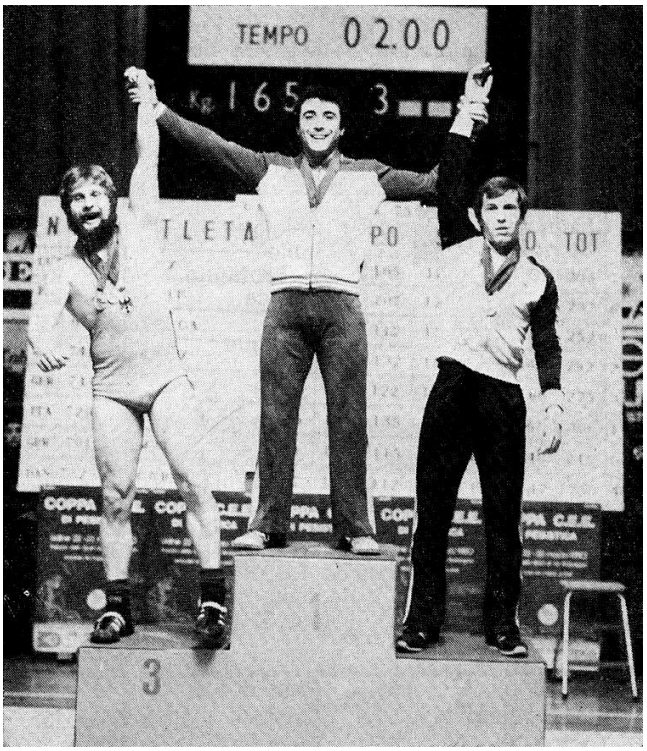
CLASSEMENT FINAL

1.	**France**	**74**	**pts**
2.	**Italie**	**70**	**pts**
3.	**Grande-Bretagne**	**64**	**pts**
4.	**République Fédérale Allemande**	**58**	**pts**
5.	**Belgique**	**45**	**pts**
6.	**Grèce**	**35**	**pts**
7.	**Danemark**	**29**	**pts**
8.	**Pays-Bas**	**15**	**pts**
9.	**Luxembourg**	**13**	**pts**

Aimé TERME
Entraîneur National



Catégorie 52 kg - 4e : MIETTE

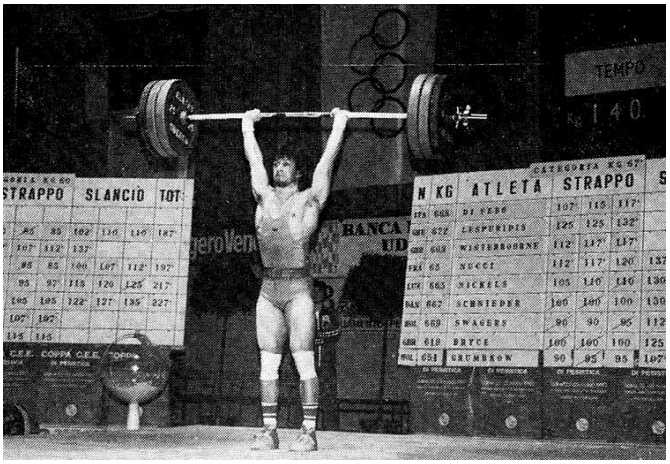


Catégorie 75 kg - 2e : LEROUX

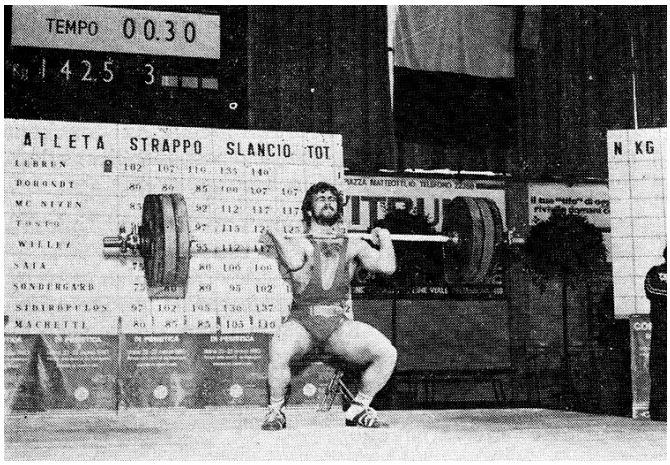
IXe Coupe de la Communauté Économique Européenne



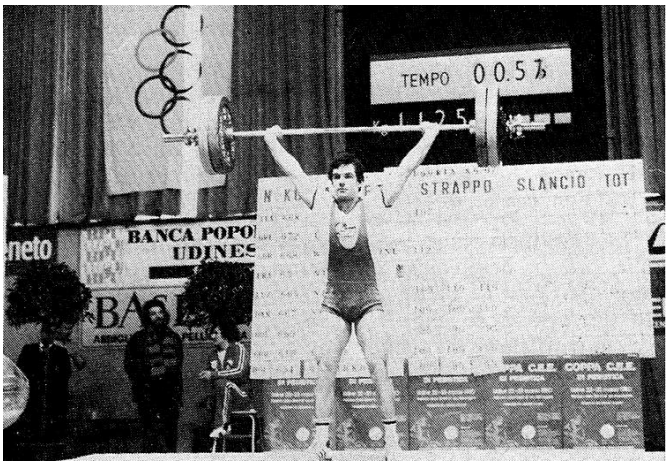
Catégorie 60 kg - 1er : CHAVIGNY J.-C.



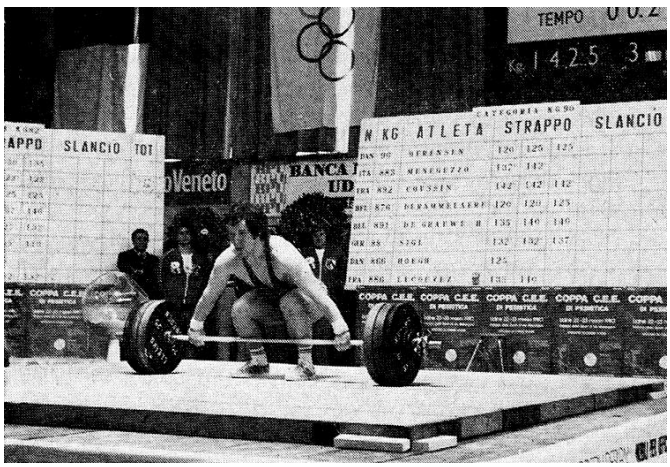
Catégorie 60 kg - N. cl. : BIDARD



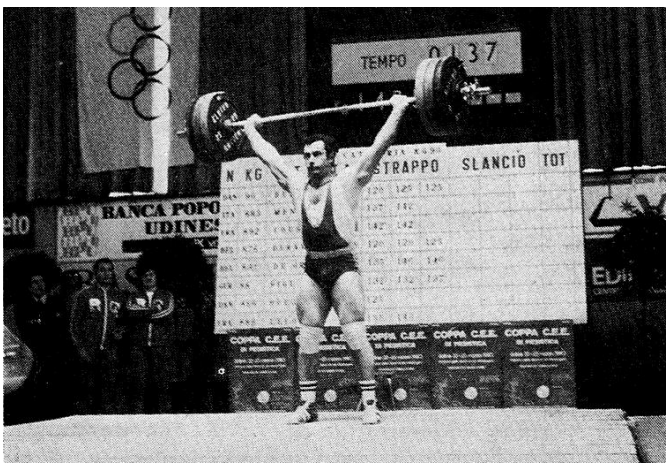
Catégorie 56 kg - 1er : LEBRUN



Catégorie 67,5 kg - 2e : NUCCI



Catégorie 90 kg - 2e : LECOUVEZ



Catégorie 90 kg - 4e : COUSSIN

COUPE DE FRANCE DES CLUBS

DIVISION "CADETS" — Nice 23 mars

Admirablement organisée par le NICE U.C., sous l'égide du Comité Régional de la Côte d'Azur, la Finale de la Coupe de France Cadet s'est déroulée dans les installations du Centre sportif Universitaire de Valrose à Nice.

La transparence de la salle de compétition sur le paysage azuréen, les soins apportés à l'installation technique, le nombre impressionnant de récompenses plus belles les unes que les autres, prédisposaient les athlètes présents à ressentir une motivation, particulière.

De plus, nous remarquions dans l'assistance, que les habitués et amoureux de notre sport, n'étaient pas les seuls dans la salle.

Après la présentation, des athlètes du premier plateau, le préposé au micro : Jean-Pierre Meurat, appelait pour son premier essai, le concurrent du Reims HM Roland H.

Au fur et à mesure que les athlètes passaient sur le plateau, l'épreuve devenait plus passionnante, la maîtrise technique des mouvements était parfaite ce qui entraînait l'unité de jugement des arbitres qui ne s'y trompaient pas. Le public était visiblement pris par le spectacle.

A l'issue du premier plateau les positions étaient les suivantes : Reims H.M. qui alignait les frères Roland, le S.P.N. de Vernon avec Duval et Pihan, Le NICE U.C. avec Layrac et Meurat F., l'O.M. Felletin avec Freitas et Hartman., la S.A.C.A.M. PARIS avec Reigner et Silva, le H.C. Vénissieux avec Michanol et Hambourger.

Les équipes étaient si proches les unes des autres qu'il fallait beaucoup de présomption à quiconque pour affirmer la victoire de telle équipe ; l'évolution des performances chez les cadets, ainsi que le choix des entraîneurs d'engager leurs meilleurs éléments dans l'un ou l'autre plateau; s'ajoutaient à la difficulté d'évaluation.

Au cours du deuxième acte, la tension générale montait d'un cran ; l'arraché confirmait les espérances des Rémois, Vernon d'une régularité sans faille, attendait la faute de l'adversaire, Nice avec l'excellent Rabino, refaisait une partie de son retard, Vénissieux se maintenait dans la course, Paris misait sur la valeur de ses meilleurs atouts, Felletin était légèrement distancé.

Le deuxième mouvement fut déterminant pour s'octroyer la première place.

Si Tirfoins et Michel avaient possédé dans l'épaulé jeté, la même valeur que dans l'arraché, aucune équipe n'aurait pu coiffer le Reims H.M. sur le poteau, mais leur faiblesse dans ce mouvement fut fatale à l'équipe.

Vernon profitait de l'homogénéité de son quatuor pour s'octroyer pendant un instant, la première place.

Maréchal, en réussissant 117,5, donnait l'avantage à la S.A.C.A.M. PARIS ; il restait à Rabino C. le choix de la barre de match, les calculs s'activaient dans le camp niçois, il fallut 125 kg à Rabino pour contenter ses équipiers, ses dirigeants et le public, ce qu'il fit aisément parachevant cette victoire d'un éclat particulier amenant 132,5 puis 137,5 à bout de bras, atteignant ainsi un total de classe internationale.

Cette épreuve intéressante, d'une durée de 3 h 30, qui a vue la victoire du NICE U.C., nous a comblé tous. Nous avons apprécié la maîtrise et la technique gestuelle de tous ces cadets issus de six écoles différentes, qui apportent un réconfort certain à ceux qui touchent de près notre discipline ; que les responsables soient félicités pour le travail qu'ils accomplissent.

Après la remise des récompenses qui n'en finissait pas, les dirigeants du NICE U.C. convièrent la famille haltérophile a venir autour d'une table bien garnie, pour marquer et fêter la brillante exhibition des athlètes ; tour à tour, Léo Rémy président de la section, les représentants de la Municipalité et du N.U.C., Jean-Paul Bulgaridhès représentant le président de la F.F.H.C. en déplacement â Udine, prirent la parole pour exprimer leur satisfaction.

Jean BONHOURE

LES RÉSULTATS :

PREMIER PLATEAU

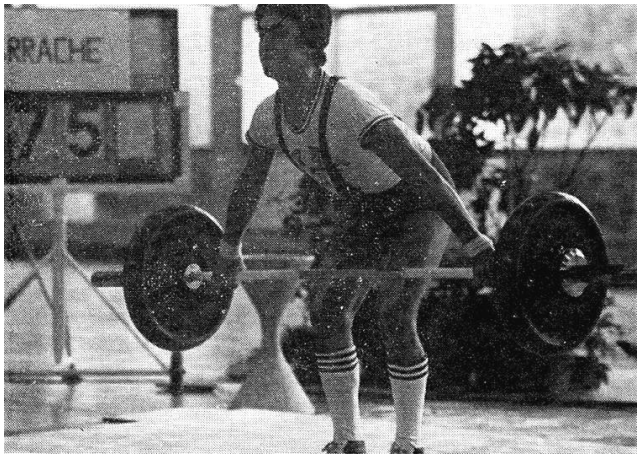
REIMS H.M.									
ROLAND H.	47,15	55	77,5	132,5	325	–	222,70	=	102,30
ROLAND G.	64,20	85	107,5	192,5					
NICE U.C.									
LAYRAC	52,85	67,5	80	147,5	300	–	215	=	85
MEURAT F.	54,65	67,5	85	152,5					
H.C. VÉNISSIEUX									
MICHANOL	66,75	80	100	180	330	–	254,30	=	75,70
HAMBOURGER	60,40	65	85	150					
VERNON S.P.N.									
DUVAL	59,50	82,5	100	182,5	337,5	–	236	=	101,5
PIHAN	58,50	67,5	87,5	155					
FELLETIN O.M.									
FREITAS	51,55	62,5	82,5	145	297,5	–	220,80	=	76,7
HARTMAN	85,85	62,5	90	152,5					
PARIS S.A.C.A.M.									
REIGNER	65,70	67,5	85	152,5	335	–	259	=	76
SILVA	63,80	80	102,5	182,5					

COUPE DE FRANCE DES CLUBS "Cadets"

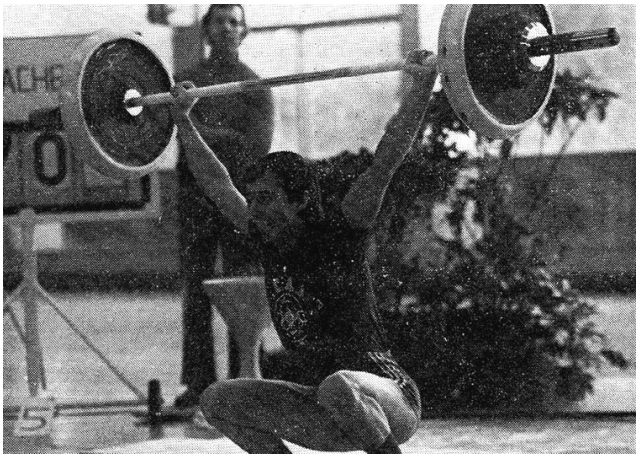
DEUXIÈME PLATEAU

REIMS H.M.									
TIRFOINS	70,8	85	100	185	377,5	–	284,6	=	92,9
MICHEL	71,5	90	102,5	192,5					
NICE U.C.									
HUGUET	52,75	62,5	77,5	140	385	–	255,50	=	129,5
RABINO C.	75	107,5	137,5	245					
H.C. VÉNISSIEUX									
SANCHEZ	54,95	80	90	170	360	–	241,50	=	118,5
ZITOUNI	65,8	80	105	190					
VERNON S.P.N.									
LAGRANGE	57,8	80	100	180	347,5	–	248,70	=	98,80
MARTINOL	66,55	70	97,5	167,5					
FELLETIN O.M.									
CAUNET	55,6	72,5	92,5	165	347,5	–	252,50	=	95
ORSAL	70,65	85	97,5	182,5					
PARIS S.A.C.A.M.									
RIGAUD	54,45	75	92	170	382,5	–	258	=	124,5
MARECHAL	74,55	95	117,5	212,5					

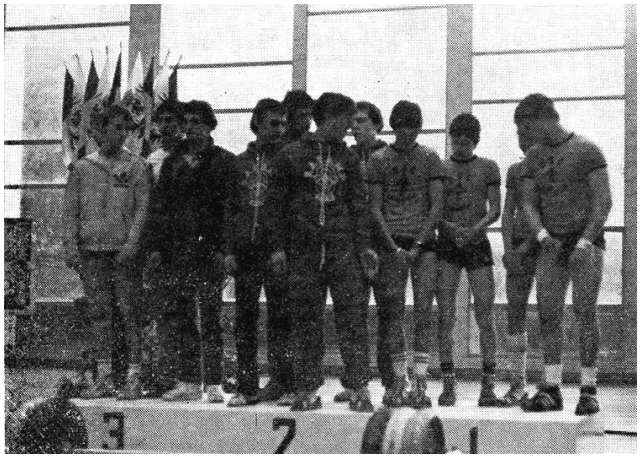
1.	**NICE U.C.**	**214,5**
2.	**PARIS S.A.C.A.M.**	**200,5**
3.	**VERNON S.P.N.**	**200,3**
4.	**REIMS H.M.**	**195,2**
5.	**H.C. VÉNISSIEUX**	**194,2**
6.	**O.M. FELLETIN**	**171,7**



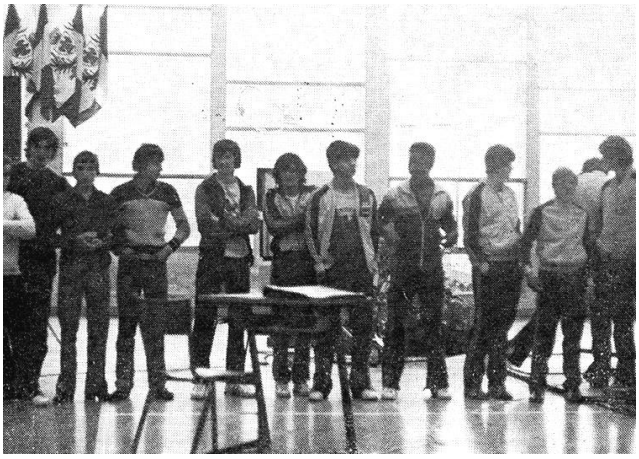
DUVAL (S.P.N. Vernon)



RIGAUD (Sacam Paris)



De gauche à droite : S.P.N. Vernon (3e)
S.A.C.A.M. Paris (2e) - Nice U.C. (1er)



De gauche à droite : O.M. Felletin (6e)
H.C. Vénissieux (5e) - Reims H.M. (4e)

DIVISION " JUNIORS "

ÉVREUX, 30 mars 1980

1er AMIENS S.C. — 262,8

Francomme	56	65	+	90	=	155
Fournet Frantz	64,3	75	+	100	=	175
Gaillet Bruno	64	90	+	107,5	=	197,5
Maier Éric	74,3	112,5	+	140	=	252,5

2e ÉVREUX A.C. — 262,2

Bailly Pascal	64,7	82,5	+	102,5	=	185
Marc Gérard	73,5	77,5	+	102,5	=	180
Cassiau Daniel	60	105	+	125	=	230
Bailly Bruno	70,7	90	+	115	=	205

3e LILLE U.C. — 225,6

Defont Pascal	54,1	72,5	+	85	=	157,5
Berquin René	73,4	75	+	90	=	165
Delvallez Éric	67,3	97,5	+	122,5	=	220
Higueras Blas	72,4	97,5	+	120	=	217,5

4e U.S.A.M. TOULON — 222,7

Vinsoneau Marc	56,6	65	+	85	=	150
Toucas Marcel	63,6	80	+	100	=	180
Leroux Edmond	77,5	95	+	130	=	225
Crescionne Jean-Ph.	69,7	95	+	102,5	=	197,5

5e FRANÇAISE DE BESANÇON — 206,2

Rogy Francis	66,8	80	+	107,5	=	187,5
Ricupero Christian	55,1	60	+	75	=	135
Boiston Didier	67,6	92,5	+	115	=	207,5
Humber Jean-Luc	59,9	75	+	100	=	175

6e H.C. MARSEILLE — 186,7

Karsenti Patrick	66,1	85	+	0	=	85
Chaussier Philippe	75	100	+	125	=	225
Affricano Philippe	74,6	100	+	130	=	230
Leverino Patrick	72,2	102,5	+	120	=	222,5

Arbitres : Douet - Renault B. - Gravier.

DIVISION "SENIORS"

CARPENTRAS, 29 mars 1980

1er AMIENS S.C. (1.085 — 579,6) = 505,4

Fournal Roger	81,5	110	+	150	=	260
Châteauroux Mario	63,8	95	+	132,5	=	227,5
Senet Pascal	74,5	130	+	162,5	=	292,5
Senet Daniel	70	140	+	165	=	305 RF

2e E.E.R. CARPENTRAS (1.120 — 652,4) = 476,6

Brunet Jean-Pierre	80,5	122,5	+	150	=	272,5
Raynaud Michel	66,9	107,5	+	133	=	242,5
Gourrier Pierre	98,8	135	+	172,5	=	307.5
Jouan Robert	80	130	+	167,5	=	297,5

3e ST-MÉDARD-EN-JALLES (1.072,5 — 614,8) = 457,7

Morel Jean-Yves	77,2	120	+	152,5	=	272,5
Dubourdieu Bernard	74,5	107,5	+	130	=	237,5
Cosnard Patrice	74,4	125	+	145	=	270
Lagarrigue Henri	81,3	127,5	+	165	=	292,5

4e C. PAUL BERT-RENNES (980 — 578) = 402

Meslin Alain	81	122,5	+	152,5	=	275
Mallet Édouard	83,6	100	+	142,5	=	242,5
Roquet Didier	62,6	95	+	112,5	=	207,5
Bidard Dominique	61,8	110	+	145	=	255

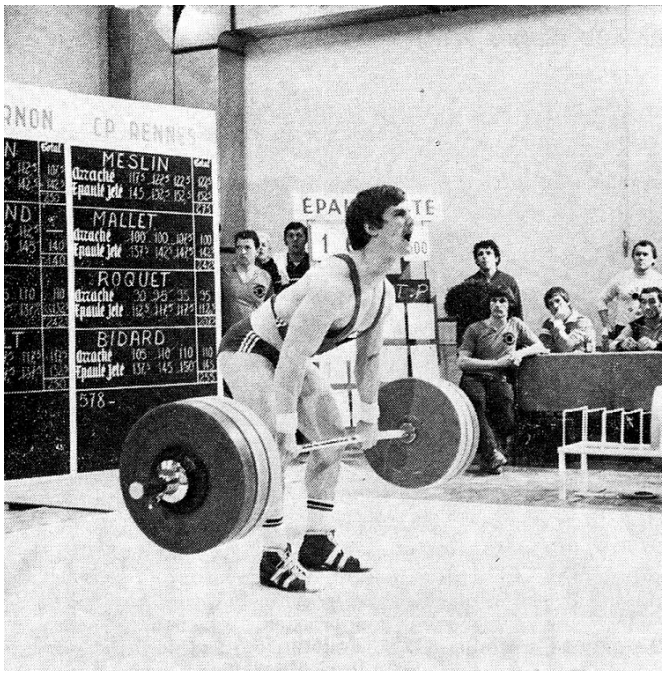
5e S.P.N. VERNON (882,5 — 579,4) = 303,1

Lebrun Bruno	59,6	107,5	+	142,5	=	250
Lallemand Jean-Luc	75	0	+	140	=	140
J -Petit Gérard	65,8	110	+	132,5	=	242,5
Renault Alain	89,3	117,5	+	132,5	=	250

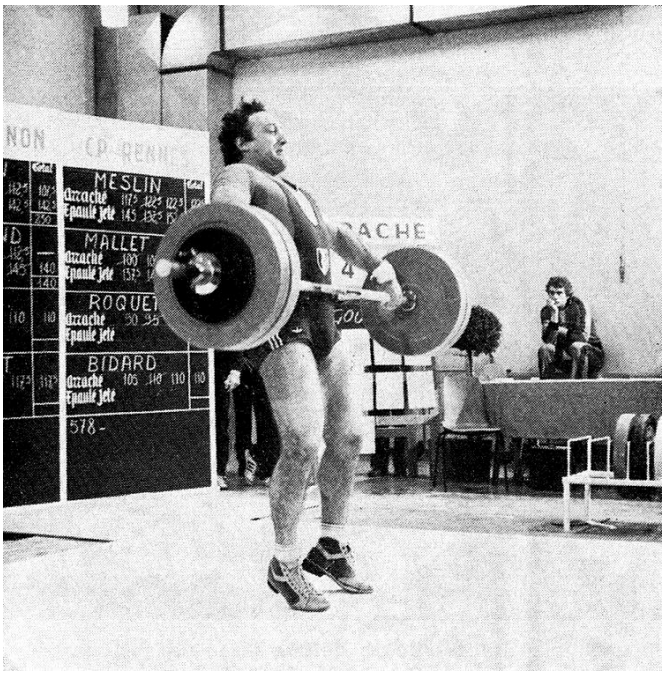
6) LILLE U.C. (762,5 — 579,8) = 182,7

Casemaker René	68,5	105	+	135	=	240
Lepez Gérald	76,8	117,5	+	147,5	=	265
Kinck Christian	74,6	0	+	0	=	0
Dehaudt Philippe	70	115	+	142,5	=	257,5

Arbitres : Lopez - Fanguiaire - Chaix



Pascal SENET (Amiens S.C.)



Pierre GOURRIER (E.E.R. Carpentras)

◇◈◇◈◇◈

Coupe de France des clubs " Seniors "



Les vainqueurs : l'Amiens S.C.



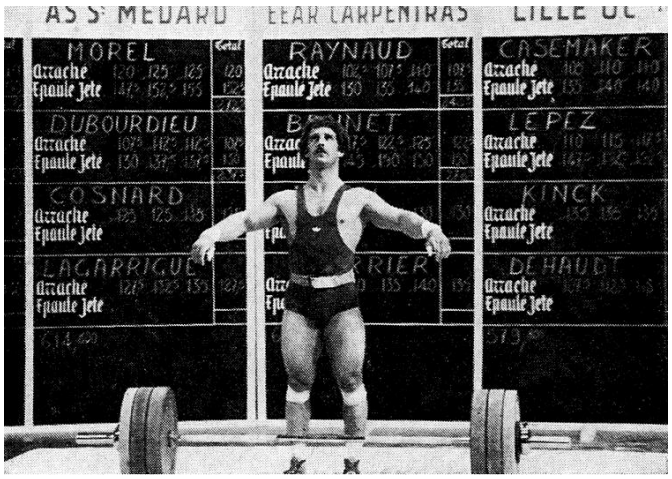
Le club organisateur E.E.R. Carpentras, classé 2e



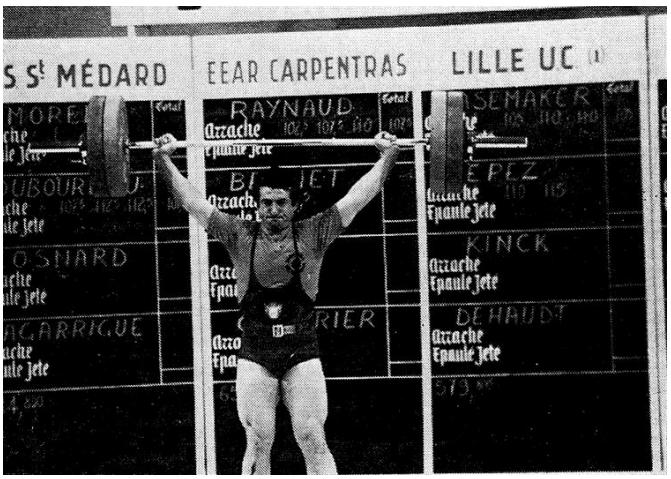
L'équipe 3e : Saint-Médard-en-Jalles



L'équipe 4e : Cercle Paul-Bert, Rennes



Un des artisans de la victoire de l'Amiens S.C. : Daniel SENET



La cheville ouvrière de l'E.E.R. Carpentras : Jean-Pierre BRUNET

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Éliminatoires régionales

(Classement National)

Cadets

52 kg

1	Layrac	Nice U.C.	147,5
2	Roland Hervé	Reims H.M.	145
3	Theroine Régis	A.A.E. Péronne	145
4	Lauret	A.P.E.C.A. Sports Réunion	145
4	Huguet	Nice U.C.	145
6	Fourmy Cyrille	E. Sees	142,5
7	Limanni Claude	S.C. Fameck	137,5
8	Mannequin Dominique ...	C.S. Bellac	135
9	Maucourant Joël	A.S. St-Médard	132,5
10	Longuet J-C.	Ricamarie	127,5

56 kg

1	Rigaud Vincent	S.A.C.A.M. Paris	180
2	Chanot Gilles	H.C. Figeac	167,5
3	Sanchez Marcos	H.C. Venissieux	165
4	Francomme	U.S.A.M. Toulon	160
5	Vinsonneau	U.S.A.M. Toulon	160
6	Quintin J.-H.	C.H. St-Brieuc	157,5
7	Defont Pascal	Lille U.C.	155
8	Meurat F.	Nice U.C.	155
9	Frietas Joué	O.M. Felletin	147,5
10	Maneille	U.S. Ste-Tulle	147,5
11	Vergillon	U.S. Ste-Tulle	145
12	Reinteau	H.C. Marseille	145

60 kg

1	Paterni J-C.	V.G.A. St-Maur	200
2	Lis Michel	A.C.L. St-Avold	190
3	Lagrange Fabrice	S.P.N. Vernon	182,5
4	Cauriet J.-F.	O.M. Felletin	180
5	Moriez Jean-Louis	Auxerre	180
6	Lecerf Richard	C.A.E. Épernay	180
7	Dardel Christian....	H.C. St Baldolph	180
8	Chatelet T.	Mâcon	175
9	Pauget P.	A.G. Bourg	172,5
10	Aubouy	Clermont Sports	172,5
11	Papa F.	C.S.M. Jœuf	170
12	Vessela Angelo	H.C. Vénissieux	167,5
13	Paris F.	Stade Croisic	165
14	Steunou Didier	O.M. Felletin	165
15	Sanzoghi	La Bastide Virsc	165
16	Ammaoui M.	S.C. Navis	160

67,5 kg

1	Marignan	C.H.C. Gonesse	215
2	Corroyer Thierry	Louviers	215
3	Blum F.	C.A.E. Épernay	205
4	Sai Philippe	A.C. Billy Berclau	205
5	Maritano	Frontignan A.C.	197,5
6	Roland G.	Reims H.M.	197,5
7	Mansouri D.	U.S. Ste-Tulle	197,5
8	Zitouni T.	H.C. Venissieux	195
9	Serburier J.-L.	A.S.P.T.T. Lille	192,5
10	Warsenty	H.C. Marseille	192,5
11	Crouzet	H.C. Riom	187,5
12	Fernandez	Clermont Sports	185
13	Albert Patrick	U.A. Cognac	185
14	Michanol Patrick	H.C. Venissieux	185
15	Tierfoins P.	Reims H.M.	185
16	Djilalli Bloufa	C.M. Garges	182,5
17	Tourpin...	A.P.E.C.A. Sports Réunion	182,5

75 kg

1	Laverino	H.C. Marseille	225
2	Bruant	U.S. Tours	207
3	Marechal	S.A.C.A.M.P. Paris	205
4	Battaglia	A.S. Monaco	205

82,5 kg

1	Rabino C.	Nice U.C.	245
2	Malzac A.	J.O.H. Labastidette	232,5
3	Gorlier	M.J. Avignon	210
4	Theroine J.-P.	A.A.E. Péronne	210

Juniors

52 kg

1	Escleyne J.	H.C. Pierrelatte	162,5
2	Dhenin Hervé	H.C. Douai	155

56 kg

1	Alves P.	S.P.N. Vernon	185
2	Jonquières Bruno	Reims H.M.	180
3	Lopez Éric	C.H.P.O. Lavelanet	180
4	Gesbert G.	U.S. Tours	175
5	Groff René	Guebwiller	165
6	Nivault J-L.	M. Engilbert	1

60 kg

1	Lescannes J.-Y.	Nevers	200
2	Royuela J.	C.H.P.O. Lavelanet	180

67,5 kg

1	Petit G.	S.P.N. Vernon	242,5
2	Paoloni F.	A.S.C. Pessac	242,5
3	Cassiau D.	Évreux A.C.	237,5
4	Siri Yves	Chatillon-sur-Seine	220
5	Chazelle C.	Chambon	212,5
6	Guillot P.	C.S.A. Châtellerault	205

75 kg

1	Felicite F.	U.S. Grigny	262,5
2	Planche D.	Portbail	230
3	Leroux	U.S.A.M. Toulon	230

82,5 kg

1	Denoyelles P.	A.C. Billy-Berclau	225

100 kg

1	Dutruc J.	H.C. Venissieux	260

Seniors

52 kg

1	Miette J.-N.	Amiens S.C.	180
2	Gleich B.	Stade Montois	175
3	Nacquin	S.C. Neuilly	170
4	Larget C.	S.A.C.A.M.P. Paris	170

56 kg

1	Lebrun B.	S.P.N. Vernon	245
2	Aubree R.	C.H. St-Brieuc	202,5
3	Alasseur	U.S. Beaumont	100
4	Stoeckel	S.A. Koenigshoffen	190
5	Valladas P.	A.S. St-Junien	185
6	Maurice	S.C. Navis	182,5
7	Rossignol	C.P. Bert Rennes 60 kg	182,5

60 kg

1	Chavigny J-C.	Orléans C.M.	252,5
2	Abbo A.	H.C. Marseille	215
3	Tack D.	A.C. Billy Berclau	202,5
4	Leme M.	U.S. Grigny 67,5 kg	200

67,5 kg

1	Lasorsa N.	S.C. Navis	290
2	Collinot J-C.	H.C. Avallon	257,5
3	Darde] Y.	H.C. St-Baldolph	242,5
4	Danguillaume .	A.S.P.T.T. Strasbourg	242,5
5	Caesemaeker R.	Lille U.C.	242,5
6	Lopez R.	A.C. Montpellier	237,5
7	Stresser S.	S.H.C. Marignane	230
8	Raynaud M.	E.E.R. Carpentras	230
9	Belli	Nice U.C.	225

75 kg

1	Chavigny R.	U.S. Tours	300
2	Leroux D.	H.C. Nevers	285
3	Senet P.	Amiens S.C.	285,5
4	Lopez M.	C.H.P.O. Lavelanet	207,5
5	Picco A.	C.H.C. Oyonnax	285
6	Bensssy F.	C.S.M. Le Pecq	282,5
7	Gohin C.	E. Seet	262,5
8	Kintz M.	A.S.P.T.T. Mulhouse	255
9	Dubrigny A.	Reims H.M.	255
10	Durand S.	A.H.C. Aubusson	245
11	Lebreton G.	C.A. Lorient	245

82,5 kg

1	Lagarrigue H.	A.S. St-Médard	300
2	Jouan R.	E.E.R. Carpentras	292,5
3	Morel J.-Y.	A.S. St-Médard	275
4	Fontaine P.	St-Quentin	275
5	Guillaumet G.	C.H.A. Annonay	272,5
6	Brunet J.-P.	E.E.R. Carpentras	262,5
7	Fournal R.	Amiens S.C.	260

90 kg

1	Lecouvez D.	A.S.P.T.T. Lille	312,5
2	Kretz J.-M.	S.A. Sélestat	302,5
3	Gudin J.-L.	H.C. Avallon	285
4	Schivi J.-P.	E.S. Laneuveville	275,5
5	Krettly	A.S. Monaco	275
6	Pierret P.	P.C. Laon	270
7	Micollet C. ..	H.C. Venissieux 100 kg	267,5

100 kg

1	Gourrier P.	E.E.R. Carpentras	327,5
2	Heinrich D.	U.S. Police Marseille	315,5
3	Mahieux P.	C.M. Orléans	315
4	Siaux A.	U.A. Tarbes	302,5
5	Garcia B.	Clermont Sports	300

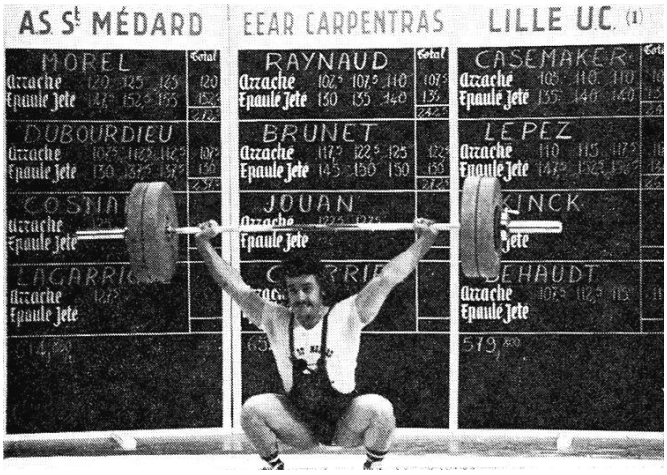
110 kg

1	Pautot G.	A.S. Montbéliard	307,5
2	Cadars B.	P.H.C. Carmaux	300

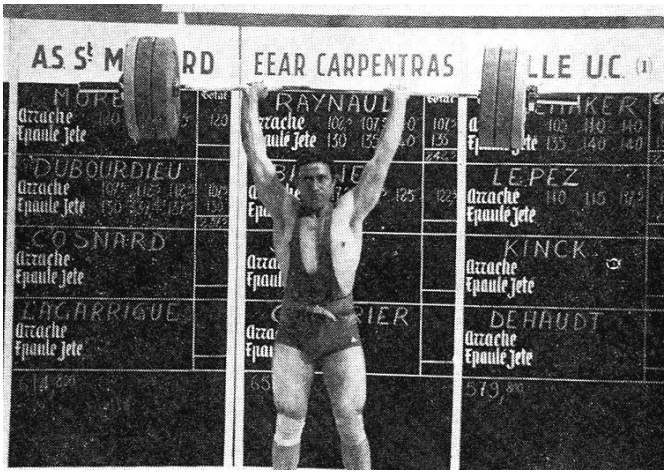
Plus 110 kg

1	Koller G.	A.S.P.T.T. Strasbourg	327,5

Coupe de France des clubs "Seniors"



Henri LAGARRIGUE (Saint-Médard-en-Jalles)



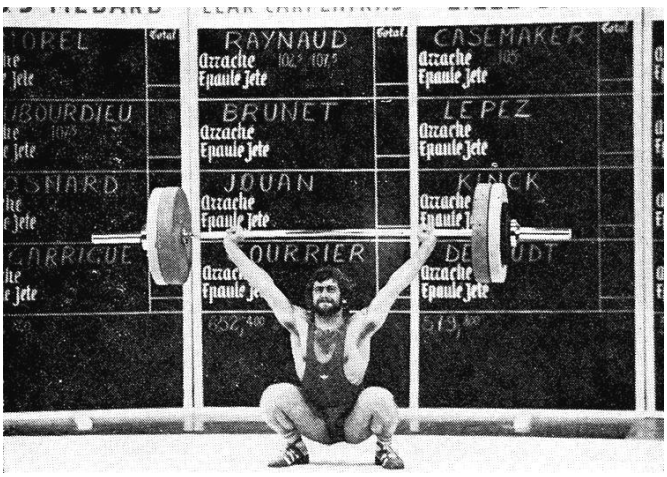
Alain MESLIN (C.P.B. Rennes)



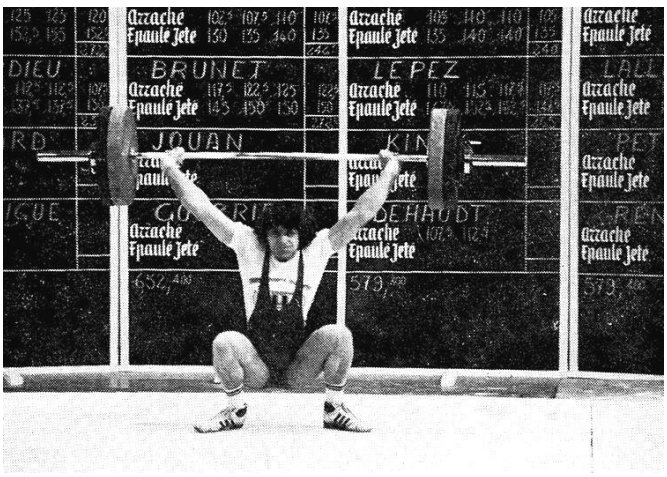
Robert JOUAN (E.E.R. Carpentras)



Jean-Yves MOREL (Saint-Médard-en-Jalles)



Bruno LEBRUN (S.P.N. Vernon)



Philippe DEHAUDT (Lille U.C.)

Championnat Zone des 2e séries



CADETS

52 kg

1. Li-Manni C. (45,2) ..... S.C. Fameck 140
2. Perreau P. (51,8) ..... A.S. Montbéliard 135
3. Baumeyer A. (49,1) ..... S.G.S.A. Sélestat 132,5
4. Schulter M. (51) ..... S.A. Sélestat 130
5. Werner A. (46,5) ..... Guebwiller 117,5

56 kg

1. Fontaney Y. (54.8) ..... O.S.C. St-Etienne 140
2. Fuentes C. (55,7) ..... H.C. Avallon 140
3. Abry M. (54,8) ..... Guebwiller 137,5
4. Jacquet P. (55) ..... C.H.C. Oyonnax 132,5

60 kg

1. Chatelet T. (59,9) ..... Mâcon 162,5
2. Vessela A. (58) ..... H.C. Venissieux 150
3. Chiotti P. (58,7) ..... Vaulx-en-Velin 150
4. Castelli P. (59,4) ..... C.H. Lunéville 147,5

NC Zittvogel B. (58.5) ..... S.H.C. Haguenau 0

67,5 kg

1. Michanol P. (66,7) ..... H.C. Venissieux 182,5
2. Geliy C. (67,3) ..... U.S. Wittenheim 177,5
3. Papa F. (62,3) ..... C.S.M. Jœuf 175
4. Seyler A. (66,2) ..... S.G. Erstein 170

75 kg

1. Bednarek JP (67,6) ..... S.C. Fameck 187,5

82,5 kg

1. Tournefier F. (76,3) ..... Cosne-s.Loire 200

90 kg

1. Suhr R. (86,4) ..... S.G.S.A. Sélestat 212,5

JUNIORS

60 kg

1. Groff R. (56,8) ..... Guebwiller 162,5

67,5 kg

1. Toustou Y. (67,3) ..... C.H. Lunéville 180
2. Baudier E. (66,4) ..... Byans-s.-Doubs 175

75 kg

1. Chazelle C. (69) ..... Chambon 212,5

82,5 kg

1. Drillon D. (75,1) ..... E.S. Laneuveville 202,5

SENIORS

52 kg

1. Maitron JM (52) ..... H.C. Avallon 145

56 kg

1. Chenal G. (56) ..... C.H.C. Oyonnax 170

67,5 kg

1. Maiullari M. (66,9) ..... S.R. St-Die 220
2. Maire d'Eglise (65.2) ..... Montbéliard 212,5
3. Muller R. (67) ..... A.S.P.T.T. Strasbourg 210
4. Lejeune S. (63,4) ..... C.A. St-Priest 207,5
5. Flavigny MJ (66) ..... H.C. Avallon 202,5

75 kg

1. Bouko R. (75) ..... E.S. Laneuveville 240
2. Faure P. (74) ..... Gauloise de Vaise 227,5
3. Chaix R. (75) ..... H.C. Lyon 225
4. Cade F. (71.5) ..... Vaulx-en-Velin 222,5

NC Faye R. (71,9) ..... C.H. Anse 0

82,5 kg

1. Boiston P. (81.8) ..... F. Besançon 247,5
2. Cromer G. (78,5) ..... C.H. Lunéville 232,5

90 kg

1. Châtelet D. (83,3) ..... Mâcon 260
2. Demon G. (85) ..... C.H. Anse 217,5

100 kg

1. Boschetti JF (100) ..... Moulins-Engilbert 242,5

****



CADETS

52 kg

1. Corbet (49,2) ..... C.H. St-Malo 120
2. Cahoreau (518) ..... C.A. Evron 120
3. Mille Th. (48.4) ..... Colombelles 115
4. Perrot (52) ..... C.H. St-Malo 115

NC Bigan Ch. (50,7) ..... C.A. Evron 0

56 kg

1. Fourmy (52,1) ..... Espérance Sées 150
2. Freuchet (55,5) ..... U.F. St-Herblain 125

60 kg

1. Quintin (56,2) ..... C.H. St-Brieuc 155
2. Dubos (59,1) ..... C.H. St-Brieuc 155
3. Mahier F. (59,4) ..... Colombelles 145
4. Bigan S. (57,9) ..... C.A. Evron 140

NC Lefebvre (59,8) ..... C.A. Evron 0
NC Claude (59,7) ..... Cheminots Caen 0
NC Canivet E. (59,1) ..... Saint-Lô 0

67,5 kg

1. Quenouillère (67,2) ..... S.C. Le Rheu 177,5
2. Duhamel (66,4) ..... Colombelles 175
3. Harnond (66,5) ..... St-Nazaire O.S. 170

NC Lechauve (67,5) ..... Colombelles 0

75 kg

1. Lepourhiet (72,9) ..... C.H. St-Brieuc 187,5
2. Faedo (73) ..... Cheminots Caen 177,5

NC Aftisse (75) ..... C.J.F. Laval 0
NC Roulland (75) ..... Portbail 0

JUNIORS

60 kg

1 Levoyer (59,6) ..... C.S. Alençon 170

75 kg

NC Planche (73,7) ..... Portbail 0

SENIORS

56 kg

1. Morel (55,4) ..... Colombelles 160
1. Ménager (66,5) ..... Stade Croisic 210
2. Augier (66.9) ..... C.A. Lorient 210
3. Rousseleau (67,5) ..... St-Nazaire O.S. 210
4. Caniveau (67,5) ..... Saint-Lô 210
5. Heuze (66.2) ..... Espérance Sées 195

NC Delubriac (66,6) ..... Espérance Sées 0

75 kg

1. Pichon (71,2) ..... A.S.B.G. La Flèche 235

82,5 kg

1. Grenet (77.8) ..... Cheminots Caen 245
2. Gohin (75) ..... Espérance Sées 242,5
3. Perraud (82,5) ..... Stade Croisic 232,5
4. Mahier JC (82,4) ..... Colombelles 220

NC Rouault (79,7) ..... C.H. St-Brieuc 0

90 kg

1. Piguel (89,9) ..... Nantes E.C. 260
2. Galleano (88,6) ..... Cheminots Caen 235
3. Dubois (89,2) ..... H.C. G.-Combe 240

100 kg

1. Zago (90,7) ..... M.J. Chambéry 270

****



CADETS

52 kg

1. Dos Santos R. (47,7) ..... C.H.C. Gonesse 130
2. Perreul D. (51,4) ..... C.S.M. Epinay 117,5

NC Galicki T. (492) ..... C.H.C. Gonesse O

56 kg

1. Gallet Th. (56) ..... S.C. Neuilly 137,5
2. Lecomte P. (55,4) ..... V.G.A. St-Maur 132,5

60 kg

1. Deschaintres G. (60) ..... S.C. Neuilly 147,5
2. Fourcade F. (59,4) ..... V.G.A. St-Maur 140
3. Mecili A. (57,8) ..... C.M. Garges 137,5
4. Goozales 0. (59,4) ..... C.H.C. Gonesse 130

67,5 kg

1. Djillali B. (63) ..... C.M. Garges 187.5
2. Huard P. (65) ..... C.S.M. Villepinte 160

75 kg

1. Kelemen P. (72,9) ..... S.M. Montrouge 195
2. Briant E. (73,9) ..... U.S. Tours 195
3. Vinhas C. (72,5) ..... V.G.A. St-Maur 185
4. Champiot (73,8) ..... C.C.H. Châteauroux 185

JUNIORS

56 kg

1. Ferreira C. (53,6) ..... C.H.C. Gonesse 150

60 kg

1. Dubourg Ch. (57,2) ..... S.C. St-Amand 160

67,5 kg

1 Mas J.P. (67,5) ..... S.C. Neuilly 182,5

SENIORS

56 kg

1. Billiard Ph. (54,7) ..... V.G.A. St-Maur 160

60 kg

1. Carlier A. (59,1) ..... S.C. Neuilly 175

67,5 kg

1. Leme M. (61,3) ..... U.S. Grigny 197,5
2. Delaunay (65) ..... S.A.M. 195

75 kg

1. Gahery (74,5) ..... Courbevoie S. 237,5
2. Doubre S. (74) ..... S.C. Neuilly 235

82,5 kg

1. Doles M. (80,5) ..... U.S. Melun 205

Championnat Zone des 2e séries



CADETS

52 kg

1. Roland H. (48,3) ..... R.H.M. Reims 127,5
2. Caballero F. (51.7) ..... F.J.T. Langres 117,5
3. Caron Th. (52) ..... R.H.M. Reims 115
4. Miot P. (411) ..... Vernon 112,5

NC Belkacen K. (519) ..... Louviers 0

56 kg

1. Theroine R. (52,1) ..... A.A.E. Péronne 142,5
2. Pean JF (55,2) ..... Le Havre 142,5
3. Souday M. (53) ..... St-Aubin 120

60 kg

1. Lecarpentier T. (59,2) ..... St-Quentin 160
2. Derom A. (59,5) ..... Armentières 147,5
3. Pihan F. (59,4) ..... Vernon 145

NC Dauvel G. (60) ..... Vernon 0

67,5 kg

1. Rouille E. (65,1) ..... Évreux A.C. 182,5
2. Macezack N. (60,2) ..... A.A.E. Péronne 175
3. Lecerf R. (60,3) ..... C.A.E. Épernay 172,5
4. Louis P. (64,9) ..... Amiens S.C. 170
5. Perchenet M. (64,2) ..... St-Quentin 160
6. Hoquette JL (66,9) ..... Rosendaël 157,5

75 kg

1. Harel L. (74,1) ..... Évreux A.C. 195
2. Tirfoinds P. (72,7) ..... R.H.M. Reims 185

90 kg

1. Theroine J.-P (83,5) ..... A.A.E. Péronne 205

JUNIORS

52 kg

1. Tafati M. (50,1) ..... A.S.P.T.T. Lille 132,5

56 kg

1. Dhenin H. (53,1) ..... H.C. Douai 152,5

60 kg

1. Alves Ph. (60) ..... Vernon 180

90 kg

1. Rossetti R. (825) ..... Armentières 247,5

SENIORS

52 kg

1. Houdenot D. (51,7) ..... E.C.A. Chaumont 140

60 kg

1. Nicli L. (59,4) ..... A.S.S. Savine 195
2. Dheilly JC (59,8) ..... St-Aubin 185

NC Alcaide J. (59) ..... Lille U.C. 0

67,5 kg

1. Givron M. (67,2) ..... R.H.M. Reims 202,5
2. Sferruzza J. (64,3) ..... Comines 199

75 kg

1. Lotie B. (69,1) ..... St-Pôl-s.-Mer 232,5
2. Demarthe P. ..... Marquette (les Lille) 212,5

82,5 kg

1. Héléna Ch. (76) ..... St-Pôl-sur-Mer 242,5
2. Leroux P. (81,1) ..... H.C. Creil 237,5
3. Henry S. (82) ..... C.O.C.H. Chalons 237,5

90 kg

1. Fontaine Ph. (82,8) ..... St-Quentin 265

****



CADETS

52 kg

1. Guillon (47) ..... Châtellerault 127,5
2. Maucourant (51,2) ..... A.S. St-Médard 125
3. Garda (50,3) ..... C.C.S Tulle 120
4. Mannequin ..... C.S. Bellac 115

56 kg

1. Lemoine (55,7) ..... A.V.A. Limoges 132,5

60 kg

1. Hartman (59,2) ..... O.M. Felletin 157,5
2. Steunou (59) ..... O.M. Felletin 155
3. Guy J. Michel (60) ..... H.C. Albi 150
4. Freitas (56,1) ..... O.M. Felletin 145

67,5 kg

1. Albert (66,1) ..... Cognac 182,5
2. Clamond (66,3) ..... St-Léonard 175
3. Gentet (65,1) ..... A.S. Limoges 152,5

75 kg

1. Favardin F. (71,2) ..... M.J.C. Dourgne 187,5
2. Orsal (72,3) ..... O.M. Felletin 187,5

JUNIORS

52 kg

1. Molina F. (52) ..... C.H.P.O. Lavelanet 145

67,5 kg

1 Cayla Ch. (64) ..... H.C. Figeac 205
2 Blondy (67,5) ..... Châtellerault 205
3. Petcho Becque Ai (67) ..... U.A. Tarbes 195
4. Desbordes (65,4) ..... A.V.A. Limoges 192,5
5. Guillot (64,9) ..... Châtellerault 185

SENIORS

56 kg

1 Cassagnaud (55,3) ..... C.H.P.O. Lavelanet 170
2. Descazeaux R. (56) ..... A.S.D. Breguet 167,5

NC Fargues (54,3) ..... A.S.P.O.M. Bordeaux 0

60 kg

1. Valladas (56,9) ..... A.S. St-Julien 175

67,5 kg

1. Gayral M. (62,9) ..... H.C. Figeac 225
2. Arnault (66,8) ..... Châtellerault 212,5
3. Dupau (63,2) ..... A.S. St-Médard 207,5

NC Ruiz J. (65,8) ..... U.A. Tarbes 0

75 kg

1. Durand (74) ..... Aubusson 240

82,5 kg

1. Pejoine (80,5) ..... C.C.S. Tulle 237,5

NC Dalezan F. (80,4) ..... P.C. PibracBlessé
NC Poupet (76,5) ..... H.C. Figeac 0
NC Marat D. (81,7) ..... C.H. Angoumoisin 0

****



CADETS

56 kg

1. Maneille (556) ..... U.S. St-Tulle 145
2. Verdillon (55,4) ..... U.S. St-Tulle 142,5
3. BilleJa E. (552) ..... Vitrolles S. 140
4. Reinteau (55,8) ..... H.C. Marseille 135
5. Billela A. (56) ..... Vitrolles S. 130

60 kg

1. Ammaoui (59,9) ..... S.C. Navis 157,5
2. Sanzogni (59,8) ..... H.M. La Bastide 152,5
3. Carre (58,9) ..... C.H.C. Mondragon 140
4. Duplaritier B. (59,2) ..... U.S. Beaumont 140
5. Loche (60) ..... G.C. Sorgues 132,5

67,5 kg

1. Crouzet (66,1) ..... H.C. Riomois 185
2. André (65,4) ..... S.C. Navis 180
3. Fiard (62,6) ..... J.E. Bourgoin 177,5
4. Aubouy (60,4) ..... Clermont Sports 165

75 kg

1. Gorlier (73,4) ..... M.J. Avignon 207,5
2. Mansouri D. (68) ..... U.S. Ste-Tulle 195
3. Vivenzio (70,3) ..... U.S. Aubenas 187,5

82,5 kg

1. DAmore A. (78) ..... H.C. Marseille 195

JUNIORS

56 kg

1. Santos (55,2) ..... A.C. Montpellier 167,5
2. Escleyne (52,9) ..... H.C. Pierrelatte 162,5
3. Perpignan (54,7) ..... A.S.C. Béziers 155

67,5 kg

1. Augiers G. (67,5) ..... E.E.R. Carpentras 195

75 kg

1. Broquerie (74) ..... U.S. Beaumont 212,5
2. Dall-Aglio (67,7) ..... S.C. Navis 210
3. Mansouri A. (73,2) ..... U.S. Ste-Tulle 192,5

SENIORS

56 kg

1. Allasseur (55,9) ..... U.S. Beaumont 180
2. Boyer (55,9) ..... H.C. Pierrelatte 177,5
3. Vincent (55,8) ..... A.C. St-Vallier 175

60 kg

1. Carcel (59,7) ..... H.C. Pont-Evêque 192,5
2. Burte (59,3) ..... U.S. Crest 187,5
3. Sampino (60) ..... U.S.A. Péageois 187,5

67,5 kg

1. Lenoble (62,7) ..... AS Monaco 217,5
2. Bardon (67,2) ..... H.C. Riomois 205

75 kg

1. Lecat (72,7) ..... M.J. Chambéry 230
2. Joye (68,3) ..... H.C. St-Baldoph 225

90 kg

1. Gabarron (89,8) ..... Atlas Bourgoin 265
2. Lardi (83) ..... Vitrolles Sports 245

A l'écoute du sport athlétique

Challenge de France des Clubs

(Classement des 100 meilleures équipes)

STATISTIQUES

COMITES RÉGIONAUX	CADETS-JUNIORS	SENIORS	TOTAL
FLANDRES	36	66	102
HAUTE-NORMANDIE	15	9	24
CHAMPAGNE	9	27	36
PICARDIE		15	15
BRETAGNE	18	63	81
ANJOU	42	45	87
BASSE-NORMANDIE			
ÎLE-DE-FRANCE	12	63	75
ORLÉANAIS	15	21	36
LYONNAIS	48	78	126
ALSACE			
LORRAINE	27	39	66
BOURGOGNE	21	36	57
FRANCHE-COMTÉ	6	27	33
PYRÉNÉES		18	18
POITOU		15	15
LIMOUSIN	12	21	33
AQUITAINE	15	45	60
DAUPHINE-SAVOIE	21	36	57
PROVENCE	96	138	234
COTE D'AZUR	6	21	24
AUVERGNE	9	12	21
LANGUEDOC	3	15	21
	411	**810**	**1221**
		SAISON 1978-1979 :	**1029**

JUNIORS

1	Haubourdin (132)	FLA
2	AC Mons-en-Barœul (131)	FLA
3	US Velay (111)	AUV
4	Évreux AC (106)	Hte-NOR
5	CHCS Sedan (93)	CHA
–	ES Viry-Châtillon (93)	IF
7	USC Saint-Etienne (90)	LYO
8	CCC Marseille (88)	PRO
9	HC Avallon (86)	BOU
10	HC Marseille (85)	PRO
11	HC Villerupt (1)	LOR
12	(82) La Châtillonnaise (78)	BOU
13	UGA Péageois (76)	DAU-SAV
14	CHC Marignane (74)	PRO
15	Vitrolles Sports (73)	PRO
16	SC Navis (72)	DAU-SAV
17	AC Mons-en-Barœul (2) (67)	FLA
–	HC Vénissieux (67)	LYO
–	CH St-Brieuc (67)	BRE
20	HC Marseille (2) (66)	PRO
21	HC Marseille (3) (65)	PRO
–	CH St-Malo (65)	BRE
–	CJF Laval (65)	ANJ
24	ASPTT Nancy (63)	LOR
25	US Ste-Tulle (62)	PRO
26	SO Calas (60)	FLA
27	SEP Cours (59)	LYO
28	S-Jean-de-Maurienne (58)	DAU-SAV
29	HC St-Baldolph (57)	DAU-SAV
30	SAR Reims (56)	CHA
–	CHM Pontcharra (56)	DAU-SAV
32	MJC Avignon (55)	PRO
33	OM Felletin (53)	LIM
34	AS Dammarie-les-Lys (52)	IDF
–	St-Croisic (52)	ANJ
36	H.C. Avallon (51)	BOU
–	HCC Arbresle (51)	LYO
38	Louviers (50)	Hte-NOR
–	CC Indre (50)	ANJ
40	CA Evron (49)	ANJ
41	CHC Mondragon (48)	PRO
–	Vaulx-en-Velin (48)	LYO
–	CAR Dunkerque (48)	FLA
44	CH Lunéville (48)	LOR
–	Armentières (46)	FLA
46	CCH Châteauroux (45)	DRL
–	SC Le Rheu (45)	BRE
48	CF St-Herblain (44)	ANJ
49	HC Marseille (4) (43)	PRO
50	SP La Cour (42)	ANJ
–	U Hagondange (42)	LOR
52	HC Villerupt (2) (41)	LOR
53	SHC Cap (40)	PRO
–	SGT Angers (40)	ANJ
55	CA Nantes (39)	ANJ
56	HCC Arbresle (2) (38)	LYO
57	CA Evron (2) (37)	ANJ
–	HC Commercy (37)	LOR
59	CAR Dunkerque (36)	FLA
–	HC Avallon (36)	BOU
–	ASML Fréjus (36)	CAZ
62	OSC St-Etienne (35)	LYO
–	LC Narbonne (35)	LAN
–	CH St-Malo (2) (35)	BRE
65	HC Marseille (5) (34)	PRO
66	ES Laneuveville (33)	LOR
67	MJ St-Marcellin (31)	DAU-SAV
–	ASEMS Ste-Tulle (31)	PRO
–	AS St-Médard-en-Jalles (31)	AQUI
70	HC Grand-Combe (29)	LAN
–	MJ Avignon (2) (29)	PRO
72	HC St-Léonard (28)	LIM
73	SHC Cap (27)	PRO
–	CHC Fougères (27)	BRE
–	Bourges AC (27)	ORL
76	HCC Arbresle (3) (26)	LYO
77	CSM Plessis-Robinson (25)	ORL
–	MJ Salon (25)	PRO
–	OSC St-Etienne (25)	LYO
80	ASEM Ste-Tulle (24)	PRO
–	CC Indre (24)	ANJ
82	SGT Angers (2) (23)	ANJ
–	Vaulx-en-Velin (23)	LYO
–	Valenciennes (23)	FLA
85	Vaulx-en-Velin (22)	LYO
–	CM Floirac (22)	AQUI
87	ENT Tioxide Calais (21)	FLA
–	Albédo Orange (21)	PRO
89	AC Mons-en-Barœul (3) (20)	FLA
–	UGA Péageois (20)	DAU-SAV
–	S Montluçon (20)	AUV
–	US Velais (2) (20)	AUV
–	AS Montbéliard (20)	FRA-COM
94	CHC Mondragon (19)	PRO
–	US Créteil (19)	IDF
–	US Blanquefort (19)	AQUI
–	CCPH Chalons (19)	CHA
98	SIIC Gap (18)	PRO
–	HC Marseille (18)	PRO
–	St-André-de-Cubzac (18)	AQUI
–	O.M Felletin (2) (18)	LIM

✂.....(A découper ou à recopier)

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM.....Prénom ..... Adresse .....

.....Ville..... Département .....

Souscrit .....(1) abonnement(s) d'un an à la revue « L'HALTÉROPHILIE MODERNE ». 10 numéros : 60 F

Ci-joint mon règlement au nom de la ❑ chèque ❑ mandat-lettre ❑ chèque postal

Fédération Française Haltérophile et Culturiste. (Mettre une croix dans la case correspondante.)

Adresser les demandes d'abonnements à la (1) Indiquer le nombre d'abonnements.

Fédération Française Haltérophile et Culturiste.

Secrétariat technique,

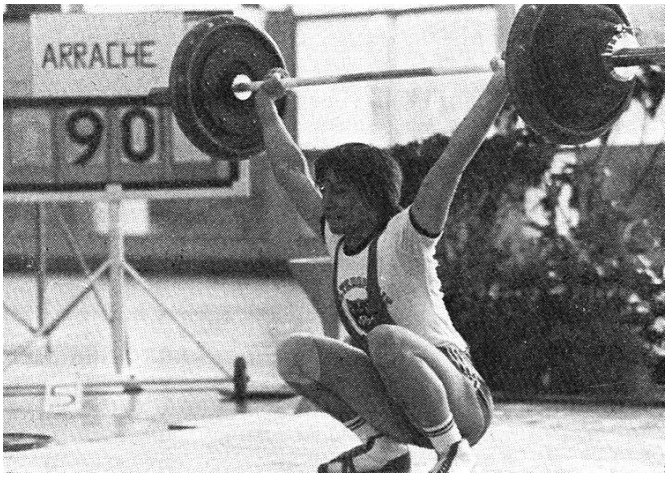
Rés. St-Robert, bât. D3 - Ch. du Petit-St-Barthélémy 13100 Aix-en-Provence C.C.P. Paris 130 482 : TARIF 79-80

Challenge de France des clubs

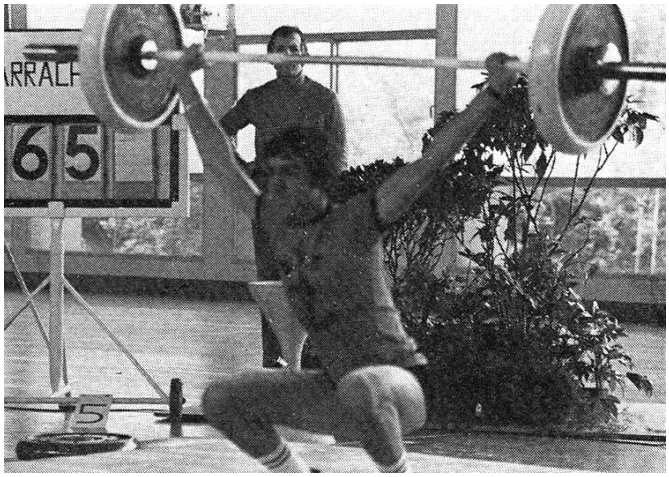
SENIORS

1	Haubourdin (179)	FLA	–	SHC Gap (96)	PRO	–	Comines (70)	FLA
2	ES Viry-Châtillon (175)	IDF	34	CHC Lamballe (93)	BRE	67	CH St-Brieuc (69)	BRE
–	AC Mons-en-Barœul (175)	FLA	–	UGA Péageois (93)	DAU-SAV	–	HC Marseille (69)	PROV
4	A Bourgoin (155)	DAU-SAV	36	PC Pibrac (92)	PYR	–	MJC Salon (69)	PROV
5	ES St-Martin-Hères (152)	DAU-SAV	37	Lesparre (90)		70	PSCM Charleville (68)	CHAMP
6	Halluin (151)	FLA	–	CPB Rennes (90)	BRE	–	ASPTT Nancy (68)	LOB
7	CSM Ile-St-Denis (140)	IDF	39	US Métro T. Paris (89)	IDF	–	ASD Breguet (68)	PYR
8	US Parempuyre (133)	AQUI	40	HC Vénissieux (88)	LYO	–	ASD Dassault (68)	AQUIT
9	HC Avallon (1) (132)	BOU	–	CHC Marignane (88)	PRO	74	Vaulx-en-Velin (67)	LYO
10	CHC Mondragon (130)	PRO	42	Halluin (2) (87)	FLA	–	A. Rennes (67)	BRE
11	CH St-Malo (128)	BRE	43	SR St-Dié (86)	LOB	–	UGA Péageois (67)	DAU-SAV
12	MJ St-Malo (128)	BRE	44	Gauloise-de-Vaise (85)	LYO	77	CJF Laval (66)	ANJ
12	MJ Avignon (124)	PRO	–	Montdidier (85)	PIC	78	SAR Reims (65)	CHAMP
13	Béthune (123)	FLA	46	AS Montferrand (84)	AUV	–	UA Cognac (65)	POI
14	SC Courpalax (122)	IDF	47	CSM Plessis-Robinson (83)	IDF	–	AS St-Médard-en-Jalles (3) (65)	AQUI
–	AS St-Médard (122)	AQUI	–	CH St-Malo (2) (83)	BRE	81	F Besançon (62)	FRAN-COM
16	AC Mons-en-Barœul (121)	FLA	49	CM Floirac (80)	AQUI	–	HC Avallon (3) (62)	BOUR
17	SC Saintes (120)	POI	–	CCH Châteauroux (80)	ORL	–	Chalon-sur-Saône (62)	BOUR
18	CO Joinville (116)	IDF	–	H Menton (80)	CAZ	–	AS St-Junien (62)	LIM
19	TOS Troyes (115)	CHA	52	CHM Tulle (78)	LIM	85	CHC Angérien (60)	ANJ
20	Courbevoie Sports (109)	IDF	–	La Châtillonnaise (78)	BOURG	86	US Acigne (59)	BRE
–	CH Lunéville (109)	LOR	–	HCC Arbresle (78)	LYON	–	AA Fontaines (59)	PYR
22	OSC St-Etienne (108)	LYO	–	US Toul (78)	LOB	88	MJC Migennes (58)	BOUR
23	AS Monaco (108)	CAZ	–	C Marseille (78)	PRO	–	HC Chambon (58)	LYO
–	CHCS Sedan (108)	CHA	57	MJC Chambéry (76)	DAU-SAV	–	ES St-Martin-d'Hères (58)	DAU-SAV
–	HC Marseille (104)	PRO	58	AC Mons-en-Barœul (75)	FLA	–	PVM La Courneuve (58)	IDF
26	ES Massy (104)	IDF	–	AC Montpellier (75)	LANG	92	ESCL Amiens (57)	PIC
27	Haubourdin (2) (104)	FLA	60	Stade Croisic (74)	ANJ	–	CH Lunéville (57)	LOR
28	AUX Rillieux (101)	LYO	61	ES Laneuveville (72)	LOB	–	Asbège La Flèche (57)	ANJ
29	Floirac (1) (98)	AQUI	62	AS Montbéliard (71)	FRAN-COM	–	HC Marillais (57)	ANJ
30	Dinard AC (97)	BRE	–	US Parempuyre (71)	AQUIT	96	UF St-Herblain (56)	ANJ
31	HC Avallon (2) (96)	BOU	64	TOS Troyes (70)	CHAMP	97	ASC Béziers (55)	LANG
–	CHC Fougères (96)	BRE	–	O Grande-Synthe (70)	FLA	–	CA Nantes (55)	ANJ

Coupe de France des clubs " Cadets "



MICHEL (Reims H.M.)



MEURAT (Nice U.C.)

COMMUNIQUÉ DE LA RÉDACTION

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser du retard apporté dans la publication de notre revue.

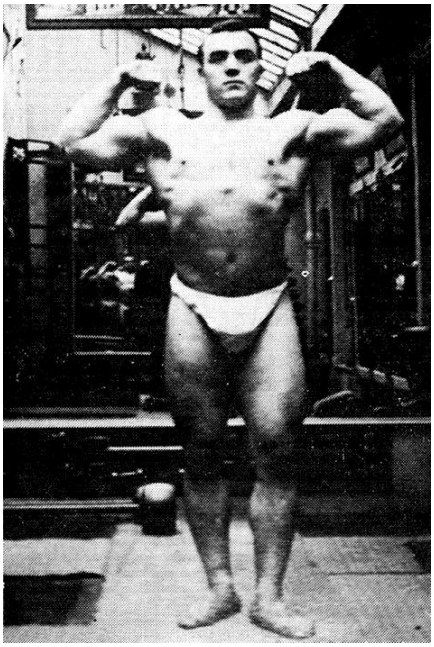
D'importantes difficultés financières étant survenues ces derniers temps, au sein de la trésorerie fédérale, il ne nous a pas été permis de vous adresser ce bulletin en son temps.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Une page d'histoire

Racontée par : Albert DELAITTE.

Maurice DERIAZ



MAURICE DERIAZ est suisse : il est né à Baulmes (canton de Vaud en Suisse), le 14 avril 1885.

Il a eu la grande faveur d'être nourri très longtemps par sa mère, femme très vigoureuse et saine, capable de nourrir 2 enfants à la fois.

Son père était renommé pour sa grande force physique. Maurice n'atteindra pas la haute taille de ce dernier, mais la puissance physique sera condensée dans un format plus petit, ce qui explique tous ses records du monde toutes catégories et tous les tombés de lutteurs poids lourds que fit Maurice ne dépassant pourtant jamais 90 - 92 kg pour 1,68 m de hauteur.

Jusqu'à l'âge de 14 ans, il vécu à Baulmes, vivant surtout de laitage, courant dans l'air pur, sautant, grimpant. Après, il vint à Paris, où il fit de la gymnastique ; il ne s'y attarda pourtant pas.

Pendant deux ans, il fit le forgeron, puis commença à tirer sur les poids, à Paris, avec son frère Émile, de six ans son aîné (nous aurons l'occasion d'en parler bientôt) au gymnase Franco-suisse, puis rue des Boulets, au gymnase des Boulets, propriété d'Émile Deriaz (qui l'avait acheté à Noël Rouveirollis, surnommé le Gaulois).

Dès 1905, Maurice se signala en battant le record du jeté à droite, jetant 87,5 kg à droite, soit 1,5 kg de pus que le Français Maspoli, qui était le recordman de l'époque.

Mais, tout en pratiquant les poids, il lutte et y excelle aussi, tout comme son frère Émile, le Bordelais Lassartesse et le lion russe George Hacken Schmidt.

Fin de l'année 1905 il passe professionnel, se rend en Allemagne, où il étonne principalement à Munich (la patrie des athlètes) en arrachant plus lourd que les champions de l'endroit, bien qu'étant plus léger qu'eux.

Il revient à Paris et, le 16 février 1907 il jette à une main, 101,5 kg, en barre, nouveau record du monde.

Le 14 mars 1911, devant le chronométreur Miguet, il épaule et jette à droite 110 kg (R. M.).

Le 22 octobre 1911, il arrache à droite en haltère court 78 kg R.M.

Le 1er novembre, à Paris, au club des Gobelins, il épaule et jette 112 kg R.M. il réussit ce poids formidable au sixième essai.

Le 5 novembre, au même club à Paris, il épaule 115 kg, les jette mais ne peut les tenir.

Le 15 janvier 1912, il épaule et jette à droite 115,5 kg au Club Athlétique des Gobelins ce sera son maximum officiel.

Il faut bien remarquer que Maurice épaulait à une main et qu'il jetait ensuite la barre ; bien peu d'athlètes ont pu dépasser ce poids même en épaulant à deux mains comme la plupart des professionnels de l'époque.

Je pense intéressant de donner le détail des exercices Qu'il exécuta avant de battre ce terrible record du monde. Il commença par la volée, où il réussit successivement 60, 65, 70, 75, 80 kg à droite et à gauche, réussissant même 87,5 kg à droite, puis commença le jeté à droite avec 90, 100, 107,5, 115,5 kg, qu'il réussit au deuxième essai.

On remarquera l'endurance de Maurice, qui se paya le luxe de tirer pendant 55 mn sur des poids très lourds en une même séance. Il renouvela d'ailleurs plus d'une fois cette performance qui demande un cœur d'une très grande résistance.

Mais ces records du monde ne lui suffisent pas : le 13 février 1912, à la Société Athlétique Montmartroise, il arrache à droite, en haltère court 60, 65, 70, 75, 80 et 83,5 kg (R. M.), ce qui bat de 3,5 kg le record de Jean-François Le Breton.

Ensuite, il fait trois volées d'une main à droite avec 75 kg, sans le lâcher et sans se servir de la main gauche, ce qui est une magnifique performance.

On lui présente un très dur haltère court de 101 kg qu'il jette à droite au premier essai, (R. M.) (il bat son propre record qui était de 93,5 kg).

Il s'entraîne pour le soulevé de terre et, en mai 1912, il soulève à deux mains, à Paris. 252,5 kg R M., battant de 2,5 k le record du monde que le Belge Empain établit le 15 novembre 1906 au gymnase Émile-Deriaz, à Paris.

Mais, le 21 mai 1912, il soulève 254,5 kilo R M. Le 24 mai 1912, il élève à 92 kg le record de la volée à droite, record du monde qui lui appartenait.

Le 31 octobre 1912, il soulève 27 kg R.M. à l'Académie Maitrot (le grand culturiste mort au champ d'honneur pendant la guerre 1914-1918).

Le 6 décembre 1912, il épaule et jette à droite en haltère court, 102 kg au Club Athlétique des Gobelins. Ce sera son maximum en haltère court R.M.

La lutte le passionne. Il gagne de nombreux championnats de lutte dans la catégorie léger (en-dessous de 90 kilos).

Il fit match nul avec le champion anglais John Lemm, de 10 kg plus lourd que lui, et tint tête à des colosses tel que le Russe Zaikine, avec qui il lutta à Saint-Pétersbourg en 1913.

Après la guerre, il se distingue encore en soulevant à une main à droite 161,5 kg au cercle athlétique Parisien le 25 septembre 1923 (R. M.), performance, ou il améliora le 5 octobre 1920 à la société athlétique Montmartroise, en soulevant 170 kg.

Maurice Deriaz fut complet, travaillant tous les mouvements, mais très peu les développés, car il voulait garder toute sa vitesse pour la lutte, surtout la lutte libre, ou il excellait, je donne donc ci-après son palmarès complet dont la plupart des chiffres ont été R Monde à l'époque.

- Volée à droite : 92 kg ;
- Volée à gauche : 82,5 kg ;
- Arraché à droite en haltère court : 83,5 kg ;
- Arraché à gauche en haltère court : 85 kg ;
- Arraché à droite en barre : 93 kg ;
- Arraché à gauche en barre : 80 kg ;
- Jeté à droite en haltère court : 102 ;
- Jeté à droite en barre : 115,5 kg ;
- Jeté à gauche en barre : 92,5 kg ;
- Jeté en 2 haltères séparés : 125 kg ;
- Épaulé et jeté à deux bras en deux temps : 142,5 kg ;
- Épaulé et jeté à deux bras en trois temps : 156 kg ;
- Arraché à deux bras en barre : 105 kilos (développé militaire) ;
- Soulevé de terre à 2 mains : 27 kg.
- Développé en pont : 122 kg ;
- Bras tendu à droite et à gauche sur la main : 30 kg.

Il exécutait aussi un exercice remarquable, en jetant 130 kg à deux mains, faisant glisser la barre, il tenait la barre au bout du bras droit et faisait alors trois flexions à fond des jambes. Avis aux amateurs de squats

Je pense que c'est justement le travail de tous ces différents mouvements qui donna à Maurice Deriaz cette extraordinaire apparence d'hercule Farnèse, où tous les muscles sont développés en harmonie.

Il fut souvent pris comme modèle par les sculpteurs et par les peintres. Un des plus beaux tableaux est certainement « Persée et Andromède », du peintre G. Courtois.

Nouvelles internationales

FRANCE " ESPOIR " - TUNISIE

Anse, 15 mars 1980

52 kg			
MEAOUI	Tunisie	195	
LARGET	France	175	S.N.
56 kg			
MIETTE	France	185	
TRAD	Tunisie	185	Poids de corps
60 kg			
MAIER Bruno	France	220	
MASTOURI	Tunisie	205	
67,5 kg			
NUCCI	France	260	
AMDOUMI	Tunisie	222,5	
75 kg			
CATANOSO	France	252,5	
MATRI	Tunisie	222,5	
82,5 kg			
JOUAN	France	287,5	Epaulé : 170
HEDHLI	Tunisie	275	
90 kg			
KRETZ	France	297,5	(132,5 + 165)
AMRI	Tunisie	290	
100 kg			
HEINRICH	France	320	(140 + 180)
SEFI	Tunisie	247,5	
110 kg			
MENONI	France	310	(135 + 175)
+ 110 kg			
KOLLER	France	310	(125 + 185)

Tournoi international « juniors » Berlin-Est

60 kg						
2e CASSIAU D. (59,8)	France	105	+	125	=	230
67,5 kg						
11e PETIT G. (65,4)	France	102,5	+	130	=	232,5
82,5 kg						
6e CORDONNIER P. (80,7)	France	115	+	150	=	265

Entraîneur : C.T.R. BEEKHUIZEN Christian

Tournoi international de Meissel

1. LETZ A. (59,3)	DDR	115	+	145	=	260
2. MAVIUS F. (58,2)	DDR	110	+	145	=	255
3. STEFANOVICS I (59,7)	HON	110	+	145	=	255
4. COSJUMOW M. (59,9)	URSS	110	+	142,5	=	252,5
5. BIDARD D. (59,9)	France	107,5	+	142,5	=	250
6. FAW N. (59,8)	Israël	100	+	125	=	225

Panonia Cup

67,5 kg					
7e LOPEZ Marc	110	+	140	=	250
75 kg					
11e SENET Pascal	127,5	+	160	=	287,5
12e COSNARD Patrice	132,5	+	150	=	282,5
N.C. KINCK Christian	0				

Entraîneur : C.T.R. - CAZEAUX Gérard

Coup d'œil technique

par Aimé TERME

Durant les huit à dix dernières années, l'haltérophilie a connu un succès considérable dans le développement des performances. Ces progrès dus en partie à un meilleur équilibre des entraînements mais aussi à des recherches scientifiques (physiques, biologiques).

Ce que vous allez lire, c'est la synthèse des dernières informations que je possède. Je tiens à vous les transmettre, elles me paraissent très intéressantes.

1. L'haltérophilie consiste principalement en une activité des muscles à contraction rapide.
2. Bien des muscles à contraction rapide et lente ne sont jamais utilisés au cours d'une vie.
3. 10 à 15 % des fibres qu'on ne peut pas classer exclusivement parmi les tissus à contraction rapide ou lente peuvent être excités par un élément nerveux à contraction rapide.
4. Cet influx nerveux se rend à l'écorce cérébrale (partie pensante du cerveau).
5. Les fibres musculaires peuvent être excitées sous l'effet d'un entraînement par surcharge.
6. Même si elles sont pourvues d'un élément nerveux à contraction rapide, ces fibres peuvent se comporter comme des tissus à contraction lente ou rapide.
7. Les fibres à contraction rapide peuvent si elles sont sollicitées au maximum, atteindre le point le plus élevé de leur contractilité en l'espace de 6 secondes et demeurer à ce point durant 8 ou 10 secondes.
8. Une fois ces fibres excitées, leur comportement dépend de l'entraînement qu'on leur impose.
9. On a réussi à prouver qu'après une période d'échauffement, la tension maximale s'obtient au moyen d'un certain nombre de répétitions, de séries par exercices, soit :
   a) 3 séries de 10 à 13 répétitions ou plus ;
   b) 4 séries de 8 à 10 répétitions ou plus ;
   c) 5 séries de 4 à 7 répétitions ou plus ;
   d) 6 séries de 2 à 3 répétitions ou plus.

Il est donc permis de supposer que pour les deux mouvements olympiques, la nature des répétitions importe peu.

Il faut mettre l'accent sur la vitesse et exécuter les répétitions jusqu'à ce que les fibres musculaires à contraction rapide soient exténuées ou travaillent au maximum.

Cela signifie qu'il faut accomplir un certain nombre de fois la partie de la charge la plus exigeante, cela varie en fonction du moment entre 80 et 95 %.

Pour réaliser cela il faut, évidemment trouver le temps nécessaire pour exécuter toutes ces séries et répétitions avec des points divers.

Les répétitions paraissent nombreuses, en particulier dans le cas des tirages avec temps d'arrêt.

A mon avis, c'est à ce dernier type d'exercice qu'il est le plus difficile d'appliquer le principe de « surcharge » en vue du développement de la puissance musculaire.

Je dois souligner que le nombre de répétitions et de séries suggéré doit être considéré comme un maximum.

Je précise à nouveau, que l'haltérophile ne doit pas négliger son style durant tous les exercices. (Les mauvaises habitudes se prennent vite).

En conclusion, on insistera à fond sur la vitesse d'exécution pendant les séances de travail.

Les divers éléments que j'ai réunis, et que je viens de vous exposer, sont les résultats d'une étude qui a été réalisée par CARL-MILLER.

L'Entraîneur National :
Aimé TERME

Document de l'entraîneur

La compréhension de la force et du mouvement

N° 20

« *L'Haltérophilie* », de E. N. VOROBIEV
Traduction : D. ZANNETTACCI

Les changements de mouvements corporels viennent de l'action des forces.

Plusieurs types de force peuvent être distingués forces de conduction, forces de freinage, forces neutres. De plus, elles peuvent être vues comme des forces internes et externes. Les forces externes sont toutes les forces de gravité et certaines autres forces qui peuvent agir sur l'individu. La charge de la barre peut être considérée comme une force externe. Les forces internes sont celles de l'athlète.

Le mouvement du corps de l'athlète et aussi les mouvements des différents maillons de la chaîne cinétique, sont parcourus par des accélérations positives et négatives. En concordance avec la seconde loi de Newton, le mouvement de la barre dépend du développement de l'effort produit par l'haltérophile.

En concordance avec le principe de l'optimisation, une technique rationnelle est caractérisée par une dépense minimum d'énergie à des moments définis, dans le soulevé de la charge. Ceci est atteint grâce à une utilisation coordonnée avantageuse et précise de la force des muscles, des forces externes, des forces d'inertie du corps de l'athlète et de la barre.

Un rôle important dans le soulevé des charges maximum est joué par le dessin dynamique, la distribution rationnelle de l'effort dans des périodes de temps concrètes, c'est-à-dire, la capacité de lever la plus grosse charge avec une force donnée. Ce fait a seulement retenu l'attention, ces dernières années quand il a été interprété.

Nous verrons maintenant avec les recommandations incorrectes des entraîneurs.

Par exemple : « Commence à démarrer lentement » ou à « accélérer le mouvement graduellement ». De telles recommandations ne peuvent s'accorder avec les découvertes faites ces dernières années.

Il est bien connu qu'un soulevé accompli avec des degrés différents d'effets musculaires est caractérisé par des structures de mouvement différentes. Une recherche analytique totale de cette question, avec le but de définir, la caractéristique optimum de l'application des forces, effectuées par notre département, avec l'utilisation des méthodes de mathématiques constructives et aussi d'autres expériences, a montré que le cycle moteur le plus économique, accompagné par la dépense minimum de puissance, est définie, quand elle a été accompli avec un ordre défini d'efforts maxima suivi par des réductions de grandeurs définitives. Ainsi, en accomplissant l'épaulé et l'arraché, la première phase doit commencer avec un effort précoce très puissant (140-160 % de la charge soulevée), durant 0,2 à 0,25 seconde, dans les premiers 2 à 3 centimètres du soulevé. Durant 0,4 à 0,25 seconde, l'effort doit ensuite être réduit jusqu'au moment de la pleine extension, au niveau de 100 % de la charge soulevée, et quelquefois pendant un court instant un peu plus bas (0,05 à 0,1 seconde à 70-80 % du poids de la charge).

La réduction de cet effort ne doit pas se produire continuellement, mais d'une manière ondulatoire. Comme le montre l'analyse cinétique, cette ondulation est expliquée par des lois définies, en ce qui concerne le groupe alternant et les leviers individuels de la chaîne cinétique, ceux-ci commencent à travailler dynamiquement, quand la vitesse verticale de la barre atteint un maximum ou presque.

La seconde phase du tirage, la pleine extension, comme la première aussi, commence par un effort puissant (160 à 180 % de la charge), pendant 0,14 à 0,25 secondes, dans la première moitié de la pleine extension.

L'influence active de la barre finit, quand l'angle des articulations des genoux est de 165 à 170° et lorsque l'angle entre le tronc et la verticale est de 15 à 20°. A ce moment, la barre atteint sa plus grande vitesse verticale. Avec un redressement continu, l'effort de l'athlète devient plus petit que la charge soulevée.

Suivant cela, la seconde partie du mouvement de l'haltérophile, dans la pleine extension, ne doit pas être utilisée comme la possibilité de plus grande montée de la barre, mais pour passer à un programme coordonné du soulevé, qui est un programme coordonné d'accomplissement de la chute. Donc, en réalisant le tirage, il existe une alternance de deux grandes quantités de force (au commencement de la première et de la seconde phase) avec deux petites quantités appliquées dans la seconde moitié de l'extension dans les phases établies du soulevé. *(Fig. 19).*

Une telle ondulation de l'effort est déterminée, par dessus tout, par les capacités de puissance dynamique de l'athlète, c'est-à-dire, sa capacité à communiquer à la barre le maximum d'accélération, concentrée nominalement dans la première partie des phases établies du mouvement.

Avec une telle disposition de l'effort, la première phase du tirage dépend à 65 - 70 % de l'effort moteur, le reste étant accompli par la pleine extension.

Il est bien connu, que la réalisation de la maîtrise de l'adresse se situe dans un mouvement coordonné défini, dans les bases du principe de la liaison opposée. Les éléments récepteurs de cette liaison sont les muscles et les tendons récepteurs, qui signalent au système nerveux central les conditions des muscles et la position des chaînons cinétiques

dans l'espace et aussi les degrés d'utilisation des appareils moteurs.

Sur la base de ces informations, le système nerveux central aboutit aux corrections nécessaires, qui avec l'aide du mécanisme programmé, corrige et rend exact le mouvement.

En regard du procédé d'accomplissement du tirage il peut être supposé, que la correction la plus importante du mouvement est réalisée dans l'exécution de la pleine extension, la grandeur de l'impulsion de celle-ci est déterminée par le système nerveux central, sur la base des analyses des paramètres, du mouvement de la barre, dans la première phase du tirage.

Si la hauteur et la vitesse de la barre (qui sont les paramètres fondamentaux), comme résultat de l'exécution de la première phase du tirage, paraissent plus grand que le besoin, ensuite l'impulsion de correction sera moindre, et vice-versa.

Ainsi, l'effort développé par l'athlète dans la pleine extension est exprimée inversement à l'effort développé dans la première phase du tirage.

De cela, il suit, que le plus grand pourcentage de réalisation de la puissance potentielle statique, dans la pleine extension n'est pas la marque d'une technique moderne, mais caractérise une non-énergie, faible exécution dans la première phase du tirage. Dans le même temps, une certaine énergie, en commençant le mouvement, avec l'application de l'effort initial maximum, exige une plus petite grandeur de la pleine extension et caractérise une technique moderne.

Des analyses de l'exécution du jeté montrent que le caractère du mouvement de l'athlète ne doit pas être vu isolément de la barre, située sur sa poitrine.

En exécutant le soulevé, l'athlète exerce une influence sur l'élasticité de la barre. Cela crée une oscillation sur les poids. La période et la fréquence de cette oscillation dépendent de la charge utilisée et aussi de la façon d'exécuter le mouvement, de la part de l'athlète.

En travaillant avec le poids de la barre, les paramètres de ces oscillations ne dépendent pas seulement des paramètres du mouvement de l'athlète. En accomplissent l'exercice, des forces extérieures (mouvement oscillant de la barre, sa charge, réactions des leviers) et des forces internes, le travail du système musculaire de l'athlète, agissent sur le système « haltérophile-barre ».

La tâche la plus important de la technique du mouvement, spécialement dans des exercices de vitesse-puissance avec une structure d'accélération, est l'utilisation effective des forces réactives et externes. En pratique, il a été démontré, que la solution des problèmes de l'articulation du mouvement de l'athlète permettant la meilleure utilisation des forces externes et réactives, est telle, que la fréquence d'oscillation de la barre est double et celle du mouvement de l'athlète.

Les découvertes spéciales d'un rythme rationnel du mouvement, sont l'exécution d'une flexion rapide et pas trop profonde, avec une pause aigue, et une durée d'attente courte, (jusqu'à 0,2 s) au maximum de la position basse. Ce mouvement apporte une oscillation intensive des disques de la barre. A l'arrêt, les muscles travaillent dans un régime balistique, ce qui crée des conditions favorables pour le travail, dans le régime dynamique qui suit.

Quelques paramètres du mouvement de l'athlète, relatifs aux charges jetées sont mentionnés en table 7.

Poids de la barre	Durée en secondes Chute	Arrêt en flexion	Impulsion ascendante	Profondeur de la chute (en cm.)
120-140	0,15-0,20	0-0,15	0,15-0,2	5-8
160-180	0,2-0,3	0-0,2	0,2-0,25	8-10
200-220	0,4-0,5	0-0,25	0,25-0,35	10-15

Le jeté de la barre doit commencer en même temps que le départ du mouvement ascendant des disques, sous l'action de la force élastique de la barre (jusqu'à 0,20 s, après l'arrêt en flexion), et doit avoir le caractère d'un jeté énergique et de courte durée, cela étant réalisé par le redressement des jambes, dans les articulations du genou et de la cheville. Comme l'ont montré des expériences, dans un rythme donné, un tiers de la vitesse nécessaire de la barre est accompli à travers l'énergie élastique de la barre et les deux autres tiers de la vitesse sont donnés par l'haltérophile. Il y a des raisons de supposer que le travail effectif de la force élastique peut être amélioré de 50 %.

En relation avec ceci, la possibilité de base de puissance dynamique de l'athlète est concentrée dans la phase d'ouverture du jeté (dans les premiers 3-6 cm du mouvement).

Il est nécessaire de porter une attention particulière à l'exécution de la partie d'ouverture, assez pour que se décide le succès de l'exécution du soulevé. Le potentiel de puissance dynamique de l'athlète est réduit sensiblement dans la seconde moitié du jeté.

Cette partie du mouvement aussi, comme l'exécution de la pleine extension, doit être utilisée par l'haltérophile comme un changement pour un programme coordonné d'une fente. S'efforcer de jeter la barre aussi haute que possible et de s'élever sur les orteils, doit être considéré comme une faute.

Une élévation insignifiante sur les orteils, survenant un peu plus tôt que le plein redressement des jambes, permet une poussée plus énergique de l'athlète, avec la possibilité ...

(Suite : n° 358)

Partie officielle

Procès -verbal de la réunion du Comité directeur

Lille, 26 janvier 1980

Sont présents :

MM. Coret (président de la F.F.H.C), Aspart, Brunet, Bulgaridhès, Chanut, Charrie, Chapelain, Dumoulin, Fanguiaire, Fulla, Gaiotti, Luquet, Malley, Marchioni, Michel, Perrier, Renault, St-Martory, Serrano et Thomas.

Est représenté :

M. Asso par M. Coret.

Excusés :

MM. Bertholet, Burucoa, Charriot et Lopez.

Assistaient à la réunion :

MM. Bovi, Tournier et Gerber.

Après avoir remercié les membres présents de l'intérêt qu'ils portent aux affaires fédérales, le président de la F.F.H.C, M. Coret, demande à ceux-ci, de passer à l'étude de l'ordre du jour.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

— C.N.O.S.F. :

Le président Coret informe l'assemblée de la position du C.N.O.S.F. en ce qui concerne la participation de la France aux prochains J.O.

Une large majorité de cet organisme se prononce en faveur de la présence des athlètes français aux J.O.

— Activités sportives :

M. Coret se réjouit des résultats obtenus sur le plan de la participation des athlètes aux compétitions du calendrier fédéral, notamment lors du premier tour de la Coupe de France des clubs oui a connu un succès sans précédent.

RAPPORT DU TRÉSORIER

— Budget 1980 :

M. Fanguiaire, trésorier de la F.F.H.C, nous communique les grandes lignes du budget 1980, élaborées lors de la réunion qui s'est tenue au ministère de la Jeunesse et des Sports et à laquelle participaient également pour la F.F.H.C, MM. Coret et Gerber.

Mis à part le chapitre concernant le fonctionnement fédéral, l'ensemble des autres chapitres concernant les subventions d'État se trouvent en nette évolution par rapport à l'exercice 79.

RAPPORT DU D.T.N.

— Commission médicale :

M. Gerber, directeur technique national, nous informe de la restructuration de la Commission médicale qui désormais sera dirigée par le Dr Pfeiffer, médecin inspecteur de la Jeunesse et des Sports.

Ce dernier qui présente un avantage de résider à Marseille sera plus particulièrement chargé de la surveillance médicale de l'équipa de France. Il sera assisté de M. Petit, masseur-kiné.

Par ailleurs, dans chaque zone, des structures identiques doivent progressivement être mises en place afin d'assurer la surveillance médicale des listes « espoirs ».

Cette restructuration est approuvée à l'unanimité par le Comité directeur.

— Notation des C.T.R. :

Le D.T.N. étant appelé à émettre un avis sur la façon de servir de chacun des techniciens sous sa responsabilité, M. Gerber nous fait part de la procédure employée, en liaison avec chacun des présidents de comités régionaux.

— Mouvement des C.T.R. à prévoir :

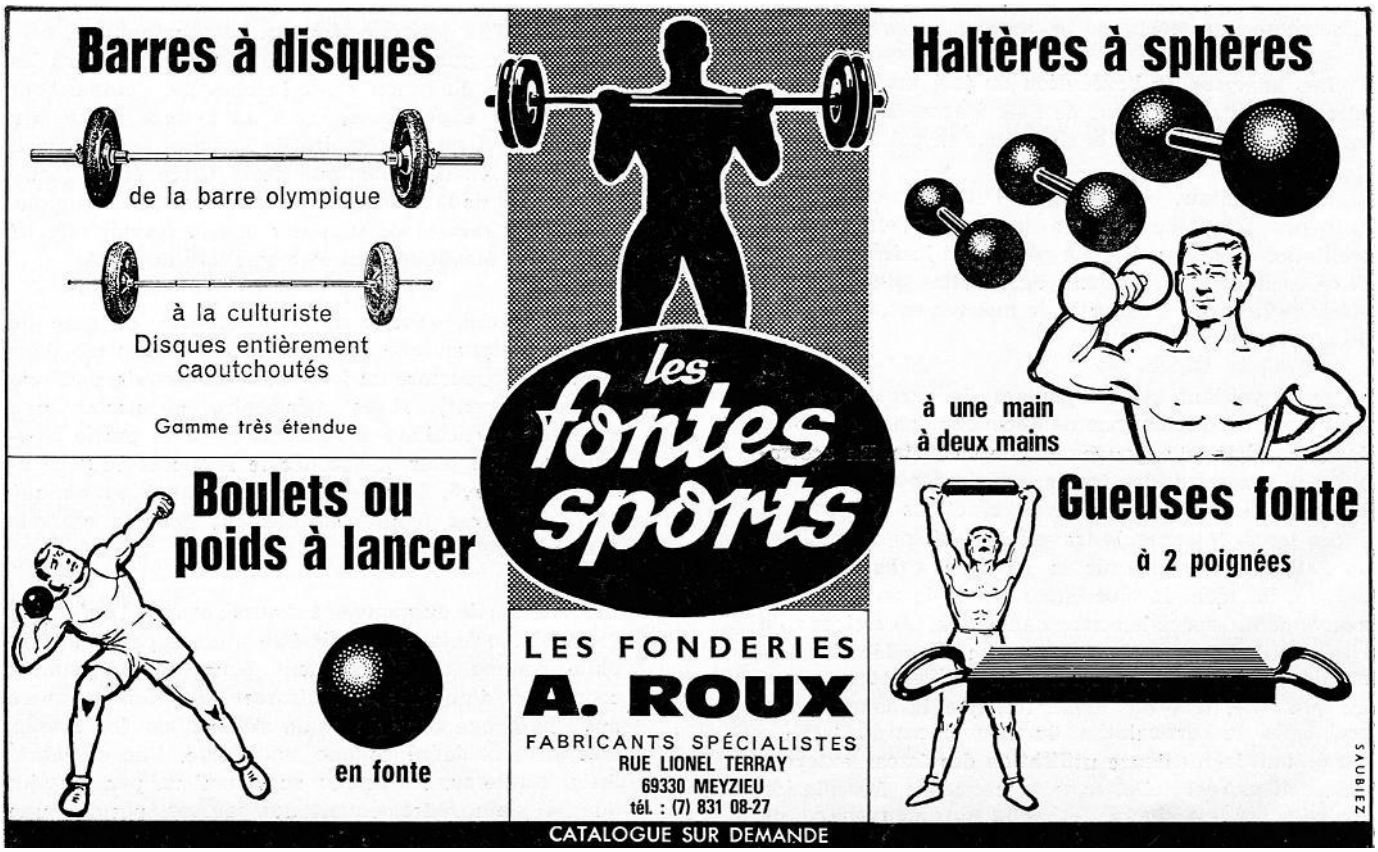
Compte tenu d'un certain nombre de départ à la retraite et d'un renforcement technique du Centre national d'Aix-en-Provence, M. Gerber nous informe qu'il sera amené pour le 15 septembre 1980 à prévoir certaines nominations et mutations.

— Table I.W.F. :

Une nouvelle table de cotation, désormais utilisée lors des Championnats du Monde pour la désignation des meilleurs athlètes, est soumise à l'approbation du Comité directeur. Celui- ci donne son accord pour une utilisation de barème, notamment pour l'attribution du Vase de sèvre lors de la finale du Championnat de France.

— Récompenses :

De nouvelles médailles de la reconnaissance de la F.F.H.C ayant été frappé, celles-ci seront mises en vigueur suivant la procédure adoptée lors de l'assemblée générale de Grenoble en 1978.



A l'unanimité des membres, le Comité directeur décide d'offrir la première médaille d'or à M. Jean Durry, délégué du ministère de la Jeunesse et des Sports auprès de notre Fédération.

QUESTIONS DIVERSES

— Handicapés physiques :

En ce qui concerne la participation des handicapés physiques aux diverses compétitions fédérales, le Comité directeur, après une large discussion, se prononce par 11 voix pour, 6 contre et 3 abstentions, en faveur de la participation desdites personnes aux épreuves fédérales, sous réserve de se soumettre aux règlements en vigueur au sein de la F.F.H.C.

— Rappel du règlement :

Les athlètes Lebret et Ymga prêtent leurs concours à des manifestations sportives de force athlétique au sein d'une autre Fédération. Le Comité directeur souhaite qu'un rappel avant sanction soit effectué auprès de leur club respectif.

— Bulletin fédéral :

M. Fanguiaire nous fait part une nouvelle fois de la situation financière du bulletin fédéral. Celle-ci laisse apparaître un léger déficit annuel. Le trésorier de la F.F.H.C demande à chacun des membres présents un nouvel effort d'information au sein des clubs afin de permettre un équilibre budgétaire de la revue fédérale.

Une nouvelle analyse financière sera effectuée en fin d'année afin de mesurer l'impact de l'information fédérale auprès de nos clubs.

— Propagande :

M. Fulla émet le vœu de voir de nouveau des journées, dites « Records », mises sur pied par la F.F.H.C, afin d'utiliser ces manifestations comme moyen de propagande.

M. Gerber, face aux impératifs du calendrier international, ne juge pas opportun en cette année olympique de disperser les efforts de notre élite. Il pense que cette question pourra être revue après les Jeux olympiques.

— Championnats du Monde 1981 à Lille :

M. Jean Moutte, cheville ouvrière du Comité d'organisation des Championnats du Monde 1981, est invité par le Comité directeur à communiquer les différents préparatifs afférent à l'organisation de ces championnats.

A cet effet, un compte bancaire a été ouvert à la Société Nancéienne de Crédit Industriel Vérin et Bernier intitulé « Championnats du Monde, Lille 81».

MM. Fanguiaire et Coret sont autorisés à effectuer toutes opérations sur ce compte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance ouverte à 8 h 30 est close à 11 h 30.

Le Secrétaire général : **J.-P. BULGARIDHES**

Le Président : **A. CORET**

Comité directeur F.F.H.C

HOMOLOGATION DE NOMINATION D'ARBITRES

Nationaux :

Segonzac-Barthe Jean-Pierre	AQUI
Thomas Yves	AUV
Menoni Daniel	D.-SAV
Herlange Jean-Pierre	FLAN
Cleret Elie	FLAN
Carnat Bernard	ORL

Régionaux :

Duche Patrick	BOUR
Bonnet Xavier	LANG
Yaïch Roland	LANG
Vattier Christier	ORL
Puch Jean-Claude	BOUR
Gaudry Yves	BOUR
Amier Henri	PROV
Guerrero Joseph	PROV
Oudin Jean-Noël	PROV
Douniaux Patrick	FLAN

AFFILIATIONS

N° 4244 – **Comité de Provence** Cercle Français des Raffineries 13220 Châteauneuf-les-Martigues

N° 4245 – **Comité Côte d'Azur** Maison pour tous 06690 Tourette-Levens

N° 4246 – **Comité des Flandres** Association Sportive des Verriers Cristalliers d'Arques

N° 4247 – **Comité d'Anjou** Association Sport. Inter Communale Mûrs-Érigné

Nouveau comité régional (DOM-TOM)

Ligue de Wallis et Futuna
Mata Utu.

RECORDS DE FRANCE

HALTÉROPHILIE

Cadets

82,5 kg - Derop Ph. 116,5 arraché

Juniors

82,5 kg - Leroux Didier 167, Ép.-Jeté

ATHLÉTIQUE

Cadets

100 kg - Wassermann Serge
125,5 et 130 Dév, couché

Juniors

100 kg - Gabarron Denis
226,5 - 236,5 et 241,5 flexion sur jambes

+ 110 kg - Lalau Michel
185 et 200 flexion sur jambes

Seniors

52 kg - Masson Dominique
118,5 dév, couché.

□

DISPORTEX

25, RUE HENRI-MONNIER - 75009 PAPIS
TEL. 280.18.97 - C.C.P. 205 75 58 G Paris

TOUT LE MATÉRIEL MODERNE DE MUSCULATION
PRESSES - Bancs - Supports - Barres à disques - Haltères - Disques caoutchouc, fonte, acier

CEINTURES de sudation et d'HALTÉROPHILIE
SURVÊTEMENTS - MAILLOTS - SLIPS
SAUNA PORTATIF

INSTALLATIONS de Salles - Clubs culturistes - Gymnases
Appareils de **CULTURE PHYSIQUE**
Multi gym - Door Fix - Bar sport - Extenseurs

Comparez nos prix avant d'acheter
QUALITÉ SUPÉRIEURE - PRIX IMBATTABLES

• **Conditions spéciales de crédit pour CLUBS HALTÉROPHILES ET CULTURISTES**

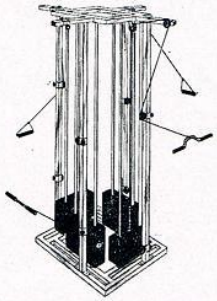
TOUT POUR L'**HALTÉROPHILIE**
LA **CULTURE PHYSIQUE**
LA **MUSCULATION**

ALIMENTS DE FORCE ET DE SANTE - PROTÉINES
Naturels et sains - Tonicité musculaire - Vitalité et force Crème musculaire -

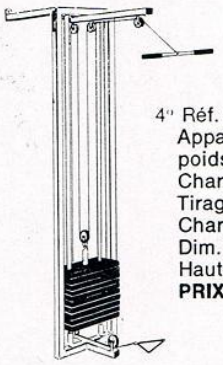
Améliorez vos performances athlétiques
Augmentez votre force

Catalogue sur demande
Prière joindre 2 timbres pour frais.

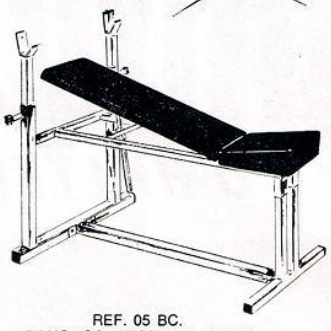
CONTINENT SPORTS



REF. 240 AC : ENSEMBLE 4 CONTREPOIDS CHARGE AUTOMATIQUE
Tirage de haut en bas ; bas en haut et latéral.
Bâti : Tube carré.
Poulies et câbles nylon.
Sélection automatique des charges :
Charges : 2 × 70 kg - 2 × 100 kg.
Dimensions : 0,60 × 0,80 - Hauteur : 2,60 m.
Finition : Peinture époxy.
PRIX : 16 800,00 F.

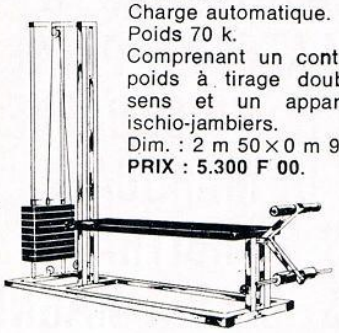


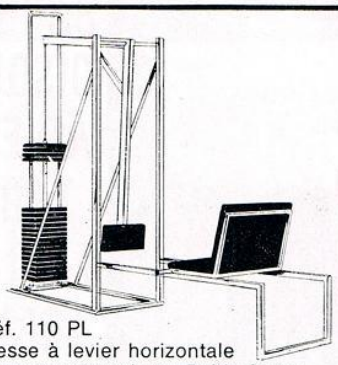
4° Réf. 220 AC
Appareil à contre-poids
Charge automat.
Tirage double sens
Charge 70 k.
Dim. 0,40 × 1,50 m
Hauteur 2 m 50.
PRIX : 4.400 F 00.



REF. 05 BC.
BANC CONVERTIBLE AVEC SUPPORTS DE BARRE
Ce banc démontable aux dimensions réduites donne un maximum d'autonomie pour l'entrainement individuel.
Prix : F 700,00

3° Réf. 210 AM
Mini Bloc
Charge automatique.
Poids 70 k.
Comprenant un contre-poids à tirage double sens et un appareil ischio-jambiers.
Dim. : 2 m 50 × 0 m 90
PRIX : 5.300 F 00.





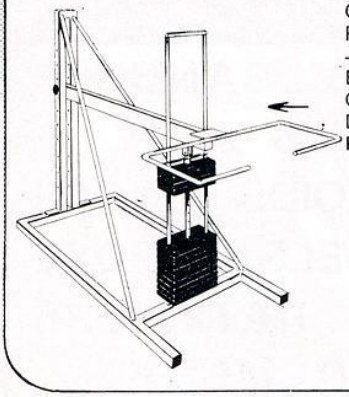
2° Réf. 110 PL
Presse à levier horizontale
Charge automatique. Poids 200 k
Destinée au travail des jambes.
Dimension : 2 m × 0 m 60.
PRIX : 5.400 F 00.



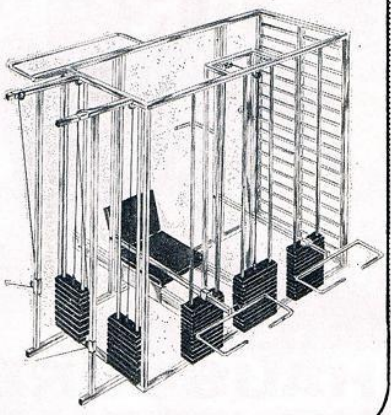


SPORTEINE 60
1 boite 26 F + 8 F (frais d'envoi)
3 boites 75 F + 10,50 F (frais d'envoi)
NUTRI + Poids net : 400 gr
1 boite 23 F + 8 F (frais d'envoi)
3 boites 66 F + 10,50 F (frais d'envoi)

1° Réf. 101 PL
Presse à levier UNIVERSELLE
Charge automatique, poids 100 k
Permet le développé couché
— à 45° — Assis.
Extension et flexion de jambes
Charges 100 kg.
Dimension : 1 m 40 × 1 m.
PRIX : 4.700 F 00.



REF. 211 AM : BLOC UNIVERSEL 11 POSITIONS
Appareil complet adapté aux salles de petites dimensions.
Charges entièrement automatiques.
Comprenant : — 2 presses à levier universelles charge 100 kg.
— 2 contrepoids charge 100 kg.
— 1 presse horizontale charge 120 kg.
— 2 espaliers.
— 2 plans abdominaux réglables.
— 1 bazre parallèle.
— 1 barre fixe.
Dimensions au sol : 2 m × 3 m - Hauteur : 2,60 m.
PRIX : 35 000,00 F.



11, RUE PASTEUR
77170 BRIE COMTE ROBERT TEL:405 05 97

NOM ..... PRENOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... DEPART. .....
ADRESSE LIVRAISON .....
.....

Réf.	Désignation	Quant.	Poids	Montant

Total :

NOTRE MATERIEL EST EXPEDIE EN PORT DU
MINIMUM DE COMMANDE : 100 F
PRIX VALABLES POUR LA FRANCE METROPOLITAINE UNIQUEMENT
Règlement (joint à la commande)
☐ Chèque bancaire ☐ Chèque postal
☐ Mandat-lettre

☐ JE DESIRE RECEVOIR VOTRE CATALOGUE
— Possibilités de crédit sur demande.
— Délais de livraison 10 semaines.
A....., le..... Signature,



La supériorité technique
au service du sport :
A3, survêtement
nylon-coton, inusable.
Chamois,
chaussure d'entraînement,
tige cuir velours,
semelage extra-souple.
Skaï, sac de sport
en simili cuir, lavable
et très résistant.

adidas®

La marque aux 3 bandes.

CONTINENT SPORTS

LE SPECIALISTE DU MATERIEL D'HALTEROPHILIE ET DE MUSCULATION

PROPOSE

UN NOUVEAU SERVICE

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC & ACIER . PLATEAUX D'HALTÉROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉSIE

PRESSES . BANCS . APPAREILS A CONTREPOIDS . BLOCS UNIVERSELS . REPOSE BARRES . RATELIERS DE RANGEMENT . MANCHONS POUR SQUATS

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur . Brie-Cte-Robert . 77170 . Tel: 405 05 97

r.c.Melun 71B1

Imprimerie Universelle - 06000 Nice — Le directeur de la publication : A. CORET — Dépôt légal n° 3632 le 16-2-1980
L'Haltérophile moderne - F.F.H.C. : Rés. St-Robert, bât. D 3, ch. du Petit-St-Barthélémy, 13100 Aix-en-Provence - C.C.P. Paris 1304-82
Numéro d'inscription à la Commission paritaire des publications et agences de presse : 61544

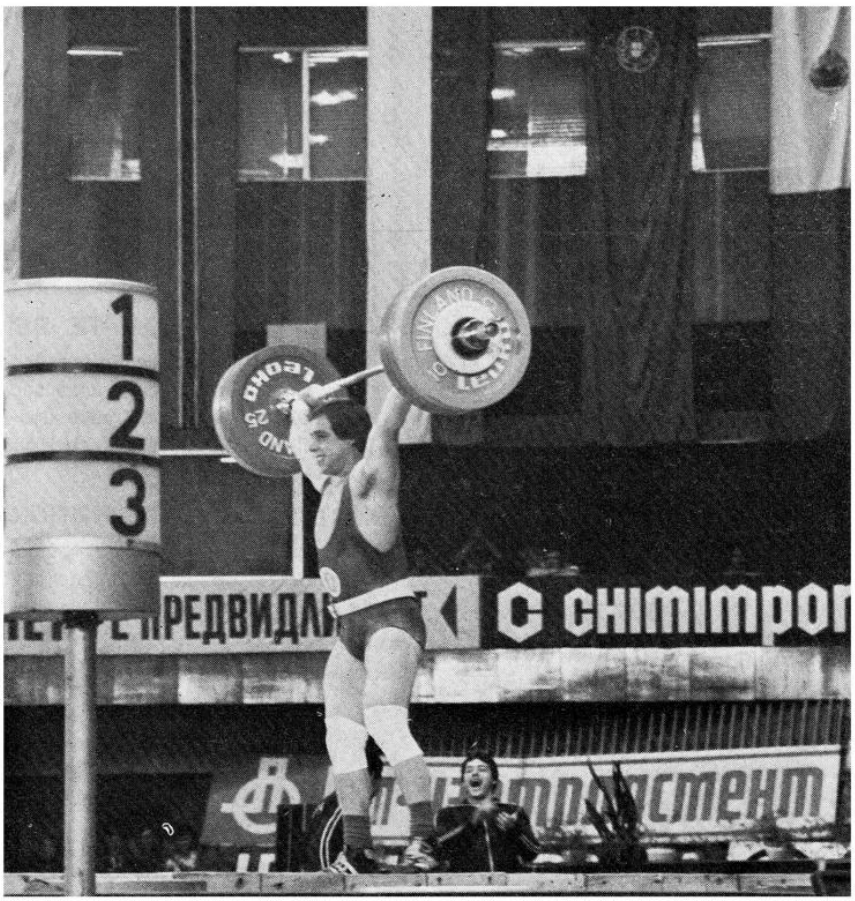
© RLPZ (2019)

N° 358

L'haltérophile MODERNE

FONDATEUR : JEAN DAME

L'ÉCOLE BULGARE



Yanko RUSSEV

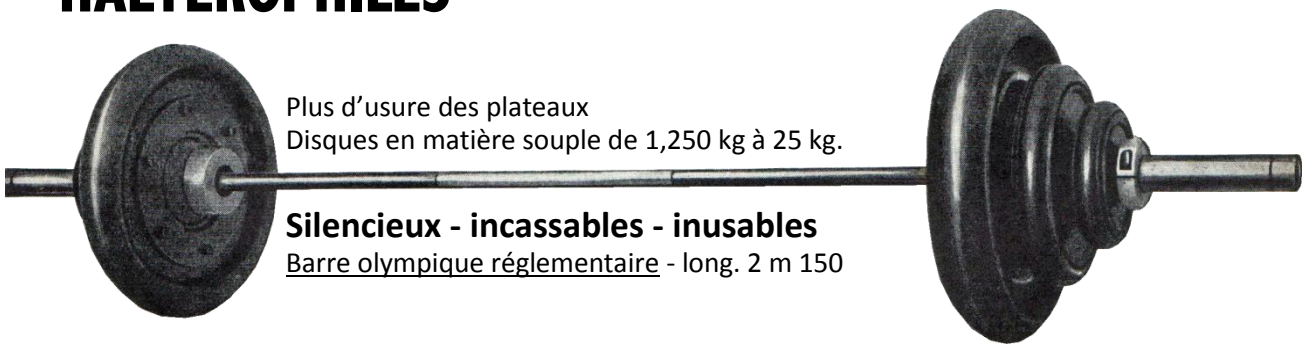
Document original : Raymond Lopez

Le numéro : 6 F
Mensuel - 35e année
AOUT - SEPTEMBRE 1980

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

HALTÉROPHILES

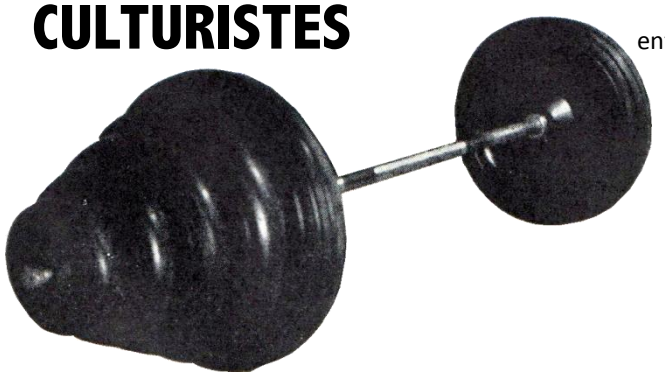
Entraînez-vous n'importe où



Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables
Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES



entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement
disques en matière souple de 1 à 10 kg.

Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique

Documentation sur demande

CODIVENTES

40,rue de Bellevue – 78560 PORT-MARLY

SOMMAIRE

RÉSULTATS ET COMPTE RENDU TECHNIQUE

Championnats de France cadets -juniors ..... 3, 4 et 5
Championnats de France seniors ..... 6, 7, 8, 10 et 11
Championnat de France des comités 9
Championnat de France U.N.S.S. - F.NSU..... 14

COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

France - Italie - Maroc « Juniors » ..... 12 et 13
Championnats du monde « juniors » 21
Championnats d'Europe..... 22, 23, 24

CALENDRIER FÉDÉRAL

Calendrier haltérophile..... 16 et 17
Minimas olympiques 15
Règlements..... 19 et 20

STATISTIQUES

Challenge fédéral 79-80..... 25
Cinquante meilleures performances françaises ..... 26, 27 et 28

LE DOCUMENT DE L'ENTRAINEUR

La compréhension de la force et du mouvement ..... 29, 30 et 31

Notre photo couverture **: Yanko RUSEV.**

Responsable de la rédaction **: J.-P. BULGARIDHES**

Championnats de France

Cadets Juniors

Vernon, les 30 et 31 mai 1980

CADETS — RÉSULTATS — JUNIORS

1er plateau - Vendredi 30 mai 1980 - 20 heures

52 kg

1.	Chanut G.	HC Figeac	65	+	95	=	160		0
2.	Freitas	OM Felletin	60	+	87,5	=	147,5	+	2,5
3.	Roland H.	Reims	65	+	80	=	145		0
4.	Fourmy C.	E. Sées	62,5	+	80	=	142,5	-	10
5.	Théroine R.	Péronne	65	+	77,5	=	142,5	-	2,5
6.	Huguet F	Nice UC	60	+	80	=	140	-	5
7.	Lauret	Ile Réunion	60	+	75	=	135	-	10
NC	Layrac T.	Nice UC	72,5	+	0	=	0		

56 kg

1.	Lagrange F.	SPN Vernon	82,5	+	105	=	187,5	+	17,5
2.	Rigaud V.	SACAMP Paris	82,5	+	102,5	=	185	+	5
3.	Roosebeke B.	Gde Synthe	80	+	102,5	=	182,5	+	12,5
4.	Caunet F.	OM Felletin	77,5	+	100	=	177,5	+	5
5.	Sanchez M.	HC Vénissieux	80	+	95	=	175	+	5
NC	Paris F.	St Croisic	72,5	+	0	=	0		

60 kg

1.	Paterni J-C.	VGA St Maur	82,5	+	117,5	=	200		0
2.	Lis M.	St Avold	85	+	110	=	195	+	5
3.	Maritano G.	Frontignan AC	85	+	105	=	190	+	5
4.	Fernandez R.	Clermont-Sports,	82,5	+	107,5	=	100	+	10
5.	Dardel C.	St Baldoph	75	+	107,5	=	182,5	+	2,5
6.	Humbert J.-L.	F. Besançon	80	+	102,5	=	182,5	+	2,5
7.	Moriez J-L	Auxerre	77,5	+	100	=	177,5	-	2,5
8.	Lecerf R.	Épernay	77.5	+	97,5	=	175	-	5
9.	Duval	SPN Vernon	75	+	100	=	175	-	7,5
NC	Blum F.	Épernay	85	+	0	=	0		

Arbitres : MM. Thomas (CP), Simonet, François
Jury **:** MM. Bernier (Président), Serrano, Perrier, Charriot, Lenoir.

2e plateau - Samedi 31 mai 1980 - 15 heures

67,5 kg

1.	Corroyer T.	Louviers	95	+	122,5	=	217,5	+	2,5
2.	Marignan F.	CH Gonesse	92	+	117,5	=	207,5	-	7,5
3.	Sai P.	Billy Berclau	85	+	107,5	=	192,5	-	12,5

75 kg

1.	Leverino P	HC Marseille	100	+	125	=	225		0

82,5 kg

1.	Rabino C	Nice UC	107,5	+	135	=	242,5	-	2,5
2	Malzac A.	JO Labastidette	105	+	135	=	240	+	7,5

52 kg

1.	Nivault J.-L.	M. Engilbert	70	+	100	=	170	+	5
2.	Escleyne J.	Pierrelatte	75	+	92,5	=	167,5	+	5

56 kg

1.	Jonquières B.	Reims HM	80	+	100	=	180		0
2.	Alves P.	SPN Vernon	80	+	100	=	180	-	5
3.	Gesbert G.	US Tours	80	+	100	=	180		0
4.	Royuela J.	CHPO Lavelanet	75	+	100	=	175	-	5

Arbitres : MM. Paterni (CP), Douet, Lapouge
Jury : MM. Bernier, Lenoir, Serrano, Chariot, Perrier.

3e plateau - Samedi 31 mai 1980 - 20 heures

60 kg

1.	Sferruzza M.	Comines	95	+	127,5	=	222,5	+	2,5
2.	Cassiau D.	Évreux AC	100	+	122,5	=	222,5	-	7,5
3.	Lescanne J.-Y.	HC Nevers	92,5	+	110	=	202,5	+	2,5

67,5 kg

1.	Petit G.	SPN Vernon	107,5	+	132,5	=	240	-	5
2.	Paolini F.	Pessac A.	107,5	+	132,5	=	240	-	2,5
3.	Sicallac P.	CA Lorient	97,5	+	127,5	=	225		0
4.	Delvallez E	Lille UC	97,5	+	122,5	=	220	-	5

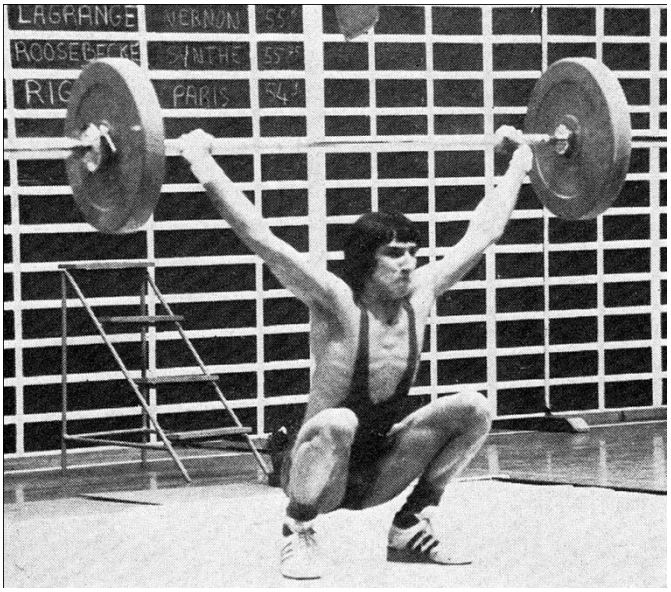
75 kg

1.	Félicite F.	Grigny	117,5	+	140	=	257,5	-	10
2.	Maier E.	Amiens SC	112,5	+	142,5	=	255		0
3.	Derop P.	St Quentin	110	+	135	=	245	-	5

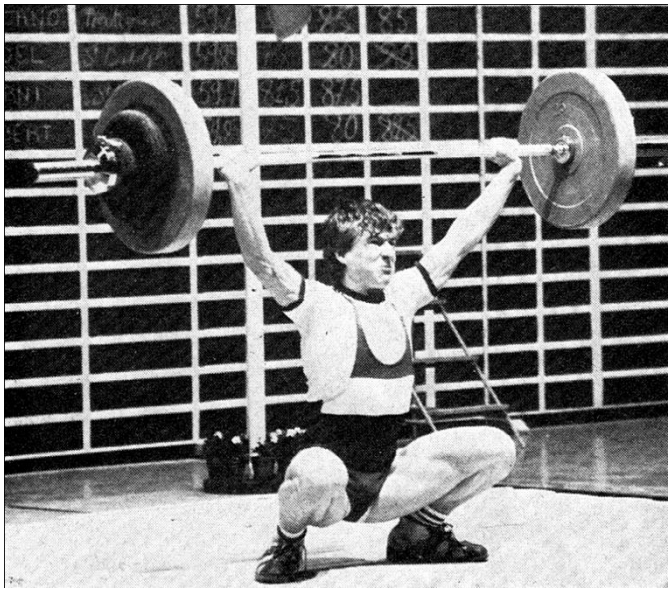
82,5 kg

1.	Cordonnier P.	Nice UC	115	+	150	=	265	-	10

Arbitres : MM. Thomas (CP), François, Simonet
Jury : MM. Bernier, Serrano, Perrier, Lenoir, Chariot

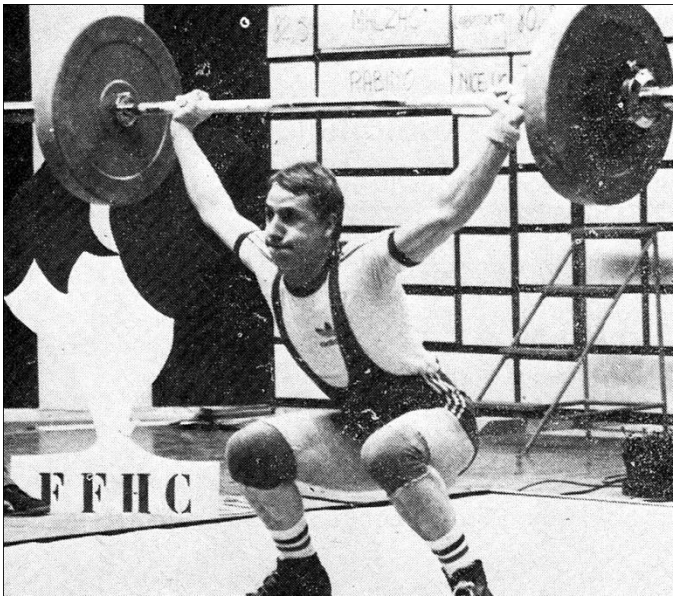


52 kg cadets : CHANUT (H.C. Figeac)

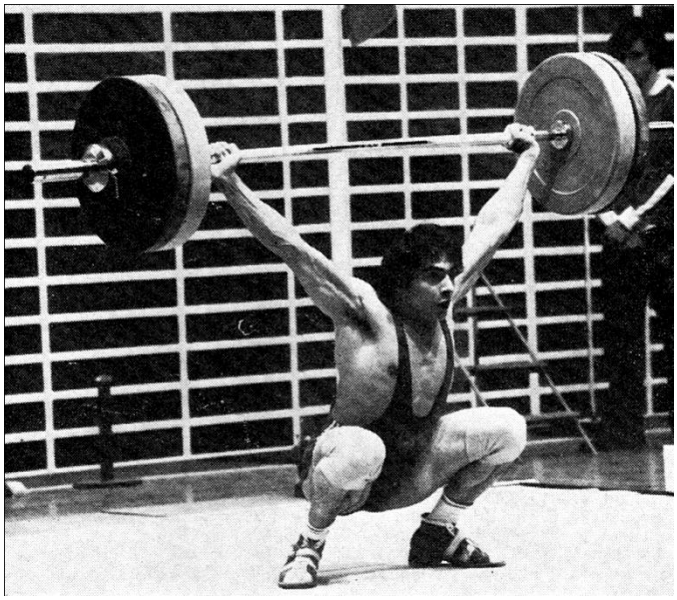


60 kg cadets : PATERNI (V.G.A. St-Maur)

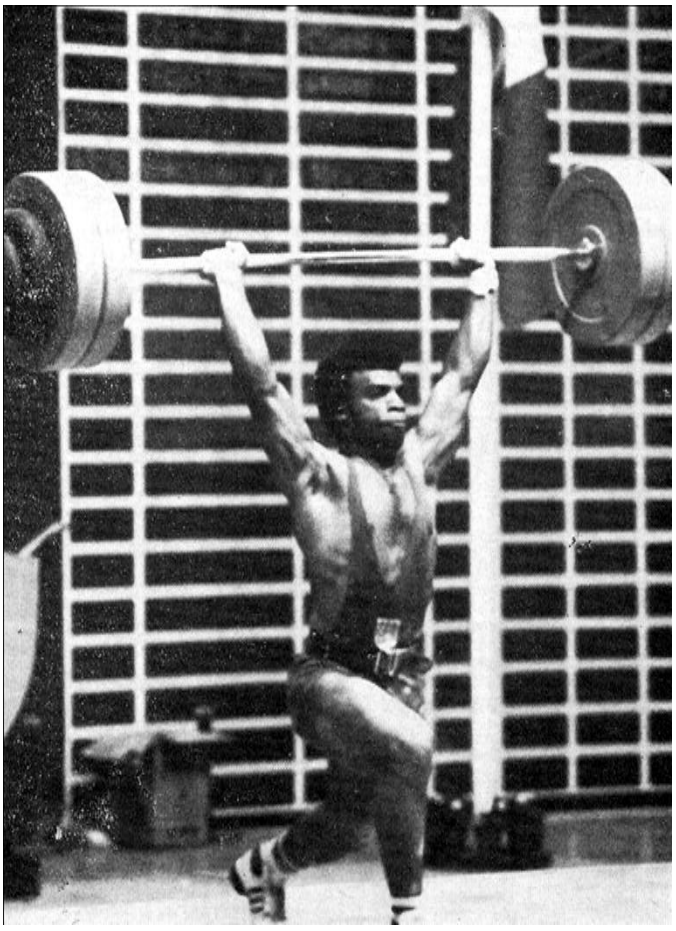
Championnats de France " Cadets - Juniors "



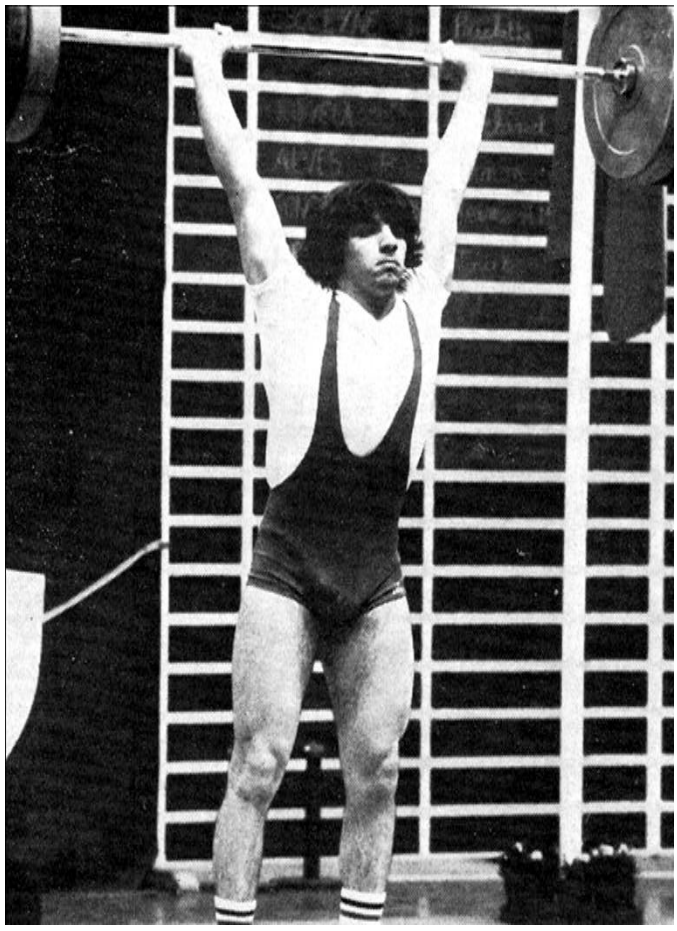
56 kg juniors : JONQUIERES (Reims H.M.)



67,5 kg juniors : PETIT (S.P.N. Vernon)



75 kg juniors : FELICITE (US. Grigny)

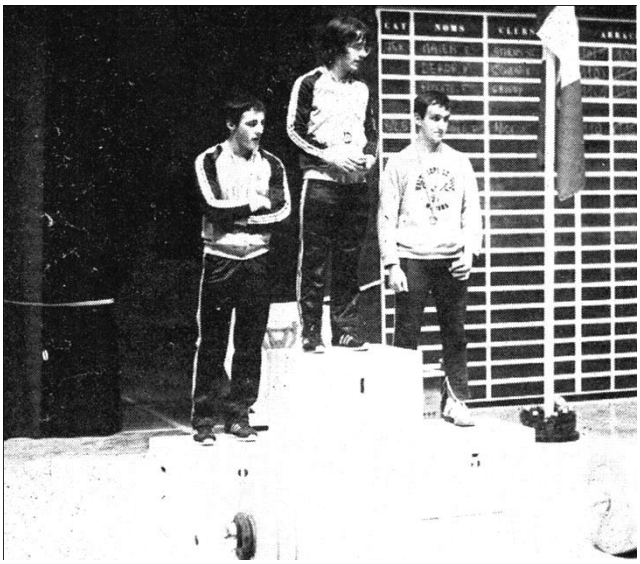


75 kg cadets : LEVERINO (H.C. Marseille)

Championnats de France Cadets - Juniors - Podiums



60 kg cadets



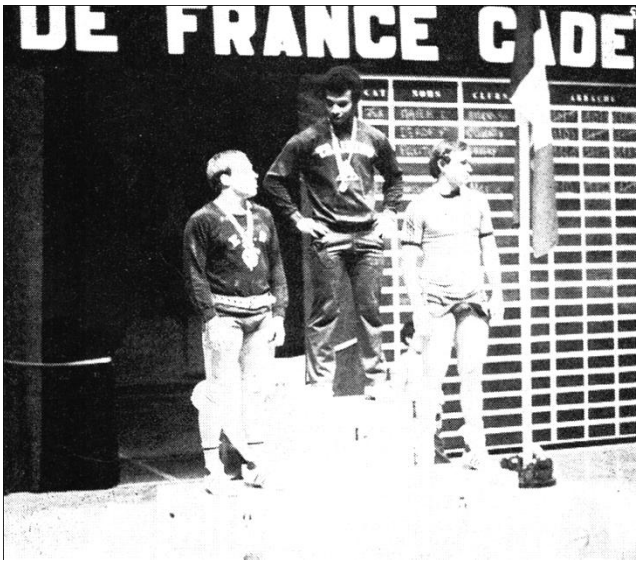
60 kg juniors



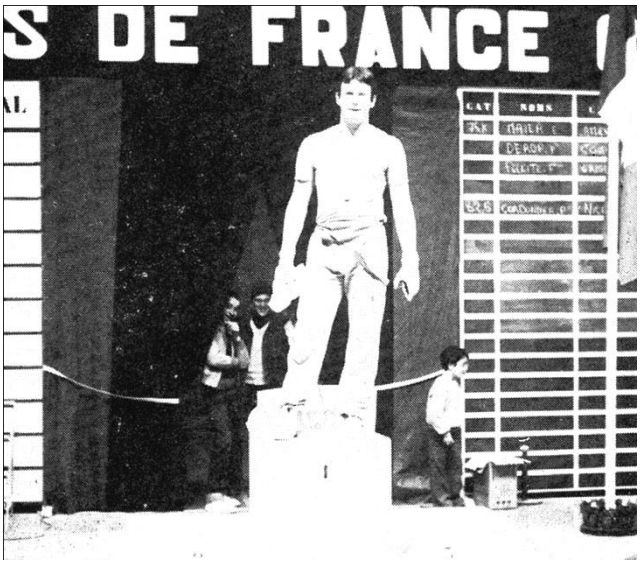
82,5 kg cadets



67,5 kg juniors



75 kg juniors



82,5 kg juniors

Championnat de France "Seniors"

SAINT - MÉDARD - 6 ET 7 JUIN 1980

RÉSULTATS

Vendredi 6 juin 1980 - 18 heures

52 kg

1.	Billet A.	USO Dijon	80	+	175	=	185	+	2,5
2.	Larget C.	SACAMP Paris	92,5	+	100	=	152,5	+	2,5
3.	Miette J-N	Amiens SC	87,5	+	95	=	182,5		0
4.	Sergent C.	Montreuil/Mer	77,5	+	92,5	=	170	-	5
NC	Gleich J-B.	St Montois	0	+	0	=	0		

56 kg

1.	Maier B.	Amiens SC	97,5	+	120	=	217	-	2,5
2.	Gomard B.	Auxerre	95	+	112,5	=	207,5	-	12,5
2.	Aubrée R.	CH St Brieuc	85	+	105	=	190	-	12,5

60 kg

1.	Chavigny J.-C.	Orléans CM	115	+	147,5	=	262,5		0
2.	Bidard D.	CPB Rennes	105	+	145	=	250	-	2,5
3.	Lebrun B.	SPN Vernon	107,5	+	140	=	247,5	-	7,5
4.	Nucci P.	Clermont-Fd	110	+	130	=	240	+	7,5
5.	Châteauroux M.	Amiens SC	95	+	125	=	220	+	5
6.	Abbo A.	HC Marseille	90	+	125	=	215	+	5
7.	Belli A.	Nice UC	92,5	+	122,5	=	215		0
8.	Gayral M.	HC Figeac	92,5	+	120	=	212,5	-	2,5
9.	Noël	A Bourget	95	+	115	=	210	-	5

Arbitres : MM. Malley, (CP), Perrier, Saleh (Egypte).

Vendredi 6 juin - 20 h 30

67,5 kg

1.	Senet D.	Amiens SC	140	+	165	=	305	-	7,5
2.	Lasorsa N.	SC Navis	130	+	160	=	290		0
3.	Collinot J-C.	HC Avallon	127,5	+	145	=	272,5	-	2,5
4.	Rontard D.	VGA St Maur	110	+	150	=	260	+	10
5.	Lebloa M.	CA Lorient	110	+	147,5	=	257,5	+	2,5
6.	Lenoa P.	AL Paimpol	115	+	142,5	=	257,5	+	12,5
7.	Bazin D	HCC Arbresle	107,5	+	105	=	242,5	-	2,5
8.	Reynaud M.	EER Carpentras	105	+	135	=	240	-	2,5
9.	Paoloni F. (*junior*)	AS Pessac A	152,5	+	13	=	237,5	-	5
10.	Petit G. (*junior*)	SPN Vernon	105	+	130	=	235	-	10
11.	Caesemaeker R.	Lille UC	102,5	+	132,5	=	235	-	7,5
12.	Paoloni Y.	A.S. Pessac A.	102,5	+	130	=	2325	-	15
12.	Danguillaume P.	ASPTT Strbg.	105	+	127,5	=	232,5	-	10

Arbitres : MM. Serrano (CP), Lenoir, Bulgaridhes.

Samedi 7 juin 1980 - 14 heures

75 kg

1.	Chavigny R.	US Tours	140	+	162,5	=	302,5	+	2,5
2.	Leroux D.	HC Nevers	130	+	167,5	=	297,5		0
3.	Cosnard P.	AS St Médard	132,5	+	162,5	=	295	+	7,5
4.	Lopez M.	CHPO Lavelanet	125	+	152,5	=	277,5	+	10
5.	Catanoso S.	HC Avallon	122,2	+	150	=	272,5		0
6.	Benassy F	CSM Le Peck	120	+	150	=	270	+	5
7.	Picco A.	CHC Oyonnax	112,5	+	145	=	257,5	-	7,5
NC	Gohin C.	É. Sées	110	+	0	=	0		

Arbitres : MM. Charrier (C P), Chapelain, Marchioni.

7 juin - 16 heures

82,5 kg

1.	Senet P.	Amiens SC	135	+	167,5	=	302,5	+	7,5
2.	Lagarrigue H.	AS St Médard	132,5	+	165	=	297,5	-	2,5
3.	Kinck C.	Lille UC	135	+	160	=	295	+	10
4.	Morel J.-Y.	AS St Médard	125	+	155	=	206	+	5
5.	Guillaumet G.	CH Annonay	117,5	+	150	=	267,5	-	10
6.	Fontaine P.	V. St Quentin	120	+	145	=	265	-	10
7.	Merat J.	VGA St Maur	115	+	142,5	=	257,5	-	15
NC	Faucher M.	Rueil AC	130	+	0	=	0		
NC	Jouan R.	EER Carpentras	0	+	0	=	0		

90 kg

1.	Lecouvez D.	ASPTT Lille	135	+	172,5	=	307,5	-	7,5
2.	Kretz J.-M.	SA Sélestat	137,5	+	170	=	307.5	+	5
2.	Gudin J-L	HC Avallon	135	+	160	=	295	+	2,5
NC	Coussin Y.	HCC Aix	0	+	0	=	0		

Arbitres : MM. Legrand (C P), Nollet, Kamal, (Egypte)

7 juin - 20 heures

100 kg

1.	Gourrier P.	EER Carpentras	150	+	200*	=	350*	+	22,5
2.	Heinrich D.	US Police Mar.	145	+	180	=	325	+	5
3.	Siaux Alain	UA Tarbes	130	+	177,5	=	307,5	+	5
4.	Pautot Gilbert	F. Besançon	132,5	+	167,5	=	300	-	2,5
5.	Garcia B.	Clermont-Sports	132,5	+	162,5	=	295	-	10
NC	Cadars B,	PH Carmaux	125	+	0	=	0		

Gourrier P. : Épaulé-jeté : 200 *(R.F) Total olympique : 350 *(R.F)

110 kg

1.	Mahieux P.	Orléans CM	150	+	170	=	320	+	7,5
2.	Menoni D.	Bourgoin	132,5	+	175	=	307,5	-	2,5
3.	Olliger J.	VGA St-Maur	130	+	160	=	290	-	30

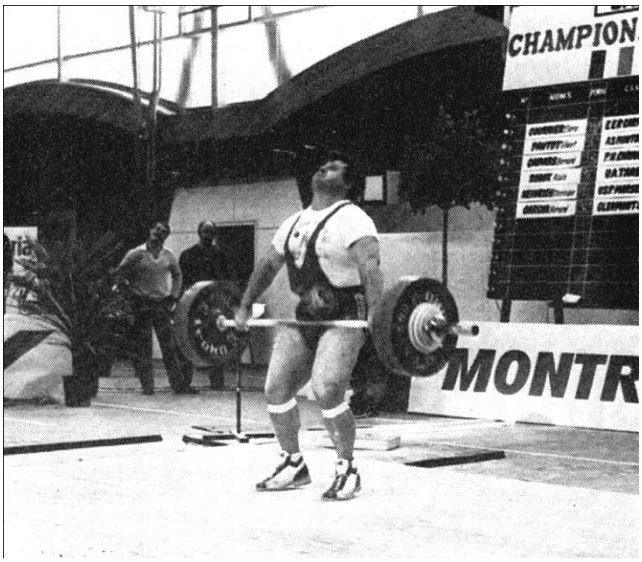
+110 kg

1.	Koller G.	ASPTT Stras.	142,5	+	187,5	=	330	+	2,5
2.	Hiller J.-F.	ASPTT Lille	145	+	182,5	=	327,5	+	7,5

Arbitres : MM. Legrand (C P), Dejonghe, Perrier
Jury : MM. Bernier, Dini, Coste, Thomas, Chariot, Soury (Egypte)

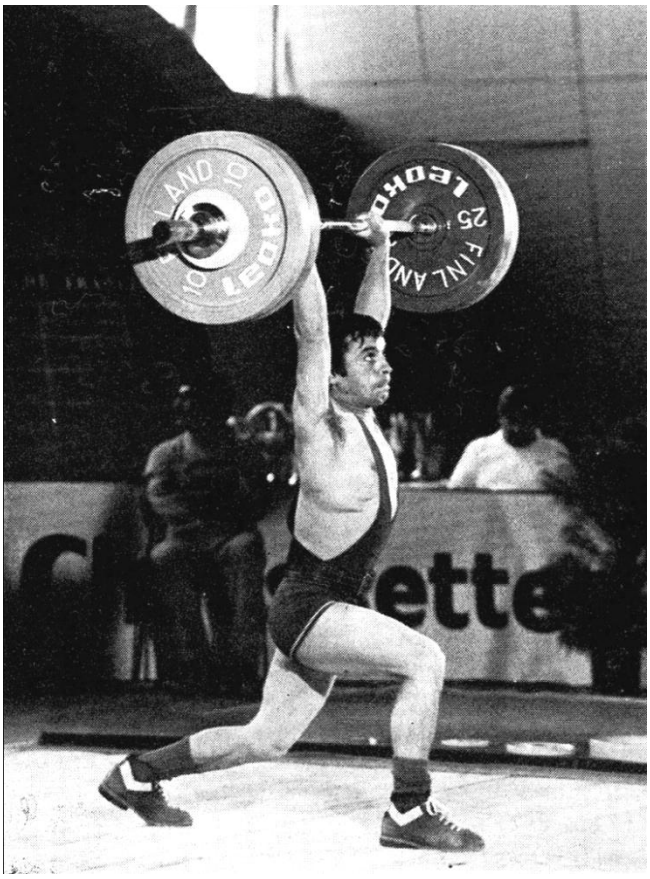


100 kg : GOURRIER, (E.E.A.R. Carpentras)

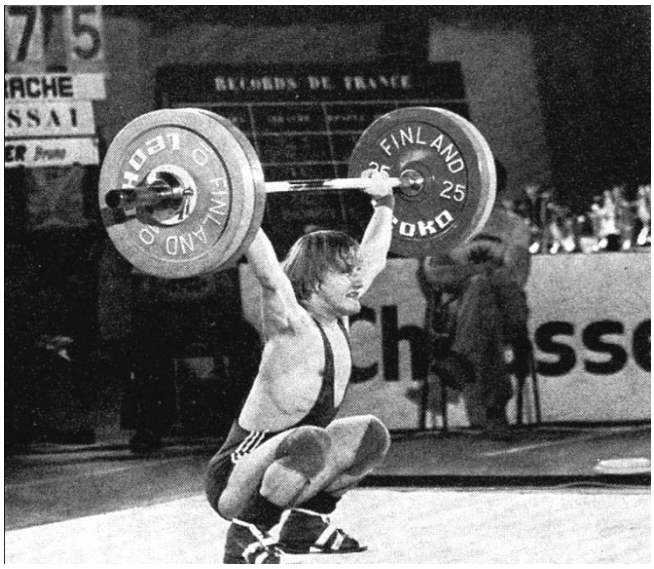


+ 110 kg : KOLLER, (A.S.P.T.T. Lille)

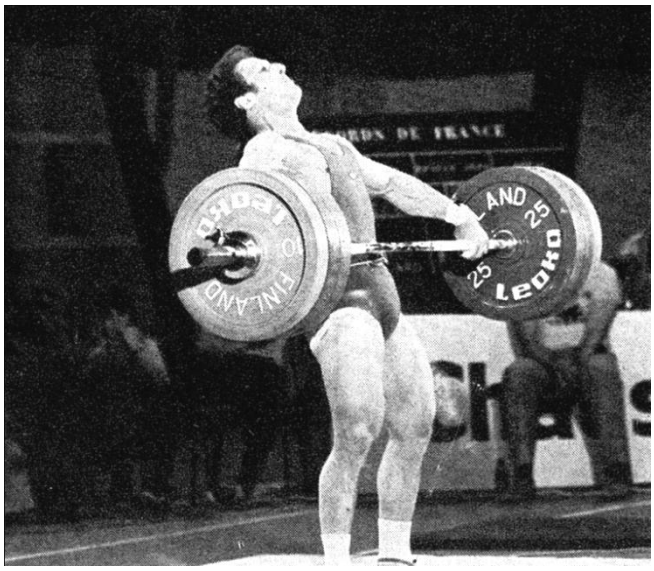
Championnat de France " Seniors "



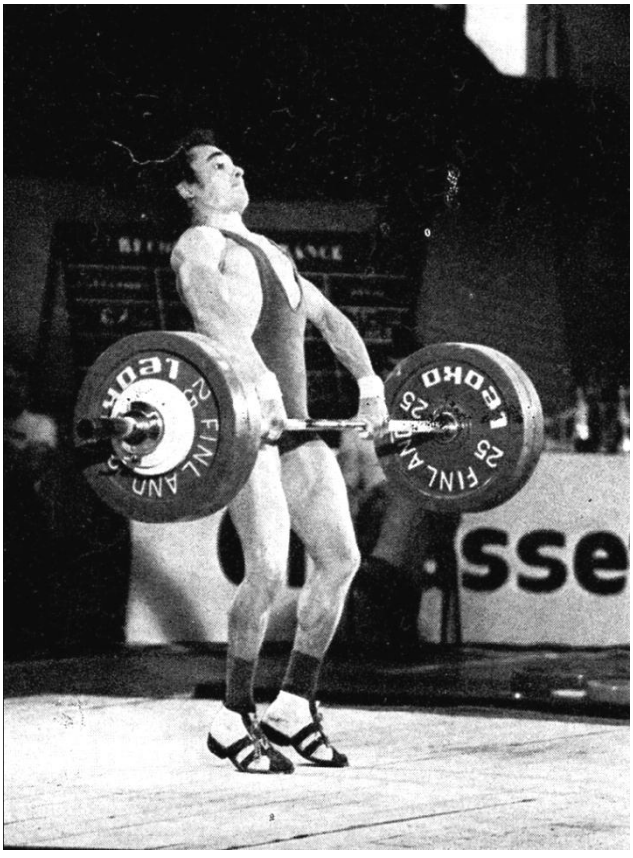
52 kg : BILLET (USO Dijon)



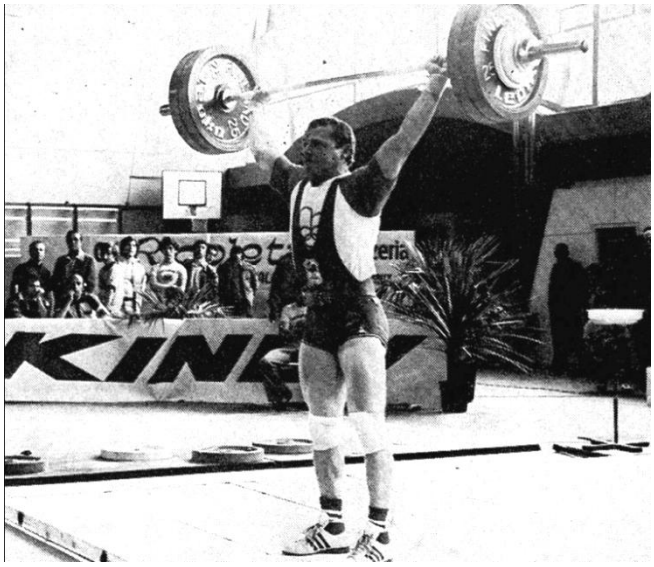
56 kg : MAIER B. (Amiens S.C.)



67,5 kg : SENET D. (Amiens S.C)



60 kg : CHAVIGNY J.-C. (Orléans C.M.)



75 kg : CHAVIGNY R. (US. Tours)

Championnat de France " Seniors "

FRANCE - EGYPTE

RÉSULTATS

FRANCE : 8 EGYPTE : 2

52 kg

1.	Larget C.,	(France)	51,6	82,5	+	100	=	182,5

56 kg

1.	Mohamed Y.	Egypte	55,85	95	+	125	=	220
2.	Maier B.	France	55,75	97,5	+	120	=	217,5

60 kg

1.	Chavigny J-C.	France	59,65	115	+	147,5	=	262,5
2.	Nagub D.	Egypte	60	100	+	135	=	235

67,5 kg

1.	Lasorsa N.	France	67,5	130	+	160	=	290

75 kg

1.	Chavigny R.	France	74.45	140	+	162,5	=	302,5
2.	Mahmoud N.	Egypte	73,3	120	+	165	=	285

82,5 kg

1.	Lagarrigue H.	France	82,35	132,5	+	165	=	297,5
2.	Saïd B.	Egypte	82,3	122,5	+	160	=	282,5
NC	Vatrhi	Egypte	81,35	120	+	157,5	=	277,5

90 kg

1.	Lecouvez D.	France	89,5	135	+	172,5	=	307,5
2.	Ramhada,	Egypte	86,75	127,5	+	160	=	287,5

100 kg

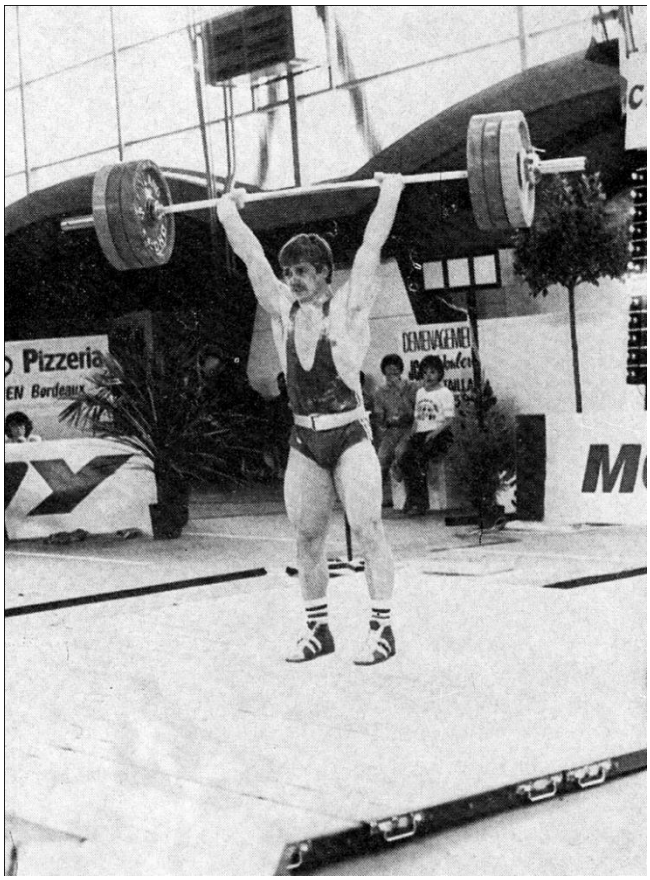
1.	Gourrier P.	France	99,7	150	+	200	=	350

110 kg

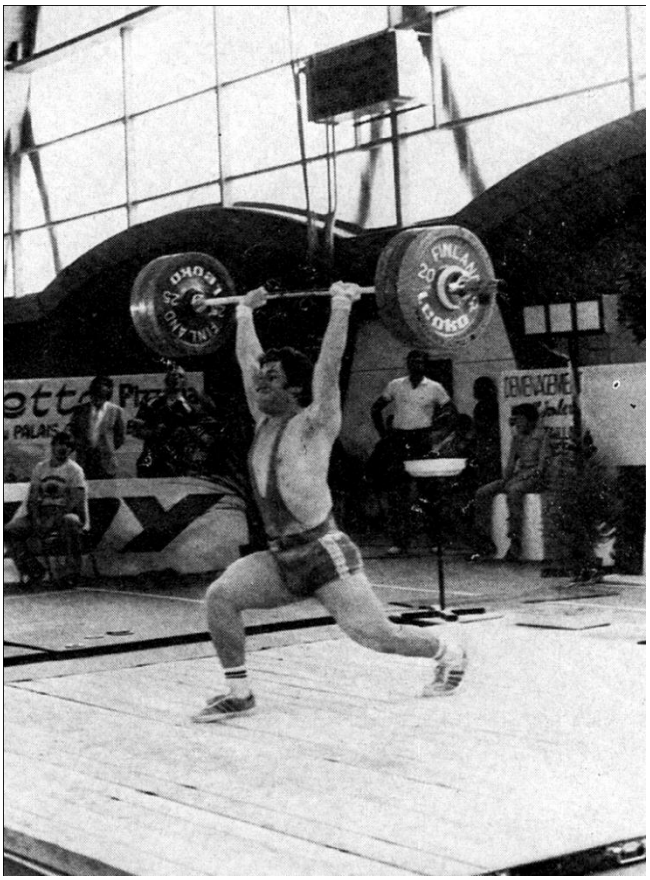
1.	Mossad T.	Egypte	103,9	145	+	175	=	320
2.	Menoni D.	France	100,05	132,5	+	175	=	307,5

+110 kg

1.	Koller G.	France	120	142,5	+	187,5	=	330
2.	Gaber,	Egypte	119,9	142,5	+	185	=	327,5
NC	Razik,	Egypte	140	140	+	190	=	330



SENET Pascal (Amiens S.C.)



LECOUVEZ Didier (ASPTT Lille)

Championnats de France des Comités

SAINT - PRIEST 10, MAI 1980

Arbitres **:**

1er plateau (52 kg à 75 kg)
MM. MARCHIONI (CP) - FROMENT - MADAULE

2e plateau (82,5 kg à + 110 kg)
MM. BULGARIDHES (CP) - MICOLLET - LUQUET

1er - ÎLE-DE-FRANCE : 2.522,5 kg.

LARGET	51,6	80	+	100	=	180
NAQUIN	52,1	72,5	+	97,5	=	170
NOEL	59,4	97,5	+	117,5	=	215
RONTARD	66,6	95	+	150	=	245
BENASSY	73,25	115	+	150	=	265
FELICITE (*Junior*)	75,5	117,5	+	150	=	267,5
FAUCHER	82,6	125	+	160	=	285
BECKER	99,7	125	+	165	=	290
FAUCHER	82,6	125	+	160	=	285
BECKER	99,7	125	+	165	=	290
OLLIGER	103	140	+	180	=	323
BEER	123	125	+	160	=	285

Cadres techniques : MM. PATERNI - GUIPON

2e - DAUPHINE-SAVOIE : 2.402,5 kg

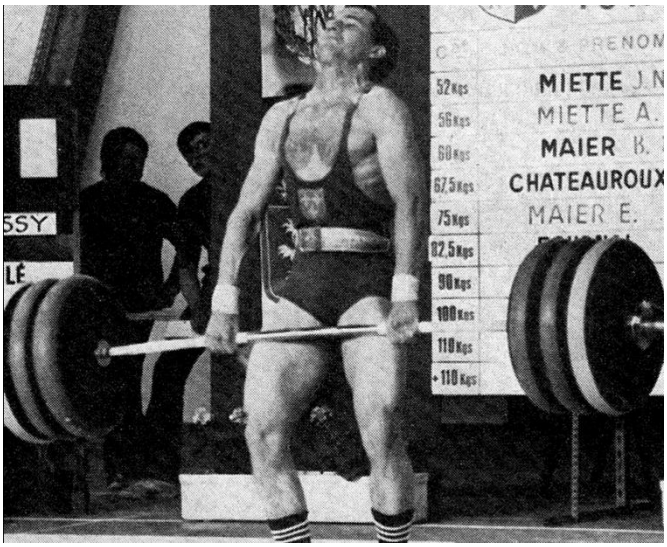
ESCLEYNE (*Junior*)	51,5	72,5	+	90	=	162,5
MAURICE	55,3	77,5	+	102,5	=	180
NUCCI	59,2	100	+	132,5	=	232,5
DARDEL	67,15	102,5	+	132,5	=	235
LASORSA	70,3	130	+	160	=	290
GUILLAUMET	82,4	120	+	150	=	270
MARTIN	87,7	110	+	135	=	245
ZAGO	90,4	110	+	150	=	260
MENONI	100,1	137,5	+	180	=	317,5
ALLARD	118,55	92,5	+	117,5	=	210

Cadres techniques : MM. BONHOURE - APPARUIT

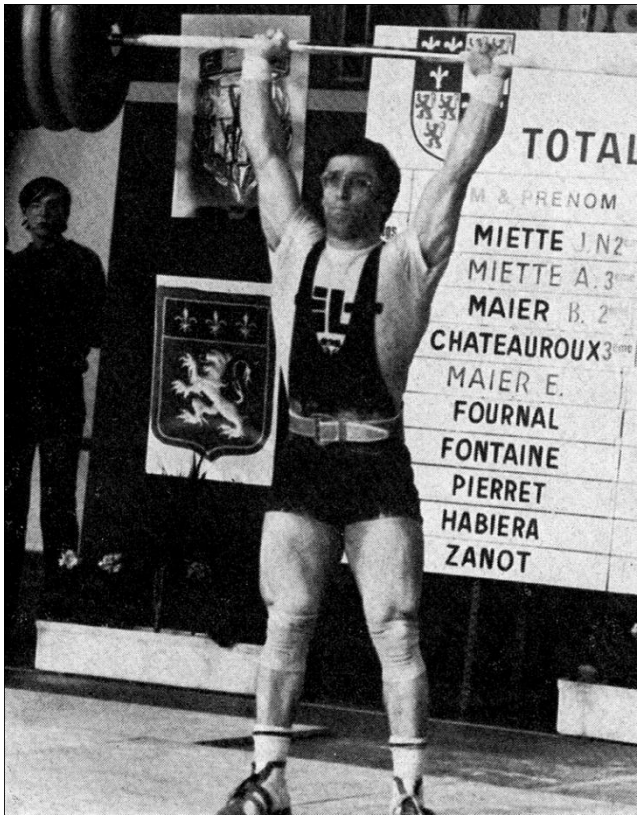
3e - PICARDIE 2.385 kg

MIETTE J. Noël	52	77,5	+	97,5	=	175
MIETTE Alain	55,3	70	+	85	=	155
J - MAIER Bruno (*Junior*)	59,1	182,5	+	122,5	=	225
CHATEAUROUX	62,95	92,5	+	132,5	=	225
MAIER Éric (*Junior*)	73,95	112,5	+	142,5	=	255
FOURNAL	81,6	112,5	+	145	=	257,5
FONTAINE	83,45	112,5	+	152,5	=	265
PIERRET	90,1	127,5	+	160	=	287,5
HABIERA	106,8	110	+	142,5	=	252,5
ZANOT	114,8	125	+	162,5	=	287,5

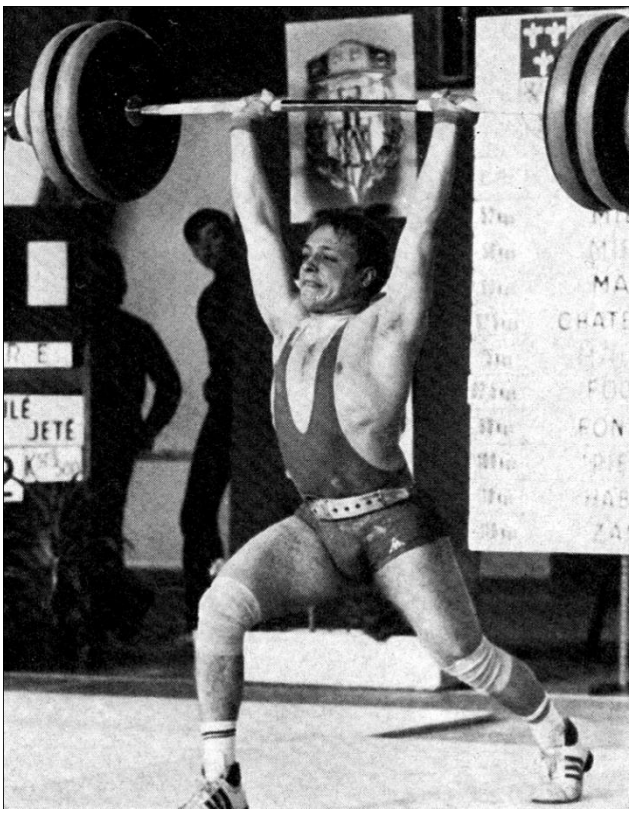
Cadres techniques : MM. MAIER - GRICOURT



Fabrice BENASSY (Île-de-France)



Nicolas LASORSA (Dauphiné-Savoie)



Éric MAIER (Picardie)

NOS PODIUMS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS



52 kg



56 kg



60 kg



67,5 k



75 kg

Nos Podiums



82,5 k



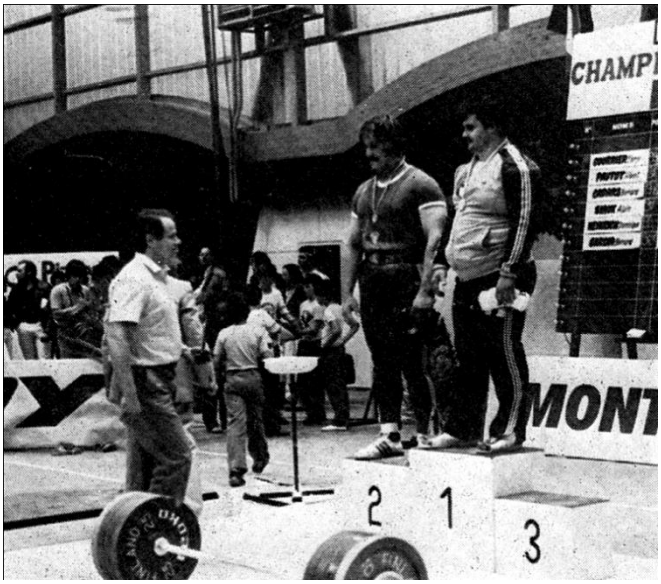
90 kg



100 kg



110 kg



+110 kg

FRANCE - ITALIE - MAROC " Juniors "

RÉSULTATS

TURIN - 21 JUIN 1980

52 kg

1.	NIVAULT	51,8	FRANCE	77,5	+	95	=	172,5
2.	LO BUONO	52	ITALIE	77,5	+	90	=	167,5
3.	MORABIT	52	MAROC	55	+	85	=	140

56 kg

1.	MACHETTI	55,2	ITALIE	85	+	107,5	=	192,5
2.	MOUFIO	55,2	MAROC	75	+	95	=	170

60 kg

1.	SFERRUZZA	59,5	FRANCE	90	+	125	=	215
2.	ERCOLÉO	59,7	ITALIE	92,5	+	122,5	=	215
N.C.	BECHMATI	59,1	MAROC	0	+	–	=	0

67,5 kg

1.	TOSI	67	ITALIE	102,5	+	127,5	=	230
2.	CASSIAU	62,4	FRANCE	100	+	125	=	225

75 kg

1.	CHAFAQUI	75	MAROC	115	+	140	=	255
2.	MARCHESINO	74,5	ITALIE	117,5	+	135	=	252,5
3.	DEROP	74,9	FRANCE	107,5	+	140	=	247,5

82,5 kg

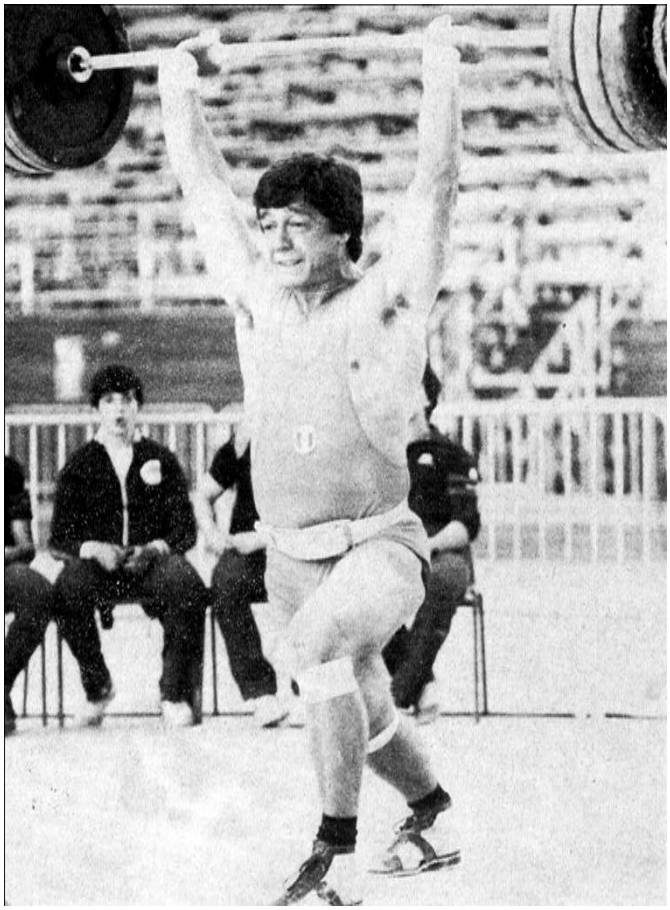
1.	OMARI	76,1	MAROC	105	+	130	=	235
2.	RABINO	79,5	France	105	+	127,5	=	232,5
3.	FARLA	75,1	ITALIE	102,5	+	125	=	227,5

90 kg

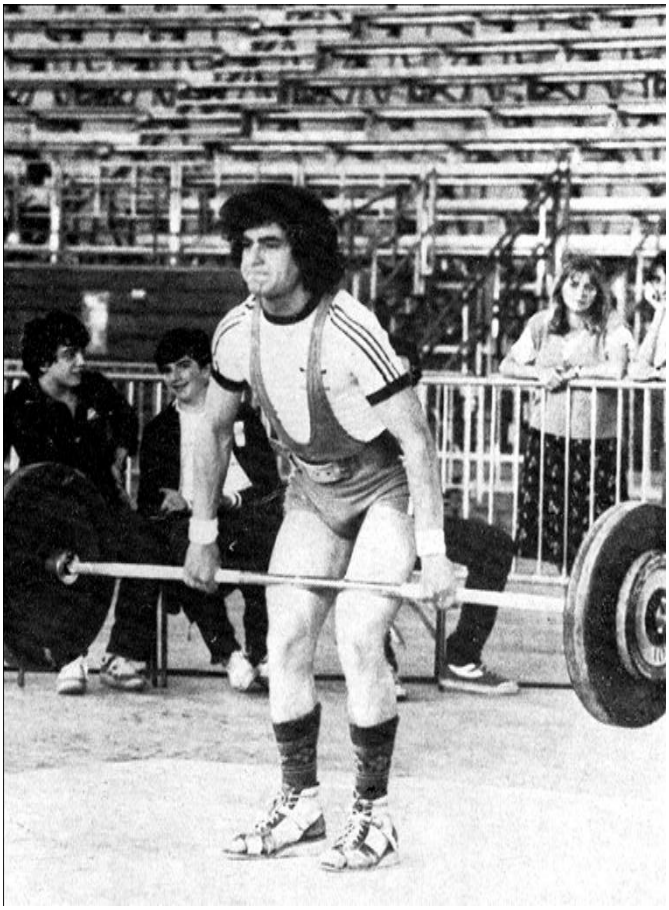
1.	CORDONNIER	82,8	France	115	+	150	=	265
2.	SARDO	82,6	ITALIE	110	+	127,5	=	237,5

100 kg

1.	OBERBURGER	92,6	ITALIE	150	+	170	=	320
2.	DUTRUC	97,1	FRANCE	115	+	135	=	250

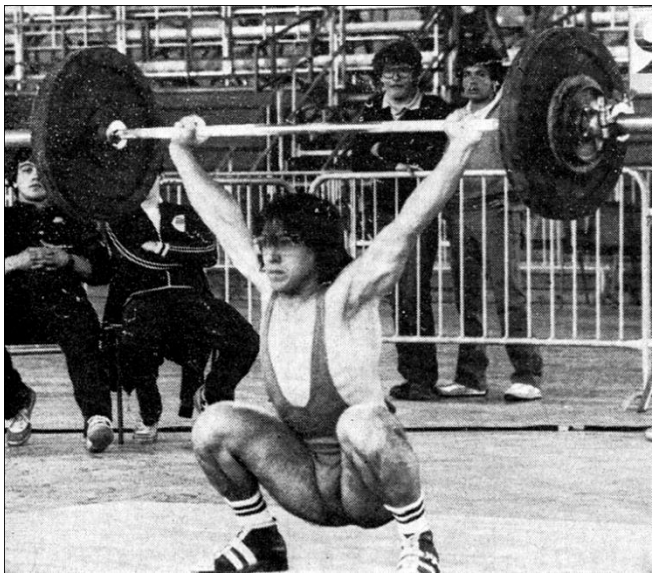


100 kg ; OBERBURGER (Italie)

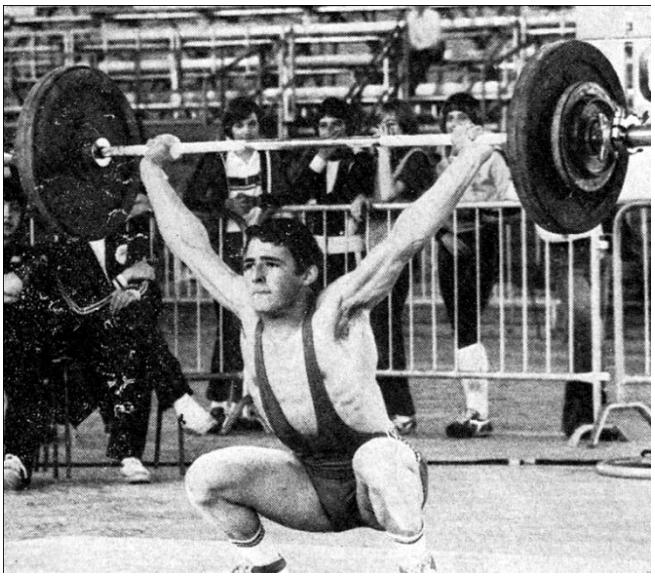


52 kg : NIVAULT (France)

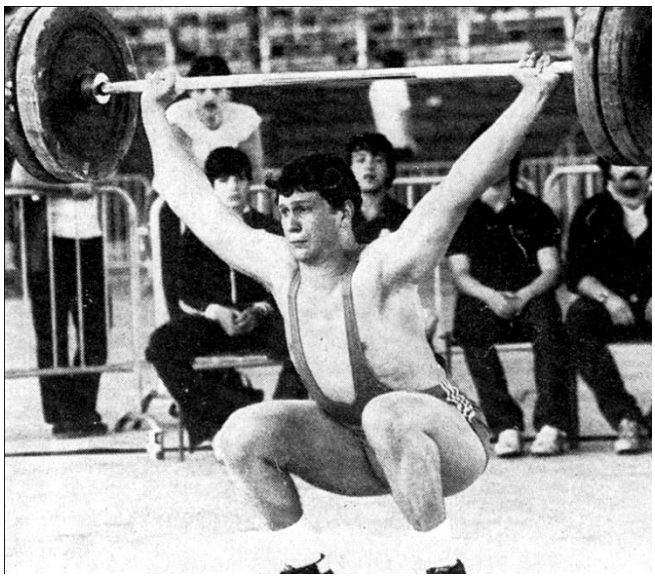
FRANCE - ITALIE - MAROC " Juniors "



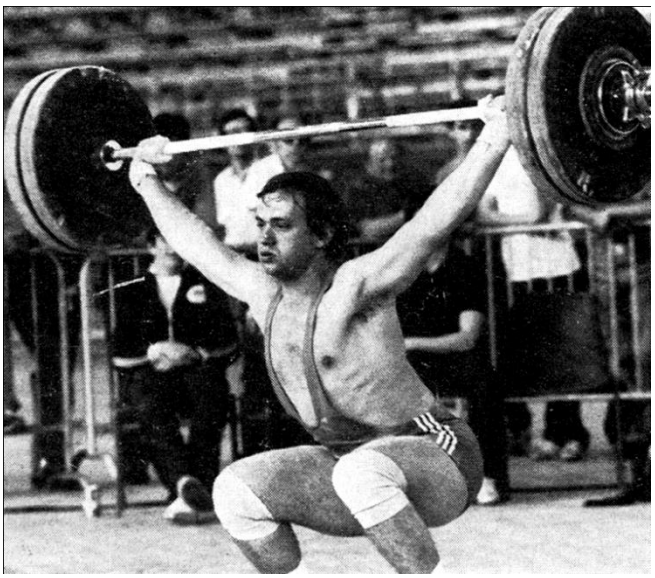
60 kg : SFERRUZZA (France)



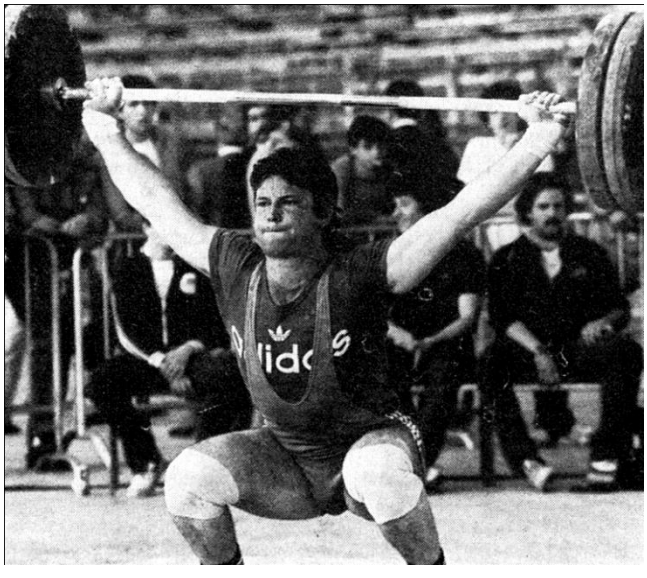
67,5 kg : CASSIAU (France)



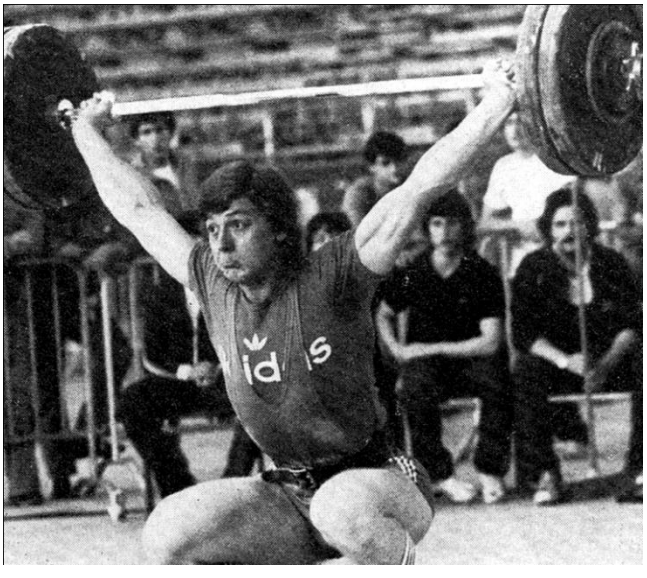
75 kg : RABINO (France)



82,5 kg : DEROP (France)



90 kg : CORDONNIER (France)



100 kg : DUTRUC (France)

CHAMPIONNATS DE FRANCE
U.N.S.S. - F.N.S.U.

AUBUSSON - 17 ET 18 MAI
RÉSULTATS

CADETS

48 kg

1.	Limani	Thionville	62,5	+	82,5	=	125
2.	Don Santos	Gonesse	62,5	+	82,5	=	145
3.	Miot	Vernon	52,5	+	67,5	=	120

52 kg

1.	Freitas	Aubusson	85	+	87,5	=	152,5
2.	Fourmi	Caen	65	+	85	=	150
3.	Mannequin	Bellac	57,5	+	77,5	=	135

56 kg

1.	Caunet	Felletin	77,5	+	105	=	182,5
2.	Rigaud	St Maur	80	+	97,5	=	177,5
3.	Rossebeck	Gde Synthe	80	+	95	=	175
4.	Quintin	St Brieuc	65	+	95	=	160
5.	Recupero	Besançon	60	+	80	=	140

60 kg

1.	Fernandez	Montpellier	82,5	+	100	=	182,5
2.	Lagrange	Vernon	80	+	100	=	180
3.	Macezak	Péronne	80	+	100	=	180
4.	Lecarpentier	St Quentin	67,5	+	92,5	=	160
5.	Hartman	Aubusson	70	+	90	=	160
6.	Claude	Caen	65	+	90	=	155
–.	Aubouy	Montpellier	75	+	0	=	0
–.	Dubois	St Brieuc	0	+	0	=	0

67,5 kg

1.	Gaillet	Amiens	92,5	+	115	=	207,5
2.	Blum	Épernay	85	+	117,5	=	202,5
3.	Bednarek	Nancy	90	+	107,5	=	197,5
4.	Michanol	Lyon	85	+	100	=	185
5.	Quenouillère	Le Rheu	77,5	+	102,5	=	180
6.	Duval	Les Andelys	77,5	+	97,5	=	175

75 kg

1.	Favardin	Castres	82,5	+	100	=	182,5
2.	Tirfoins	Neufchâtel	80	+	90	=	170

82,5 kg

1.	Malzac	Toulouse	102,5	+	130	=	232,5
2.	Marechal	Paris	95	+	0	=	0

JUNIORS - SENIORS

56 kg

1.	Sanchez	Lyon	75	+	92,5	=	167,5
2.	Chanut	Figeac	0	+	95	=	0

60 kg

1.	Levoyer	Alençon	82,5	+	95	=	177,5
2.	Alves	Vernon	75	+	92,5	=	157,5

67,5 kg

1.	Blondy	Châtellerault	92,5	+	122,5	=	215
2.	Corroyer	Louviers	95	+	117,5	=	212,5
3.	Sai	Lens	90	+	110	=	200
4.	Petcho Bacque	Auch	82,5	+	107,5	=	190
5.	André	Grenoble	80	+	102,5	=	182,5
–.	Dallaglio	Grenoble	0	+	–	=	0

75 kg

1.	Broquerie	Clermont-Ferrand	100	+	125	=	225
2.	De France	Lille	95	+	125	=	220

UNIVERSITAIRES

52 kg

1.	Brunet	Clermont-Ferrand	77,5	+	95	=	172,5

56 kg

1.	Alasseur	Clermont-Ferrand	85	+	110	=	195
2.	Chaffarod	Marseille	75	+	82,5	=	157,5

60 kg

1.	Tack	Lille	90	+	112,5	=	232,5
2.	Schembri	Clermont-Ferrand	75	+	95	=	170

67,5 kg

1.	Augier	Dinard	102,5	+	120	=	222,5
2.	Lejeune	Lyon (2)	95	+	120	=	215
3.	Chazelle	St-Etienne	92,5	+	120	=	212,5
4.	Imbert	Marseille	90	+	112,5	=	202,5

75 kg

1.	Lallemant	Caen	110	+	145	=	255
2.	Calas	Dinard	95	+	137,5	=	232,5
3.	Leroux	Toulon	107,5	+	125	=	232,5
4.	Auclair	Clermont-Ferrand	95	+	120	=	215
5.	Wynendaele	Lille	92,5	+	120	=	212,5
6.	Kling	Paris (6)	95	+	115	=	210
7.	Sauzin	Toulouse	90	+	115	=	205
–.	Lebreton	Dinard	112,5	+	blessé	=	0

82,5 kg

1.	Guillaumet	Paris (5)	120	+	150	=	270
2.	Rouault	Dinard	110	+	137,5	=	247,5

90 kg

1.	Dubois	Dinard	105	+	145	=	250
2.	Boussaroque	Montpellier	107,5	+	120	=	227,5
2.	Ducelier	Caen	97,5	+	117,5	=	205

100 kg

1.	Massias	Clermont-Ferrand	77,5	+	80	=	157,5

LISTE DES RECORDS DE FRANCE BATTUS

48 kg

65 kg à l'arraché par Limani, Thionville.
82,5 kg au jeté par Limani, Thionville.
145 kg au total par Limani, Thionville.

52 kg

77,5 kg à l'arraché par Brunet, Clermont-Ferrand.
95 kg au jeté par Brunet, Clermont-Ferrand.
167,5 et 172,5 kg au total par Brunet, Clermont-Fd.

56 kg

82,5 et 85 kg à l'arraché par Alasseur Clermont-Fd.
105 et 110 kg au jeté par Alasseur, Clermont-Fd.
190 et 195 kg au total par Alasseur, Clermont-Fd.

75 kg

115 kg à l'arraché par Lallemant, Caen.
145 kg au jeté par Lallemant, Caen.
250 et 255 kg au total par Lallemant, Caen.

82,5 kg

128 kg à l'arraché par Guillaumet, Paris.

ARBITRES **:**

MM. Coret A., Martinez, E., Boras, Malley Jean, Salabert G. et Renaud Bernard.

MINIMA SUR LES DEUX MOUVEMENTS OLYMPIQUES

SENIORS			4e série	3e série	2e série	1re série	série nationale	série internationale	minima olympiques
JUNIORS		4e série	3e série	2e série	1re série	série nationale	série internationale		
CADETS	4e série	3e série	2e série	1re série	série nationale	série internationale			
52	80	95	110	127,5	145	160	175	195	212,5
56	95	110	125	145	162,5	180	195	215	232,5
60	110	125	140	160	180	197,5	215	235	250
67,5	125	140	160	182,5	205	225	242,5	255	285
75	140	155	175	200	225	245	262,5	275	302,5
82,5	150	170	185	210	232,5	255	275	295	315
90	165	180	195	220	245	267,5	287,5	315	330
100	172,5	190	205	230	255	277,5	297,5	325	342,5
110	180	200	215	240	265	287,5	307,5	335	355
+ 110	190	215	225	250	275	297,5	320	345	365

CALENDRIER NATIONAL 1980 - 81

HALTÉROPHILIE

PREMIER TRIMESTRE (octobre - décembre 1980)

12 octobre

Prix d'encouragement, seniors, juniors et cadets, ouvert aux 4e séries et aux non classés. 2 mouvements olympiques. Classement national d'après les éliminatoires régionales.

26 octobre

Éliminatoire régionale du **Prix Interrégional**, seniors, juniors et cadets, ouverte aux 3e et 4e séries. 2 mouvements olympiques. Classement national après les éliminatoires régionales.

2 novembre

Éliminatoire Zone du **Tournoi par équipes régionales juniors**. 6 juniors par équipe. 2 mouvements olympiques chacun. Double du poids de corps de l'équipe déduit du total.

16 novembre

Éliminatoire régionale du **Prix Fédéral**, seniors, juniors et cadets ouverte aux 2e et 1re séries. 2 mouvements olympiques. Classement national d'après les éliminatoires régionales.

30 novembre

Finale nationale du **Tournoi par équipes régionales juniors**. 6 équipes qualifiées d'après les éliminatoires Zone.

7 décembre

Finale Zone du **Prix Interrégional**. Seniors, juniors et cadets. 3 qualifiés d'après les éliminatoires régionales, sous réserve d'y avoir réalisé un minimum de 3e série.

14 décembre

Coupe de club des jeunes d'automne. Compétition exclusivement réservée aux minimes.

Équipes de 3 athlètes, 2 à l'arrachée, 1 à l'épaulé jeté. 3 essais chacun avec une progression selon les règlements de la F.F.H.C.

Classement de l'équipe par addition de tous les essais réalisés, avec déduction du poids de corps de l'équipe.

Exemple :

Dupont	40 kg	Arraché	20	+ 25	+ 27,5	=	72,5
Durand	35 kg	Arraché	17,5	+ 22,5	+ 25	=	65
Duroc	33 kg	E.-Jeté	40	+ 45	+ 47,5	=	132,5
	113 kg						270 kg

270 kg - 113 kg = 157 points

21 décembre

Finale nationale du **Prix Fédéral**, seniors, juniors et cadets. (Voir règlement particulier.)

DEUXIÈME TRIMESTRE (janvier - mars 1981)

11 janvier

Coupe de France des clubs (1er tour régional). Équipes cadets, juniors et seniors de 4 hommes. 2 mouvements olympiques, 3 essais par mouvement. Double du poids de corps de l'équipe déduit du total. Nombre d'équipes libre. Une équipe senior comprend au moins un athlète senior. Une équipe junior comprend au moins un athlète junior. Classement national.

25 janvier

Tournoi fédéral Inter-Zones seniors. Finale nationale directe. Chaque zone présente une équipe de 10 hommes avec un maximum de 2 athlètes dans une catégorie. La classification d'engagement ne devra pas être inférieure à la 1re série seniors. Classement aux points, sur l'arraché, l'épaulé jeté et le total olympique.

1er	12	points
2e	9	-
3e	8	-
4e	7	-
5e	6	-
6e	5	-
7e	4	-
8e	3	-
9e	2	-
10e	1	-

CALENDRIER NATIONAL 1980 - 81

HALTÉROPHILIE

En cas d'égalité de points, avantage à l'équipe ayant les meilleures places dans les catégories de poids.

Exemple :

	Zone Nord	Zone Nord-Ouest
1er	2	2
2e	1	1
3e	3	1

Avantage à la Zone Nord

8 février

Coupe de France des clubs (2e tour : zone). 3 équipes cadets, 3 équipes juniors et 6 équipes seniors qualifiées d'après les éliminatoires régionales (avec prise en charge par la F.F.H.C.).

Les zones sont libres d'augmenter sans charge financière de la F.F.H.C. les effectifs des divisions en tenant compte des résultats du premier tour.

8 mars

Tournoi fédéral Inter-Zones juniors. Même règlement que celui des seniors. La classification d'engagement ne devra pas être inférieure à la 2e série juniors.

29 mars

Finale nationale de la Coupe de France des clubs. Cadets, juniors et seniors. 4 hommes, 3 divisions. Une pour les cadets, une pour les juniors et une pour les seniors. Chacune d'elle est composée de 6 équipes qualifiées d'après les éliminatoires de zone (classement général du deuxième tour).

22 mars - date limite

Prix des Débutants, seniors, juniors et cadets, ouvert aux athlètes non classés. 2 mouvements olympiques. Classement national d'après les éliminatoires régionales.

5 avril

Championnat Zone des deuxièmes séries. Éliminatoire régionale ouverte aux 2e et 3e séries, seniors, juniors et cadets. 2 mouvements olympiques. Classement national d'après les éliminatoires régionales.

TROISIÈME TRIMESTRE (avril - juin 1980)

12 avril

Championnat de France des Comités régionaux. Éliminatoire de Zone. Équipes régionales de 10 hommes, 1 par catégorie de poids (52 à + de 110 kg). 2 mouvements olympiques. 3 essais par mouvement. Addition des 10 performances pour le classement général. Cette compétition sera également ouverte à un comité régional qui présentera au minimum une équipe de 8 athlètes dans 8 catégories de poids. Au cas d'un zéro dans un mouvement olympique, l'athlète conserve le bénéfice de l'autre mouvement. Une seule équipe par comité.

26 avril

Éliminatoire régionale du Championnat de France, seniors, juniors et cadets, ouverte aux 1re série, séries internationales et nationales. 2 mouvements olympiques. Classement national d'après les éliminatoires régionales.

Coupe de clubs, des jeunes, de printemps. Règlement identique à la compétition d'automne (date limite).

17 mai

Championnat Zone des 2e séries. Finale Zone. 3 qualifiés, cadets, juniors et seniors, d'après les éliminatoires régionales, sous réserve d'y avoir réalisé un minimum de 2e série.

28 au 31 mai

Finale du Championnat de France cadets, juniors et seniors. (Voir règlement particulier.) Tournoi international de la ville de …

14 juin

Finale nationale du Championnat de France des Comités régionaux. 3 équipes qualifiées d'après les éliminatoires de Zone.

DEGRÉS ET CLASSES ATHLÉTIQUES

Minima établis sur le total des deux mouvements. Développé-couché + Flexion sur jambes.

SENIORS			3e degré	2e degré	1er degré	Classe nationale	Classe internationale
JUNIORS		3e degré	2e degré	1er degré	Classe nationale	Classe internationale	
CADETS	3e degré	2e degré	1er degré	Classe nationale	Classe internationale		
52	90	110	130	160	190	220	250
56	110	130	150	180	210	240	270
60	130	150	170	200	230	260	290
67,5	150	170	190	220	250	280	310
75	170	190	210	240	270	300	330
82,5	190	210	230	260	290	320	350
90	210	230	250	280	310	340	370
100	220	240	260	290	320	350	380
110	230	250	270	300	330	360	390
+ 110	250	270	290	320	350	380	410

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Tout participant doit être licencié dans un club affilié à la F.F.H.M. et posséder le certificat médical réglementaire d'aptitude aux sports et tout particulièrement à l'haltérophilie. Des nouvelles dispositions vont prises en ce qui concerne la nouvelle catégorie des minimes (licence spéciale).

EXCEPTION POUR LES CADRES TECHNIQUES DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT.

La licence individuelle est obligatoire, elle est attribuée par le Comité régional d'affectation. Toutefois, un technicien peut solliciter une demande de licence d'un club. Pour être recevable, cette demande devra recevoir tout d'abord l'approbation du Comité régional d'appartenance (lors d'une assemblée générale) et recevoir ensuite l'agrément du Ministère à la Jeunesse et aux Sports (Direction du S.E.J.S.).

CATÉGORIES D'AGE :

Pour toutes les compétitions au calendrier fédéral 1980-1981 :

Du1er octobre / 31 décembre 1980 :
MINIMES - nés en 1966, 1967 ;
CADETS - né en 1962, 1963, 1964, 1965 ;
JUNIORS - nés en 1960, 1961 ;
SENIORS - nés en 1959 ou antérieurement.

Du 1er janvier au 31 décembre 1981 :
MINIMES - nés en 1967, 1968 ;
CADETS - nés en 1963, 1964, 1965, 1966 ;
JUNIORS - nés en 1961, 1962 ;
SENIORS - nés en 1960 ou antérieurement.

Les MINIMES ne participeront au niveau du calendrier fédéral **uniquement** qu'aux deux compétitions ci-dessous :
-. Coupe de clubs des Jeunes d'Automne,
-. Coupe de clubs des Jeunes de Printemps,
-. + programme M 1.

Dans une compétition juniors par exemple, comportant une éliminatoire et une finale, un athlète s'étant qualifié pour la finale ne peut y participer que s'il est toujours JUNIOR.

Dans le cas contraire, il peut participer à la finale SENIORS si son total réalisé comme JUNIOR à l'éliminatoire l'y qualifie par rapport aux résultats SENIORS.

De même les cadets, par rapport aux finales JUNIORS.

Dans la mesure du possible, la F.F.H.C. établira son calendrier en tenant bien compte d'insérer l'éliminatoire régionale et la finale nationale ou interrégionale de cette même compétition, dans l'une deux fractions de la saison en cours (1er octobre - 31 décembre et 1er janvier - 30 septembre).

Cette solution permettra ainsi à un athlète d'être assuré de réaliser cette finale s'il se trouve qualifié par rapport à l'éliminatoire.

CLASSEMENT EN SÉRIES :

Toutes les épreuves officielles, internationales, nationales, régionales ou départementales, sur les deux mouvements olympiques, **nouveau tableau des minima.**

Il n'est pas tenu compte des matches amicaux. Toutefois, un athlète désirant qu'il soif tenu compte d'une performance réalisée à cette occasion le faisant changer de série, en a la possibilité sous réserve de fournir un procès-verbal à l'agent de coordination de sa zone, sous couvert du Comité régional. Une copie sera adressée au Secrétariat technique par l'agent de coordination, pour une performance minimum de 1ère série.

Tout athlète qui monte de catégorie est classé dans cette catégorie suivant son meilleur total réalisé dans la catégorie inférieure.

S'il descend de catégorie, il reste dans la série correspondant à son ancienne catégorie. Ceci, bien entendu, tant que les performances réalisées dans ces nouvelles catégories ne modifient pas sa classification.

COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES :

Le zéro n'est pas éliminatoire pour les matches par équipes, l'équipier marquant les mouvements réussis.

ATHLÈTES ÉTRANGERS :

Les athlètes étrangers travaillant et résidant en France, peuvent disputer les épreuves fédérales individuelles, hormis le championnat de France (éliminatoire comprise) et être inclus dans les classements nationaux, sous, réserve qu'ils ne participent pas aux épreuves de leur pays d'origine.

Un athlète étranger peut être incorporé dans une équipe, mais un record de France par équipes ne peut être battu que si l'équipe est entièrement composée d'athlètes de nationalité française.

Un athlète étranger ne peut être champion de France ni recordman de France il peut, par contre, être champion régional ou recordman régional

RÉUNIONS, ORGANISATION ET PARTICIPATION :

Il parait nécessaire de rappeler quelques points du règlement intérieur fédéral, entre autres :

Il est interdit è tout athlète licencié de la F.F.H.M. de conclure un match avec un autre athlète licencié ou non de la F.F.H.M. ou de prêter son concours à une Société affiliée ou non à la F.F.H.M. sans en avoir reçu l'autorisation de sa propre société.

COMMUNICATION DES RÉSULTATS :

Les Comités régionaux devront faire parvenir à leur agent de coordination dans la semaine suivant chaque éliminatoire régionale, la feuille de match sans omettre les dates de naissance des CADETS et des JUNIORS.

Remarques importantes :

Inscrire très correctement e**t en entier le nom du club** et non pas les initiales.

Les zones (agents de coordination) devront faire parvenir au Secrétariat technique, dans les meilleurs délais, les classements de toutes. les Compétitions officielles haltérophiles et athlétiques, sans omettre les dates de naissance des cadet,, et juniors à partir de la 1re série (HALTÉROPHILIE) et le nom en entier du club.

Pour éviter des perturbations se répercutant sur l'ensemble de la F.F.H.M. et des retards considérables, il ne sera plus possible aux agents de coordination, de tenir compte de résultats arrivant trop tardivement.

Interdiction de collecter les résultats de club pour établir un classement régional. Les éliminatoires régionales, devront se dérouler **au minimum par une association de deux clubs.**

Parution des résultats :

Les résultats des finales, des classements généraux des éliminatoires régionales, statistiques, etc., paraîtront dans l'« HALTÉROPHILE MODERNE ».

Une diffusion rapide (éléments techniques) sera faite par le directeur technique national auprès des principaux responsables fédéraux (Membres du Comité directeur, présidents des Comités régionaux, cadres techniques nationaux, régionaux, départementaux, membres de la Commission nationale des arbitres, capitaine de l'équipe de France).

STATISTIQUES FÉDÉRALES :

Enregistrement minimum des performances.

(Prix des débutants - Prix d'encouragement)

HALTÉROPHILIE :

	Cadets	Juniors	Seniors
52 kg	60	75	90
56 kg	75	90	105
60 kg	90	105	120
67,5 kg	105	120	140
75 kg	120	135	155
82,5 kg	130	150	165
90 kg	145	160	175
100 kg	152,5	170	185
110 kg	160	180	195
+ 110 kg	170	195	205

ATHLÉTIQUE :

	Cadets	Juniors	Seniors
52 kg	60	80	100
56 kg	80	100	100
60 kg	100	120	140
67,5 kg	120	140	180
75 kg	140	160	180
82,5 kg	160	180	200
90 kg	180	200	220
100 kg	100	210	230
110 kg	200	220	240
+ 110 kg	220	250	260

Pour les rencontres internationales, la Fédération est avisée du projet de rencontre par l'intermédiaire du Comité régional.

L'autorisation n'est accordée qu'après avis favorable de la Fédération étrangère, lequel est demandé par la F.F.H.M.

Toute société affiliée à la F.F.H.M. doit rigoureusement interdire à ses ressortissants de prêter leur concours à des manifestations sportives ou artistiques autres que celles organisées par la F.F.H.M ou sous son contrôle, à moins d'accord survenu entre la F.F.H.M. et le regroupement organisateur.

De même, il importe de veiller au respect des protocoles établis avec d'autres fédérations.

Par exemple, en ce qui concerne celui établi ave la F.S.G.T. et la F.F.H.M., un athlète ou une équipe ne peut participer à une compétition organisée par l'une ou l'autre Fédération, que si leur société a demandé son affiliation auprès de la Fédération organisatrice et les licences correspondantes.

Toute société, tout athlète, toute personne allant à l'encontre de ces dispositions subirait soit sa radiation des contrôles de la Fédération, soit une disqualification, soit une suspension,

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES COMPÉTITIONS

Engagements :

Les confirmations d'engagements par les athlètes ou les équipes qualifiées pour une finale (zone - F.F.H.M. doivent parvenir en temps voulu à l'agent de coordination pour une finale de zone et à la F.F.H.M pour une finale nationale. Il ne sera pas tenu compte des engagements parvenant après une date fixée.

Frais de déplacement des finales nationales La trésorerie de la F.F.H.C. prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant une finale nationale dans les conditions suivantes :

- Elle les couvrira du prix de leur voyage aller-retour en 2e classe SNCF ;
- Elle leur allouera une indemnité de séjour.

Toutefois, le concurrent qui ne réussira aucun essai sur l'un des exercices imposés, n'aura droit à aucun remboursement,

Pénalités ;

Sera sanctionné tout athlète ou toute équipe régulièrement inscrite, pour une cause non justifiable, ne se présenteraient pas à l'épreuve, occasionnant ainsi un préjudice aux organisateurs, aux spectateurs ou aux athlètes ou équipes qui auraient pu les remplacer.

Tout concurrent se conduisant de façon incorrecte discutant en public les décisions de l'arbitre ou abandonnant l'épreuve pour protester contre une de ces décisions.

Financement :

En dehors de certains frais concernant les finales nationales, pris directement en charge par la F.F.H.M. les compétitions interrégionales au calendrier seront prises en charge par les trésoreries des six nouvelles zones.

Sélection et contrôles :

Sélections et contrôles des séries et des catégories d'âges dans les épreuves individuelles fédérales et les rencontres d'équipes :

- le conseiller technique ou le Comité régional pour toutes les éliminatoires nationales et départementales.
- l'agent de coordination pour l'ensemble de toutes les compétitions fédérales haltérophiles et athlétiques qui se dérouleront dans sa zone.

Remarque importante :

La F.F.H.M. ne prendra en considération que les classements, documents et statistiques qui parviendront des agents de coordination.

Responsabilités :

La F.F.H.M. décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des différentes épreuves quelle organise.

/

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Repêchage :

Les compétitions individuelles sont prévues sur dix catégories. Quant le nombre de 30 qualifiés n'eut pas atteint pour les finales en prévoyant 3 athlètes par catégorie, le nombre des concurrents de certaines catégories peut être porté à 5, pour y parvenir (exception pour les championnats de France des cadets, juniors et seniors et le Prix Fédéral).

Les athlètes repêchés devront avoir réalisé le minimum exigé pour la compétition.

Dans le cadre de ce qui précède, le choix des athlètes à repêcher sera déterminé par l'écart existant entre le total réalisé aux éliminatoires et les minima de leurs catégories respectives.

En cas d'égalité, l'avantage sera donné à l'athlète le plus léger par rapport aux limites de sa catégorie.

Si des athlètes de catégories différentes se trouvent encore à égalité, c'est celui de la plus légère qui sera choisi.

Règlement particulier Prix Fédéral :
(Finale nationale)

Sont qualifiés pour la Finale nationale tous les athlètes ayant réalisé lors des éliminatoires (classification 1re et 2e série) une performance de série nationale ainsi que les trois premiers des ires séries dans chaque catégorie de poids et jusqu'à concurrence de 5 dans la limite de 30 athlètes par catégorie d'âge.

Règlement particulier des Championnats de France 1981
CADETS - JUNIORS - SENIORS

Seront qualifiés pour la finale du Championnat de France, les athlètes ayant réalisé une performance de série nationale aux épreuves suivantes :

- 21-12-1980 - Prix Fédéral Finales nationales ;
- 25- 1-1981 - Tournoi Fédéral Inter-Zones « Seniors » ;
- 8- 2-1981 - 2e Tour de la Coupe de France des clubs ;
- 8- 3-1981 - Tournoi Fédéral Inter-Zones« Juniors » ;
- 29- 3-1981 - 3e Tour de la Coupe de France des clubs ;
- 12- 4-1981 - Championnat de France des Comités régionaux - Élim., des zones ;
- 26- 4-1981 - Championnat de France - Éliminatoires régionales,

... et toutes les compétitions internationales du calendrier fédéral comprises entre le 1er janvier 1981 et la date de la finale des championnats de France.

Dispositions générales :

Un athlète qui se trouverait qualifié dans deux catégories de poids participera dans la catégorie de son choix (choix qu'il déterminera lui-même quinze jours avant cette finale).

RAPPEL DU RÈGLEMENT :

Mutation.

Les licences sont renouvelables chaque année au moment de la nouvelle année sportive.

L'année sportive part du premier octobre.

En cours d'année, toute demande de changement de société, résultant d'un changement de région, justifiée par une raison majeure, sera transmise à la Fédération, avec l'avis consultatif des Comités régionaux intéressés e de la société quittée par l'athlète.

Tout membre désirant changer de club doit :

1. Dans le cas de transfert interrégional, le nouveau Comité régional sollicite l'autorisation de transfert au Comité régional quitté.

Les comités régionaux ne sont tenus que de signifier les oppositions à la mutation dans la huitaine. En cas d'opposition, le litige devra être soumis à l'arbitrage de la F.F.H.M.

2. Les mineurs devront joindre à l'appui de leur demande de transfert, l'autorisation de leurs parents.

Le membre qui n'est licencié pour aucune société au 1er octobre de la nouvelle saison, c'est-adire s'il n'a pas encore signé de demande de licence, peut, à quelques date que ce soit, opter pour une société de son domicile ou le plus près possible.

PROGRAMME MINIMES 1 :

Athlètes prenant 13 ans dans l'année en cours. La catégorie débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre de l'année.

1. OBJECTIFS :

~ Accepter les jeunes qui désirent pratiquer l'haltérophilie, mais prendre certaines pré cautions.
~ Apprentissage technique de sensations et de gestes corrects avec une diversification des exercices.
~ Renforcement musculaire généralisé avec charges légères ; insister sur la qualité de l'exécution gestuelle.
~ Intensité des charges la facilité et la correction des gestes sont primordiales et régulent les charges.
~ Travail foncier : il fait partie intégrante de l'entraînement haltérophile.
~ Contrôle médical initial

A. Effectué par un médecin généraliste au cours d'une visite si possible par un médecin possédant le certificat de médecine sportive ou le médecin assermenté par le Comité régional.

Un livret médical rempli par le médecin,

B. Obligation de présenter le livret médical à chaque compétition.

2. COMPÉTITIONS

- 3 fois dans l'année, espacées.
- PENTATHLON DES MINIMES. 5 épreuves :

1. saut vertical en longueur ;
2. course non chronométrée de 1.200 m ;
3. sprint de 50 m chronométré, départ debout sans chaussures à pointes ;
4. arraché : pareur obligatoire sur le plateau en arrière de l'athlète ;
5. Épaulé-jeté :
   ~ 3 essais en progression des 2,5 kg
   ~ on conserve le meilleur essai.

Challenges fédéraux des clubs 1979 – 80

RÉFLEXION :

Il est toujours très subjectif de faire des classements concernant les meilleurs clubs. En effet, pour caractériser la « VALEUR » d'un club, il faudrait pouvoir tenir compte de tout un faisceau de facteurs : nombre de licenciés, nombre de compétitions, nombre d'athlètes classes, participation aux compétitions, résultats obtenus aux compétitions.

Après analyse des diverses propositions, les barèmes en haltérophilie et en athlétique font ressortir trois éléments qui semblent refléter au plus juste la valeur d'un club (qui se doit au niveau régional, interrégional, national ou international).

A. LE NOMBRE D'ATHLÈTES CLASSES SUR LA SAISON 1979-1980

On ne tiendra pas uniquement compte du nombre global mais on nuancera la « VALEUR » de chaque athlète classé, en fonction des séries et degrés.

B. L'INTÉRÊT DE LA PARTICIPATION AUX FINALES NATIONALES ET INTERRÉGIONALES.

C. LA REPRÉSENTATIVITÉ DANS LES ÉQUIPES NATIONALES, DE ZONES, RÉGIONALES ET DE CLUBS.

Afin de revaloriser l'esprit « CLUB », la Fédération française haltérophile et culturiste dotera pour la saison sportive 1979-1980, les trois premières équipes en HALTÉROPHILIE et en ATHLÉTIQUE, de récompenses.

- ÉPREUVES ATHLÉTIQUES :
Challenge fédéral des clubs :

1re équipe :
Coupe du Comité Directeur de la F.F.H.C.

2e équipe et 3e équipe :
Coupe du Président de F.F.H.C.

- ÉPREUVES HALTÉROPHILES :
Challenge fédéral des clubs :

1re équipe :
Coupe du Comité Directeur de la F.F.H.C.

2e équipe et 3e équipe :
Coupe du Président de F.F.H.C.

- CLASSEMENT DES CLUBS

Cette opération s'effectuera en deux parties :

1. Action au niveau du Comité régional :

Dés la fin de la saison sportive1979-1980, le Comité régional devra faire parvenir à l'Agent de Coordination de sa zone :

a. **les deux classements en haltérophilie et en athlétique** de tous les athlètes classés, par catégories d'âge et de poids d'après les résultats des compétitions officielles du calendrier fédéral.

Le nom d'un athlète ne devra se trouver qu'une seule fois sur chaque classement, Il occupera la catégorie qui lui attribue le maximum de points, en fonction du barème ci-joint.

Exemple :(pour un même athlète)

DUPONT cadet 75 kg 1re série au 31.12.79, 8 pts
DUPONT junior 75 kg 2e série au 01.01.80, 6 pts

DUPONT enregistrera donc 8 points et figurera dans le classement des 75 kg - cadets.

b. **Un récapitulatif des athlètes classés pour chaque club :**

Exemple : classement haltérophile :

U.S. TOURS : 4 athlètes classés :

MM. DUPONT	2e série	Cadet
DURAND	3e série	Cadet
GONZALES	1re série	Junior
LOPEZ	2e série	Senior

Cette dernière opération facilitera énormément le travail de recherche de nos agents de coordination et évitera ainsi de nombreuses erreurs.

2. Action de l'Agent de coordination de zone :

L'Agent de coordination aura à charge :

a. de contrôler et noter les deux classements régionaux haltérophile et athlétique.

b. de définir au niveau de sa zone les deux mouvements en tenant bien compte des bonifications des finales nationales et interrégionales.

c. d'adresser dès la fin de la saison sportive- à la F.F.H.C qui se chargera de la synthèse des zones, le bilan complet de ses opérations.

HALTÉROPHILIE

Première attribution de points en fonction des classements haltérophiles des comités régionaux, en fin de saison.

ATHLÈTES CLASSES :
CADETS - JUNIORS - SENIORS

4e série	2 points
3e série	4 points
2e série	6 points
1re série	8 points
Série nationale	10 points
Série internationale	15 points
Série olympique	20 points

BONIFICATIONS :

... (points supplémentaires à chaque finale).

A COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES :
Finales interrégionales :

- des 3es séries	1 point
- des 2es séries	2 points

Finales nationales :

Prix fédéral	4 points
Championnats de France cadets, juniors, seniors	6 points

B. COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES DE CLUB :

Niveau régional	4 points pour l'équipe
Niveau zone	6 points
Niveau national	8 points

Seules les équipes ayant un résultat positif marqueront des points.

C. SÉLECTIONS :

Équipes régionales	2 points par athlète
Équipe zone	3 points
Équipes de France (cadets, juniors, seniors A - B et espoirs)	6 points

Pas de bonification pour un athlète qui réalise un ZÉRO dans une finale nationale ou interrégionale.

Championnats du Monde " Juniors "

MONTRÉAL - DU 24 AU 31 MAI 1980

52 kg - 24 mai 1980

1.	SARANDALIEV	BUL	51,6	102,5	136(2)	237,5
2	MIRZOJAN	URS	52	102,5	135,5(1)	237,5
3.	HASANOV	BUL	51,8	100	132,5(3)	232,5
4.	YUEXIN	CHN	52	97,5	125	222,5
5.	JINGYANG	CHN	52	97,5	122,5	220
6.	HAARA	JPN	52	95	115	210
7.	GARCIA	DOM	51,3	85	107,5	192,5
8.	SURYAMAN	INA	51,3	85	107,5	192,5
9.	DE MORAES	BRA	51,6	82,5	107,5	190
10.	NAKANISHI	JPN	51,6	87,5	102,5	190
11.	PACHECO	MEX	51,9	77,5	110	187,5
12.	GOMEZ	DOM	51,5	82,5	102,5	185
13.	VOUKELATOS	AUS	51,9	80	105	185
14.	TEO	SIN	51,2	82,5	100	182,5
15.	MUDD	AUS	51,1	80	95	175
16.	LO BUONO	ITA	51,9	75	95	170

(1) 135,5 kg - MIRZOJAN, URS, record du monde junior.
(2) 136 kg - SARANDALIEV, BUL, rec. du monde junior.
(3) 4e essai : 137,5 - HASANOV. BUL, rec. du monde junior.

56 kg - 25 mai 1980

1.	CHRISTOV	BUL	55,8	110	147,5	257,5
2.	EREMIN	URS	55,3	112,5	142,5	255
3	KADUM	IRQ	54,9	105	130	235
4.	ICHIBA	JPN	55,7	97,5	132,5	230
5.	NISHIKAWA	JPN	55,5	100	127,5	227,5
6.	XIANGHUI	CHN	55,9	97,5	130	227,5
7.	GUOFENG	CHN	55,1	97,5	122,5	220
8.	MAIER	FRA	55,9	100	120	220
9.	WILLEY	GBR	55,5	92,5	120	212,5
10.	VIAU	CAN	55,9	90	115	205
11.	RONCES	MEX	55,9	87,5	115	202,5
12.	MORGAN	GBR	56	87,5	112,5	200

60 kg - 26 mai 1980

1.	REDIEBOV R.	BUL	59,6	125	150	275
2.	PAPIKIAN A.	URS	59,5	122,5	145	267,5
3.	LOSCOS J.	CUB	59,6	122,5	145	267,5
4.	ROSU V.	ROM	59,6	120	142,5	262,5
5.	PRUNA W.	CUB	59,6	112,5	145	257,5
6.	CHAGNON L.	CAN	59,8	110	140	250
7.	LEE Y.	KOR	59,9	102,5	147,5	250
8.	ZHIGANG ZOU	CHN	59,7	107,5	137,5	245
9.	PEIJUN MI	CHN	50,9	110	135	245
10.	MURAKI F.	JPN	59,8	102,5	140	242,5
11.	JACQUES M.	USA	59,9	107,5	130	237,5
12.	SHIROMA C.	JPN	59,8	102,5	132,5	235

67,5 kg - 27 mai 1980

1.	PASCHOV M.	BUL	66,7	140	182,5	322,5
2.	CHUPROV V.	URS	66,9	132,5	165	297,5
3.	CHLEBOSZ M	POL	67,1	130	162,5	292,5
4.	CSOKA P.	HUN	67,2	122,5	165	287,5
5.	KEHUA XU	CHN	67,5	130	157,5	287,5
6.	YASSIN M.	IRQ	67	125	150	275
7.	SAITO	JPN	66,8	125	145	270
8.	KIM GI-UNG	KOR	67	115	150	265
9.	PHANEUF M.	CAN	66,8	115	147,5	262,5
10.	THORNBURG S.	USA	66,9	112,5	142,5	255
11.	MANHENNICK C	AUS	66,5	110	140	250
12.	TORIKKA J.	SWE	67,2	105	142,5	247,5

75 kg - 28 mai 1980

1.	DIMITROV B.	BUL	74,4	147,5	190	337,5
2.	KIRALY L.	HUN	74,2	140	167,5	307,5
3.	FERREN L.	CUB	74,7	132,5	170	302,5
4.	RODRIGUEZ G.	CUB	73,2	125	167,5	292,5
5.	WHITE C.	USA	72,8	125	165	290
6.	DEVERS J.	CAN	73,7	122,5	157,5	280
7.	BROLIN N.	SWE	74,4	120	150	270
8.	GREAVETTE G.	CAN	74,4	120	147,5	267,5
9.	NARITA Y.	JPN	73	112,5	150	262,5
10.	MARCHESINI M.	ITA	74,8	115	137,5	252,5
11.	MERCER D.	GBR	74,9	110	140	250
12.	WEBSTER B.	AUS	74,3	105	140	245

82,5 kg - 29 mai 1980

1.	PAVLOV P.	BUL	81,4	160	195(1)	355
2.	ARZAMAKOV I.	URS	81,9	160	180	340
3.	KALMAR J.	HUN	82,4	150	180	330
4.	DE VILLEGAS L. G	CUB	81,5	135	175	310
5.	SEIDL E.	AUT	82,1	130	175	305
6.	ISAOKA R.	JPN	81,2	130	170	300
7.	MADER B.	USA	81,7	132,5	165	297,5
8.	ABDULLAH A.	IRQ	79	130	165	295
9.	KLAMPFER J.	AUT	81,6	130	157,5	287,5
10.	SABLJACK M.	AUS	81,9	125	155	280
11.	CRASS D	USA	81,1	117,5	160	277,5
12.	MESSINA R.	ISV	81,7	80	97,5	177,5
–.	STRIKE J.	CAN	81,7	130	–	–

(1) 201 kg - 4e essai - PAVLOV, BUL - Rec. du monde junior

90 kg - 30 mai 1980

1.	RADEV R.	BUL	89,5	162,5	212,5	375
2.	ZACHAREVICH	URS	89,4	167,5	205	372,5
3.	BONK	POL	89,7	145	182,5	327,5
4.	STEFAN	ROM	86,7	145	180	325
5.	OBERBURGER	ITA	89,4	150	167,5	317,5
6.	KORPAR Z.	YUG	90	142,5	172,5	315
7.	VELASQUEZ	CUB	89,6	132,5	175	307,5
8.	ROY K	CAN	90	137,5	170	307,5
9.	BLOMFORD	SWE	89,5	135	162,5	297,5
10.	VINCENT S.	USA	89,9	125	165	290
11.	VAN ROSMALEN F	HOL	88	122,5	157,5	280
12.	PICHLER P.	AUT	89,3	125	152,5	277,5
13.	OVREBO B.	NOR	89,9	125	150	275
14.	SHIMABUKURO T.	JPN	87,6	110	150	260
–.	PINSENT P.	GBR	85,8	127,5	–	–
–.	HAGE H.	NOR	87,9	–	–	–
–.	WOLLER	HUN	88,6	–	–	–

100 kg - 30 mai 1980

1.	PENEV V.	BUL	99	152,5	210	362,5
2.	DANDIK Y.	URS	98,4	170	190	360
3.	HLAVATI A.	HUN	94,9	160	185	345
4.	ZBROZINSKI A.	POL	94,6	147,5	182,5	330
5.	BRIZUELA G.	CUB	98,3	147,5	182,5	330
6.	MIHAIL L.	ROM	97,3	150	165	315
7.	SWINNERTON D.	CAN	90,1	140	172,5	312,5
8.	WALSH S.	AUS	97,6	137,5	175	312,5
9.	MICHELS J.	USA	96,5	145	165	310
10.	PETTERSSON G.	SWE	93	132,5	155	287,5
11.	COLLADO M.	DOM	93	120	145	265
12.	RIVERO J.	DOM	90,1	120	140	260
–.	SALLMAYER T.	AUT	98,3	–	167,5	–

110 kg - 31 mai 1980

1.	KAPLUN L.	URS	109	181(1)	210	390
2.	YONEK J.	POL	100,2	150	177,5	327,5
3.	WEIRU K.	CHN	109,7	142,5	172,5	315
4.	FUENTES V.E.	CUB	106,2	142,5	165	307,5
5.	NILSSON R.	SWE	100,1	142,5	160	302,5
6.	DIOTTE S.	CAN	109,9	127,5	167,5	295
7.	GERL H.	AUT	100,1	127,5	162,5	290
8.	BUDA J.	USA	101	125	157,5	282,5
9.	SILVA J.-H.	BRA	108,3	112,5	152,5	265
	OLIVET P.	CHI	109,9	–	150	–

(1) 181 kg - KAPLUN, URS - Record du monde junior

Plus de 110 kg - 31 mai 1980

1.	MOSIBIT	URS	151,8	172,5	220	392,5
2.	DIMITROV	BUL	137,2	175	215	390
3.	MENDEZ	CUB	132,6	170	210	380
4.	LUKIN	AUS	121,7	145	192,5	337,5
5.	LAPINSKI	POL	131,5	140	182,5	322,5
6.	MACHUCA	CUB	142,8	147,5	175	322,5
7.	NAIDONG	CHN	127,6	137,5	177,5	315
8.	CRIST	USA	137,3	135	177,5	312,5
9.	DE LA CRUZ	DOM	118,1	130	160	290
10.	ROSEN	USA	116,1	125	160	285

CHAMPIONNATS D'EUROPE

Avant notre départ pour ces 39e Championnats d'Europe, un climat d'incertitude s'était installé au sein de l'équipe de France. Dirigeants et athlètes se posaient des questions sur le fait de savoir si nous participerons à ce championnat en raison de l'état de santé du président Tito. Un autre sujet de préoccupation était présent aussi : la participation de la France à Moscou.

Délégation française :

MM. Coret André, président
Gerber R., D.T.N.
Terme A., Ent. N.
Pfeiffer Michel, docteur
Petit Philippe, masseur

56 kg : Lebrun Bruno
60 kg : Chavigny Jean-Claude
67,5 kg : Senet Daniel
: Collinot Jean-Claude
75 kg : Leroux Didier
: Senet Pascal
90 kg : Lecouvez Didier
100 kg : Gourrier Pierre
: Heinrich Dominique

52 kg

Voronin réussit 107,5 kg à son 3e essai, ce qui lui donne déjà 5 kg d'avance sur ses rivaux qui sont les deux polonais Gutowski et à l'épaulé-jeté le Russe fait cavalier seul.

Nous trouvons à la cinquième place l'Italien Tosto qui réalisa un bon concours. Cette première journée fut sans passion, seulement 7 athlètes engagés.

Au passage Voronin battait le Record du monde de l'arraché avec 112,5 kg.

/

☆○☆

1.	Voronin. URS	51,7	107,5	+	132,5	=	240	5.	Tosto, ITA	51,9	95	+ 117,5 = 212,5
2.	Leletko, POL	51,8	102,5	+	135	=	237,5	6.	Diniz, POR	51,9	85	+ 117,5 = 202,5
3.	Gutowski, FOL	51,45	102,5	+	122,5	=	225	–.	Tuomisto, FIN	51,9	85	+ 0 = 0
4.	Patrovics, UNG	51,85	95	+	125	=	220					

56 kg

Le Russe Karajanidi possède une technique sûre. Il remporta le concours avec des barres de 117,5 kg à l'arraché et 145 kg à l'épaulé-jeté, assez loin de son record personnel (270 kg).

Le Bulgare Sabriev allait rester loin de ses records et de sa valeur. Il ne monta pas sur le podium. Nous allons trouver aux 2e et 13e places deux Allemands de l'Est : Letz (257,5 = 110 + 147,5) et Mavius 255 kg.

Le Français Bruno Lebrun a montré son bel esprit de compétition. Bruno souffrait de crampes à un mollet. Il ne put réussir son premier essai avec 102,5 kg.

Les massages efficaces de notre « Kiné » lui permirent d'effectuer un deuxième et troisième essai avec 102,5 et 107,5 kg. A l'épaulé-jeté, le Français, réussit ses 2 premiers essais avec 132,5 et 137,5 kg. Pour gagner 2 places, la barre fut chargée à 142,5 ce qui présentait un nouveau record de France. Il se battit pour épauler cette charge. Il perdit la barre en jetant un peu sur l'avant. Lebrun termine 7e dune catégorie très relevée.

/

☆○☆

1.	Karajanidi, URS	55,6	117,5	+	145	=	262,5	8.	Ojalehto, FIN	55,8	105	+ 130 = 235
2.	Andreas Letz, DDR	55,6	110	+	147,5	=	257,5	9.	Torikka, SWE	55,9	105	+ 127,5 = 232,5
3.	Mavius, DDR	55,6	110	+	145	=	255	10.	Hellsing, SWE	55,9	95	+ 130 = 225
4.	Sabriev, BUL	55,75	115	+	140	=	255	11.	Dinc, YUG	55,7	97,5	+ 120 = 217,5
5.	Maftei, ROM	55.65	107,5	+	145	=	252,5	12.	Willey, GBR	55,9	95	+ 110 = 205
6.	Petre, ROM	55,3	105	+	140	=	245	–.	Ioannis, GRE	55,9	97,5	+ 0 = 0
7.	Lebrun, FRA	55,8	107,5	+	137,5	=	245					

60 kg

Youri Sarkissian, âgé de 19 ans, Recordman du monde des 56 kg effectua sa première grande sortie internationale. A l'arraché il ne put rien faire contre le recordman du monde de ce mouvement, le Bulgare Dimitrov, qui le devançait de 7,5 kg.

Après ce premier mouvement le Russe était en 6e position. Excellent à l'épaulé-jeté le Russe refit une partie de son retard mais ne put rien contre le Bulgare. La victoire allait à Dimitrov avec un total remarquable de 285 kg.

Chavigny Jean-Claude en petite forme restait sur sa barre de départ à l'arraché 110 kg. Il ne put faire mieux que son premier essai, à l'épaulé-jeté, avec 142,5 kg. Il réalisa 252,5 kg à 5 kg de son meilleur total de l'année. Il termine 9e au classement général.

☆○☆

1.	Dimitrov, BUL	59,6	127,5	+	157,5	=	285	8.	Valle, SPA	59,5	110	+ 145 = 255
2.	Sarkissian, URS	59,6	120	+	160	=	280	9.	Chavigny JC, FRA	59,5	110	+ 142,5 = 252,5
3.	Pawluk, POL	59,7	125	+	150	=	275	10.	Sidoropoulos, GRE	59.6	107,5	+ 142,5 = 250
4.	Wlodzimierz POL	59,7	125	+	150	=	275	11.	Galuska, AUT	59,5	102,5	+ 130 = 232,5
5.	Constantin, ROM	59,5	122.5	+	142,5	=	265	12.	Berisa, YUG	59,45	97,5	+ 132,5 = 230
6.	Radu, ROM	59,5	115	+	150	=	265	13.	Becarevic, YUG	59,45	100	+ 120 = 220
7.	Bachfisch, FRG	59,8	117,5	+	147,5	=	265	–.	Lennart, UNG	59,4	122,5	+ 0 = 0

67,5 kg

En l'absence de Kantz, l'Allemand de l'Est, la victoire ne pourrait pas échapper au Bulgare Yanko Rusev, classé meilleur haltérophile de la saison 78-79.

Dans le premier mouvement olympique le Français Daniel Senet s'offrit le luxe de démarrer à la même charge que le Bulgare.

Les deux hommes réussirent leur premier essai.

Senet échoua 2 fois avec la charge 145 kg tandis que Yanko Rusev fit sa progression normale, 140, 145, 148 k (*nouveau record du monde*).

L'Allemand de l'Est, Ambrass, lui aussi réussit ses 3 essais et à trouva à égalité avec le Français. Au bénéfice du poids de corps l'Allemand prend la médaille d'argent tandis que Senet Daniel celle de Bronze. Après le premier mouvement rien n'était perdu pour Daniel.

L'échauffement de l'épaulé-jeté s'effectua correctement. La barre fut chargée à 165 kg pour son premier essai et Daniel perdit un peu de sa détermination.

Il épaula 3 fois cette charge mais ne put la propulser.

CHAMPIONNATS D'EUROPE

Rusev confiant et sûr de lui effectua son premier épaulé-jeté avec 180 kg charge dont personne n'avait pu venir à bout. Titre en poche, le Bulgare demanda 190 kg pour son second essai, charge qu'il souleva avec aisance, nouveau record du monde du total, avec 337,5 kg et de l'épaulé-jeté avec 190 kg.

Il devança son suivant l'Allemand Ambrass de 22,5 kg. Le deuxième Français engagé. Collinot Jean-Claude ne put faire mieux que (112,5 + 140 = 252,5).

☆○☆

1.	Rusev, BUL	67,2	147,5	+	190	=	337,5	8.	Isaac, GBR	67,2	117,5	+	157,5	=	275
2.	Ambrass, DDR	66,9	140	+	175	=	315	9.	Salakka, FIN	67,2	122,5	+	152,5	=	275
3.	Radschinsky, FRG	67,2	137,5	+	175	=	312,5	10.	Kainz, AUT	67,4	120	+	147,5	=	267,5
4.	Dociu, ROM	67,2	135	+	175	=	307,5	11.	Collinot, FRA	67,3	117,5	+	140	=	257,5
5.	Drska, CSR	67,3	130	+	172,5	=	302,5	12.	De Lucas, RSM	66,9	105	+	142,5	=	247,5
6.	Legel, AUT	67,2	125	+	155	=	280	–.	Lespouridis, GRE	67,1	122,5	+	0	=	0
7.	Matias, SPA	66,8	122,5	+	152,5	=	275	–.	Senet D., FRA	67,5	140	+	0	=	0

75 kg

La catégorie des 75 kg représenta une véritable révolution dans la facilité de soulever des charges.

A Montréal, le meilleur arraché était de 145 kg. Le Russe Pervij, demanda 150 kg pour commencer, double du poids de corps.

Les Bulgares Kolev et Zlatev réussirent, pour leur part, 152,5 kg, premier essai. Wenzel, l'Allemand de l'Est, revint sur eux à son deuxième essai avec la même charge, nouveau record de R.D.A.

Pervij reprit l'avantage avec 155 kg. La progression amena les deux Bulgares devant 157,5 kg.

Zlatev ne la réussit qu'à son 3e essai tandis que Kolev soulève la charge de 160 kg à son deuxième essai.

Les deux Français, Leroux Didier et Pascal Senet ne purent faire mieux que leur premier essai avec 125 kg et 127,5 kg.

Dans le deuxième mouvement olympique, le Bulgare Zlatev prend l'avantage sur Kolev tandis que le Russe préserva sa 3e place et ne put faire mieux. Leroux jeta 160 kg à son 3e essai et Senet Pascal se contenta de son premier essai avec 155 kg.

Deux athlètes qui possèdent des qualités mais qui ont encore beaucoup de travail à accomplir. Ces deux garçons terminent aux 11e et 12e places.

... /

☆○☆

1.	Zlatev, BUL	74,8	157,5	+	197,5	=	355	10.	Pedicone, ITA	74,1	130	+	167,5	=	297,5
2.	Kolev, BUL	74	160	+	187,5	=	347,5	11.	Akkaya, TUR	74,7	127,5	+	167,5	=	295
3.	Pervij, URS	74,3	155	+	192,5	=	347,5	12.	Leroux, FRA	74,3	125	+	160	=	285
4.	Wenzel, DDR	74,05	152,5	+	192,5	=	345	13.	Senet P., FRA	74,3	127,5	+	155	=	282,5
5.	Schliwka, DDR	74,6	147,5	+	187,5	=	335	14.	Zikas, GRE	74,3	122,5	+	155	=	277,5
6.	Negwer, FRG	74,8	142,5	+	185	=	327,5	15.	Ustundag, TUR	74,5	122,5	+	155	=	277,5
7.	Dobo, UNG	74,7	142,5	+	177,5	=	320	16.	Apostolakis, GRE	74,1	125	+	150	=	275
8.	Mirkovic, YUG	74,4	130	+	172,5	=	302,5	–.	Pesat, CSR	74,5	0	+	167,5	=	0
9.	Burrowes.GBR	74,8	130	+	170	=	300								

82,5 kg

Les Bulgares avaient retiré en dernière minute le tenant du titre Blagoi Blagoev et engagent à sa place Vladimir Boriraklarov qui termina à la 7e place. Les médailles d'argent et de bronze revinrent à deux Allemands : Deltey Blasche, de R.D.A. et Herbst. Appel de R.F.A. Blasche aurait fini cinquième de la catégorie des 75 kg.

Le merveilleux Soviétique Youri Vardanyan assura son succès avec 167,5 kg à l'arraché et 200 kg à l'épaulé-jeté.

/

☆○☆

90 kg

La catégorie des 90 kg s'annonçait relevée avec les Soviétiques Chari et Bessonov, le Hongrois Rehus et Milser.

Il n'en fut rien, c'est un Bulgare, Junicy-Roumen Alexandrov qui troubla la fête.

Il fit un sans faute : 6 essais sur 6.

Après l'arraché (175 kg) il avait 5 kg d'avance sur Chari, 7 k 500 sur Bessonov et 12 k 500 sur Milser (162,5 kg).

Alexandrov réussit 215 kg à l'épaulé-jeté. Il fallait 222,5 kg à Chari, et à Milser 230 pour sortir vainqueur du combat.

Bessonov se contenta d'assurer une possibilité d'accéder au podium. Chari resta sur son premier essai avec 212,5 kg. Milser, téméraire, demanda 220 kg. Par deux fois il ne put la jeter. L'Allemand n'en resta pas là.

Pour son troisième essai, Milser fit charger la barre à 223 kg, nouveau record du monde et tentative de médaille. Il épaula dans un grand cri, jeta, mais fut écrasé par la charge.

Milser éliminé, nous trouvons à la première, deuxième et troisième place, Alexandrov Bulgarie, Chari, U.R.S.S., Bessonov. U.R.S.S.

Le Français, Didier Lecouvez, pour son premier championnat d'Europe, montra de bonnes aptitudes. Il termina 13e avec un bon total pour lui (142,5 + 170 = 312,5) Il manqua par deux fois 175 kg au jeté.

☆○☆

1	Alexandrov, BUL	89,5	175	+	215	=	390	10	Langford, GBR	89,6	150	+	180	=	330
2	Shari, URS	89,5	170	+	212,5	=	382,5	11.	Holt, NOR	89,75	145	+	180	=	325
3	Bessonov. URS	89,6	167,5	+	215	=	382,5	12.	Simic, YUG	89,9	145	+	170	=	315
4	Rehus, UNG	89,7	160	+	202,5	=	362,5	13.	Lecouvez, FRA	87,7	142,5	+	170	=	312,5
5	Korusiewicz, POL	89,6	160	+	202,5	=	360	14.	Jonson, ISL	88	140	+	170	=	310
6	Kennel, FRG	89,2	157,5	+	195	=	352,5	–.	Komar, POL	89,4	160	+	0	=	0
7	Srsen, CSR	89,3	155	+	195	=	350	–.	Groapa, ROM	89,5	150	+	0	=	0
8	Rehak, CSR	89,4	160	+	195	=	347,5	–.	Milser, FRG	89,7	162,5	+	0	=	0
9	Avelan, FIN	87,1	145	+	185	=	330	–.	Rom, AUT	89,5	137,5	+	0	=	0
								–.	Mihailovic, YUG	89,8	130	+	0	=	0

CHAMPIONNATS D'EUROPE

100 kg

Dix ans après son premier succès mondial, l'idole des haltérophiles, reste égal à lui-même. Rigert sauva le spectacle car, en dehors de lui, personne ne réussit des résultats exceptionnels. Rigert plaça la barre très haut : 172,5 kg, premier essai. Il réussit 177,5 à son troisième essai. Il demanda ensuite 181 kg. 500 g de plus que son propre record qu'il souleva avec aisance. Rigert assura son titre avec 210 kg. Il demanda ensuite 227,5 kg. Il épaule 2 fois mais ne put terminer son jeté Il n'y avait pas d'adversité. Les deux Français Gourrier Pierre et Heinrich Dominique finirent loin derrière avec un total de (140 + 187,5 = 327,5) et (137,5 + 177,5 = 315).

☆○☆

1.	Rigert, URS	94,05	177,5	+	210	=	387,5	11.	Broillet, SUI	94,6	142,5	+	187,5	=	330
2.	Hennig, DDR	99	162,5	+	210	=	372,5	14.	Borgthorsson, ISL	97,15	142,5	+	185	=	327,5
3.	Asparukov, BUL	99,5	167,5	+	205,5	=	370	15.	Gourrier, FRA	99,2	140	+	187,5	=	327,5
4.	Varga, UNG	99,15	170	+	197,5	=	367,5	16.	Viitikko, FIN	98	140	+	185	=	235
5.	Vegi, UNG	99,2	172,5	+	190	=	362,5	17.	Risnes, DAN	98,8	140	+	185	=	325
6.	Mackiewicz, CSR	98,5	162,5	+	197,5	=	360	18.	Krebs, DAN	100	140	+	185	=	325
7.	Neyses, FRG	99,55	160	+	195	=	355	19.	Heinrich, FRA	98,8	137,5	+	177,5	=	315
8.	Ostby, NOR	99,8	150	+	197,5	=	347,5	20.	Haugen, NOR	96,4	142,5	+	170	=	312,5
9.	Strizik, AUT	98,6	155	+	190	=	345	21.	Nicollic, YUG	97,25	132,5	+	170	=	302,5
10.	Niemi, FIN	99,8	150	+	190	=	340	22.	Rutter, HOL	99,7	122,5	+	160	=	282,5
11.	Hill, AUT	97,3	145	+	187,5	=	332,5	–.	Persson, SWE	94,6	0				–
12.	Peters, FRG	94,1	155	+	175	=	330								

110 kg

On attendait un duel contre le Bulgare Christov et le Soviétique Taranenko. En fait il n'y en eu pas. Christov assura tout au long du concours sa 2e place. Le Soviétique battit le record du monde à l'arraché avec 190 kg, prenant 15 kg d'avance sur Christov.

A l'épaulé-jeté Taranenko réalisa 230 kg, laissant Christov devant une tache impossible.

☆○☆

1.	Taranenko, URS	190	+	230	=	420	6.	Laszlo, UNG	160	+	210	=	370
2.	Christov, BUL	175	+	227,5	=	402,5	7.	Tasnadi, ROM	165	+	202,5	=	367,5
3.	Ciezki, DDR	175	+	215	=	390	8.	Niedzwieski, POL	165	+	202,5	=	367,5
4.	Khek, CSR	175	+	205	=	380	9.	Sirka, FIN	150	+	192,5	=	342,5
5.	Hortnagl, AUT	165	+	205	=	370	10.	Andersen, NOR	150	+	182,5	=	332,5

+110 kg

Le Soviétique Rakhmanov et le Bulgare Popov réussirent tous deux leur premier essai avec 185 kg. Rakhmanov assure son match : 190 kg deuxième essai.

Popov prit du risque et demanda 195 kg.

Il échoua deux fois. L'avantage était pour le Soviétique.

Popov assura la deuxième place avec 232,5 kg. Rakhmanov triompha avec un jeté de 240 kg. A la troisième place nous trouvons l'Allemand Bonk avec 175 et 232,5 kg.

☆○☆

1.	Rakhmanov, URS	190	+	240	=	430	6.	Reti, UNG	180	+	205	=	385
2.	Popov, BUL	185	+	232,5	=	417,5	7.	Braun, CSR	175	+	207,5	=	382,5
3.	Bonk, DDR	175	+	232,5	=	407,5	8.	Leppa, FIN	150	+	200	=	350
4.	Rutkowski, POL	175	+	225	=	400	9.	Knudsen, NOR	155	+	190	=	345
5.	Salzwedel, RDA	170	+	220	=	390	10.	Karzavatsidis. GRE	150	+	190	=	340

☆○☆

En conclusion, les équipes d'Union Soviétique et de Bulgarie ont une nouvelle fois affirmé leur suprématie à ces 39e Championnats d'Europe d'haltérophilie. Les autres nations présentes ont essayé de placer quelques individus sur les podiums mais à aucun moment n'ont pu arbitrer le duel au sommet tant la supériorité de ces deux nations est écrasante.

Du côté français, on a constaté un manque réel de motivation pour ce genre de championnat. Je souhaite que nos meilleurs éléments en prennent conscience.

Étant donné le niveau actuel de l'haltérophilie mondiale, il ne faut pas nous leurrer. Dans un premier temps essayons d'obtenir des places honorables (dix premiers) et nous serons récompensés de nos efforts.

Aimé TERME

CLASSEMENT DES NATIONS

		Points			Points
1.	Union Soviétique	311	11.	France	27
2.	Bulgarie	277	12.	Italie	22
3.	R.D.A.	226	13.	Espagne	19
4.	Pologne	187	14.	Portugal	15
5.	Hongrie	137	15.	Gde Bretagne et Norvège	14
6.	Allemagne de l'Ouest	117	17.	Yougoslavie	13
7.	Roumanie	112	18.	Suède	11
8.	Tchécoslovaquie	98	19.	Grèce	6
9.	Autriche	38	20.	Islande	3
10.	Finlande	35	21.	Danemark	2

CHALLENGE FÉDÉRAL 1979 - 80

1.	SPN Vernon, HNO	436	49
2.	Amiens SC, PIC	400	24
3.	Lille UC, FLA	280	33
4.	HC Marseille, PRO	259	33
5.	Reims HM, CHA	225	18
6.	Nice UC. GAZ	216	16
7.	St Médard-en-Jalles, AQUI	214	14
8.	HC Avallon, BOU	205	28
9.	VGA St Maur, IDF	200	17
10.	EER Carpentras, PRO	198	13
11.	Cercle Paul Bert Rennes	174	13
12.	ASPTT Lille, FLA	170	17
13.	Clermont Sports, LAN	160	14
14.	SACAMP Paris, IDF	157	13
15.	HC Nevers, BOU	150	27
16.	HC Vénissieux, LYO	149	14
17.	SC Navis, OSA	146	18
18.	USAM Toulon, CAZ	139	15
-	Évreux AC, HNO	139	15
20.	SC Neuilly, IDF	134	20
21.	HCC Arbresle, LYO	125	23
22.	CHC Gonesse, IDF	121	15
23.	HC Figeac, PYR	119	14
24.	ASPTT Strasbourg, ALS	117	10
25.	CHPO Lavelanet, PYR	117	8
26.	Cheminots de Caen, BNO	113	19
27.	Espérance de Sées, BNO	110	13
28.	Française Besançon, FCO	110	9
29.	CM Orléans, ORL	110	8
30.	CH St Malo, BRE	109	17
31.	CSA Châtellerault, POI	107	14
32.	FLL Colombelles, BNO	106	16
33.	US Grigny, IDF	104	15
34.	OH Saint Brieuc, BRE	104	9
35.	V. Saint Quentin, PIC	104	8
36.	CA Lorient, BRE	96	7
37.	AS Pessac Alouette, AQUI	95	14
38.	MJ Avignon, PRO	94	14
39.	UGA Péageois, OSA	93	19
40.	US Tours, ORL	93	8
41.	Rueil AC, IDF	90	17
42.	AS Montbéliard, FCO	88	10
43.	Stade Croisic, ANJ	87	13
44.	HC Saint Baldoph, OSA	83	12
45.	Stade Clermontois, AUV	81	18
46.	CA Saint Prient. LYO	81	12
47.	AS Monaco. CAZ	79	12
48.	Auxerre, BOU	79	9
49.	SA Sélestat. ALS	78	8
50.	US Sainte Tulle. PRO	78	7
51.	JF Bourgoin, DSA	72	13
52.	HC Creil, PIC	71	13
53.	AC Billy Berclau, FLA	70	10
54.	SC Fameck, LOR	69	8
55.	Saint Montois, AQUI	68	10
56.	CA Evron, ANJ	67	15
57.	CHC Oyonnax, LYO	67	9
58.	OM Felletin, LIM	66	12
59.	V. Guebwiller, ALS	66	11
60.	JOH Labastidette, PYR	65	8
61.	ASPTT Privas, OSA	65	4
62.	HC Nice, CAZ	64	8
63.	Moulin Engilbert, BOU	62	5
64.	Gauloise de Vaise, LYO	01	9
65.	Montreuil-sur-Mer, FLA	61	10
66.	OH Anse, LYO	61	9
67.	AAE Péronne, PIC	61	5
68.	Car Rosendaël, FLA	59	11
69.	UF Saint Herblain, ANJ	58	11
70.	ES Laneuveville, LOR	58	8
71.	Vaulx-en-Velin, LYO	57	12
72.	SM Montrouge, IDF	55	12
73.	Tarbes UA, PYR	55	8
-	CS Alençon, BNO	55	8
75.	CSM Le Pecq, IDF	55	6
76.	US Beaumont. AUV	54	8
77.	A. Bourgoin, DSA	54	2
78.	CHE Épernay. CHA	53	6
79.	CAG Saint Pierre, I. RÉU	52	11
-	ASPTT Mulhouse, ALS	52	11
81.	Louviers, HNO	52	8
82.	Saint Nazaire OS. ANJ	51	7
83.	ROSA Sélestat. ALS	51	7
84.	OS Bellac, LIM	50	13
85.	SA Montmartroise. IDF	50	9
86.	HC Beauvais. PIC	49	9
87.	UA Cognac. POI	49	8
-	O. Ricamarie, LYO	49	8
89.	SCM Saint Paul. I. RÉU	48	12
90.	St Aubin Elbeuf, HNO	48	9
91.	CH Lunéville, LOR	47	6
-	HC Riomois, AUV	47	6
93.	HC Pierrelatte, DSA	47	4
94.	HC Comines, FLA	46	3
95.	AS Montferrandaise, AUV	45	11
96.	CSM Pantin. IDF	45	4
97.	US Police Marseille, PRO	45	1
98.	APECA Sports. I. RÉU	44	9
99.	Armentières. FLA	44	6
100.	Portbail, BNO	44	4
101.	CHC Châteauroux, ORL	43	8
102.	AS Sainte Savine, CHA	43	7
103.	AC Paimpol, BRE	43	4
104.	SC Le Rheu, BRE	42	11
105.	Cosne-sur-Loire, BOU	41	8
106.	US Metro T. Paris, IDF	41	7
-	AC Montpellier, LAN	41	7
108.	S Pol-sur-Mer. FLA	41	5
109.	USO Dijon, BOU	40	6
-	CSM Jœuf, LOR	40	6
111.	Mâcon, BOU	39	4
112.	CS Paul Jougla. I. RÉU	38	8
113.	OS Hyérois, GAZ	38	7
-	U. Hagondange, LOB	38	7
-	Agri Byans-sur-Doubs, F.CO	38	7
-	HC Villefranche, LYO	37	7
117.	Dreux, AC, ORL	37	6
-	MJC Chambéry, OSA	37	6
-	GS Sorgues, PRO	37	6
120.	MJ Salon, PRO	37	5
121.	US Melun, IDF	36	8
122.	ASPOM Bordeaux, AQUI	36	6
123	HCC Aix, PRO	36	2
124.	AS Durstel, ALS	35	8
125.	Nogent-le-Rotrou, ORL	35	7
-	LL Narbonne, LAN	35	7
127.	Montdidier, PIC	35	6
128.	O Grande Synthe, FLA	35	5
-	HG Douai. FLA	35	5
-	CSM Épinay, IDE	35	5
131.	Saint Amand, ORL	34	5
132.	Chatillon-sur-Seine, BOU	34	4
133.	FJT Langres, CHA	32	7
-	Vannes AC, BRE	32	7
135.	EC Chaumont, CHA	32	4
136.	Frontignan HC, Lan	32	2
137.	SOT Angers, ANJ	31	8
138.	Loos, FLA	31	7
139.	U.M.S Estaque, PRO	30	8
140.	Vitrolles Sports, PRO	30	4
141.	Chambon Feygerolle, LYO	29	4
142.	SHC Gap, PRO	28	8
143.	CSM Villepinte, IDF	28	7
144.	SEP Cours. LYO	28	6
145.	COCH Châlons, CHA	28	5
-	SA Saint Die, LOB	28	5
-	SA Colmar. ALS	28	5
148.	ASC Béziers, LAN	28	4
-	HC Pont Évêque, DSA	28	4
150.	US Aubenas, DSA	27	6
151.	HC Gd. Combe, LAN	27	4
-	CHA Angoumoisin, POI	27	4
153.	Saint Lô, BNO	26	5
154.	HO Albi, PYR	25	5
-	HC Menton, CAZ	25	5
156.	CH Annonay DSA,	25	1
157.	CA Nantes, ANJ	24	6
158.	AL Savenay, ANJ	24	6
-	O.S.C. Stéphanois. LYO	24	6
160.	AHC Aubusson, LIM	24	5
-	Duclair, HNO	24	5
162.	SA Verdun, LOR	23	7
163.	ES Massy, IDF	23	5
-	ES Viry Châtillon, IDF	23	5
-	Paris UC, IDE	23	5
-	Pontarlier, EGO	23	5
167.	HC Compiègne, PIC	22	6
-	Gournay-en-Bray, HNO	22	6
-	OS St Quentin Fallavier, DSA	22	6
170.	Le Havre, HNO	22	5
-	CHC Pantoise, IDE	22	5
-	US Toul, LOR	22	5
173	CHO Angérien, POI	22	4
-	US Vendôme. ORL	22	4
175.	ASBG La Flèche, ANJ	22	3
176.	CA Cholet, ANJ	21	3
177.	HM La Bastide-Virac, DSA	21	2
178.	ACL Saint-Avold, LOB	21	1
179.	FM Le Bourget, IDE	21	1
-	FC Laon. PIC	21	1
181.	Bayeux SH, BNO	20	5
182.	USC Moislains, PIC	20	4
-	CHC Albertville. OSA	20	4
-	OS Brumath. AILS	20	4
185.	CHC Mondragon, PRO	20	3
186.	C.J.F Laval, ANJ	19	6
-	Chalon-sur-Saône, BOU	19	6
188.	ES St Martin d'Heres, OSA	19	5
189.	AG Bourg, LUO	19	3
190.	TOS Troyes, CHA	18	7
191.	AS Chaville, IDF	18	6
192.	AVA Limoges LIM	18	5
-	Saint Yriex, LIM	18	5
194.	HC Lyonnais, LYO	18	4
-	HC Commercy, LOR	18	4
196.	AS Limoges, LIM	18	3
-	SG Erstein, ALS	18	3
-	SA Kœnigshoffen, ALS	18	3
199.	CSM Garges, IDF	18	2
200.	MPT Tourette, CAZ	18	1
201.	CHC Fougères, BRE	17	4
202.	AC Saint Vallier, DSA	17	3
-	CH Luxeuil, FCO	17	3
-	US Wittenheim, ALS	17	3
205.	PC Carmaux, PYR	17	2
206.	CCPH Châlons, CHA	16	7
207.	CHA Pontcharra OSA	16	6
208.	Longjumeau, IDF	16	5
-	HC Villerupt, LOB	16	5
210.	GAN Montluc, ANJ	.16	4
-	CHA Tulle, LIM	16	4
-	ESCL Amiens, PIC	16	4
-	HC Boulogne FLA	16	4
-	ACM Maison Alfort, IDF	16	4
215.	CSM Gennevilliers, IDF	16	3
-	Saint Florentin, BOU	16	3
217.	Marquette, FLA	16	2
-	VO Saint Brice, IDF	16	2
219.	CSM Maisons Laffitte, IDF	15	5
220.	CHO Ferté Milon, PIC	15	4
221.	MJ Saint Marcellin, OSA	14	6
222.	CAPO Limoges, LIM	14	5
223.	ASEM Sainte Tulle, PRO	14	4
-	ASEL. Lille, FLA	14	4
-	E. Haguenau, ALS	14	4
226.	CA Plurien, BRE	14	3
-	SCO Sceaux, IDF	14	3
-	AS Mantes, IDF	14	3
-	SLUC Nancy, LOB	14	3
230.	Nantes EC, ANJ	14	2
-	Tarbes EC, PYR	14	2
-	SHC Haguenau, ALS	14	2
233.	AC Gardeen, CAZ	13	3
234.	MJC Dourgne, PYR	13	2
235.	Migennes, BOU	12	4
236.	FAC Poissons, CHA	12	3
-	CSM Montereau, IDF	12	3
-	Bourges AC, ORL	12	3
-	AS Pérollière, LYO	12	3
240.	CO Joinville, IDF	12	2
241.	Savigny-sur-Orge, IDF	11	3
242.	US Crest, DSA	11	2
243.	Arpajon, IDF	11	1
244.	UH Vichyssoise, AUV	10	4
-	SA Niort, POI	10	4
246.	Orbec, BNO	10	3
-	M Argenteuil, IDF	10	3
-	Tourcoing, FLA	10	3
249.	J. Perpignan, LAN	10	2
-	US Veynes, PRO	10	2
-	UM Penhoet, ANJ	10	2
-	Saint Junien, LIM	10	2
-	Saint Aignan, ORL	10	2
254.	AS Bedarrides, PRO	10	1
255.	US Acigne. BRE	9	2
-	Croix. FLA	9	2
257.	ASB Rèze, ANJ	9	1
-	Aslie Lille, FLA	9	1
259.	FSC Portes-Lès-Valence, DSA	8	4
-	CM Florac, AQUI	8	4
261.	MHC Miramas, PRO	8	3
-	AS Villemoisson. IDF	8	3
-	Sucy-en-Brie, IDF	8	3
264.	CHM Thonon-les-Bains, DSA	8	2
-	Saint Pierre La Cour, ANJ	8	2
-	MJC Castres. PYR	8	2
-	Saint Léonard, LIM	5	2
-	Loudun, POI	8	2
-	SO Calais, FLA	8	2
-	Tioxide Calais, FLA	8	2
-	US Torcy, IDF	8	2
272.	Saint André de Cubzac. AQUI	8	1
-	Courbevoie Sports, IDF	8	1
274.	PC Pibrac, PYR	7	1
-	ASD Breguet, PYR	7	1
276.	Bruay-en-Artois, FLA	6	3
277.	CHC Marignane. PRO	6	2
-	CH Quimper, BRE	6	2
-	Avenir de Rennes, BRE	6	2
-	HC Granville, BNO	6	2
-	Toulouse HC, PYR	6	2
-	Saint Florent, ORL	6	2
-	CSM Vélizy, IDF	6	2
284.	AS Soignolles, IDF	6	1
-	OS Homécourt, LOB	8	1
286.	Saint Vaast La Hougue, BNO	5	1
-	Isle Adam, IDF	5	1
288.	HC Noves, PRO	4	2
-	Ilets Sporta Montluc, AUV	4	2
-	Lomme, FLA	4	2
-	CA Meulan, IDF	4	2
-	Prémery, BOU	4	2
293.	HC Saint Estève, LAN	4	1
-	L Brest, BRE	4	1
-	CJ Beaurevoir, PIC	4	1
-	Asnières Sports, IDF	4	1
-	COM Herblay, IDF	4	1
-	FR Coignières, IDF	4	1
299.	Longues-sur-mer, BNO	4	-
-	US Vesoul, LOR	4	-
301.	St Georges-de-Didonne, POI	2	3
302.	Poitiers EC, POI	2	2
303.	HC Nîmes, LAN	2	1
-	MJ Cavaillon, PRO	2	1
-	A. Orange, PRO	2	1
-	SC Cogolin, CAZ	2	1
-	CHC St Jean-de-Maurienne, DSA	2	1
-	AC Vienne, DSA	2	1
-	UA Valence, DSA	2	1
-	Lingreville, BNO	2	1
-	ASCP Trélazé, ANJ	2	1
-	Dinard AC, BRE	2	1
-	Languidic, BRE	2	1
-	CEP Saint Nazaire, ANJ	2	1
-	Les Andelys, HNO	2	1
-	CH Chauny, PIC	2	1
-	Offranville, HNO	2	1
-	Wallers, FLA	2	1

Cinquante meilleures performances Françaises

52 kg

1.	Billet Alain	USO Dijon	185
2.	Larget Charles	SACAMP Paris	182,5
-	Miette Jean-Noël	Amiens SC	182,5
4.	Gleich Jean-Bernard	Ste Montois	175
-	Sergent Christian	Montreuil-sur-Mer	175
-	Naquin Pascal	SC Neuilly	175
7.	Nivault Jean-Luc	M. Engilbert	172,5
-	Brunet Alain	HC Riomois	172,5
9.	Escleyne Jérôme	HC Pierrelatte	167,5
10.	Santos Raphaël	AC Montpellier	162,5
11.	Chanut Gilles	HC Figeac	160
12.	Farges Francis	ASPOM Bordeaux	157,5
13.	Bhenin Hervé	HC Douai	155
-	Moreau Serge	GAN Montluc	155
-	Ferreira Carlos	CHC Gonesse	145
-	Maitron Jean-Michel	HC Avallon	155
-	Reboulet Éric	M. Avignon	155
18.	Fourmy	E. SÉES	152,5
-	Freitas José	OM Felletin	152,5
-	Layrac Thomas	Nice UC	152,5
21.	Houdenot Daniel	ECA Chaumont	147,5
22.	Dos Santos Lauret	CHC Gonesse	145
-	Molina Francis	Apeca	145
-	Maurice Jean-Pierre	CHPO Lavelanet	145
-	Nuguet Fabien	SC Navis	145
-	Théroine Régis	Nice UC	145
-	Roland Hervé	AAE Péronne	145
29.	Limani Claude	SC Fameck	140
-	Mannequin Didier	CS Bellac	140
-	Mozet Francis	AS St Savine	140
32.	Guillon Patrice	CSA Châtellerault	137,5
-	Baumeyer Alain	S.G.S.A Sélestat	137,5
-	Schuster Michel	SA Sélestat	137,5
-	Millin Marcel	SPN Vernon	137,5
36.	Cassiau Olivier	EAC Évreux	135
-	Guillon Laurent	CSA Châtellerault	135
-	Pareau Pascal	AS Montbéliard	135
-	Maucourant Joël	US Ste Tulle	130,5
40.	Fix Michel	St Nazaire OS	130
	Tafati Michel	ASPTT Lille	132,5
42.	Lorcy	AS St Médard	135
-	Vérillon	CH Anse	127,5
44.	Rumigny Francis	O. Ricamarie	127,5
-	Longuet Dominique	HC Avallon	127,5
-	Schoëld Noël	SA Colmar	132,5
-	Faurel	CH Plu rien	127,5
48.	Corbet	CH St Malo	122,5
-	Cahoreau	CA Evron	122,5
-	Mannequin Thierry	CS Bellac	122,5
-	Ammaoui Mokrane	SC Navis	122,5
-	Serre Jean-Marc	VGA Péageois	122,5

56 kg

1.	Lebrun Bruno	SPN Vernon	250
2.	Gomard Bernard	Auxerre	220
-	Maier Bruno	Amiens SC	220
4.	Aubrée	CH St Brieuc	202,5
5.	Alasseur Jean-Luc	US Beaumont	195
6.	Stoeckel Jean-Marie	SA. Koenigshoffen	190
7.	Lagrange Fabrice	SPN Vernon	187,5
-	Miette Jean-Noël	Amiens SC	187,
9.	Alves Philippe	SPN Vernon	185
-	Valladas Philippe	AS St Junien	185
-	Rigaud Vincent	SACAMP Paris	185
12.	Rossignol	CPB Rennes	182,5
-	Caunet François	SC Navis	182,5
-	Maurice Jean-Pierre	OM Felletin	182.5
15.	Hacquin Pascal	SC Neuilly	180
-	Gesbert Guy	US Tours	180
-	Lopez Éric	CHPO Lavelanet	180
-	Royuela José	CHPO Lavelanet	180
-	Gleich Jean-Bernard	Reims HM	180
-	Jonquières Bruno	St Montois	180
21.	Boyer Jean-Claude	HC Pierrelatte	177,5
22.	Tanguy	SC Neuilly	175
-	Sanchez Marco	HC Vénissieux	175
-	Billet Alain	USO Dijon	175
-	Cassagnaud Christian	CHPO Lavelanet	175
-	Brunet Alain	HC Riomois	175
-	Vincent Bernard	AC St Vallier	175
28.	Nivault Jean-Luc	M. Engilbert	172,5
29.	Roosebeke Bernard	O. Grande Synthe	170
-	Santos Raphaël	AC Montpellier	170
-	Corneillet	CS Alençon	170
-	Groff René	V. Guebwiller	170
-	Chanal Gérard	CH Oyonnax	170
-	Descazaux Roger	ASO Breguet	170
35.	Fargues Francis	ASPOM Bordeaux	165
-	Reboulet Éric	MJ Avignon	165
-	Vicente François	LL Narbonne	165
38.	Paris François	St Croisic	162,5
-	Morel	Colombelles	162,5
-	Billard Philippe	VGA St Maur	162,5
-	(?)	HC Pierrelatte	162,5
-	Francomme Dominique	Amiens SC	162,5
-	Miette Alain	Amiens SC	162,5
44.	Ferreira Carlos	CHC Gonesse	160
-	Quintin	CH St Brieuc	160
-	Vinsoneau Marc	USAM Toulon	160
47.	Defont Pascal	Lille UC	157,5
-	Sampino Dominique	UGA Péageois	157,5
-	Pauget Patrick	USC Moislains	155

60 kg

1.	Chavigny Jean-Claude	Orléans CM	262,5
2.	Lebrun Bruno	SPN Vernon	255
3.	Bidard Dominique	CPB Rennes	252,5
4.	Nucci Patrice	ASPTT Privas	240
5.	Cassiau Daniel	EAC Évreux	230
6.	Maier Bruno	Amiens SC	227,5
7.	Sferruzza Marius	Comines	222,5
-	Petit Gérard	SPN Vernon	222,5
9.	Abbo Armand	HC Marseille	220
-	Gayral Marc	(?)	220
-	CHATEAUROUX	Amiens SC	220
12.	Gomard Bernard	Auxerre	217,5
13.	Belli Alain	Nice UC	215
-	Noël Patrice	Le Bourget	215
-	Lenoble Olivier	AS Monaco	215
16.	Dupau Alain	St Médard	212,5
17.	Petit Daniel	ECA Chaumont	207,5
-	Lejeune Serge	CA St Priest	207,5
-	Limani Salvatore	SC Fameck	207,5
20.	Lème Miche!	US Grigny	205
21.	Tack Dany	Billy Berclau	202,5
-	Aubrée	CH St Brieuc	202,5
-	My Jean	SM Montrouge	202,5
-	Lescanne Jean-Yves	HC Nevers	202,5
25.	Nicli Lionel	AS Ste Savine	200
-	Bernard Jean-Luc	Lille UC	200
-	Paterni J.-C.	VGA St Maur	200
-	Deveney	CSM Pantin	200
29.	Gaillet Bruno	Amiens SC	197,5
-	Cayla Christian	HC Figeac	197,5
31.	Lis Michel	ACL St-Avold	195
-	Brunet Christian	CA St Priest	195
-	Stoeckel Jean-Marie	SA Koenigshoffen	195
34.	Carcel René	HC Pont Évêque	192,5
-	Amier Henri	EER Carpentras	192,5
36.	Valladas Philippe	AS St Julien	190
-	Napoli Georges	SC Fameck	190
-	Burte Gilbert	US Crest	190
-	Maritano Guy	Frontignan AC	190
-	Fernandez Richard	Clermont-Sports	190
41.	Urien	Vannes AC	187,5
-	Sampino	UGA Péageois	187,5
43.	Nivault Marcel	M. Engilbert	185
-	Blum Frédéric	CAE Épernay	185

67,5 kg

1.	Senet Daniel	Amiens SC	322,5
2.	Lasorsa Nicolas	SC Navis	290
3.	Collinot J-C.	HC Avallon	275
4.	Nucci Patrice	ASPTT Privas	265
5.	Rontard Didier	VGA St Maur	260
6.	Lebloa Michel	CA Lorient	257,5

Cinquante meilleures performances Françaises

-	Lenoa Philippe	AL Paimpol	257,5
8.	Bidard Dominique	CPB Rennes	255
9.	Danguillaume Patrick	ASPTT Strasbourg	250
10.	Paoloni Yannick	Fessa Alouette	247,5
11.	Lopez Raymond	AC Montpellier	245
-	Bazin Daniel	HC Arbresle	245
-	Chavigny Jean-Claude	Orléans CM	245
-	Petit Gérard	SPN Vernon	245
15.	Caesemaker René	Lille UC	242,5
-	Paoloni Francis	Pessac Alouette	242,5
-	Raynaud Michel	EER Carpentras	242,5
-	Dardel Jean-Yves	HC St Baldoph	242,5
19.	Cassiau Daniel	EAC Évreux	237,5
20.	Stresser Serge	SNCH Haguenau	232,5
21.	François Alain	HC Beauvais	230
-	Lutic Bernard	St Pol-sur-Mer	230
23.	Sicallac Patrick	CA Louent	227,5
	Maiullari Mario	SR St Die	227,5
-	Birebent Michel	HC Vénissieux	227,5
-	Siri Yves	Châtillon-sur-Seine	227,5
-	Châteauroux Mario	Amiens SC	227,5
28.	Joye Gérard	HC St Baldoph	225
-	Belli Alain	Nice UC	225
-	Lemaire Adrien	Reims HM	225
-	Delvallez Éric	Lille UC	225
32.	Augier	CA Lorient	222,5
-	Gaurat Jacques	US Grigny	222,5
-	Muller Roger	ASPTT Strasbourg	222,5
-	Eyraud Janis	HC Vénissieux	222,5
-	Dehaudt Philippe	Lille UC	222,5
37.	Angilella Bruno	Clermont Sports	220
-	Collet	CH St Malo	220
-	Loiseau Gabriel	CH Luxeuil	220
-	Thimonier André	Gauloise de Vaise	220
41.	Corroyer Thierry	Louviers	217,5
	Laroche Jean-Luc	Stade Clermontois	217,5
-	Lenoble Olivier	AS Monaco	217,5
-	Arnault Jean-Yves	CSA Châtellerault	217,5
-	Limani Salvatore	SC Fameck	217,5

75 kg

1.	Senet Daniel	Amiens SC	305
2.	Chavigny Roland	US Tours	302,5
3.	Leroux Didier	HC Nevers	297,5
-	Cornard Patrice	AS St Médard	297,5
5.	Senet Pascal	Amiens SC	292,5
-	Kinck Christian	Lille UC	292,5
7.	Lasorsa Nicolas	SC Navis	290
8.	Collinot J.-C.	HC Avallon	280
9.	Lopez Marc	CHPO Lavelanet	277,5
10.	Catanoso Silvio	HC Avallon	272,5
11.	Benassy Fabien	CSM Le Pecq	270
12.	Morel Jean-Yves	AS St Médard	267,5
13.	Picco Armand	CHC Oyonnax	265
14.	Lallemant Jean-Luc	SPN Vernon	262,5
-	Gohin Christian	E. Sées	262,5
-	Félicite Frantz	US Grigny	262,5
-	Lebreton Gilles	CA Lorient	262,5
18.	Lebloa Michel	CP, Lorient	260
19.	Chambon Yves	ASPTT Privas	257,5
-	Dehaudt Philippe	Lille UC	257,5
21.	Kintz Maurice	ASPTT Mulhouse	255
-	Bohbot Daniel	Nice UC	255
	Maier Éric	Amiens HM	255
-	Drubigny André	Reims HM	255
25.	Dubourdieu Bernard	AS St Médard	250
-	Derop Philippe	V. St Quentin	250
-	Baechler Claude	Reims HM	250
28.	Danguillaume Patrick	ASPTT Strasbourg	247,5
29.	Lepez Gérald	Lille UC	245
-	Lenoa Philippe	AL Paimpol	245
-	Durand Serge	AHC Aubusson	245
-	Paoloni Yanick	AS Pessac Alouette	245
	Rabino Christian	Nice UC	245
-	Brulc Julio	HC Nice	245
35.	Bouko Roger	ES Laneuveville	240
-	Affricano Philippe	HC Marseille	240
-	Caesemaker René	Lille UC	240
38.	Pichon	ASBG La Fleche	237,5
-	Doubre Serge	SC Neuilly	237,5
-	Gaheri Christian	Courbevoie Sports	237,5
-	Termotte René	ASPTT Lille	237,5
42.	Arnoux Alain	AS Montbéliard	235
-	Faure Pierre	Gauloise de Vaise	235
-	Faye Régis	CH Anse	235
-	Lecat Rudy	MJ Chambéry	235
46.	Calas Bernard	USAM Toulon	232,5
-	Leroux Edmond	Clermont Sports	232,5
-	Attard Bernard	Reims HM	232,3
-	Lutic Bernard	St Pol-sur-Mer	232,5
50.	Paoloni Patrick	AS Pessac	232,5

82,5 kg

1.	Lagarrigue Henri	AS St Médard	302,5
-	Senet Pascal	Amiens SC	302,5
3.	Jouan Robert	EER Carpentras	297,5
4.	Kinck Christian	Lille UC	295
5.	Faucher Marcel	HC Nevers	292,5
6.	Faucher Marcel	Rueil AC AS	290
-	Morel Jean-Yves	St Médard	290
8.	Cornard Patrice	AS St Médard	287,5
9.	Guillaumet Geoffroy	CH Annonay	280
10.	Cordonnier Philippe	Nice UC	275
-	Merat Jean	VGA St Maur	275
-	Meslin Alain	CPB Rennes	275
-	Fontaine Philippe	V. St Quentin	275
-	Buysse Thierry	Lille UC	275
15.	Brunet Jean-Pierre	EER Carpentras	272,5
16.	Félicite Frantz	US Grigny	267,5
17.	Lepez Gérald	Lille UC	265
-	Le Gall Hervé	St Malo	265
19.	Fournal Roger	Amiens SC	262,5
-	Faye Lucien	CH Anse CHC	260
21.	Picco Armand	Oyonnax	257,5
-	Lebreton	CA Lorient	257,5
-	D'Amore André	HC Marseille	257,5
24.	Chatelet Didier	Mâcon	255
-	Wencker Édouard	CS Brumath	255
-	Clerc Yvan	Rueil AC	255
-	Rouault Patrice	CPB Rennes	255
-	Mallet Édouard	CH St Brieuc	255
-	Derop Philippe	V. St Quentin	255
-	Attard Jean-Bernard	Reims HM	255
31.	Péjoine Jacques	CHA Tulle	252,5
-	Marot Daniel	CH Angoumoisin	252,5
-	Drubigny André	Reims HM	252,5
-	Henry Serge	COCH Chalons	252,5
35.	Brzeski Bernard	ASPTT Lille	250
36.	Vincent Émile	HC Nice	247,5
-	Boiston Pascal	F. Besançon	247,5
-	Grenet Pierre	Cheminots de Caen	247,5
-	Gonin Christian	E. Sées	247.5
-	Maier Éric	Amiens SC	247,5
-	Lallemant Jacques	SPN Vernon	247,5

90 kg

1.	Coussin Yvon	HCC Aix	315
-	Lecouvez Didier	ASPTT Lille	315
3.	Kretz Jean-Marie	SA Sélestat	307,5
4.	Gudin Jean-Louis	HC Avallon	305
5.	Lagarrigue Henri	AS St Médard	295
6.	Faucher Marcel	Rueil AC	290
7.	Pierret Pascal	FC Laon	287,5
8.	Krettly Marc	AS Monaco	275
-	Schivi Jean-Paul	ES Laneuveville	275
10.	Brunet Jean-Pierre	EER Carpentras	272,5
11.	Cornu Martial	C. Montdidier	270
-	Merlin	CPB Rennes	270
-	Buysse Thierry	Lille UC	270
14.	Adjoute Elie	HC Marseille	267,5
-	Cordonnier Philippe	Nice UC	267,5
-	Micollet Christian	HC Vénissieux	267,5
17.	Fontaine Philippe	V. St Quentin	265
-	Gabarron Denis	A. Bourgoin	265
-	Piguel	Nantes EC	265

Cinquante meilleures performances Françaises

20.	Zago Pierre	MJC Chambéry	262,5
-	Malzac Alain	JOH La Bastidette	262,5
22.	Chatelet Didier	Mâcon	260
-	Martin Jacques	JF Bourgoin	260
24.	Fournal Roger	Amiens SC	257,5
-	Merat Jean	VGA St Maur	257,5
-	Grimaldi Robert	VGA St Maur	257,5
-	Le Gall Hervé	St Malo	257,5
28.	St Martory Gérard	Lille UC	255
-	Vincent Émile	HC Nice	255
-	Buge Jean-Pierre	RS Limoges	255
-	Mallet Édouard	CPB Rennes	255
-	Goubayon Georges	CHPO Lavelanet	255
-	Dubois Alex	HC Gd Combe	255
34.	Wencker Édouard	CS Brumath	252,5
-	Péjoine Jacques	CHA Tulle	252,5
-	Lebailly	AS Bedarrides	252,5
-	Renault Alain	SPN Vernon	252,5
38.	Clerc Yvan	Rueil AC	250
-	Jeannot	SCO Sceaux	250
-	Hennuyer Jean-Paul	ASPTT Lille	250
41.	Larbi Jean-Claude	Vitrolles Sports	247,5
-	Rossetti Rénaldo	Armentières	247,5
43.	Demon Gilles	CH Anse	245
-	Galléano Robert	Cheminots Caen	245
-	Ortiz François	ASPOM Bordeaux	245
-	Trudel Paul	ASPTT Lille	245
-	Vandensteen Richard	ASPTT Lille	245
-	Amet Jean-Pierre	Lille UC	245
-	Henry Serge	Coch Châlons	245
50.	Rouault	CH St Brieuc	242,5

100 kg

1.	Gourrier Pierre	EER Carpentras	350
2.	Heinrich Dominique	AS Police Marseille	330
3.	Menoni Daniel	A Bourgoin	322,5
4.	Mahieux Patrick	CM Orléans	320
5.	Lecouvez Didier	ASPTT Lille	310
-	Kretz Jean-Marie	SA Sélestat	310
7.	Siaux Alain	UA Tarbes	307,5
8.	Garcia Bernard	Clermont Sports	305
9.	Pautot Gilbert	AS Montb1iard	302,5
10.	Cadars Bernard	PH Carmaux	297,5
11.	Decuignières Marc	SA Montmartroise	290
-	Becker	CSM Pantin	290
13.	Gudin Jean-Louis	HC Avallon	285
14.	Krettly Marc	AS Monaco	275
15.	Zago Pierre	MJC Chambéry	270
-	GUERIN	Maisons Alfort	270
-	Schivi Jean-Paul	ES Laneuveville	270
-	Grimaldi Robert	VGA St Maur	270
19.	Gabarron Denis	A. Bourgoin	262,5
20.	Dutruc Jacques	HC Vénissieux	260
21.	Boschetti J.-F.	Ni. Engilbert	255
-	Helleringer J.-Léon	AL St Avold	255
-	Nubie	CSM Le Pecq	255
-	Henry Jean-Louis	Coch Chalons	255
25.	Piguel	Nantes EC	252,5
-	Duquenoy Jean-Pierre	Amiens SC	252,5
27.	Vandensteen Richard	ASPTT Lille	250
28.	Clément	St Croisic	245
-	Galléano Robert	Cheminots Caen	245
-	Heitz Germain	SC Erstein	245
-	Ledrich Charles	AS Jœuf	245
32.	Waresquelle Michel	Loos	242,5
-	Merel Guy	HC Compiègne	242,5
-	Mazet Alain	CH Anse	242,5
35.	Dupuy Yves	HC Beauvais	240
-	Ortiz François	ASPOM Bordeaux	240
-	Champion Patrice	SC Neuilly	240
-	Alvarez Christian	Rueil AC	240
-	Leroy Serge	ASPTT Lille	240
40.	Ley Guy	CS Brumath	237,5
41.	Petit Pierre	OH St Yriex	232.5
-	Martinez Francis	Clermont Sports	232,5
43.	Perchet	SC Neuilly	230
-	Demon Gilles	CH Anse	230
-	Froment Guy	HC Vénissieux	230
-	Miternique	ES Massy	230
-	Boyer	CHC Mondragon	230
48.	Bois Rond	Viry Chatillon	227,5
49.	Duteil Olivier	SPN Vernon	225
50.	Francesconi Alain	HC Villerupt	222,5

110 kg

1.	Gourrier Pierre	EER Carpentras	325
2.	Hiller Jean-François	ASPTT Lille	320
-	Mahieux Patrick	Orléans CM	320
-	Olliger Jacques	VGA St Maur	320
5.	Menoni Daniel	A. Bourgoin	3l7,5
6.	Pautot Gilbert	AS Montbéliard	307,5
7.	Becker	CSM Pantin	295
8.	Dormieu Raymond	ASLIE Lille	292.5
9.	Zanot Alain	CH Creil	280
-	Garcia Bernard	Clermont Sports	280
11.	Dumas Serge	ASC Béziers	270
12.	Fouletier Jean-Paul	HC Vénissieux	262,5
13.	Rachel Jean-Paul	SM Montrouge	260
-	Heitz Germain	SG Erstein	260
15.	Habiera Jean-Marie	CH Creil	255
-	Dutruc Jacques	HC Vénissieux	255
17.	Lévecq Roger	Loos	255
18.	Boschetti J.-F.	M. Engilbert	247,5
19.	Galléano Robert	Cheminots Caen	245
20.	Ledrich Charles	CSM Jœuf	240
-	Ballot	Viry Châtillon	240
-	Gros Christophe	VGA St Maur	240
23.	Busson	US Acigne	225
24.	Lebourgeois	Cheminots Caen	220
-	Grissard Claude	Auxerre	220
26.	Roussel Claude	PAC Poissons	215
-	Maréchaux	SGT Angers	215
28.	Froussard	ASPOM Bordeaux	205
29.	Nucibella Bruno	V. St Quentin	200
-	M. Edoly	EER Carpentras	195
-	Caron Yves	Amiens SC	195
-	Simonet André	Évreux AC	195
-	Buffet Jean-Marc	ASPTT Strasbourg	185
-	Domenkoff	EER Carpentras	185
35.	Akoudard Chaid	SA Sélestat	182,5
36.	Arrufat	ASC Béziers	180
-	Mehlinger Gilbert	AOC Pte Rosselle	180
38.	Veillet	CA Plurien	172,5
39.	Parizot André	HC Commercy	170
40.	Barthelemy Sylvain	CH Anse	167,5
41.	Zunic	SC Neuilly	162,5
42.	Cuvillier	ASAP Roissy	160
43.	Déry Pierre	HC Avallon	140
44.	Tossati	CH Anse	135
45.	Brunet	CH Anse	125
-	Beltrand	Montereau	125

+ 110 kg

1.	Nouer Guy	ASPTT Strasbourg	347,5
2.	Hiller J. -F.	ASPTT Lille	335
3.	Zanot Alain	CH Creil	297,5
4.	Beer Arjnolt	CO Joinville	290
5.	Demeyère Gérard	Lille UC	267,5
6.	Accambray Jacques	VGA St-Maur	260
7.	Habiera Jean-Marie	CH Creil	255
8.	Lapostolle J.-Claude	Montreuil-sur-Mer	232,5
9.	Busson	US Acigne	230
-	Segonzac J.-Pierre	ASPOM Bordeaux	230
11.	Petit Christian	HC Vénissieux	215
-	Grizard Claude	Auxerre	215
13.	Lenay J.-Claude	Évreux AC	212,5
-	Basti	ASC Béziers	212,5
15.	Duloquin Daniel	Reims HM	210
16.	Lalau	Longues-sur-Mer	207,5
17.	Chaudon Gérard	AS Montbéliard	185
18.	Régis	MJ Avignon	180
19.	Lenormand Alain	Louviers	170
20.	Jaquenoud	CH Anse	162,5
21.	Faure à.-Louis	CH Anse	155
22.	Tossati	CH Anse	137,5
23.	Zolder	SC Fameck	135
24.	Couteau Michel	HC Avallon	120

Document de l'entraîneur

N° 21

« *L'Haltérophilie* », de A. N. VOROBIEV

Traduction : D. ZANNETTACCI

La compréhension de la force et du mouvement *(suite)*

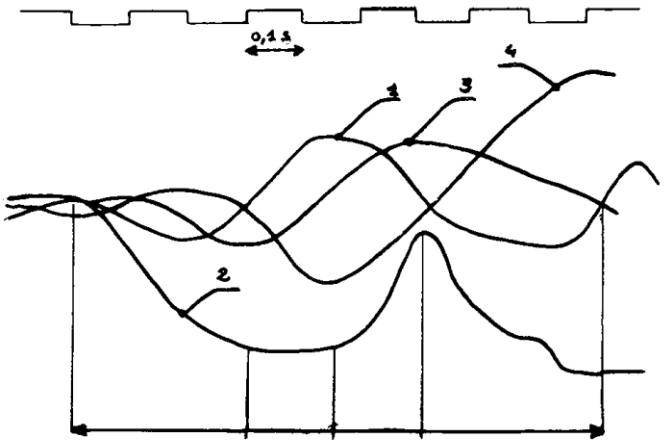


DIAGRAMME 20

En diagramme 20, l'exécution du jeté de V. KURENTSOV, avec 175 kg, est décrit :

1. accélération de la barre.
2. changement des angles, dans les articulations des chevilles,
3. vitesse,
4. mouvement de la barre.

La vitesse et le mouvement de la barre furent enregistrés par un accéléromètre (échelle 1/10 de seconde).

Comme nous l'avons vu, la durée de la flexion est de 0,3 s, la pause dans la flexion est de 0,15 s, le jeté, proprement dit de 0,85 s. Le jeté commence après le mouvement ascendant des disques, quand une vitesse ascendante définie a déjà été atteinte, et est accompagnée par une réduction de l'effort développé par l'athlète, c'est-à-dire survient dans des conditions facilitées, la tension statique préparatoire des muscles, dans la préparation de la flexion permet une exécution rapide et énergique du jeté proprement dit.

Il a été prouvé, qu'une fente rapide permet le soulever des plus lourdes charges.

Avec l'augmentation de la vitesse d'exécution de la chute, la vitesse de la barre est réduite, c'est-à-dire qu'il est possible à l'athlète de soulever la barre avec moins de vitesse. Mais cette réduction dépend de la facilité à accomplir la chute. En utilisant le style en flexion, la vitesse de la barre est de 15 % à 35 % moindre que dans l'utilisation du style de fente. De plus, avec l'augmentation de la vitesse de l'exécution de la chute, l'avantage du style en flexion augmente. Cela se vérifie spécialement à l'épaulé jeté.

Dans l'exécution de l'arraché, la différence de la vitesse n'est pas notable.

Quelques paramètres sont indiqués au tableau 8, sur le mouvement de l'haltérophile et de la barre, relatif à l'accélération de l'accomplissement de la chute par un athlète de taille moyenne.

Tableau 8

accélération de l'athlète en chute M/sec.	Durée de la chute		Vitesse de la barre M/sec.	
	Fente	Flexion	Fente	Flexion
1,0	0,3	0,34	1,62	1,38
1,5	0,26	0,29	1,4	1,09
2,11	0,21	0,24	1,18	0,8

L'avantage de base de la flexion permet au tireur d'accomplir une chute plus basse, et, par conséquent prend un temps plus long. Cela lui donne la possibilité d'utiliser le temps de mouvement inverse de la barre, et d'accomplir la chute avec une vitesse de barre plus petite, et par conséquent avec une dépense d'énergie moindre. Donc, il n'est pas surprenant, qu'aujourd'hui, tous les haltérophiles les plus forts du monde, utilisent le style en flexion.

Ces dernières années, dans notre laboratoire, a été étudié la technique des exercices classiques, avec l'aide de méthodes complexes, qui enregistraient les paramètres du mouvement de l'haltérophile durant le soulevé de la barre, du changement des angles des articulations des chevilles, des genoux, des hanches et des coudes, de l'activité bioélectrique des muscles des membres supérieurs et inférieurs, de la réaction du pied sur le plateau, du système « haltérophile-barre ». La hauteur atteinte par la barre et les caractéristiques temporelles des différents chainons cinétiques de la barre.

Avec l'aide de la méthode indiquée par V. Frolov et N. Lebshunov, la technique rationnelle d'exécution de l'arraché et de l'épaulé jeté est définie. Dans le diagramme 21, est indiquée une variante d'un modèle de technique rationnelle d'un haltérophile de haut niveau, à l'arraché avec une charge correspondant à 90 % du maximum.

Les points suivants sont indiqués dans le diagramme :

A - moment du décollement de la barre du plateau.
B - première extension maximum des articulations du genou.
C - phase maximale des articulations des genoux, dans leur poussée sous la barre.
G - extension maximale des articulations des chevilles des genoux et des hanches.
D - hauteur maximale atteinte par la barre.
J - position de la barre dans la chute.

1 : Hologramme des articulations des coudes.
2 : Hologramme des articulations des hanches.
3 : Hologramme des articulations des genoux.

Document de l'entraîneur

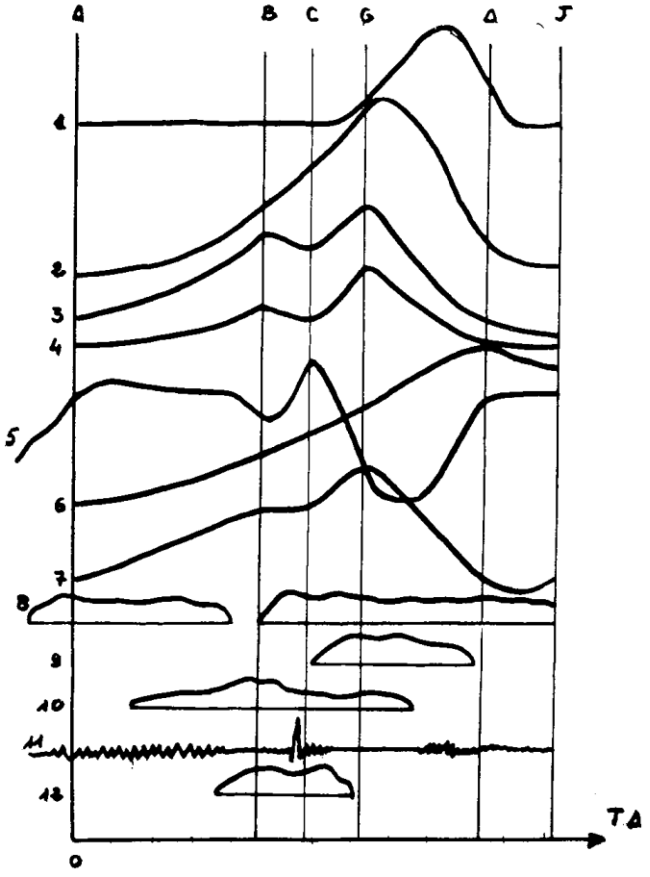


DIAGRAMME 21

4 : Hologramme des articulations des chevilles.
5 : Réaction verticale des pieds.
6 : Hauteur atteinte par la barre.
7 : Vitesse de mouvement de la barre.
8 : Électromyogramme solide des muscles trapèzes.
9 : Électromyogramme solide des biceps des bras.
10 : Électromyogramme des biceps des cuisses.
11 : Électromyogramme solide des quadriceps fémoraux.
12 : Électronogramme solide des mollets.

Comme nous le voyons sur le diagramme, une technique rationnelle est caractérisée par un travail d'entrée et de sortie des différents groupes musculaires et de façon strictement séquentielle. Les trapèzes travaillent activement, et ensuite dans la phase finale De l'arraché.

Les biceps des bras (9) commencent un travail actif seulement dans la période de pleine extension et de chute.

Les biceps des jambes, comme les extenseurs des articulations des hanches (10) commencent activement 0,1 sec. après le décollement de la barre du plateau et continuent à travers l'extension de fin de tirage et du début de la chute. Les extenseurs des cuisses accomplissent un gros travail (11). Ils commencent à se contracter avant le décollement de la barre. Puis ils travaillent activement, jusqu'au moment de la poussée des genoux sous la barre. Après cela, ils n'agissent plus pendant 0,1 s, puis de nouveau ils recommencent à travailler seulement durant la remontée de la barre et la phase finale de l'arraché. Les mollets (12) commencent une contraction active au début de la pleine extension et continuent à travailler au début de la chute.

Les changements de l'angle des articulations des hanches (2) ont une place caractéristique singulière. Ils commencent rapidement à se redresser pendant 0,3 s, après le décollement de la barre, c'est-à-dire dans la première période du soulèvement de la barre, ce qui provient du résultat de la force des muscles jambiers.

Les changements d'angle des articulations des chevilles (4) et des genoux (3) ont une direction régulière et deux phases caractéristiques. En tirant la barre jusqu'au niveau dus genoux, ils sont redressés et puis ployés et de nouveau redressés jusqu'à la pleine extension.

La pression verticale est caractérisée (5) par une croissance significative de la pression sous les pieds. Puis une maintenance de cette force jusqu'à la période du passage des genoux sous la barre, quand cette force est réduite quelque peu. Dans la pleine extension, elle est augmentée brutalement et ensuite dans la chute tombe très bas. La vitesse du tirage de la barre (7) dans la période du soulevé jusqu'à la pleine extension, augmente continuellement, ensuite, pendant que les genoux sont placés sous la barre, tombe et augmente brutalement de nouveau durant la pleine extension, après cela elle est réduite.

La hauteur du tirage croit continuellement jusqu'à la période de la chute.

Un modèle de technique rationnelle de l'épaulé, par un haltérophile de haut niveau et détenant le record du monde est montré sur le diagramme 22. Le poids du la charge est de 195 kg.

Dans le diagramme nous observons :

A-J : changement de l'angle des articulations des chevilles.

K-J : changement de l'angle des articulations des genoux.

H-J : changement de l'angle des articulations des hanches.

F : changement des réactions sur les pieds.

V : changement de la vitesse de tirage de la barre.

Le changement de la grandeur de l'hologramme des articulations des genoux est établi sur la base d'une division de l'épaulé en plusieurs phases. La première phase est la préparation, le début, le changement de l'angle de K-J au moment du décollé de la barre du plateau. La seconde phase - tirage ou départ préparatoire - début de la phase - début du décollé de la barre du plateau, jusqu'au premier redressement des genoux. Troisième phase - poussée des genoux sous la barre - le début de la phase - le premier redressement maximum de K-J, jusqu'au début du second redressement maximum des genoux.

Cinquième phase - le début de la seconde flexion maximum des articulations des genoux. Sixième phase - l'interaction active de l'athlète avec la barre, durant la chute.

La technique de l'épaulé de l'haltérophile en question, est caractérisée par une séquence stricte et claire, du début à la fin du travail, des groupes musculaires définis. De même les trapèzes commencent à travailler activement à partir du milieu de la seconde phase et continuent à travailler jusqu'à la fin de la troisième

Document de l'entraîneur

… phase et ensuite travaillent de nouveau activement dans la sixième phase.

Les biceps des bras commencent à travailler seulement à la fin de la troisième phase et continuent à travailler tout le temps, jusqu'au milieu de la sixième phase.

Les triceps des bras se déploient activement dans la période de la première et de la seconde phase. Probablement, la montée de l'activité bioélectrique des triceps peut être expliquée par une tension passive, comme résultat du tirage de la charge.

Les biceps des cuisses travaillent dans la période de redressement des articulations des hanches, dans le milieu et la fin de la seconde phase, puis ils entrent activement en travail à partir de la quatrième phase et continuent à travailler jusqu'à la fin de la cinquième phase. Dans la période de l'interaction active avec la barre, dans la chute, dans le milieu de la sixième phase, ils montent de nouveau une activité pour une courte période. Las extenseurs des cuisses travaillent en tension, dans le trois premières phases. Mais à la fin de la seconde phase et après la troisième, leur activité tombe. Cette période est liée à la poussée des genoux sous la barre. Plus tard, les extenseurs travaillent de la fin de la cinquième phase à la fin du tirage.

Les mollets commencent à travailler pour un court instant à partir du milieu de la première phase et se déploient activement à la fin de la phase. Cela peut être expliqué par le mouvement du centre de gravité en avant plus près des orteils. Après cela, ils sont inactifs. S'il y avait une continuation active de l'effort des mollets, ce serait une erreur. Les mollets recommencent activement à travailler à partir du milieu de la seconde phase et continuent à travers la troisième phase pendant la moitié de la quatrième.

Le dynamo-gramme montre, à l'épaulé, dans la première phase, un accroissement de l'effort. Au moment du décollé de la barre, la pression sur les pieds est de 250 kg, ce qui équivaut à 125 % de la charge soulevée.

La première phase dynamo-gramme est terminée par le premier effort maximum qui est égal à 285 kg, soit 146 % de la charge soulevée. Ensuite, la pression sur les pieds tombe, et, au moment du premier redressement maximum des articulations des genoux, elle est de 160 kg, et à la fin de la seconde phase de 130 kg, soit 66 % de la charge soulevée. La troisième phase du dynamo-gramme est caractérisée par accroissement brutal de la pression sur les pieds.

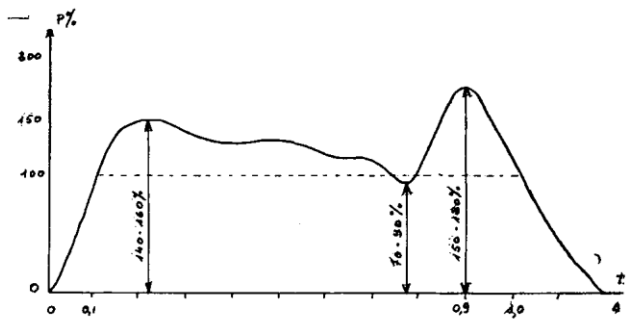


FIGURE 19

A la fin de cette phase, la force est de 290 kg, soit 148,7 % de la charge soulevée. La quatrième phase du dynamo-gramme est caractérisée par une chute brutale de l'effort et, à sa fin, la force n'excède pas le poids de l'athlète. Dans la cinquième phase, la force sur le plateau tombe à zéro et à la fin de la phase, croit encore jusqu'au poids de corps de l'athlète, plus le poids de la charge. Dans cette phase, l'athlète accomplit la chute. La sixième phase, est celle de la pression active sur les pieds. A la fin de cette phase, la force sur les pieds est de 345 kg (176,9 %) du poids de la barre.

La vitesse du mouvement de la barre, augmente sans arrêt atteignant à la fin de la seconde phase 1,4 m/s. Ensuite elle chute à 1,2 m/s. Depuis le début de la quatrième phase, elle augmente au début de la cinquième phase à 1,8 m/s. Après cela, elle tombe à zéro et ensuite à une valeur inverse.

Changement des angles des articulations des genoux.

Au moment de décoller la barre, les angles des genoux changent un peu et sont à 86°. Dans la seconde phase, il survient une tension active de l'angle de K-J, son amplitude d'extension était de 71° et au moment du premier redressement maximum cet angle est de 157°. Dans la troisième phase, l'angle est réduit è travers une amplitude de 19° à un point maximum de 146°.

Dans la quatrième phase, l'angle des genoux se redresse à nouveau, à travers une amplitude de 34° à un point maximum de 172°. A la fin de la cinquième phase, l'angle des articulations des genoux chute à 82° et, au départ de la position finale à 56°.

La caractéristique du héliogramme des articulations des chevilles (A-J), rappelle celle des genoux. Au moment du décollé de la barre, l'angle de A-J est de 63°. Dans la seconde phase, l'angle A-J croit de 24° et à son maximum a une valeur de 87°. Cela constitue le premier redressement maximum A-J, ce qui coïncide avec le premier redressement maximum des genoux. A la fin de la troisième phase, l'angle A-J tombe à 20°, la valeur maximum de flexion est de 67°. Dans la quatrième phase, l'angle des articulations des chevilles est activement redressé, augmentant de 38°, jusqu'au moment de la seconde extension maximum, lorsqu'il a atteint 105°. Ici le redressement maximum des articulations des chevilles et des genoux ne coïncide pas. Dans la cinquième phase, l'angle des articulations des chevilles diminue de 48° à 51°. Dans la sixième phase, cet angle a seulement diminué légèrement et au moment de la position finale est de 55°.

Au moment du décollé de la barre, l'angle des articulations de la hanche (H-J) change peu et est de 69°. Dans la seconde phase, l'angle croit de 40° à 109° Dans la fin de la troisième phase, l'angle a changé de 37° et est maintenant de 146°. Dans la quatrième phase, l'angle de H-J est augmenté de 30° à 176°. C'est un maximum. Mais cela ne coïncide pas avec le second redressement maximum des articulations des chevilles ou des genoux. Dans la cinquième et sixième phase, l'angle des articulations de la hanche diminue, à la fin de la cinquième phase de 66°, atteignant un niveau de 110°, et, à la fin de la sixième phase un niveau de 60°.


adidas
La supériorité technique
au service du sport :
A3, survêtement
nylon-coton, inusable.
Chamois,
chaussure d'entraînement,
tige cuir velours,
semelage extra-souple.
Skaï, sac de sport
en simili cuir, lavable
et très résistant.
adidas®
La marque aux 3 bandes.